BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXXXIX

1977

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Culture

LIÈGE
MAISON CURTIUS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXXXIX

1977

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Culture

LIÈGE
MAISON CURTIUS

LES QUATRE HÔPITAUX DE LA BONNE VILLE DE VERVIERS

par Madeleine LEBRUN-DEWÉ [1]

Dans cet article, nous entendons par hôpital toute maison où sont hébergés des pauvres : malades, vieillards, orphelins.

Deux auteurs ont étudié d'une manière approfondie les hôpitaux de l'Ancien Régime à Verviers : Mme Paula Demaret leur a consacré son mémoire de Licence et M. G. X. Cornet, qui a publié deux articles sur les orphelinats et l'hôpital des Malades, s'apprête à traiter la bienfaisance dans son ensemble.

L'un et l'autre ont considéré les institutions de bienfaisance en elles-mêmes. Le présent travail s'efforce de mettre en évidence les liens qui unissaient les hôpitaux à la Ville, à la fois par leur gestion et par leurs ressources financières.

Nos sources sont de deux espèces :

- les Archives de la Ville de Verviers sous l'Ancien Régime conservées aux Archives de l'Etat à Liège [VV.AR.] : recès, suppliques des directeurs d'hôpitaux, demandes d'admission, notes de frais, livres de rentes;
- les Archives des hôpitaux : comptes, rentes, décisions des directeurs. La part la plus importante se trouve à l'Assistance Publique de Verviers.

Aucune période ne s'imposant par la qualité des sources, c'est sur l'Ancien Régime (en fait, à partir de 1660) que porteront ici les recherches. Le dépouillement des archives conservées à l'Assistance Publique de Verviers serait indispensable afin de comparer les finances de la Ville et celles des hôpitaux. Deux sources de revenus n'ont pu être examinées en détail, en dépit de leur intérêt. Il s'agit d'abord

[1] Une première version de ce travail a été élaborée au Cours de Critique Historique du Professeur E. HÉLIN en 1970-1971. Adresse de l'auteur : 20, rue Pierre Henvard à 4920 Embourg.

des biens cédés par les vieillards, les malades et les enfants qui entrent dans un hospice. Les demandes d'entrée montrent qu'il s'agit là d'une condition d'entrée qui est importante. La pratique d'admettre moyennant redevance, des « malades pensionnaires » en chambre privée mériterait aussi plus d'attention.

I. — Emplacement des quatre hôpitaux

L'hôpital nouveau, par opposition au vieil hôpital, qui était une espèce d'auberge ouverte aux pauvres, est fondé en 1660 par un prêtre, Remacle Jodocy, afin de recevoir les pauvres âgés. Il sera désigné dans la suite de ce travail sous le nom d'*hôpital des vieilles gens*. Il est construit au lieu-dit « les petites waines », au bord de la rivière (1).

L'orphelinat est fondé en 1675 par le prêtre Lezaack; celui-ci obtient de la Ville une maison située sur les Grandes Rames (2).

Un hôpital pour malades est organisé par Jeanne-Catherine Legros en 1734. Ce petit dispensaire est situé Pont aux Lions. J.-C. Legros est aidée par six filles, tertiaires de saint François. En 1736, la Ville fait ériger à ses frais un nouveau bâtiment le long du canal, par-delà la porte de Sommeleville (3).

En 1763, quatre jeunes gens recueillent des petits garçons vagabonds; ils sont aidés par les deux demoiselles Lequaille; c'est là l'origine de l'*hôpital de la Providence*. Les enfants sont logés dans un immeuble de la Ville, rue de Heusy. En 1776, ils s'installent dans l'ancien hôpital des passants. Enfin, en 1789, ils déménagent dans une maison léguée par H. G. Simonis, située hors de la porte de Heusy (4).

Situés, tout comme à Liège, à proximité des portes d'enceinte, les quatre hôpitaux évitent le centre déjà trop encombré.

Les crises économiques ou les épidémies ne sont pas à l'origine des hôpitaux : la date des fondations ne correspond pas à un événement marquant. Les ordres religieux ne jouent pas un rôle décisif dans les

(1) Sur le plan de Verviers en 1750-1800, que reproduit P. Lebrun, *L'industrie de la laine à Verviers* [...], pl. II, n°s 23-30, Liège, 1948.
(2) *Ibid.*, à l'Est des Pescheries.
(3) *Ibid.*, à proximité du n° 40.
(4) *Ibid.*, entre les n°s 36 et 37.

fondations; c'est dans la suite seulement que des religieuses sont appelées par les fondateurs au service des maisons de bienfaisance ([1]).

Il n'y a aucune systématisation dans le développement de l'équipement hospitalier : il se fait au hasard des élans de générosité de quelques Verviétois riches et dévoués. Cependant, les hôpitaux s'efforcent, par leur spécificité, de recouvrir la plupart des facettes de la misère.

2. — Tutelle administrative

Les quatre hôpitaux de Verviers doivent donc leur existence à l'initiative privée. Mme Paula Demaret en donne deux explications. C'est d'abord affaire de mentalité : avant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, l'Etat considère que le soin des pauvres ne lui incombe pas. C'est aussi une question de fait : la Ville, qui s'endette de plus en plus, ne peut pas consentir de telles dépenses, vu la gravité du paupérisme à l'époque. Notons toutefois qu'à la même époque, la Ville n'hésite pas à dépenser 300 000 florins en vue de construire un nouvel Hôtel de Ville.

Indépendants à l'origine, les établissements de bienfaisance ont vite partie liée avec le Magistrat. Les hôpitaux de Liège, eux, sont plus autonomes. A Verviers, en effet, le premier souci des fondateurs est de faire reconnaître officiellement le nouvel établissement. A leur demande, le Magistrat intervient auprès du prince-évêque pour obtenir l'approbation du règlement de la maison ([2]). Le prince-évêque nomme le Magistrat premier *mambour* (= tuteur) de l'hôpital. A Liège, la maison dépend directement de son comité des mambours ([3]).

([1]) Des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul viennent de Paris pour desservir l'Hôpital des Vieilles Gens. Elles sont remplacées dans la suite par des filles de la région qui suivent la même règle. Les autres hôpitaux sont administrés par des « sœurs hospitalières » du même ordre.

([2]) Approbation par le prince-évêque de l'Hôpital des Vieilles Gens, le 28 novembre 1660, d'après P. Demaret, *La bienfaisance publique à Verviers aux XVIe XVIIe et XVIIIe siècles*, mémoire de Licence dactylographié, 1.81, Liège, 1931. — Approbation de l'Orphelinat par le Magistrat le 25 décembre 1680, d'après Lejaer, *Histoire de la Ville de Verviers depuis son érection en ville jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, 1651-1794*, dans *B. S. V. A. H.*, t. 38, p. 215, Verviers, 1951. — Approbation de l'Hôpital des Malades par le prince-évêque en 1736, d'après VV. AR., liasse 120, pièce 102. — Approbation de l'Hôpital de la Providence par Velbruck le 14 février 1776 : VV.AR., Recès 15, f° 384.

([3]) Par exemple, approbation de l'Orphelinat Counotte, le 27 septembre 1620 : A. E. L., *Hospice des Orphelins, Stock Actes divers*, f°s 1-6.

Toutefois, la direction effective ne pouvait s'identifier au Conseil de la Ville. Des commissions administratives, composées de mambours, directeurs et receveurs, assument la gestion mais restent liées au Magistrat à plusieurs titres :

— les membres sont nommés par lui;

— certaines décisions doivent être prises avec son accord : admission du personnel hospitalier; admission des malades, vieillards et enfants; dépenses excédant 20 florins ([1]);

— il exerce un contrôle régulier des comptes.

La mambournie de la Ville sur les hôpitaux n'est pas qu'honorifique; elle s'exerce réellement et ne fera que se renforcer tout au long du XVIIIe siècle ([2]). Cette dépendance accrue se double d'une tendance à l'unification : le 23 mars 1778, le Magistrat établit un receveur commun aux quatre hôpitaux ([3]).

3. — Les administrateurs

La liste des administrateurs des hôpitaux ([4]) permet de conclure que :

1° en fait, les hôpitaux restent étroitement liés à la Ville par leurs administrateurs qui souvent, font partie ou ont fait partie de la Magistrature. Sur 62 personnages repérés comme mambours ou directeurs, 21 ont été bourgmestres ([5]); 7 autres, au moins, ont été conseillers, rentiers, collecteurs, commissaires de la république ([6]); 45 % des administrateurs des hôpitaux gèrent en même temps la Ville.

2° Les hôpitaux sont liés entre eux par des mambours et directeurs

([1]) VV.AR., Recès 15, 27 octobre 1775.
([2]) *Arrangement de 1780*, VV.AR., liasse 121, pièce n° 60.
([3]) VV.AR., Recès 15, f° 472.
([4]) Tableaux I, II, III et IV.
([5]) Ce sont : J. I. Collet; J. I. Cornet; J. Cornet; J. B. Cornet; de Charneux; Fr. Delmotte; P. D. Delmotte; S. Dethier (qui est aussi collecteur); H. Devaux; A. Fion; A. Franquinet; J. I. Franquinet; G. Godart; R. Godart; Th. Lezaack; H. C. Nizet; J. A. Pirons; H. G. Simonis; P. Stembert; J. Xhorel (qui est aussi fermier); J. Zinck.
([6]) Conseillers : L. Franquinet; J. Th. Godar; H. Lambert; L. J. Laurent (qui est aussi collecteur); N. J. Lonhienne. — Rentier : Thisquenne. — Collecteur : A. Dedoyard. — Commissaire : Th. Hanlet.

TABLEAU I. Administrateurs de l'Hôpital des Malades.

Dates	Noms	Fonctions en dehors de l'Hôpital	Fonctions à l'Hôpital	Sources
8- 5-1737	J. Cath. Legros A. Pisous, Vve Herquet	marchande ?	directrice directrice	VV.AR., f. 121, n° 105.
5-11-1739	Jacques Thisquen	?	receveur	VV.AR., f. 121, n° 112.
25- 4-1743	François Franquinet J. Catherine Legros	fabricant de drap marchande	mambour mambournesse	VV.AR., f. 120, n° 123. VV.AR., f. 120, n° 126.
15-12-1763	Antoine Franquinet	fabricant de drap et bourgmestre régent	directeur	VV.AR., f. 121, n° 3.
12-10-1767	Gilon	?	receveur	VV.AR., f. 121, n° 16.
27-12-1775	N. J. Lonhienne	conseiller	mambour	VV.AR., f. 121, n° 36.
27- 3-1778 →1791	N. J. Lonhienne	prélocuteur et conseiller	receveur des 4 hôpitaux	VV.AR., reg. 15, f° 472; P. DEMARET, p. 59.
12- 3-1781	N. J. Lonhienne Antoine Lambert Franç Biolley [fils] Joseph Zinck Major Moxhet Renat Godar Jean Ign. Franquinet Henri Devaux	prélocuteur et conseiller ? fabricant bourgmestre et fabricant ? bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant bourgmestre	mambour et receveur des 4 hôpitaux directeur directeur directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., reg. 73, f° 77.
19-12-1782	N. J. Lonhienne J. Ign. Franquinet Franç. Biolley [fils]	prélocuteur et conseiller bourgmestre et fabricant fabricant	mambour et receveur des 4 hôpitaux mambour adjoint mambour adjoint	VV.AR., reg. 73, f° 79 v°.
1791	Gilon	notaire	receveur des 4 hôpitaux	P. DEMARET, p. 59.
10- 4-1792	J. Ign. Franquinet Franç. Biolley [fils]	bourgmestre et fabricant fabricant	mambour inspecteur mambour receveur	VV.AR., reg. 73, f° 86 v°.

TABLEAU II. Administrateurs de l'Hôpital des Vieilles Gens.

Dates	Noms	Fonctions en dehors de l'Hôpital	Fonctions à l'Hôpital	Sources
20- 3-1684	Remacle Jodocy	prêtre	administrateur	VV.AR., f. 120, n° 45.
1691 1692	Arnold Nottay	?	mambour	VV.AR., f. 120, n°s 72 et 74.
7- 5-1691	Thomas Lezaack Jean de Salme Thomas Ingray Pierre Hautenone	bourgmestre ? ? ?	directeur directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
19- 2-1692	Thomas Pingray J. Mangam Jean Daubois Hubert Michel	? ? ? ?	directeur directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
18- 7-1695	Louis Lezaack	prêtre-directeur des Orphelins	aumonier	VV.AR., f. 120, n° 76.
14- 8-1718	Pascal Herquet → 1723 Nicolas Collet Lambert Frankinet → 1724 Jean de Xhorez H. Nizet J. Th. Penay → 1725 D. de Charneux	? ? conseiller bourgmestre et fermier d'impôt bourgmestre mambour des Orphelins bourgmestre	directeur directeur directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
24- 1-1724	P. de Stembert	bourgmestre	directeur	VV.AR., f. 120, n° 97.

20- 4-1725	A. Pirons, Vve Herquet H. C. Nizet Nicolas Collet Aimon Fion Jean de Xhorez Guillaume Godart	? bourgmestre ? bourgmestre bourgmestre ?	mambournesse directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
15-11-1731	Franç. Franquinet → 1754 Nicolas Collet Guillaume Odart P. D. Delemotte A. C. Nizet Jean Cornet	fabricant de draps, directeur des Orphelins ? ? bourgmestre bourgmestre bourgmestre	mambour directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
1754 au 30-12-1764	Jeanne Franquinet (fille de François	?	mambournesse	VV.AR., f. 121, n° 6.
27- 6-1778 → 1791	N. J. Lonhienne	prélocuteur-conseiller	receveur des 4 hôpitaux	VV.AR., reg. 15, f° 472; P. DEMARET, p. 59.
12- 3-1781	Henri Devaux Aimon Fion Jac.-Ign. Collet Jean-Ign. Franquinet Renat Godar François Cornet N. J. Lonhienne Henri-G. Simonis J.-Bapt. Cornet	bourgmestre bourgmestre bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant fabricant prélocuteur et conseiller bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant	mambour directeur directeur directeur directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., reg. 73.
1789	Henri Devaux	bourgmestre	mambour	
1791	Gilon	notaire	receveur des 4 Hôpitaux	P. DEMARET, p. 59.

TABLEAU III. Administrateurs de l'Hospice de la Providence.

Dates	Noms	Fonctions en dehors de l'Hospice	Fonctions à l'Hospice	Sources
24- 8-1766	Lewaldy Dlles Le Quaille Servais Dethier Adam De Doyard	prêtre ? fabricant de draps fabricant et collecteur	directeur 2 directrices directeur directeur	P. DEMARET, pp. 144-155.
19-12-1776	Servais Dethier Adam De Doyard	bourgmestre et fabricant fabricant et collecteur	directeur directeur	VV.AR., f. 121, n° 39.
27- 3-1778 à 1791	N. J. Lonhienne	prélocuteur et conseiller	receveur des 4 Hôpitaux	VV.AR., reg. 15, f° 472; P. DEMARET, p. 59.
12- 3-1781	Renat Godar Lamb.-Jos. Laurentij Lamb-.Ign. Biolley Adam De Doyard Duvivier Derote	bourgmestre et fabricant conseiller et collecteur fabricant fabricant ? ?	mambour directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., reg. 73, f° 145.
1-12-1788	Hubertine Godar	?	mambournesse	VV.AR., reg. 73, f° 148 v°.
1- 1-1790	Thomas Hanlet	commissaire	mambour	VV.AR., reg. 73, f° 150 v°
1791	Gilon	notaire	receveur des 4 Hôpitaux	P. DEMARET, p. 59.
7-11-1793	Hubertine Godar Lejeune	? prêtre	mambour mambour adjoint	VV.AR., reg. 73, f° 111.
10- 3-1796	Lejeune	prêtre	mambour	VV.AR., f. 121, n° 97.

TABLEAU IV. Administrateurs de l'Hospice des Orphelins.

Dates	Noms	Fonctions en dehors de l'Orphelinat	Fonctions à l'Orphelinat	Sources
15-12-1680	Jacques Penay D. Decharneux L. Lezaack N. Depache Jean Corne (ou Cornet)	? bourgmestre prêtre ? ?	mambour directeur directeur directeur directeur	P. DEMARET, pp. 100-115.
30- 4-1691	R. Jodocy	prêtre	receveur	VV.AR., f. 120, n° 71.
8-11-1725 18-11-1728 11-11-1729	Vve J. Penay François Franquinet Jean Cornet H. C. Nizet	? fabricant de drap bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant	mambournesse directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
24-12-1733	Tisquenne	rentier de la ville de Verviers	mambour	VV.AR., f. 120, n° 100.
29- 4-1734	Vve J. Penay Franç. Franquinet H. C. Nizet Jean-Franç. Delmotte Jacq. Ant. Pirons	? fabricant bourgmestre et fabricant bourgmestre et collecteur bourgmestre	mambournesse directeur directeur directeur directeur	VV.AR., f. 123.
17-10-1754 à août 1766	Marie-Franç. Penay (fille de Vve Penay)	?	mambournesse	Bibl. Verviers, Fonds de la VV. n° 91, 17-10-1754.

Dates	Noms	Fonctions en dehors de l'Hôpital	Fonctions à l'Hôpital	Sources
août 1766 au 2-12-1771	Jacques-Th. Godar (neveu de M. F. Penay)	médecin et conseiller	mambour	VV.AR., reg. 71 et f. 121 n° 12
12-10-1767	Gilon	?	receveur	VV.AR., f. 121, n° 16.
2-12-1771	Jacques-Ign. Collet	bourgmestre et fabricant	mambour	VV.AR., reg. 71 *bis*.
27- 3-1778 à 1791	N. J. Lonhienne	prélocuteur et conseiller	receveur des 4 Hôpitaux	VV.AR., reg. 15, f° 472; P. DEMARET, p. 59.
12- 3-1781	Jacques-Ign. Collet Hubert Lonhienne N. J. Lonhienne Henri Devaux J. B. Cornet Renat Godart Henri-Guil. Simonis	bourgmestre et fabricant conseiller conseiller et prélocuteur bourgmestre bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant	mambour mambour-adjoint directeur directeur directeur directeur directeur	VV.AR., reg. 73, f° 111.
27- 4-1789	Hubert-Jos. Lambert	conseiller	mambour	VV.AR., f. 121, n° 80.
1791	Gilon	notaire	receveur des 4 Hôpitaux	P. DEMARET, p. 59.
9- 8-1793	Hubert-Jos. Lambert H. J. Damhapt J.-Ign. Cornet H. G. Simonis	conseiller curé de Verviers bourgmestre et fabricant bourgmestre et fabricant	mambour directeur directeur directeur	VV.AR., reg. 71 *bis*.

communs; 16 d'entre eux sont directeurs de deux ou plusieurs maisons, simultanément ou successivement (1).

3° De génération en génération, les mêmes noms se retrouvent parmi les administrateurs (2). La charge de mambour spécialement, reste longtemps dans la même famille (3).

TABLEAU V. Cumuls de fonctions dirigeantes dans les Hôpitaux.

Dates (*)	Noms	Vieilles Gens	Orphelins	Malades	Providence
Avant 1736	1. Jean Cornet	D.	D.		
	2. de Charneux	D.	D.		
	3. Fr. Franquinet	M.	D.		
	4. R. Jodocy	D.	R.		
	5. L. Lezaak	A.	D.		
	6. H. C. Nizet	D.	D.		
	7. J. Th. Penay	D.	M.		
1736-1778	3. Fr. Franquinet	M.	D.	M.	
	8. Gilon		R.	R.	
	9. Tisquenne		M.	R.	
Après 1778	10. J. I. Collet	D.	M.		
	11. J. B. Cornet	D.	D.		
	12. H. Devaux	M.	D.	D.	
	13. J. I. Franquinet	D.		M.	
	14. R. Godard	D.	D.	D.	M.
	15. J. N. Lonhienne	Receveur général des 4 Hôpitaux			
	16. Simonis	D.	D.		
	8. Gilon	Receveur général des 4 Hôpitaux			

(*) Justification des dates :
1736 : construction de l'Hôpital des Malades.
1778 : établissement d'un receveur général.
Abréviations : D. = directeur.
M. = mambour.
A. = aumônier.
R. = receveur.

(1) Tableau V.

(2) Franquinet : 5; Cornet : 4; Godart : 2; Penay-Godar : 5; Collet : 2; Herquet : 2; Lezaack : 2; Lambert : 2; Biolley : 2.

(3) A l'Hôpital des Vieilles Gens : A. Pirons qui succède à son mari décédé, P. Herquet (première moitié du XVIIIe s.); Jeanne Franquinet succède à son père, François Franquinet, en 1754. — A l'Orphelinat : Jacques Penay est remplacé par sa veuve (1725); celle-ci est remplacée par sa fille, Marie-Françoise Penay (1754). Le docteur J. Godar remplace sa tante Marie-Fr. Penay en 1766. Seuls les liens de parenté et d'alliance les plus apparents sont cités ici. Pour déceler le népotisme et le cousinage, il faudrait examiner les collections de généalogies verviétoises.

4° Les hôpitaux ont partie liée avec les fabricants verviétois [1]. Ceci n'est pas indifférent à la bonne marche financière des hôpitaux : les « vieilles gens » travaillent la laine; la vente des « queues et pennes » fournit une bonne part des revenus des deux orphelinats. Les hôpitaux de Verviers sont donc liés au secteur de pointe de l'économie.

4. — Population hospitalisée

Elle s'est accrue constamment tout au long du siècle. A de rares exceptions près [2], les places offertes par les hôpitaux ne suffisent pas aux besoins [2], spécialement en période de crise :

— en 1770, 48 malades sont soignés à Bavière, c'est-à-dire à l'Hôpital des Malades, mais il n'y a que 24 lits, qui servent donc à deux personnes [4];

— en 1786, l'orphelinat de la Providence ne veut plus s'engager à élever davantage d'enfants, d'autant qu'ils sont admis à partir de 3 ans et sont donc incapables de travailler. Le nombre sera limité à 30 et la condition de bourgeois sera exigée des parents, comme dans les trois autres hôpitaux [5]

De 1668 à 1800, la population des hôpitaux passe de 4 à 138 [6]. Mais, pour acquérir une signification, ces chiffres doivent être mis en parallèle avec ceux de la population.

(1) Les fabricants de laine ont été repérés grâce au travail de P. Lebrun, *op. cit.* Sur 62 personnages, 15 (au moins) sont fabricants, soit 24 % : Jos. Zinck; H. G. Simonis; R. Godart; J. I. Franquinet; A. Franquinet; S. Dethier; J. B. Cornet; J. Cornet; J. Ign. Cornet; J. Ign. Collet; A. Dedoyard; F. Franquinet; L. I. Biolley; Fr. Biolley.

(2) En 1728, les places sont disponibles à la Maison des Orphelins; VV.AR., liasse 123, *demandes d'admission.* — En 1736, l'Hôpital des Malades peut loger 16 malades. Ce chiffre est suffisant « car le peuple s'imaginait que l'on mourait plus à l'hôpital qu'ailleurs » : G. X. Cornet, *Un hôpital verviétois de jadis : La Maison de Miséricorde*, Verviers, 1954, p. 25. En 1783, l'Hôpital des Orphelins supprime l'admission à la bourgeoisie comme condition d'entrée dans la maison, car il y a des places disponibles; VV.AR., reg. 73.

(3) Par exemple, de 1728 à 1732, les mambours de l'Hôpital des Vieilles Gens demandent au Magistrat de ne plus admettre personne, avant qu'il n'y ait place; VV.AR., liasse 123, *demandes d'admission.*

(4) VV.AR., Recès 14, 18 juin 1770.

(5) VV.AR., Recès 31, août 1786.

(6) Cf. tableau VI.

Pierre Lebrun évalue à 7 800 au maximum le nombre des Verviétois en 1693 ([1]). Le nombre d'orphelins doit être d'environ 30; en y ajoutant les 20 places disponibles à l'hôpital des Vieilles Gens, il faut compter 1 lit pour 156 habitants.

En 1770, 166 Verviétois environ ([2]) sont hospitalisés dans 4 établissements. La population à Verviers en 1769 est de 12 800 âmes selon P. Demaret ([3]). Le taux passe ainsi à 1 lit pour 77 habitants.

En 1800, les quatre hôpitaux hébergent exactement 144 personnes. L'année précédente, la population communale était de 9 776 âmes ([4]) : la diminution fait baisser le rapport à 1 lit pour 68 habitants.

Comparons ces chiffres à ceux de Liège. A la fin de l'Ancien Régime, pour environ 53 000 habitants, il y a au plus 1 063 places dans les hôpitaux et au moins 802 ([5]); 1 lit pour 50 à 66 personnes. En 1901, à Liège, il y avait 1 473 hospitalisés dans les hôpitaux gérés par la Commission des Hospices civils; ce total passe à 2 369 en 1962 ([6]). En 1971, dans la ville de Liège, il y avait 2 611 lits d'hôpitaux, soit 1 lit pour 59 habitants ([7]). La situation de Verviers s'est donc améliorée tout au long de l'Ancien Régime et devient comparable à celle de Liège qui cependant bénéficiait au départ de généreuses donations remontant au Moyen Age.

Ces moyennes n'apprennent rien quant au total des Verviétois qui ont bénéficié des hôpitaux. La réserve vaut surtout pour l'hôpital des Malades où les patients ne séjournent pas longtemps.

Nos renseignements sur les entrées et sorties sont épars. La liasse 123, intitulée Demandes d'admissions, donne de précieuses indications sur les formalités d'admission et les mambours des hôpitaux; mais elle ne permet pas de fixer un nombre d'entrées. D'après Mme P. Demaret, il y eut à l'Hôpital des Malades, en 1770,

([1]) P. Lebrun, *L'industrie de la laine à Verviers*, pp. 105-111.

([2]) Vieilles Gens : environ 43; Orphelins : 45; Malades : 48; Providence : environ 30.

([3]) P. Demaret, *Annales du XXIXe Congrès de la Féd. arch. et hist. de Verviers*, 1932, fasc. 5, p. 89.

([4]) P. Lebrun, *op. cit.*, pp. 105-111.

([5]) E. Helin, *La population des paroisses liégeoises*, Liège, 1959, p. 395.

([6]) Chiffres cités par E. Helin, *L'équipement hospitalier sous l'Ancien Régime, le cas de Liège*, dans *Annales de la Société Belge des Hôpitaux*, II, 1964, d'après H. Lambinon, *Topographie médicale*, p. 250 et A. Maréchal, *L'Assistance publique de Liège et les problèmes hospitaliers*, pp. 361-378.

([7]) *La Libre Belgique*, 20 avril 1971, p. 1, col. 4.

TABLEAU VI. Population hospitalisée.

Années	Vieilles Gens	Orphelins	Malades	Providence	Total	Sources
1668	4				4	LEJAER, *Varia*.
1680	6					P. DEMARET, *op. cit.* — VV.AR., farde 10.
1691	16 (20)					P. DEMARET, *op. cit.* — VV.AR., n° 72.
1734			13 ou 14			P. DEMARET, *op. cit.*
1736			16			P. DEMARET, *op. cit.* — CORNET, *op. cit.*, p. 25
18-6-1770		45	48 (24)			VV.AR., recès 14, 18-6-1770.
9-1-1776	43 { 17 H 26 F					VV.AR., liasse 121, pièce 37.
1776	52 { 22 H 30 F					DEMARET, *op. cit.* — Assist. Publ., reg. 1 et 2.
1779-1790			16 à 29			LEJAER, *Varia*.
1786				30		DEMARET, *op. cit.*
1787				30		VV.AR., reg. 73.
1789	44 { 22 H 22 F					DEMARET, *op. cit.* — Assist. Publ., reg. 4.
1789				37		LEJAER, *Verviers, Pér. franç.*, p. 180.
1792		43				DEMARET, cite GODAR, Bilan de la V.V.
23-9-1800	44	36	24 (30)	34	138	VV.AR., liasse 121, pièce 107.
23-9-1804	50	34	15	34	133	VV.AR., reg. 78, Annexe.
Moyenne annuelle	32,5	39,5	23,3	33	31,4	

Les chiffres sont ceux des malades effectivement hospitalisés. Entre parenthèses, le nombre de lits.
Abréviations : H = hommes; F. = femmes.

396 malades et 40 morts, soit 10 %; du 1/1/1772 au 1/2/1773, 1 002 malades et 120 morts, soit 12 % [1]. G. X. Cornet considère plutôt le mouvement des entrées [2] :

1786 : 393 entrées
1787 : 370 entrées
1788 : 373 entrées.

Durant ces trois années, il y eut 183 décès à l'Hôpital des Malades, soit 16 % d'un total de 1 136 entrées.

5. — Ressources

A. — Revenus fixes.

Ils proviennent des rentes en argent et de loyers d'immeubles. A l'Hôpital des Vieilles Gens et l'Hôpital des Malades, ils représentent par rapport à l'ensemble, la part la plus importante. Le travail manuel au contraire, est la ressource principale des deux orphelinats.

Tableau VII. Revenus fixes et accidentels durant les années précédant la Révolution [3].

Hôpitaux	Revenus fixes en fl. bbt	%	Revenus accidentels, en fl. bbt	%
Vieilles gens	5 764	81,93	1 271	18,07
Malades	4 117	68,89	1 859	31,11
Orphelins	2 210	53,75	1 902	46,25
Providence	775	24,98	2 327	75,02

La part de la Ville de Verviers dans ces créances est très importante. Le registre de ses crédits-rentiers [4], établi par l'administration républicaine, contient des erreurs manifestes; il ne tient pas compte, entre

(1) P. Demaret, *op. cit.*, p. 139.
(2) G. X. Cornet, *Un hôpital verviétois de jadis*, d'après les Recès du Magistrat, vol. 74.
(3) R. Godar, cité par J. Lejaer, *Varia*.
(4) VV.AR., reg. 53.

GRAPHIQUE N° 1 : Rentes dues par la Ville de Verviers aux hôpitaux de 1670 à 1793.

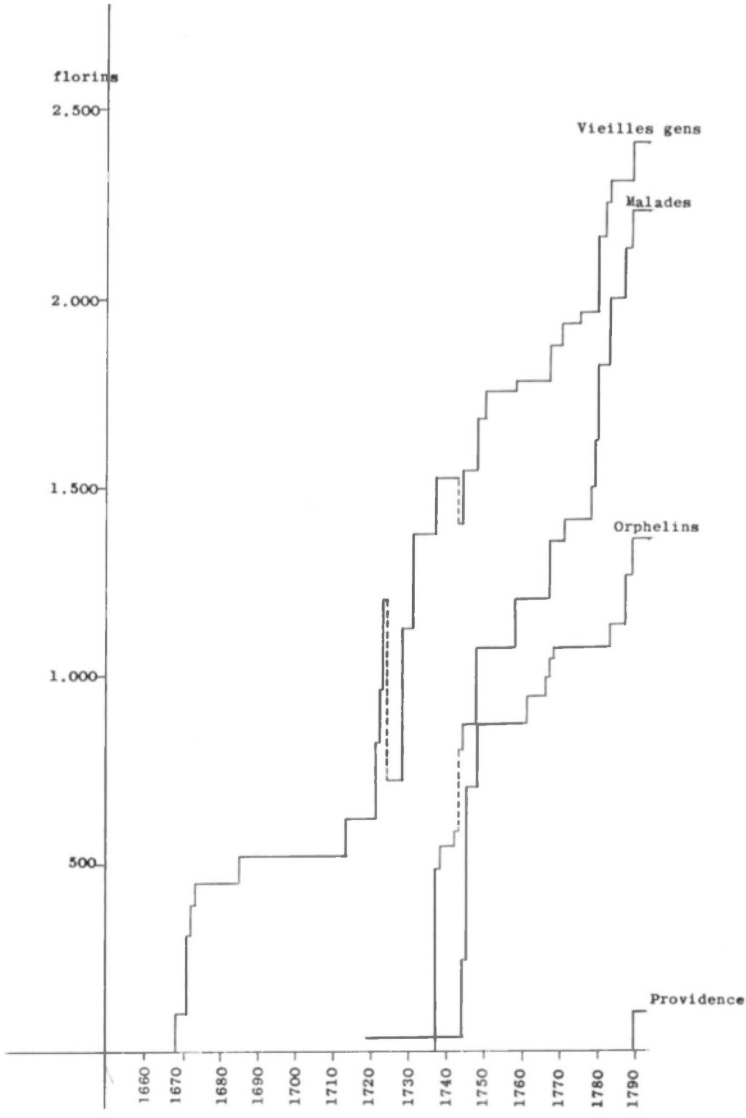

autres, des modifications de taux. La liste chronologique des rentes dues par la Ville aux hôpitaux (1) et le graphique (2) de la part respective attribuée à chacun des hôpitaux, n'ont pu être dressés qu'à partir d'un relevé systématique des crédits-rentiers (3).

Peut-on mettre en parallèle ce graphique avec l'évolution générale de l'économie ? A une exception près (4), les capitaux proviennent de legs de riches Verviétois et non du boni réalisé par les fondations. Quant à la Ville, elle n'hésite pas à emprunter aux hôpitaux.

L'incidence des conversions du taux de l'intérêt est manifeste. A première vue, il semble que les « réductions » accordées par le Prince le 15 mars 1724 et le 30 mai 1743 sont de nature à favoriser la Ville. Cette hypothèse se vérifie pour l'Hôpital des Vieilles Gens. Au contraire, pour l'Hôpital des Malades, l'opération se solde par un bénéfice de 220 florins.

La répartition des rentes entre les quatre hôpitaux est aussi révélatrice. Dès leur origine, Vieilles Gens et Malades ont partie liée avec la Ville. Les deux orphelinats sont moins dépendants : les Orphelins, fondés en 1675, ne perçoivent une rente de la Ville que quelques années avant 1718. Dans la suite, sa part augmente, mais elle reste en deçà des deux autres hospices. La part de l'orphelinat de la Providence est minime.

En 1789, date de la dernière création de rente, Verviers doit au moins 6 100 florins bbt à ses quatre hôpitaux. D'autres documents viennent confirmer cette dépendance financière des hôpitaux :

Le 27 décembre 1775, le receveur Lonhienne établit un *Tableau des biens et charges* de l'Hôpital des Malades (5).

Les cens et rentes rapportent annuellement 3 171 fl. Dans ce total, la Ville intervient pour 1 319 fl. de rente, soit 41,5 %. Les charges de ces biens s'élèvent à 92 fl. Du total, la Ville s'attribue 45 fl. à titre de 20e denier.

(1) Tableau VIII.
(2) Graphique 1.
(3) Ce travail a été effectué par Mlle Marguerite MÉLARD au cours de *Méthodes des sciences économiques et sociales appliquées à l'histoire* du Professeur E. HÉLIN.
(4) Cf. note 1, p. 21.
(5) VV.AR., farde 121, n° 36.

TABLEAU VIII. Rentes dues par a Ville de Verviers aux Hôpitaux

Dates	Vieilles Gens		Orphelins		Malades		Providence		Taux des rentes	
	Capital	Rente annuelle	Capital	Rente annuelle	Capital	Rente annuelle	Capital	Rente annuelle	Réduit à 3 % le 15-3-1724	Augmenté à 3,5 % le 30-5-1743
20- 2-1668	800	40							24	28
12- 4-1668	1 200	60							36	42
11-11-1671	4 290	215							129	150
11- 6-1672	1 600	80							48	56
23- 6-1673	1 150	558							35	41
22- 6-1685	1 440	72							43	50
10- 3-1713	2 000	100							60	70
12- 2-1718			800	32						
1-12-1721	4 000	200							120	140
17-12-1723	4 732	237							142	166
19- 5-1722	2 800	140							84	98
17-12-1728	8 000	400								280
31- 5-1731	5 000	250								175
10- 5-1737					16 200	405				567
25-11-1737					3 000	75				105
9-12-1737	3 000	150								105
22-12-1738					2 239	56				78
29- 1-1742					1 500	38				53
20- 2-1744	4 000	140	6 000	210	2 000	70				
26- 3-1745			10 000	350						
6-12-1745			3 000	105						
29-10-1748	4 000	140	5 000	175	5 700	200				

23-11-1750	2 000	70								
21- 8-1758	1 000	25			5 000	125				
31- 3-1761			2 943	73						
28- 8-1766			2 000	50						
22- 2-1767	4 000	100	2 000	50						
23- 4-1767					6 000	150				
18- 7-1768			1 000	30						
17- 7-1770	2 400	60								
17- 1-1771					2 000	60				
27- 2-1775	1 200	36								
12-10-1778					3 000	90				
30-12-1779					4 000	120				
4- 7-1780	8 000	200			8 000	200				
15- 7-1782	3 000	90								
23-12-1783	2 000	60	2 000	60	6 000	180				
14- 8-1787			5 000	125	5 000	125				
27- 4-1789	3 333	100	3 333	100	3 333	100	3 333	100		
Total	74 945	3 523	43 076	1 360	72 972	1 994	3 333	100		
Nombre de rentes ...	24		12		15		1			

Le 9 janvier 1776, Jeanne Franquinet effectue un relevé analogue pour l'Hôpital des Vieilles Gens (1).

Les cens et rentes rapportent annuellement 3 685 fl. Dans ce total, la Ville intervient pour 1 951 fl. de rente, soit 52,9 %.

Les charges s'élèvent à 295 fl.

Le 7 brumaire an IX (29 octobre 1800), à la demande du sous-préfet du 2e Arrondissement de l'Ourthe, le maire fait rapport sur la *Situation des hospices civils le 1er vendémiaire an IX* (2) (23 septembre 1800). Les revenus des quatre hôpitaux y sont évalués.

Le 21 brumaire an X (12 novembre 1801), à la demande de la Commission des Hospices Civils, le maire de Verviers établit un relevé des *Capitaux que les hôpitaux possèdent à charge de cette Ville* (3).

Ces dernières enquêtes permettent de reconstituer la situation en 1789 (4).

TABLEAU IX. Part de la Ville dans les revenus des hôpitaux en 1789.

Hôpitaux	Revenus annuels	Rentes dues par la Ville de Verviers	
		en florins	en % des revenus
Vieilles Gens	4 130	2 315	56
Malades	2 500	1 868	74,7
Orphelins	2 000	1 203	60,1
Providence	1 800	100	5,5

Depuis 1775-1776, le pourcentage ne fait qu'augmenter : il passe de 41,5 % à 74,7 % pour l'Hôpital des Malades; de 52 % à 56 % pour l'Hôpital des Vieilles Gens (5).

(1) VV.AR., farde 121, n° 37. Les deux tableaux n'ont pas été dressés par hasard à 15 jours d'intervalle; sans doute est-ce là une initiative du Magistrat.
(2) VV.AR., farde 121, n° 107.
(3) VV.AR., farde 121, n° 108.
(4) Aucune rente n'a été créée après 1789.
(5) A Liège, rien de pareil : la Cité ne verse aucune rente aux Orphelinats Saint-Michel et de la Divine Providence. Une rente de 169 fl. est due à l'Orphelinat de Bonne Volonté; une autre à l'Orphelinat Counotte.

Ces capitaux, pour la plupart, proviennent de legs. Cependant, le 18 juillet 1768, 1 000 fl. résultat des épargnes sont placés en rente par l'Hôpital des Orphelins (1). C'est le seul exemple retrouvé d'un tel investissement.

Le plus souvent, le Magistrat se sert de ces capitaux pour rédimer une rente (2). En 1771, les 3 000 fl. provenant de l'Hôpital des Malades servent « à la nécessité journalière tant à l'égard des gains que de la chaussée qui se construit sur Theux, aux frais de la Ville » (3).

Cette dépendance des hôpitaux à l'égard de la Ville est avantageuse en ce sens qu'ils trouvent dans la Cité un débiteur compréhensif qui leur accorde des facilités. En 1771, par exemple, la Ville emprunte à 3 % 2 000 fl. que l'Hôpital des Malades n'a pu investir depuis deux ans, en attendant que l'Hôpital trouve à placer ce capital à un intérêt plus avantageux (4); à la demande des directeurs, les canons de rente sont payés anticipativement (5).

En agissant de la sorte, les hôpitaux prennent des risques. Lorsque la Ville ne paie pas (6) ou lorsque les taux sont réduits d'office (7), peut-on imaginer que les administrateurs des hôpitaux vont protester auprès d'une Magistrature dont ils font en général partie ? La débâcle financière de la Ville entraîne celle des hôpitaux lors de la révolution

(1) VV.AR., reg. 53, f° 7. « 1 000 [fl.] constitué à 3 %, mis en rente par J. Godart, provenant des épargnes qu'il a faites comme mambour ».

(2) Par exemple dans le reg. 53, f° 12, le 10 mai 1737 : 16 200 fl. provenant de l'Hôpital des Malades, servent à rédimer une rente due aux Bénédictines d'Avroy, à Liège.

(3) Cf. J. Mestrez, *La construction de la chaussée Verviers-Theux (1767-1793)*, travail élaboré au cours de Méthodes des Sciences Economiques et Sociales, 1970-1971. VV.AR., farde 121, n° 28.

(4) Farde 121, n° 28.

(5) Le 2 juillet 1691, à l'Hôpital des Vieilles Gens, Recès 6, f° 85; aux Orphelins, le 5 mars 1692 : recès 6, f° 135, par exemple.

(6) Trois exemples de réclamations : le 23 décembre 1686, Remacle Jodocy réclame « les canons escheus que la Ville doit à l'hôpital des Vieilles Gens, come quoy, pour faire subsister le nouvel hôpital, il est nécessaire d'avoir de l'argent ». VV.AR., liasse 120, n° 61). Le 10 décembre 1691, ordonnance de payement de 520 fl. pour A. Nottay, mambour de l'hôpital des Vieilles Gens; liasse 120, n° 72. En 1796 : accompte de 400 fl. à l'hôpital des Malades, suite à la réclamation de Hauzun; liasse 121, n° 98.

(7) Réduction à 3 % le 15 mars 1724 et à 3,5 % le 30 mai 1743; Recès, reg. 13, p. 87; farde 120, n° 124.

et spécialement à partir de 1794. Au 12 vendémiaire an IV ([1]), la dette s'élève à 7 485 florins, à savoir :

— aux Vieilles Gens: 3 690 francs soit 3 307 florins
— aux Malades : 3 313 francs soir 2 726 florins
— aux Orphelins : 1 922 francs soit 1 582 florins
— à la Providence : 170 francs soit 140 florins.

Dans la suite, la dette gonflera encore ([2]).

B. — Revenus casuels

A ces revenus fixes s'ajoutent des recettes accidentelles : charités, collectes, vente de bouquets de fleurs, pécules apportés par des vieillards, des malades ou des orphelins lors de leur admission.

L'Hôpital des Malades jouit de deux recettes particulières : une pharmacie et la pension des malades payants, soignés en chambre particulière.

Les trois autres hôpitaux font travailler la laine et spécialement les queues de pennes, malgré l'interdit qui frappe cette fabrication ([3]).

L'Hôpital des Vieilles Gens, qui est pourtant le mieux doté, fait certifier par le Conseil, le 20 septembre 1721, que « sans les secours continuels que leur font journalièrement les marchands bourgeois et sans la main d'œuvre des pauvres qui sont encore en état de pouvoir faire quelque petit travail manuel en nettoiement de la laine, nuant des peines ou fillet [...] il n'auroit moyen de pouvoir subvenir à leur entretenance » ([4]).

La filature est capitale pour les deux orphelinats. Elle a permis à l'Hôpital de la Providence de subsister décemment jusqu'à la Révolution.

En 1776, J. N. de Chestret, secrétaire du Conseil Privé, adresse à Velbruck un *Mémoire touchant une branche de l'Hôpital Général à*

([1]) Il s'agit d'une époque de crise. Cf. F. Mottard, *Achats de grains à Verviers en temps de crises économiques*, travail élaboré au cours de Critique en 1970-1971. — VV.AR., reg. 53, 1 000 florins valent 1 215 francs.

([2]) VV.AR., liasse 121, n°s 98 et 97.

([3]) P. Lebrun, *L'industrie de la laine à Verviers*, p. 221 et sv. D. Brouwers, *La fabrique des queues et pennes dans le duché de Limbourg en 1766*, dans le *B. S. V. A. H.*, t. 4, 1903.

([4]) VV.AR., farde 120 : 20 septembre 1721; le 17 février 1726, le Conseil établira le même « record » pour les Orphelins. Cf. reg. 11, f° 105.

GRAPHIQUE 2. Recettes et dépenses des Orphelins de 1776 à 1770

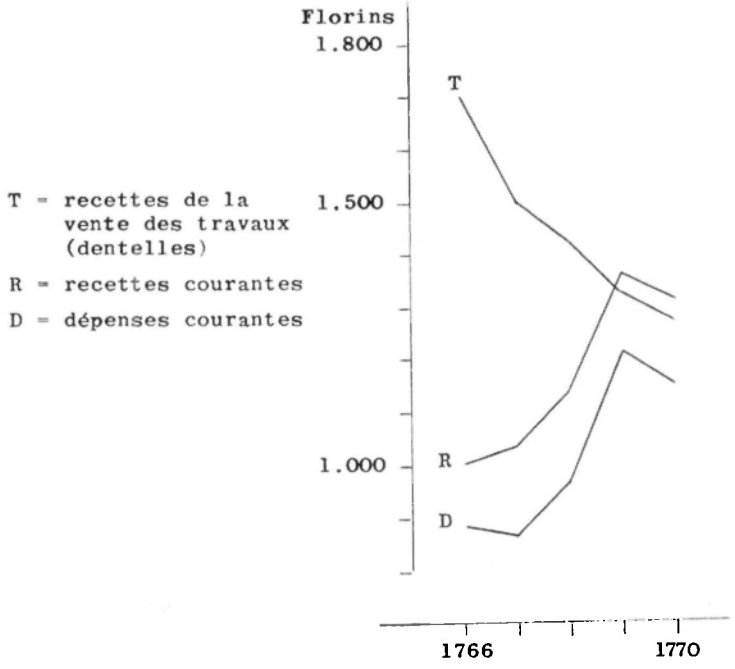

Source : VV.AR. Reg. 70 à 72.

établir dans la Ville de Verviers. L'orphelinat de la Providence y est cité en exemple : le travail des enfants «a non seulement suffi à les nourrir et habiller, de même que les personnes chargées de les diriger, mais encore, ils ont fait une somme de 2 à 3 000 florins de reste en si peu de temps » (1).

La situation de l'Hospice des Orphelins est semblable. La comptabilité (2) montre que :

— de 1766 à 1770 (3), les dépenses courantes de nourriture et d'habillement sont facilement acquittées, aussi bien par les recettes des

(1) G. DE FROIDCOURT, *Lettres autographes de Velbruck*, p. 189, Liège, 1954.
(2) Ses registres sont les seuls à être conservés aux VV.AR., 70, 71, 71*bis*, pour les années 1766 à 1791.
(3) Graphique n° 2.

GRAPHIQUE 3. Recette des travaux des orphelins de 1766 à 1782.

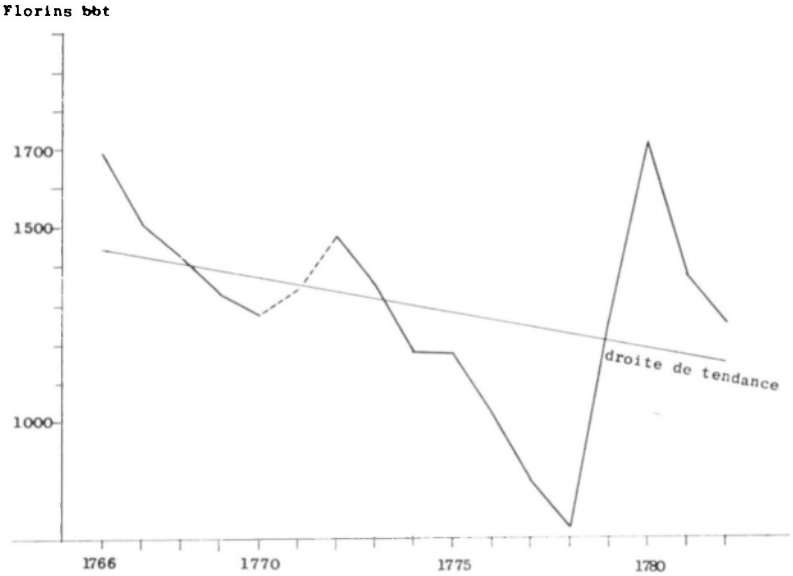

Le montant de 1771 est obtenu par interpolation (moyenne des cinq années précédentes et des cinq suivantes.)

travaux que par les autres ressources : dons, collectes, bouquets;

— de 1766 à 1782 (1), la droite de tendance qui synthétise les recettes de la filature, est en baisse malgré les progrès de 1772 et 1779-1780. Cette baisse est sans doute imputable à la conjoncture générale qui est mauvaise (2), ce qui doit vraisemblablement se répercuter dans la manière de vivre des enfants. Les saisons ne jouent pas de rôle important dans les recettes des travaux : les premiers mois de l'année sont un peu plus productifs, jusqu'en août (3).

(1) Graphique n° 3. La moyenne des recettes des travaux est de 1 446 fl. en 1766-1770; elle descend à 1 233 en 1772-1782.

(2) Les profits des firmes Dethier et Simonis sont en baisse; cf. le diagramme VII de P. LEBRUN, *op. cit.*,

(3) Voir graphiques n°s 4 et 5.

La population de l'orphelinat est mal connue et la baisse de l'âge explique peut-être la chute des profits. A l'orphelinat de la Providence, cette raison est invoquée lorsque les comptes sont en déficit, en 1786; un grand nombre d'enfants ont moins de 7 ans et, par conséquent, sont incapables de travailler (1).

Après 1782, la vente des dentelles continuera à diminuer (2). Selon Mme P. Demaret, cette baisse est causée par les maladies épidémiques accablant alors les enfants.

GRAPHIQUE 4. Recettes des travaux des orphelins indices mensuels de 1766 à 1770.

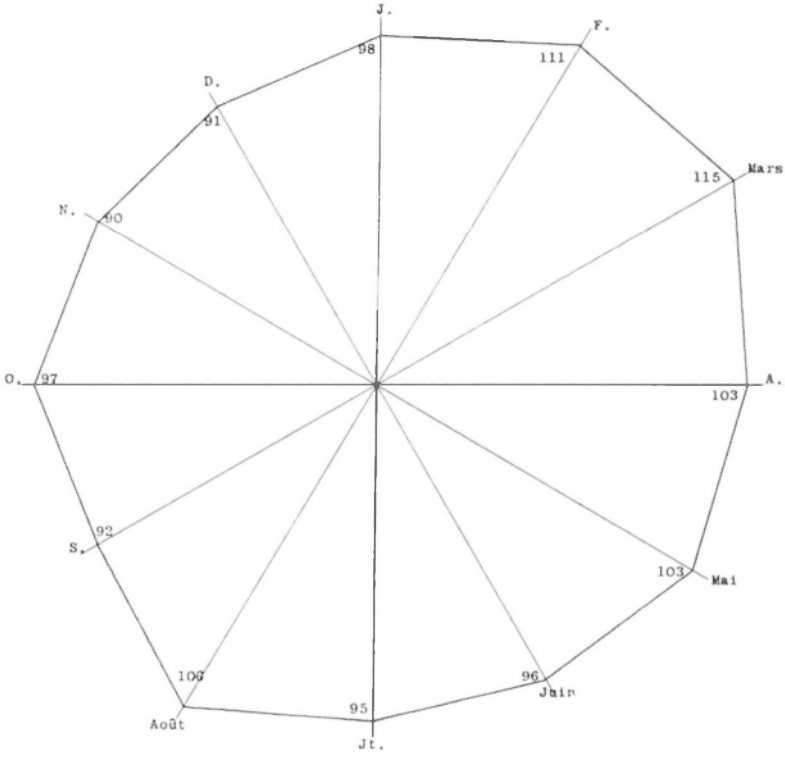

(1) VV.AR., reg. 73, f° 146.
(2) P. DEMARET, *op. cit.*, pp. 100-115.

C. — Balance des comptes.

Ces revenus fixes et casuels seront-ils suffisants pour faire face aux dépenses des hôpitaux ? (1).

Graphique 5. Recettes des travaux des orphelins; indices mensuels de 1772 à 1782.

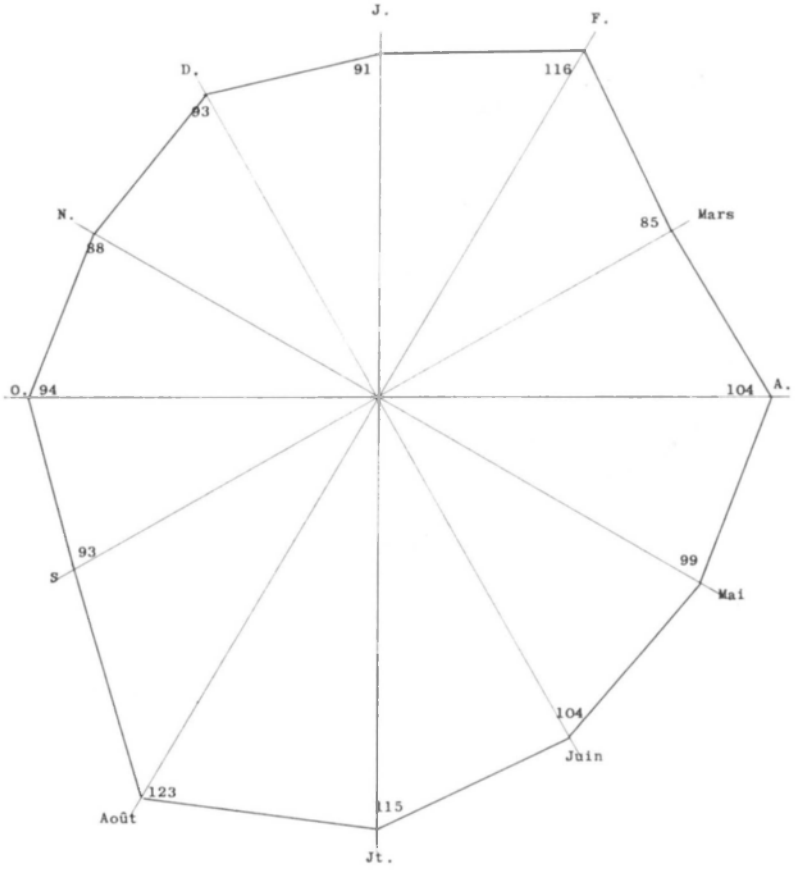

(1) Qui comble le déficit ? La Ville ne s'en charge qu'occasionnellement. Le 3 août 1783, le mambour Collet s'engage à rembourser par charité la dette de 7 056 fl. due par les Orphelins. Reg. 71 *bis*. Cf. tableau IX.

1. — *Vieilles Gens.*

Les déficits de l'hôpital des Vieilles Gens au XVIIe siècle atteignent des proportions alarmantes. Le mambour R. Jodocy estime que le nombre croissant de pauvres devient excessif pour les revenus de la maison (1). En 1721, la situation de l'hôpital est jugée désespérée (2). Après examen des registres de comptabilité, P. Demaret constate que le budget s'équilibre un an sur deux, de 1770 à 1781. En 1783, l'Hôpital est en déficit de 2 174 florins; en 1794-1795, le déficit atteint 8726 florins.

2. — *Orphelins.*

La situation financière de l'Orphelinat n'est pas connue avant la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Un seul indice : le 11 mars 1745, le bourgmestre Micheroux est chargé de vendre la cense et les biens de Riems dans le comté de Looz (3).

Les graphiques 6 et 7 et le tableau X montrent l'évolution des recettes et des dépenses de l'Orphelinat de 1763 à 1789 : aux années de bonnes recettes correspondent des dépenses importantes (4).

La balance des comptes (graph. 7) laisse apparaître une période de bénéfice jusqu'en 1778. Malgré les difficultés des années 1774-1776, le boni total atteint son point culminant en 1777 et il dépasse 2 000 florins.

A partir de 1778, le budget ne sera plus en équilibre. La supériorité de la moyenne des dépenses sur celle des recettes l'annonçait. En juillet 1791, le déficit excède 7 000 florins.

Le budget des secours à domicile étudié par F. N'takababaza (5) est aussi en diminution pendant les années 1780-1790. Y a-t-il un rapprochement à faire avec l'Orphelinat ? C'est peu probable. La compression des dépenses du bureau de bienfaisance résulte d'une meilleure gestion. Si l'Orphelinat restreint ses dépenses, c'est parce

(1) VV.AR., liasse 120, n° 61.
(2) VV.AR., liasse 120.
(3) VV.AR., reg. 13, f° 162.
(4) Le calcul des droites de tendance était discutable car la série n'est pas continue, les comptes n'étant pas clôturés à dates fixes.
(5) F. N'TAKABABAZA, *Les pauvres communs de Verviers au XVIIIe siècle*, dans *B. I. A. L.*, t. 84, pp. 107-123, 1972.

TABLEAU X. Comptes généraux de l'Orphelinat 1763-1791.

	Recettes (1)	Dépenses (1)
19-07-1763 au 10-07-1764	2 771,80	3 115,60
10-07-1764 au 06-08-1765	5 081,05	3 933,85
06-08-1765 au 05-08-1766	4 108,60	5 422,20
05-08-1766 au 31-12-1766	2 769,65	3 201,65
31-12-1766 au 31-12-1767	4 114,70	3 612,15
31-12-1767 au 30-12-1768	4 043,05	4 044,60
30-12-1768 au 15-12-1769	3 034,70	2 836,80
15-12-1769 au 21-12-1770	6 369,25	7 550,30
21-12-1770 au 02-12-1771	6 850,50	6 416,40
02-12-1771 au 31-12-1772	3 119,90	3 490,75
31-12-1772 au 31-12-1773	5 219,75	3 080,85
31-12-1773 au 31-12-1774	3 807,90	3 202,05
31-12-1774 au 31-12-1775	3 390,45	3 533,25
31-12-1775 au 31-12-1776	3 270,15	3 644,85
31-12-1776 au 31-12-1777	2 253,90	3 231,20
31-12-1777 au 31-12-1778	6 037,20	3 756,85
31-12-1778 au 31-12-1779	184,50	6 242,75
31-12-1779 au 31-12-1780	1 165,05	2 798,60
31-12-1780 au 21-08-1781	1 578,65	3 054,30
21-08-1781 au 30-08-1782	5 406,75	3 530,46
30-08-1782 au 30-08-1783	2 575,05	3 055,90
30-08-1783 au 31-08-1784	3 062,60	4 395,10
31-08-1784 au 31-08-1785	2 418,40	2 455,80
31-08-1785 au 31-08-1786	1 235,00	2 821,50
31-08-1786 au 31-08-1787	2 610,65	2 977,00
31-08-1787 au 31-08-1788	1 120,85	2 333,30
31-08-1788 au 31-08-1789	251,40	2 062,25
31-08-1789 au -10-1790	3 232,25	1 637,15
Octobre 1790 à juillet 1791	814,60	[?]

(1) Non compris les reports au compte suivant.

que ses recettes diminuent. Malgré les économies, l'équilibre ne se réalisera plus.

L'installation (1) du receveur général des quatre hôpitaux en 1778 correspond au début des difficultés de l'Orphelinat. L'année 1778-1779 est catastrophique : 184 florins seulement entrent dans les caisses; les dépenses s'élèvent à 6 242 florins.

Comme c'est le cas pour les autres hôpitaux, la Révolution aggrave la situation de l'Orphelinat (2).

(1) VV.AR., reg. 15, f° 472.
(2) P. DEMARET, *op. cit.*, pp. 100-115. En 1800, la dette annuelle est estimée à 2 000 florins; VV.AR., liasse 121, pièce 107.

GRAPHIQUE 6. Recettes de l'Orphelinat entre 1763 et 1791

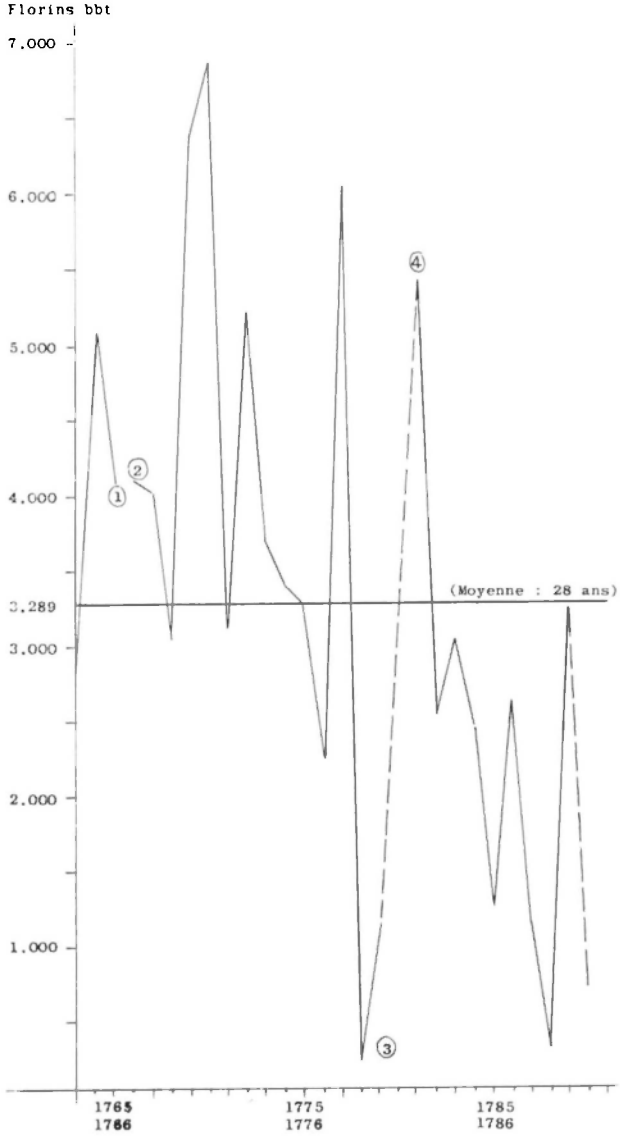

Légende : En abscisse : années des comptes généraux; dates de clôture des comptes : (1) août 1766; (2) décembre 1767; (3) décembre 1780; (4) août 1782.

GRAPHIQUE 7. Depenses de l'Orphelinat entre 1763 et 1790.

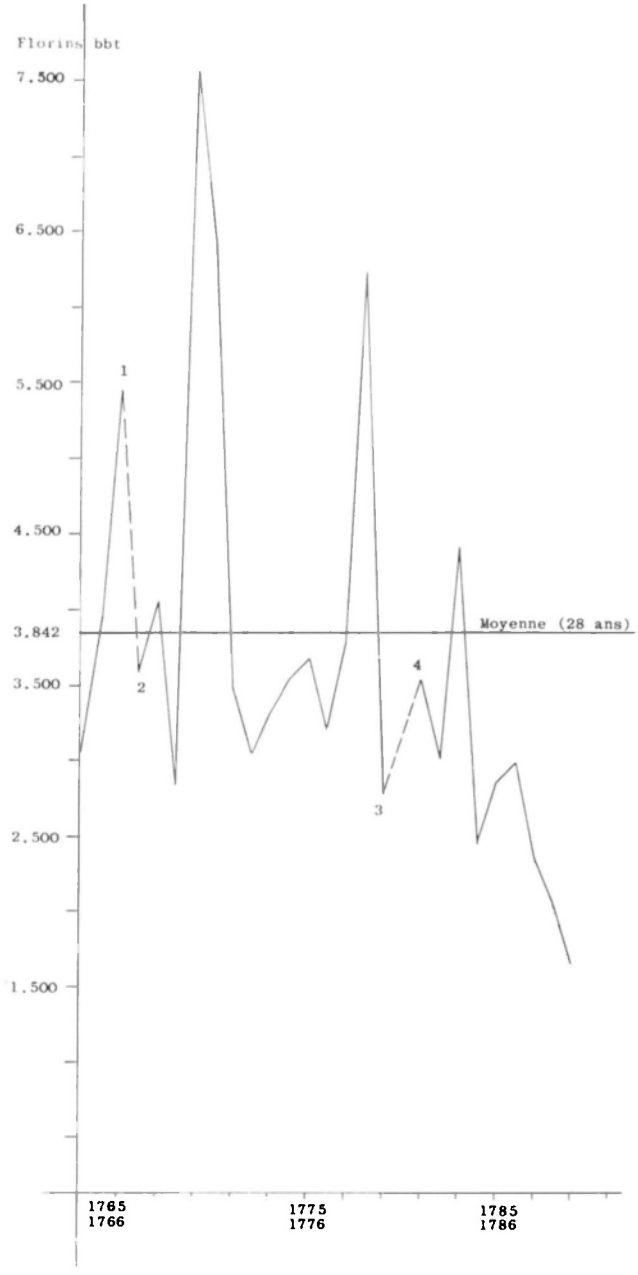

Légende : voir graphique n° 6, page précédente.

Hôpital des Malades.

Selon Mme P. Demaret, le nombre croissant de malades est la cause des difficultés financières de 1778 à 1790. Des maisons sont vendues (1). En 1778, le bilan est négatif : —644 florins. L'année 1778, date de l'entrée en fonction d'un receveur général des Hôpitaux, marque ici aussi le début d'une décadence.

En 1790-1791, le mambour de Biolley redresse la situation. Il sait intéresser les bourgeois généreux à la cause de l'Hôpital. En 1790, le bénéfice est de 588 florins. A vrai dire, de 1789 à 1792, le nombre d'entrées est en diminution.

Orphelinat de la Providence.

Le travail manuel permet d'y équilibrer le budget jusqu'en 1786. A partir de cette année, l'établissement est en déficit de 600 florins; il obtient du Magistrat la permission d'organiser une collecte et de modifier le règlement : le nombre des enfants est limité à 30; seuls seront admis les enfants de bourgeois, âgés de 7 ans et capables de travailler (2). L'efficacité de ces mesures n'est pas connue. A partir de 1793, la chute se précipite pour les mêmes raisons que dans les trois autres maisons : augmentation du coût de la vie, exode des bourgeois et fabricants, d'où diminution des charités et du travail, dureté de l'hiver 1794-1795. En 1800, la dette annuelle est estimée à 1 800 florins.

Les hôpitaux, à bout de ressources, s'adressent à la Ville. En 1796, l'Orphelinat de la Providence parvient à payer les deux tiers du pain grâce au travail des enfants, sa seule ressource (3). La même année, l'Hôpital des Malades « manque des articles de première nécessité tels que le chauffage pour l'hiver et les linges pour le service des malades » (4).

La Ville et le Comité de secours manquent tout autant de ressources et ne peuvent satisfaire à toutes les demandes (5). En 1880, l'insuffisance des ressources de l'ensemble des hôpitaux est estimée à 9 300 flo-

(1) P. Demaret, *op. cit.*, p. 140.
(2) VV.AR., liasse 121, n° 97.
(3) VV.AR., liasse 121, n° 97.
(4) VV.AR., liasse 121, n° 98.
(5) P. Demaret, *op. cit.*, pp. 144-155.

rins par an [1]. Derrière ces chiffres se dessinent les déplorables conditions de vie qui ont été le lot des pensionnaires des hospices.

6. — Dépenses ordinaires de la Ville de Verviers en faveur des hôpitaux

Les hôpitaux n'occasionnent à la Ville que quelques dépenses régulières. Il s'agit :

— des gages des médecins et chirurgiens à partir de 1737;
— des gages des instituteurs des orphelins à partir de 1775;
— des rétributions aux Pères Capucins qui desservent la chapelle de l'Hôpital de Bavière et qui visitent les malades;
— des gages des barbiers de l'Hôpital des Malades;
— des gages aux « porteurs de morts » des hôpitaux.

A combien s'élèvent annuellement ces rétributions ?

Les gages des médecins, chirurgiens et instituteurs sont fixés par le Conseil et sont donc connus par ses recès. Les gratifications aux Capucins commencent en 1789 et varieraient entre 50 et 106 fl. bbt [2]. Mais les comptes de 1789-1794 ne mentionnent que 19 fl. par an, somme bien inférieure à la précédente. La date du premier salaire versé à un barbier est inconnue. En 1789-1794, ce salaire oscille entre 12 et 19 florins. Il en est de même pour le salaire des « porteurs de morts », qui varie entre 24 et 28 fl. durant la période 1789-1793.

Dans la reconstitution des dépenses qu'occasionnent les hôpitaux, les gages du personnel hospitalier, ne forment qu'une contribution minimum, à laquelle s'ajoute une somme difficile à estimer.

En 1790, les gages du personnel hospitalier, dans lequel sont inclus les médecins consultants des pauvres, s'élèvent à 900 florins.

En 1793, sur un total de 1 045 fl., 950 florins servent à payer chirurgiens, médecins et instituteurs; 95 florins (soit 1/10e) sont réservés

— au barbier : 19 fl. 10 (soit 1 Louis);
— aux porteurs de morts : 28 fl. (2 fois);
— aux Capucins : 19 fl. 10.

(1) VV.AR., liasse 121, n° 107.
(2) Lepas, *L'Ancien Couvent des Capucins*, Liège, 1909, p. 4. « A partir de 1739 [...] un subside de 50 à 106 fl. suivant les années et chaque fois il est motivé pour services rendus à l'Hôpital des Malades »; cité par P. Demaret, *op. cit.*

TABLEAU XI. Gages du personnel hospitalier.

Date	Titulaire	Fonction	Gages individuels en fl.	Total des gages	Référence aux VV.AR., recès (1)
9-12-1737	Jean Mercier	médecin des 4 Hôpitaux	200		12, f° 71
10-12-1737	J. F. Hirchs	chirurgien des 4 Hôpitaux	100	300	12, f° 257
30-12-1749	Fredericy	médecin de Bavière	120		13, f° 372
	Sarolea	médecin des 3 autres Hôpitaux	80		13, f° 373
	G. F. Carrière	chirurgien des 4 Hôpitaux	150	350	13, f° 373
19- 8-1753	G. F. Carrière (2)	chirurgien des 4 Hôpitaux	170	170	13, f° 473
20- 7-1767	G. Godar	médecin des 4 Hôpitaux	200	200	14, f° 284
8- 6-1770	G. Godar	médecin des 4 Hôpitaux	320		14, f° 405
20-10-1770	A. Franquinet	chirurgien des 4 Hôpitaux	230	550	15, f° 23
29- 5-1775	Rd Sirtaine	instituteur des Orphelins	100	100	15, f° 382
2- 7-1776	Boullard	chirurgien chargé de consultations gratuites	300	300	15, f° 400
13- 9-1779	G. Godar	médecin des 4 Hôpitaux	200	350	15, f° 586
	Boullard	chirurgien chargé de consultations	150		*ibid.*
24-12-1781	Rd Tocquet	instituteur à la Providence	80		16, f° 69
30- 6-1783	George	médecin des 4 Hôpitaux + examens des admissions	300		16, f° 126
18- 8-1783	G. F. Carrière	chirurgien chargé de consultations	200	500	16, f° 134

(1) Selon l'inventaire de Barthélémy.
(2) Remplacé le 19-12-1763 par A. Franquinet, au même gage; Recès 14, f° 91.

L'intervention de la Ville passe de 300 fl. en 1737, à 1 045 fl. en 1793.

7. — AIDES EXCEPTIONNELLES

A. — FONDATION.

Lors de la fondation de chaque hôpital, l'intervention de la Ville est particulièrement efficace : démarches auprès du Prince, dons. Mais en comparaison des largesses des particuliers, l'aide financière de la Ville est minime. Comme les registres aux débours de la Ville ne sont pas conservés avant 1789, une évaluation chiffrée de ces

TABLEAU XII. Gages du personnel hospitalier en 1790 (1).

Titulaire	Fonction	Gages en florins bbt
Lejeune	médecin des pauvres	300
Sirtaine	instituteur des Orphelins	100
Rd Herquet (?)	instituteur à la Providence	100
Carrière	chirurgien des 4 Hôpitaux	150
Godard	médecin des 4 Hôpitaux	200
Carrière	chirurgien des pauvres	50
Ensemble	6 appointés	900

(1) VV.AR., reg. 34.

dépenses est impossible. De plus, certains dons en nature ne sont pas convertibles en argent : maisons, jardins, soutien moral, vente de maisons ou terrains à des prix de faveur (1). L'énumération qui va suivre n'est donc pas une série complète, mais une suite d'exemples.

Hôpital des Vieilles Gens.

En 1658, la Ville cède le terrain où sera érigé l'hôpital des Vieilles Gens (2).

En 1663, elle attribue à sa construction, la recette du droit de bourgeoisie et d'apprentissage (3).

En 1664, elle donne une coupe de 50 chênes (4).

En 1665, elle emprunte 200 patacons (800 florins) pour terminer les travaux (5).

Hospice des Orphelins

En 1675, à ses débuts, l'orphelinat est aidé par la Ville qui lui cède la maison et le jardin des Grandes Rames et aménage l'immeuble (6).

(1) P. DEMARET, *op. cit.*, pp. p. 81 et pp. 141-143, 169-176, établit la liste des bienfaiteurs de l'Hôpital des Malades.
(2) P. DEMARET, d'après les Archives de l'Assistance Publique, registre 2.
(3) VV.AR., reg. 3, f° 3; 12-2-1663.
(4) *Ibid.*, 28-1-1664.
(5) *Ibid.*, 10-10-1665. P. DEMARET avance le chiffre de 600 patacons.
(6) VV.AR., liasse 120, pièces 36-37-41.

Hôpital des Malades.

L'intervention financière de la Ville est surtout importante lors de son édification. Le 6 décembre 1736, la Ville se charge des frais de construction et délègue les bourgmestres Delmotte et Godin pour organiser une collecte parmi la population (1).

Le 27 mars 1737, les travaux sont mis en adjudication. Ils sont estimés à 16 000 florins. J. Nizet s'en charge pour 13 450 florins (2). Le bourgmestre Delmotte, délégué pour obtenir l'autorisation du Prince-Evêque « expose le moyen qu'il a jugé convenable et le moins onéreux pour la Ville de se procurer la somme pour ériger le bâtiment : le revenu de l'impôt du vin serait rendu en hausse au 1er mai et serait employé pendant 3 ans à couvrir la plus grande partie des dépenses (3).

Hôpital de la Providence.

La Ville l'aide en lui cédant, en 176 , la maison de la rue de Heusy (4); en 1776, vu l'exiguïté de cette maison, la Ville lui attribue l'ancien hôpital des Passants (5).

Dans la suite, la Ville intervient dans les frais de fonctionnement des hôpitaux.

B. — Frais de fonctionnement.

1) *Dons en nature.*

En 1692, période de crise, le mambour de l'hôpital des Vieilles Gens, A. Nottay, demande l'aide de la Ville, car « plusieurs malades très pauvres sont entrés sans pouvoir rien donner ». Le 3 mars 1692, le Conseil accorde 3 matelas (6).

Le 16 juin 1710, année de crise également, 30 mesures de froment sont livrées à l'Hôpital des Vieilles Gens, ce qui coûte 112 fll bbt à la Ville (7).

(1) VV.AR., reg. 12, f° 21, 6 décembre 1736.
(2) VV.AR., liasse 120, pièces 104 et 105.
(3) VV.AR., liasse 120, pièce 102.
(4) Cornet, *Notes sur les origines des orphelinats civils verviétois*, dans *B. S. V. A. H.*, t. 43, p. 108.
(5) VV.AR., liasse 121, pièce 39.
(6) VV.AR., liasse 120, pièce 74.
(7) VV.AR., liasse 55, Comptes des grains de Nizet en 1709-1710; cf. F. Mottard, *op. cit.*

Le 12 octobre 1767, le receveur de l'Hôpital des Malades, Gilon, demande au Conseil « une portion de bois pour faire des fagots, ainsi qu'elles ont jusqu'ici daigné lui donné » (1). L'aumône semble donc coutumière mais cette supplique en est le seul témoignage.

La fin de l'hiver 1794-1795 étant très pénible pour les hôpitaux, des distributions de grains sont organisées par la Municipalité (2). Du 29 janvier au 20 mars 1795, 28 setiers de grains sont livrés à l'Hôpital des Vieilles Gens; du 31 janvier au 20 mars 1795, 15 setiers de grains à l'Hôpital des Malades; du 22 janvier au 20 mars 1795, 17 setiers de grains et 50 pains à l'Orphelinat de la Providence. Pendant 3 mois, la Ville accorde donc 59 setiers et 50 pains pour nourrir un peu plus de 100 personnes soit une moyenne de près de 1/2 setier (environ 15 litres) par personne.

2) *Dons en argent et clôture des comptes.*

La tutelle ne procure pas que des avantages à la Ville. C'est à elle que s'adressent les hôpitaux lorsqu'ils sont en difficulté.

En 1684, le déficit de l'Hôpital des Vieilles Gens s'élève à 12 200 fl. Le 20 mars, le Conseil contrôle les comptes et accorde à l'Hôpital les recettes provenant des admissions à la bourgeoisie et de toutes les chaussées de la Ville (en défalquant les réparations). Cette mesure se justifie parce que « la Ville doit conserver le droit de direction et dénomination lui compétant » et parce que des soldats malades ou blessés ont été hospitalisés par ordre du Magistrat (3).

Le 2 mai 1692, 100 fl. sont donnés afin d'« être appliqués à la subsistance des pauvres » de l'Hôpital des Vieilles Gens (4).

Le 5 mars 1696, 50 fl. sont attribués au même hôpital (5).

En 1733, la maison des orphelins est agrandie. La collecte a rapporté 1 493 fl.; la Ville prend à sa charge le reste de la dépense soit 793 fl. (6).

(1) VV.AR., liasse 121, pièce 16.
(2) VV.AR., liasse 85, farde 1.
(3) VV.AR., liasse 120, pièce 45.
(4) VV.AR., recès, reg. 6, f° 140; la situation de cet hôpital est difficile puisqu'il a déjà reçu, en mars de cette année, des matelas.
(5) VV.AR., recès, reg. 7, f° 22.
(6) VV.AR., liasse 120, pièce 100.

Le Conseil, le 25 avril 1743, accorde 60 florins « par charité » à l'Hôpital des Vieilles Gens pour travaux à la sacristie (1).

En 1778, 324 fl. sont donnés à l'Hôpital des Malades (2), et 667 fl. à l'Orphelinat en vue d'effectuer des travaux (3).

La même année, la Ville comble le déficit de l'Hôpital des Malades qui s'élève à 645 fl. (4).

Le 10 février 1783, le Conseil donne 100 carolins (1 950 fl.) à l'Hôpital des Malades. Le Magistrat ajoute gracieusement 50 fl. pour arrondir la somme à 2 000 fl. qui formeront le capital d'une rente rapportant 60 fl. par an (5).

La même année, cet Hôpital a reçu du Magistrat, 17 louis (331 fl. 10) provenant des « suffrages donnés à M. de Cartier de Marchienne pour la reposition de la place de conseiller aux Etats » (6).

Le 2 juin 1788, le Conseil partage entre 3 Hôpitaux une somme de 1 696 fl. bbt qu'il avait perçue lors de la dernière collation du Gref de Seigneurs de l'Etat Tiers ». L'Hôpital des Malades reçoit 1 096 fl.; les Vieilles Gens, 300; les Orphelins, 300 (7).

3) *Exemptions.*

Les exonérations d'impôts ne sont pas au sens strict, des dépenses. Néanmoins, la Ville se prive d'une source de revenus, d'autant plus que cette faveur devient une coutume (8). Pourtant, comme à Liège, les exemptions ne sont jamais ni définitives, ni générales. La Ville les octroie durant une période limitée et pour certains impôts (9).

La Ville « seconde les soins charitables » des administrateurs des

(1) VV.AR., liasse 120, pièce 123.
(2) VV.AR., liasse 121, pièce 47.
(3) VV.AR., liasse 121, pièce 50.
(4) VV.AR., liasse 121, pièce 46.
(5) VV.AR., liasse 121, pièce 68 *bis*.
(6) *Archives de la Maison de Miséricorde*, Assistance publique de Verviers, f° 218; cité par G. X. Cornet, *Un hopital verviétois de jadis : la Maison de Miséricorde (1737-1891)*, pp. 32-33, Verviers, 1954.
(7) VV.AR., reg. 73, f° 86.
(8) VV.AR., reg. 73, f° 145 v° : exemption accordée le 21 juillet 1785 à l'Hôpital de la Providence « comme à nos autres hôpitaux ». A. E. L., VV.AR., liasse 120, pièce 93 : exemption du 20e denier accordée à l'Hôpital des Vieilles Gens et aux Orphelins, le 1er novembre 1722.
(9) VV.AR., reg. 12, f° 216 : exemption de l'impôt du brandevin, accordée à l'Hôpital des Vieilles Gens le 20 avril 1740.

hospices en supprimant le loyer de maisons ou de jardins occupés par les hôpitaux [1].

Enfin, un seul exemple d'immunité individuelle a été retrouvé. C'est en faveur de Louis Lezaack, administrateur de l'Hôpital des Vieilles Gens : parce qu'il dessert gratuitement la chapelle, il est exempté du 20e denier [2].

4) *Parts de la recette d'impôts municipaux.*

Leur octroi aux hôpitaux est comparable aux exemptions : il ne devient jamais une mesure générale et définitive. En fait, cette aide s'est pratiquée régulièrement. Les adjudications des impôts par enchères publiques obligent le fermier à verser une somme constante durant le XVIIIe siècle. Durant les années où l'impôt est collecté directement, l'hôpital est sans doute privé de cette ressource [3].

La comptabilité de l'Hôpital des Orphelins [4] permet d'estimer ces parts d'impôts : elles sont de 8 fl. pour l'impôt sur le vin, de 4 fl. pour celui du brandevin, de 12 fl. pour le braz, de 8 fl. pour l'aunage, de 8 fl. pour les pains étrangers, de 8 fl. pour la viande de boucherie et autant pour la « viande des bourgeois », soit 50 fl. au total.

Lejaer, dans ses notes préparatoires à l'*Histoire de la Ville de Verviers* [5], a calculé la moyenne annuelle des parts d'impôts versées aux hôpitaux. De 1779 à 1790, elle s'élève à 68 fl. bbt en faveur de l'Hôpital des Malades. A l'Hôpital des Vieilles Gens, elle est de 68 fl. bbt et à la Providence de 128 fl. et 8 sous. La Ville accorderait donc aux Hôpitaux plus de 250 fl. sur la recette de ses impôts.

5) *Payement des pensions.*

La Ville rétribue les particuliers qui prennent en nourrice des enfants trouvés [6]. Un seul exemple de pension payée à un hôpital a été repéré : le 26 novembre 1787, le Conseil fait entrer à l'Orphe-

(1) VV.AR., reg. 15, f° 578 : jardin occupé par la Providence, le 30 août 1779.
(2) VV.AR., liasse 120, pièce 76.
(3) A. C. MARCHAND, *L'impôt sur les boissons à Verviers au XVIIIe siècle*, travail de licence manuscrit, 1970-1971.
(4) VV.AR., reg. 71 *bis*.
(5) Bibliothèque communale de Verviers. Fonds de la V.V. n° 29. « Varia Lejaer », Archives concernant Verviers, bienfaisance, hospices, hôpitaux.
(6) P. DEMARET, *op. cit.*, p. 115.

linat de la Providence 2 enfants abandonnés. La Ville payera 2 écus (8 fl.) de pension par mois ([1]).

Durant les guerres de Louis XIV et pendant la période révolutionnaire, les hôpitaux ont servi de cantonnement et d'infirmerie aux troupes qui stationnaient à Verviers. Le Magistrat intervient alors dans les frais. Ainsi, parmi les raisons qui le décident à verser à l'Hôpital des Vieilles Gens les revenus des chaussées et des bourgeoisies en 1684, sont invoquées les dépenses occasionnées par « les logements de plusieurs soldats malades et blessés » ([2]).

Le 30 avril 1790, l'Hôpital des Malades reçoit 1 321 fl. 4 sous « pour avoir logé des officiers et soldats des troupes impériales et d'exécution ». Cette somme a été versée par « plusieurs de nos bourgeois charitables » ([3]). Le 7 juillet, le même Hôpital envoie une note de frais de 333 fl. pour les pensions de 7 soldats français depuis le 1er février 1790 jusqu'au 3 janvier 1791 ([5]). Le 7 avril 1792, l'Hôpital de la Providence reçoit 500 fl. à la suite du logement de soldats. Une semaine plus tard, les Orphelins en reçoivent 580 pour la même raison ([5]).

L'intervention financière de la Ville en faveur des hôpitaux est

TABLEAU XIII. Interventions de la Ville en faveur des hôpitaux ([6]).

Années	Rentes	Gages	Charités	Total
1790	6 862	619	214	7 695
1792	6 848	550	1 362	8 760
1793	10 888 ([7])	1 045	400	12 333
Total	24 598	2 214	1 976	28 788

([1]) VV.AR., reg. 16, f° 387, 26 novembre 1787.

([2]) VV.AR., liasse 120, pièce 45. Sur les occupations militaires à Verviers, voir D. BERLAMONT, *Occupations militaires et finances verviétoises aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. XIII, n° 37, pp. 59-106, 1972.

([3]) VV.AR., liasse 121, pièce 83.

([4]) VV.AR., liasse 121, pièce 84.

([5]) VV.AR., reg. 38, f° 9 et 9 v°.

([6]) VV.AR., reg. 34, 37 et 38. L'année 1791, incomplète, n'a pas été intégrée au tableau. Du total des trois années, l'Hôpital des Malades reçoit 45 % (12 946 fl.); les Vieilles Gens 33 % (9 396 fl.); les Orphelins 13 % (4 482 fl.) et l'Hôpital de la Providence 7 % (1 964 fl.).

([7]) Dans ce total n'interviennent pas 1 020 fl. rédimés par l'Hospice de la Providence.

difficile à estimer par rapport à ses budgets. Pour les hôpitaux, ce soutien n'est pas négligeable; il est indispensable.

Les années de crise voient-elles augmenter l'aide de la Ville ? Ou, au contraire, les distributions de grains et l'aide à domicile ne diminuent-elles pas la part accordée aux hôpitaux ?

En ces années difficiles, de 1790 à 1793, Verviers parvient à payer régulièrement sa dette et les gages du personnel hospitalier. A partir de 1794, il en ira autrement; le dernier canon de rente sera acquitté le 27 mai 1794 (1). Le personnel n'est plus payé (2). Les difficultés financières de la Ville se répercutent aussitôt sur la situation des hôpitaux.

Conclusions

Les hôpitaux de Verviers sous l'Ancien Régime ne font pas partie, *stricto sensu*, du domaine public mais ils sont étroitement liés à l'administration communale et ce dans une mesure bien plus grande que ceux de Liège. La capitale de la Principauté, marquée profondément par l'empreinte du passé, confie à l'Eglise le soin des pauvres. Le rôle du clergé verviétois dans la bienfaisance reste minime comparé à celui de la Cité.

La Magistrature locale contrôle de près la gestion des maisons de bienfaisance : 45 % des directeurs d'hôpitaux occupent des postes importants dans l'administration urbaine. La plus grande partie des revenus des hôpitaux est constituée de rentes payées par la Ville; la prospérité financière des hôpitaux est, de ce fait, liée à celle de la Ville. Il n'y a pas de poste « assistance publique » dans les comptes de la Ville mais celle-ci se charge de rétribuer le personnel hospitalier et soutient moralement et financièrement les établissements de bienfaisance.

Ces différences entre Liège et Verviers s'expliquent peut-être aussi par leurs dimensions respectives. Verviers a pu contrôler ses quatre hôpitaux, proches l'un de l'autre. La tâche était plus difficile à Liège où les hôpitaux et les hospices étaient plus nombreux et dispersés dans la Cité et les faubourgs.

(1) VV.AR., reg. 53.
(2) VV.AR., liasse 121, n° 104. Réclamation du Docteur Lejeune.

Alors que les finances urbaines, après une période de difficulté en 1740, se redressent vers la fin de l'Ancien Régime, l'équilibre budgétaire des hôpitaux se détériore bien avant 1789.

Une question capitale n'a été qu'effleurée : l'équipement hospitalier de Verviers au XVIIIe siècle est-il efficace ? En 1809, l'historien Detrooz se montrait optimiste (1) : « Les vieux bourgeois sont reçus, bien nourris, bien vêtus et bien entretenus [...] Les malades y sont parfaitement soignés [...] ».

Verviers n'est en tout cas pas défavorisée :

— Les Vieilles Gens et les Malades sont hébergés dans des locaux construits à cette fin.

— Le service médical est assuré sans discontinuité et les Orphelins en bénéficient également. Ceux-ci ont un instituteur en titre (2).

— Le nombre de lits rapporté à celui des habitants (1,2 et 1,4%) peut paraître bas. Mais il doit être envisagé dans le contexte de l'Ancien Régime, tout différent du nôtre.

Toutefois, il est évident qu'en temps de crise, les lits sont trop peu nombreux même si l'hospitalisation est un privilège réservé aux bourgeois. L'origine sociale des Verviétois qui bénéficient de l'accès aux hôpitaux n'est pas étudiée : les demandes d'admission permettraient peut-être d'identifier les malheureux, de situer certains d'entre eux au moins dans la masse de la population.

Les Verviétois se rendent d'ailleurs compte des déficience de leur système de bienfaisance (3). Sous l'impulsion des idées éclairées qui se répandent dans la principauté à la fin de l'Ancien Régime, ils apporteront des remèdes partiels (4) mais ceux-ci n'empêcheront pas les hôpitaux de sombrer lors des années difficiles qui accompagnent la Révolution.

(1) J. DETROOZ, *Histoire du Marquisat de Franchimont et particulièrement de la Ville de Verviers et ses fabriques*, Liège, 1809, pp. 173 et sv.

(2) A Liège, les Orphelins d'Agimont n'auront un médecin et un instituteur que quelques années avant la Révolution.

(3) En 1780, F. J. BRAGARD publie un *Essai de suppression de la mendicité en la ville de Verviers*, cité par P. DEMARET, conservé aux A. E. L., *Eglise Saint-Remacle*, pièces diverses.

(4) Création du poste de receveur général des hôpitaux — « Arrangement » entre le Magistrat et les 4 hôpitaux en 1780.

DOCUMENTS EXCEPTIONNELS DE LA CIVILISATION A CÉRAMIQUE RUBANÉE DANS LE FONDS LESIRE CONSERVÉ AU MUSÉE CURTIUS [1]

par Jean-Pierre LENSEN

Lors de mes recherches sur la céramique rubanée dans la région du Geer inférieur et de la Basse-Meuse, j'ai eu la possibilité d'étudier une partie du fonds Lesire conservé au Musée Curtius [1]. Je tiens à remercier tout spécialement M. Joseph Philippe, conservateur en chef des musées Curtius et d'Ansembourg, qui m'a permis l'étude de cette collection inédite. J'exprime aussi mes vifs remerciements à M. L'abbé Nicolas Peuskens dont la collection très riche a servi de base à mon étude et dont les conseils très pertinents m'ont beaucoup aidé. Ma reconnaissance va également à mes professeurs Mademoiselle Hélène Danthine et Madame Margureite Ulrix, ainsi qu'à M. Michel Vanderhoeven du musée gallo-romain de Tongres, dont l'aide me fut très précieuse.

1. — Le fonds Lesire

1.1 — *Le Donateur.*

Feu Joseph Lesire, de Glons, a commencé ses recherches vers les années 1940 et s'est surtout intéressé à la région sise entre la vallée du Geer et la Meuse liégeoise. Il a fait don au musée Curtius, en 1970, de sa très riche collection de documents du néolithique, des âges

[1] Voir notre « Contribution à l'étude du peuplement du Geer inférieur et de la Basse-Meuse par les gens de la céramique rubanée », Mémoire de licence inédit, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, Section Histoire de l'art et Archéologie, année académique 1974-1975.

des métaux et de l'époque gallo-romaine. Il n'a malheureusement pas pu préciser, avant son décès, la provenance de certains documents. C'est pourquoi le lieu de trouvaille des objets repris dans cet article n'a pu être indiqué de façon précise.

1.2. — *Documents de la civilisation à céramique rubarée.*

Les seules indications que j'ai pu découvrir, sur la localisation de ces documents proviennent des articles de R. Seret, de N. Peuskens et des renseignements accompagnant certains documents. Reprenant tous les sites connus du Geer inférieur et de la Basse Meuse, j'avais adopté dans mon mémoire une division géographique, en plusieurs régions, basée sur le relief et la proximité du Geer ou de la Meuse.

C'est ainsi que, sur les plateaux de la rive gauche du Geer, j'ai mentionné, d'est en ouest, les sites suivants fouillés par J. Lesire :

Roclenge, Hauteur Derrière l'Eglise (appelé aussi « Dessus le Droit Thier ») (R. Seret, Carte, fig. III, n° 14, p. 106),

Glons, Watisart (dénommé aussi « Bois Trawez ») (*Ibid.*, fig. III, n° 18, p. 106),

Sluizen, Haut-Vinave (*Ibid.*, fig. III, n° 19, p. 106).

Dans la région des plateaux entre le Geer inférieur et la Meuse, ce sont :

Wihogne, La Béguine (*Ibid.*, fig. III, n° 45, p. 106),

Wihogne, Au Flâdjon (N. Peuskens, p. 149),

Villers-Saint-Siméon, au nord-ouest de l'arrêt de chemin de fer de Villers (*Ibid.*, p. 149),

Paifve, au nord de l'église (*Ibid.*, p. 149),

Rocourt, Amon Delbroucq. (R. Seret, fig. III, n° 50, p. 106)

Sur la crête de la vallée mosane, signalons *Hollogne-aux-Pierres* sans autres indications.

Les témoins de la céramique rubanée se divisent, on le sait, en deux types bien distincts : la poterie non ornée, plus ou moins grossière, et la poterie ornée plus fine.

2. — Documents rares en céramique grossière

2.1. — *Tesson de bord à lobe et à mamelon allongé.*

On remarque quelquefois sur le bord des vases une excroissance formant comme un créneau ou un lobe ([1]).

Dans la région du Geer inférieur et de la Basse-Meuse, j'ai pu constater la présence de ces excroissances dans les sites de Vroenhoven, Heukelom (en surface et dans la fosse XI) ([2]), de Boirs I, Haut-Bonnier (dans la fosse X), de Lanaye, Sur Les Vignes (dans la fosse III) ([3]), de Vlijtingen, Keyberg ([4]), et dans la fonds Lesire.

Tous ces bords proviennent de calottes à parois obliques, de coupes à parois verticales (Dohrn-Ihmig, p. 61, Form 12, fig. 1) que Buttler appelait « Zipfelschale » (voir note 2).

Dohrn-Ihmid note l'apparition de la « Form 12 », seule à posséder

([1]) Cette excroissance est appelée par les auteurs allemands « zipfel schale » ou « lappen (becher) », ce qui signifie « lobe » (Buttler, 1938, fig. 16, n°s 9 et 23, pp. 23, 24), ou « randaufsatze », que l'on traduit pas « dessus de bord » (Schietzel, p. 101, pl. 53, n°s 1-5°).

([2]) Les sites de Vroenhoven, Heukelom et Boirs I, Haut-Bonnier, fouillés par N. Peuskens, ont été étudiés par Y. Fremault (pp. 18-52 et pp. 58-102). Les fosses X et XI de Vroenhoven, Heukelom comportaient un remplissage abondant comprenant, notamment, des types de décor particuliers. Il s'agit de rubans linéaires exécutés au peigne. Ces rubans peuvent se présenter sous la forme d'un motif anguleux exécuté au peigne passé une seule fois (retrouvé dans le fonds Jean Servais, conservé au Musée de préhistoire de l'Université de Liège, dans les sites de Wonck, Hazette, et Wonck, Eglise; dans le fonds Marcel De Puydt dans le site de Bassenge, Couvent et dans le fonds Joseph Lesire, tous deux conservés au Musée Curtius). Ce même motif peut accompagner un bourrelet modelé, comme sur des tessons des fosses X et XI de Vroenhoven, Heukelom et de la fosse III de Lanaye, Sur Les Vignes. Un autre motif montre un ruban courbe, constitué de deux lignes de clôture exécutées au poinçon, enfermant des lignes parallèles faites au peigne (répertorié dans les fosses I, III, X et XI de Vroenhoven, Heukelom, à Boirs I, Haut-Bonnier, à Lanaye, Sur Les Vignes; dans le fonds Jean Servais à Wonck, Buisson Loway; dans le fonds Marcel De Puydt à Liège, Place Saint-Lambert et à Bassenge, Couvent, et dans le fonds Joseph Lesire).

Le décor linéaire au peigne, surtout en motif anguleux, est très fréquent dans un site proche de Mayence, Hunenfeld, dans le bassin de la Neuwied (Dohrn-Ihmig, p. 72, Bf. 6). Ce décor, qui peut être accompagné d'un bourrelet, aurait donc pu être importé, au départ, de cette région de Mayence, puis être ensuite fabriqué dans nos régions.

([3]) Le site de Lanaye, Sur Les Vignes, correspondant, semble-t-il, au site de Lanaye, au Chemin de Chéra fouillé par J. Thisse-Derouette, ainsi que le site de Lixhe, Sur Hé ont été fouillés par l'abbé Nicolas Peuskens, après la parution de l'ouvrage de Fremault (Peuskens, p. 149, n°s 19 et 20).

([4]) Le site de Vlijtingen, Keyberg a été fouillé par le Musée gallo-romain de Tongres (Vanderhoeven, pp. 9, 20).

ces lobes, dès la période II*b*, dans la région du Rhin moyen (Mayence), et dès la période II*c* dans la région du Rhin inférieur (Cologne, Düren). La date terminale des fosses, correspond à cette phase tardive (phases II*c* et II*d*) (1).

L'exemplaire du fonds Lesire possède, en outre, un mamelon allongé qui dépasse le bord. J'ai pu vérifier, comme Schietzel l'avait démontré (Schietzel, pl. 54, p. 102), que les mamelons allongés de bord ne se trouvent associés qu'à des formes de vase bien précises : les calottes à parois obliques, les coupes à parois verticales et les vases à parois rentrantes. Modderman situe ces « vertikale Knubben » à la phase II de la céramique rubanée linéaire (Modderman, 1970, p. 193).

Le mamelon allongé dépassant le bord forme tout naturellement une excroissance, qui parfois est élargie et forme un lobe, comme dans l'exemplaire du fonds Lesire. Schietzel (p. 101, pl. 53, nos 4 et 5) à Müddersheim, et Modderman (1958, p. 111, fig. 77, nos 54, 192, 210, 238, p. 112) à Sittard ont découvert également de ces bords à lobe portant un mamelon allongé.

2.2. — *Manche de coupelle ou de cuiller.*

Un autre objet, peu fréquent dans un contexte rubané, est le manche de coupelle ou de cuiller, « Löffelstiel ».

Joseph Lesire a découvert un tel document. Sous la forme d'un cylindre de 42 mm de long, et de 14 × 16 mm de section, ce manche de coupelle ne possède pas son raccord avec la coupelle et, de plus, est endommagé à la partie proximale; il a subi une cuisson réductrice imparfaite qui a donné à la pâte une teinte brun-grisâtre et aux parois une teinte gris-noire.

J'ai retrouvé, dans des publications, différents exemplaires de ces manches de coupelle (tableau I).

(1) La civilisation à céramique rubanée a été divisée chronologiquement en 2 grandes phases : la phase ancienne (I), subdivisée en 4 phases (a, b, c, d) et la phase récente (II), subdivisée aussi en 4 phases (a, b, c, d). Modderman s'est surtout basé sur l'évolution des bâtiments, mise en rapport avec le remplissage des fosses contiguës, pour sa chronologie du Limbourg hollandais, tandis que Dohrn-Ihmig s'est basée sur l'évolution des rapports entre les différentes caractéristiques du vase (forme du vase, décor de panse et décor de bord), pour sa chronologie de la Rhénanie inférieure et moyenne.

Quelques constatations peuvent être formulées :

1) Les dimensions de ces objets doivent approcher 5-7 cm pour la longueur, et avoir un diamètre, en moyenne, de 1,5 cm.

2) Peu de coupelles possèdent un manche complet; les manches les plus longs n'ont pas le raccord avec la coupelle. Ces objets étaient donc très fragiles. L'exemplaire le plus long conservé est celui de Vroenhoven, Heukelom, fosse X, qui mesure 73 mm.

3) En majorité, le manche se présente comme un cylindre plein. Quelquefois, il se présente perforé longitudinalement et a pu servir comme tuyau verseur.

4) La plupart des exemplaires sont réalisés dans une céramique non décorée. Quelques manches sont décorés, de même que quelques coupelles.

5) Les manches de Diemarden et de Sittard (fosses 258 et 420) ont été associés à des idoles. Ainsi, Buttler (1929, p. 183) associe un objet énigmatique trouvé à Diemarden à des idoles plastiques. Mais la forme de cet objet le rapproche d'un manche de coupelle et plus spécialement, de par ses dimensions (66 mm), de celui de Vroenhoven, Heukelom. Ainsi, Modderman (1958, p. 101, fig. 67, n°s 258 et 420) a découvert deux manches en rapport avec des fragments d'idoles. Dans la fosse 258, les fragments d'idoles avaient la même contexture d'argile et de ce fait, Modderman hésite entre un fragment d'idole et un « Löffelstiel ». Pour l'exemplaire trouvé dans la couche arable au-dessus de la fosse 420, dans laquelle fut mis à jour un fragment d'idole, Modderman considère plutôt avoir un manche de cuiller.

Pour le petit cylindre brisé de Verlaine, Jointy, une autre interprétation a été donnée par J. Dexteshe-Jamotte: il s'agirait d'un phallus (?) (p. 34, pl. XLI).

6) Les tessons de céramique ornée trouvés avec ces documents permettent de préciser la date. Buttler attribue à la « Bandkeramik » ancienne le manche de Pflaumhein (1938), pl. 3, n° 2). Modderman donne les phases I*c* et I*d* pour le remplissage de la fosse 258 de Sittard, I*d*-II*c* pour le remplissage de la fosse 420 de Sittard (mais le manche a été sorti de la couche arable au-dessus de la fosse ?), et II*c*-II*d* pour les premières fouilles d'Elsloo. La tombe 34 du seul cimetière rubané du Limbourg hollandais, à Elsloo, a été utilisée à la fin de l'occupation (Phase II*c*). J'ai attribué aux phases II*b* et II*c* le remplissage très abondant de la fosse X de Vroenhoven, Heukelom.

Provenance	Longueur	Section	Diamètre de la coupelle	Datation	Référence
I. — *Manches non décorées sans leur coupelle*					
Fonds Lesire	42 mm	14 × 16 mm	—	?	Inédit
Coll. Peuskens	—12 mm	10 × 10 mm	—	II*b*, II*c*	Inédit
Vroenhoven, Heukelom, Fosse X (2 exemplaires)	—73 mm	16 × 14 mm	—	II*b*, II*c*	FREMAULT, p. 77 (Mamelon allongé ?)
Sittard, Fosse 258	46 mm	18 × 14 mm	—	I*c*, I*d*	MODDERMAN, 1958, p. 101, fig. 67, n° 258.
Diemarden (Gottingen)	66 mm	15 × 10 mm	—	?	BUTTLER, 1929, p. 183, fig. 12, n° 3.
II. — *Manches non décorés avec leur coupelle*					
Coll. J. Haeck, Oleve, fosse III	17 mm	14 × 14 mm	±5 cm	II*d*	HAECK, pp. 159-161, pl. III.
Sittard, dans la couche arable au-dessus de la fosse 420	33 mm	13 × 13 mm et 22 × 22 mm au raccord	?	I*d*-II*c*	MODDERMAN, 1958, p. 101, fig. 67, n° 420.
Köln-Lindenthal	40 mm	?	?	?	BUTTLER, 1936, fig. 9, p. 93.
III. — *Coupelle non décorée sans son manche*					
Coll. Peuskens, Boirs I, Haut-Bonnier, fosse V	—	—	6,5 cm	II*d*	FREMAULT, p. 31, n° 44, fig. 2, pl. 4.

IV. — *Manche non décoré, perforé longitudinalement, sans sa coupelle*

Coll. J. Destexhe-Jamotte, Seraing-le-Château, Blanc-Bois, fosse 8	30 mm	11 × 11 mm Perforation de de 3 × 3 mm	—	II*d*	DESTEXHE-JAMOTTE, p. 34, pl. XLI.

V. — *Manches non décorés, perforés longitudinalement, avec leur coupelle*

Coll. G. Destexhe, Chapon-Seraing, fosse 4	47 mm	25 × 25 mm Perforation de 17 × 17 mm	± 19 cm	?	DESTEXHE, p. 500, p. 501, fig. 8-10.
Draschwitz	?	?	?	?	HOFFMAN, pl. 6, fig. 6.

VI. — *Manches décorés sans leur coupelle*

Coll. J. Destexhe-Jamotte, Verlaine, Jointy, fosse 1	50 mm	11 × 11 mm 21 × 21 mm au sommet	—	II*d*	DESTEXHE-JAMOTTE, p. 34, pl. XLI.
	Décor en 4 lignes pointillées				
Elsloo, fouilles de 1950.....	36 mm	13 × 9 mm	—	II*c*, II*d*	MODDERMAN, 1958, p. 30, fig. 9 (Henkel ?)
	Décor de 1 ligne pointillée				

VII. — *Coupelle décorée sans son manche*

Elsloo, cimetière, tombe 34	—	—	7-10 cm	II*c*	MODDERMAN, 1970, pl. 134.
	2 rangées de gravures au bord, plusieurs rangées de pointillés en chevrons sur la panse, Type F III de MODDERMAN, Bandfullung 30 de DOHRN-IHMIG.				

VIII. — *Coupelle décorée avec son manche*

Pflaumhein	—	—	7-8 cm	Phase ancienne	BUTTLER, 1938, pl. 3, n° 2.
	Décor en spirale				

De même, par l'emploi du peigne, pour des rubans à remplissage pointillé (Type D III de Modderman), on peut dater les fosses d'Oleye, de Verlaine, Jointy et de Seraing-le-Château, Blanc-Bois, de la phase II*d*.

On peut conclure, que ces objets, dont le but est utilitaire, sont rares et ont été surtout employés à la phase récente de la céramique rubanée linéaire.

3. — Documents rares en céramique ornée

3.1. — *Tesson utilisé comme pendentif ou élément de collier.*

Un petit tesson de bord, provenant d'un vase à parois rentrantes, aurait pu être utilisé comme pendentif ou élément de collier. Il présente une perforation en son milieu, perforation unique qui aurait pu servir à passer un lien. Intéressons-nous à ces diverses perforations, que l'on retrouve assez souvent sur des vases rubanés : certaines vont par paires et sont situées près des bords et ont servi, lorsque ce bord porte une fêlure entre les deux perforations, à passer un lien destiné à ressouder les parties disjointes (Fermault, pl. 34, Bolder, fosse III, n° 63). La même utilisation est probable pour des tessons portant une seule perforation placée près de la cassure du tesson (Fremault, pl. 15, Vroenhoven, fosse VI, n° 2). Un autre usage possible est la suspension du vase par des liens qui passeraient par ces perforations. Les perforations sont uniques ou vont par paires (G. Destexhe, p. 497, fig. 6). Parfois elles sont accompagnées d'un mamelon tronqué, ou perforé (Fremault, pl. 29, n° 107), ou échancré (Hamal-Nandrin, p. 83, fig. 57). Guy Destexhe note, pour cet usage, que les parois des perforations d'un vase de Berloz ne portent aucune trace visible de frottement provoqué par des cordages de suspension. Une autre remarque est que de telles perforations ont pu être produites par une sonde d'archéologie. Quand on sait que le tesson du fonds Lesire a un diamètre inférieur à 5 cm, qu'il ne possède qu'une perforation, actuellement, et que la hauteur du vase complet devait approcher les 5 cm, on peut se demander si un tel tesson n'a pu servir de pendentif ou d'élément de collier. En effet, pourquoi avoir perforé un si petit vase ? Serait-ce pour la réparation d'une cassure ? Il n'y a qu'une perforation bien au centre du tesson. Serait-ce pour

FIG. 1.

la suspension de ce vase ? Tous les vases perforés ont un diamètre d'au moins 9 cm.

Une question que l'on se pose souvent, concerne l'usage de vases de petites dimensions. Modderman en a retrouvé trois dans la fosse 141 de Sittard (Modderman, 1958, fig. 67, p. 101). D'autres fosses de Sittard ont livré aussi des vases miniatures, mieux décorés (Modderman, 1958, fig. 61, n° 250, fig. 65, n° 110). Ces vases, vu leurs dimensions, n'ont pas pu servir de récipient à boire. Peut-être ont-ils servi comme « jouets » ?

La décoration du tesson du fonds Lesire comporte deux rangées de pointillés, au bord, et deux rangées de pointillés disposées en chevron, sur la panse. Dans mon travail de licence sur la céramique rubanée, j'ai expérimenté une nouvelle classification, s'appuyant sur les classifications de Modderman (1958, 1970), de Destexhe-Jamotte (1961), et de Schietzel (1965), et basée sur une succession de données bien précises : la forme du vase, le décor ornant la panse, le motif secondaire, à l'intérieur du ruban, le décor du bord, le motif secondaire à côté du ruban, et divers éléments comme les mamelons, la présence d'incrustation... ([1]).

Les éléments du vase ont été, ainsi, spécifiés par des chiffres ou des lettres. Pour les décors, j'ai appliqué le principe d'abscisse et d'ordonnée. l'abscisse fournissant le type de décor allant du linéaire au pointillé, et l'ordonnée marquant la variante de ce type de décor. Ensuite par fosses, on classe les différents tessons en partant du chiffre d'abscisse le plus bas pour terminer par le chiffre le plus élevé.

Le tesson du fonds Lesire sera catalogué de cette façon :

5 W 83 B — 24 h B 943 Trou

Forme du vase : 5 = Vase globuleux à parois rentrantes

Décor de panse : W = Motif en chevron (« Winkel »)

8 = abscisse 8 = décor exclusivement pointillé.

3 = ordonnée 3 = variante comportant 3 rangées.

B = Technique du poinçon (A désignant l'ébauchoir, C le peigne passé une fois, et D le peigne passé plusieurs fois.

([1]) Cette classification fera l'objet d'une communication ultérieure. La classification de Dohrn-Ihmig, dont je n'ai pu prendre connaissance qu'après la rédaction de mon mémoire, n'a pu être utilisée dans le cadre de celui-ci.

Motif secondaire du ruban : absent (ce qui est normal pour ce décor)

Décor de bord : 2 = Abscisse 2 = 2 éléments.
4 = Ordonnée 4 = constitués de gravures en forme de grain d'orge.
h = disposition horizontale de la gravure.
B = technique du poinçon.

Motif secondaire de panse :
9 = Abscisse 9 = rangées verticales de pointillés accostées de creux.
4 = Ordonnée 4 = 2 rangées de pointillés accostées d'un creux, de part et d'autre.
3 = Emplacement 3 = sous le décor de panse.

Autres éléments : Trou.

Ce décor rentre dans la catégorie F I (panse) et Y 4 (bord) de Modderman (1970, pp. 130, 133, fig. 13, p. 122), et « Form 4 », « Bandfüllung der Hauptmuster », abrégé Bf, 30, et « Randverzierung 6 » de Dohrn-Ihmig (p. 59, fig. 1, p. 60; p. 64, fig. 5, p. 66; p. 78, fig. 8, p. 71). Ces deux auteurs s'accordent pour dater ces décors d'une phase récente. Modderman note l'apparition du décor F I à partir de la phase II*c* (Modderman, 1970, p. 191) du Limbourg hollandais. Dohrn-Ihmig constate l'apparition de la forme 4 dès la phase II*a* et la présence du ruban 30 dès la phase II*a*2 de la Rhénanie inférieure (p. 115, p. 116).

3.2. — *Bracelet en céramique, à décor linéaire.*

L'intérêt évident du fonds Lesire est d'avoir fourni un document très rare dans la civilisation à céramique rubanée linéaire, un bracelet décoré, en terre cuite.

A la cuisson, une atmosphère réductrice a donné à cet objet un beau noir brillant. Les dimensions de ce bracelet, brisé à la fois sur sa largeur (26 mm), et sur sa longueur (38 mm), sont de 4 mm d'épaisseur et de 64 mm de diamètre. Sa décoration est habituelle pour ce type de document et consiste en quatre lignes, subparallèles au bord, incisées profondément dans la pâte.

Le seul document connu en Hesbaye, provient de Horion-Hozémont (Dewez et Dormal, pp. 75-77). Il porte le même décor linéaire et

FIG. 2.

diffère, cependant, par la couleur de la pâte, rougeâtre, et des parois, ocre grise. Il mesure 41 mm de diamètre et 54 mm de haut.

Pour trouver d'autres documents de comparaison, il faut se référer aux régions voisines. Le Limbourg hollandais ne semble pas avoir fourni de tels documents. En Allemagne, l'exemplaire d'Esselborn-Kettenheim, de 76 mm de diamètre, au même décor linéaire, est daté du Rössen ancien (Buttler, 1938, pl. 10, n° 9, sans référence textuelle). L'exemplaire de Munzingen près de Nördlingen (Frickinger, p. 155, fig. 4), est intact et mesure 63 mm de diamètre, et 48 mm de haut. Ne comportant que trois lignes incisées, il a été découvert avec des tessons donnés comme Hinkelstein, un gobelet à parois droites, et des tessons incontestablement rubanés linéaires. Un second exemplaire, fragmenté, a été retrouvé dans cette même fosse et se caractérisait par une couleur plus noire des parois. W. Dehn et E. Sangmeister (p. 41) ont remarqué l'association d'un gobelet de la « Strichbandkeramik » avec le bracelet Rössen et avec des tessons rubanés linéaires récents dans cette fosse 81 de Munzingen. Cette même association, « Vergesellschaftung », fut constatée aussi par Dohrn-Ihmig (Ihmig, pp. 574, 576, fig. II) à Aldenhoven 2 (Jülich), mais le bracelet est très différent, par le décor, de l'exemplaire du fonds Lesire. En effet, il comporte, tout comme le gobelet à parois droites, un décor linéaire anguleux (en chevrons superposés pour le bracelet, et en losange contigus pour le gobelet). Cette association se retrouve en France, en Alsace, à Merscheim (Jehl, Bonnet, 1965, pp. 13-17, 20). D'autres bracelets ont été découverts en relation avec de la céramique typiquement rubanée linéaire : à Merxheim, encore, un fragment de bracelet a été signalé par M. Jehl et C. Bonnet (1960, pp. 39 et suivantes); à Hautes-Bruyères, dans le département de la Seine, Bailloud note la présence d'un bracelet, de 9 cm de diamètre, et de 5 cm de haut, décoré de 7 lignes incisées finement, dans un milieu rubané tardif (1960, pp. 22, 31); à Champ, dans l'Yonne, un bracelet, de 9 cm de diamètre, et de 5 cm de haut est décoré de 6 lignes incisées plus profondément (Bailloud, 1971, pp. 206, 210, 213).

Tous les exemplaires de ce bracelet, attribué au Rössen par Buttler, se retrouvent avec de la céramique typiquement rubanée linéaire récente (phase II). Ainsi, à Horion-Hozémont, un tesson, portant sur toute sa surface un décor pointillé en losanges contigus, a été mis au jour par V. Noville dans la même fosse (Dewez, Dorinal,

pp. 72-75) (Type F III de Modderman, mon type L-Losange 86, et le type Bf. 50 de Dohrn-Ihmig) (Voir Modderman, 1970, p. 131 et Dohrn-Ihmig, pp. 80, 115). Ce décor se retrouve, au plus tôt, à la phase II*b* du Limbourg hollandais et du Rhin inférieur. De même, à Aldenhoven 21, les documents céramiques sont datés par Dohrn-Ihmig de la phase II*a*2 (tableau 15, p. 108, n° 91-1, p. 139). Les bracelets de Merxheim ont été retirés avec des tessons décorés du type L et F2 de Buttler (Ihmig, p. 576), ce qui les situe chronologiquement, dans la Rhénanie inférieure, au plus tôt à la phase II*b*, mais plus certainement à la phase II*d* (Dohrn-Ihmig, p. 110).

Il est, ainsi, bien prouvé que le bracelet qualifié de Rössen est un élément que l'on distingue dans un milieu rubané purement linéaire récent, sans qu'il y ait eu obligatoirement un contact avec les porteurs de la céramique rössen (Ihmig, p. 576).

4. — Conclusion

Ces quelques objets exceptionnels, pour la Hesbaye, montrent à suffisance la richesse du fonds Lesire, conservé au musée Curtius, et qui n'a pas encore été totalement exploité.

Mes premières investigations m'ont permis de découvrir des documents rares : un tesson montrant l'association d'un lobe et d'un mamelon allongé, un manche de coupelle, objet usuel qui connaîtra un grand développement au cours du néolithique, un petit tesson utilisé, peut-être, comme un élément de collier ou comme pendentif, et un bracelet à décor linéaire.

D'autres documents viendront peut-être enrichir ce relevé. Je tiens à remercier encore M. Joseph Philippe, sans qui cette recherche n'aurait pas été possible.

BIBLIOGRAPHIE

Bailloud, G. et Arnal, J. et Riquet, R. — *Les styles céramiques du Néolithique français*, dans *Préhistoire*, t. 14, 1960, pp. 22, 31.

Bailloud, G. — *Le Néolithique danubien et le Chasséen dans le nord et le centre de la France*, dans *Fundamenta*, 6e partie, 1971, pp. 206, 210, 213.

Buttler, W. — *Die Bandkeramik in ihren nordwestlichsten Verbreitungsgebiet*, dans *Ber. der römisch-germanischen Kommission des deutschen archäologischen Instituts*, t. 19, 1929, p. 183.

Buttler, W. et Haberey, W. — *Die bandkeramische Ansiedlung bei Köln-Lindenthal*, Berlin-Leipzig, 1936, pp. 92-133.

BUTTLER, W. — *Der Donauländische und der westlische Kulturkreis der jüngeren Steinzeit*, Berlin, 1938, pp. 23-29.

DEHN, W. et SANGMEISTER, E. — *Die Steinzeit im Ries. Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte*, 1954, p. 41.

DESTEXHE, G. — *Contribution à l'étude de la céramique en Hesbaye*, dans *les Annales du 40e Congrès de la féd. archéol. et histor. de Belgique*, Liège, 1968-1971, pp. 497, 498, 500, 501.

DESTEXHE-JAMOTTE, J. — *La céramique omalienne*, dans *le Bulletin des « Chercheurs de la Wallonie »*, t. 18, 1961-1962, pp. 12, 35, 36, 37, 89.

DEWEZ, M. et DORMAL, Francine. — *Contribution à l'étude de l'Omalien de Horion-Hozémont*, dans *le Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. 81, 1970, pp. 72-77.

DOHRN-IHMIG, Margaret. — *Untersuchungen zur Bandkeramik im Rheinland*, dans *Beiträge zur Urgeschischte des Rheinlandes I, Rheinische Ausgrabungen 15*, 1974, pp. 51-142.

FREMAULT, Y. — *La collection Peuskens à Lixhe (Civilisation à céramique rubanée), Répertoires archéologiques du Centre National de recherches archéologiques en Belgique*, série B, t. I, 1965, pp. 7-16 (Introduction de N. PEUSKENS), 44, 77.

FRICKHINGER, E. — *Bandkeramische Hüttenstelle bei Munzingen, Bez-A. Nördlingen*, dans *Germania*, t. 13-14, 1929, pp. 154-158.

HAECK, J. — *Communication sur un vase omalien de type rare trouvé à Oleye, Vallée du Geer*, dans *le Bulletin des « Chercheurs de la Wallonie »*, t. 19, 1963-1965, pp. 159-161, 163, 166.

HAMAL-NANDRIN, J. et SERVAIS, J. et LOUIS, Maria. — *Découverte et aire de dispersion des villages omaliens en Belgique*, dans *le Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. 51, 1936, pp. 25-135.

HOFFMAN, Edith. — *Die Kultur der Bandkeramik in Sachsen*, dans *Veb. deutscher Verlag der Wissenschaften*, volume I, 1953.

IHMIG, Margaret. — *Untersuchungen zur neolithischen Besiedlung der Aldenhovener Platte*, dans *Bonner Jahrbücher*, t. 171, 1971, pp. 573, 574, 576.

JEHL, M. et BONNET, C. — *Les habitats de Merxheim*, dans *les Cah. Alsaciens Archéol. Art. Hist.*, t. 4, 1960, pp. 39 et suivantes.

JEHL, M. et BONNET, C. — *Contribution à l'étude du Néolithique de la Haute-Alsace*, dans *les Cahiers alsaciens Archéol. Art. Hist.*, t. 9, 1965, pp. 13-17, 20.

MODDERMAN, P. J. R. — *Bandkeramische Siedlungsspuren in Elsloo*, dans *Palaeohistoria*, t. 6-7, 1958-1959, pp. 20-31.

MODDERMAN, P. J. R. — *Die bandkeramische Siedlung von Sittard*, dans *Palaeohistoria*, t. 6-7, 1958-1959, pp. 33 et suivantes.

MODDERMAN, P. J. R. — *Linearbandkeramik aus Elsloo und Stein*, dans *Analecta Praehistoria Leidensia*, t. III, 1970, 3 volumes.

PEUSKENS, N. — *Bilan de 15 ans de recherches et fouilles dans la région Basse-Meuse-Bas Geer*, dans *les Actes du congrès archéologique de Tongres*, 1971-1974, pp. 147-149.

SCHIETZEL, K. — *Müddersheim. Eine Siedlung der jüngeren Bandkeramik im Rheinland*, dans *Fundamenta*, A I, 1965, pp. 73-96.

SERET, R. — *L'occupation de la Hesbaye par les Omaliens*, dans *le Bulletin des « Chercheurs de la Wallonie »*, t. 18, 1961-1962, pp. 108, 109, 111, 112.

VANDERHOEVEN, M. — *Vlijtingen*, dans *Archéologie*, 1963, fasc. I, pp. 9, 20.

UNE DOUBLE ÉVOCATION D'UN ABBÉ DE LOBBES AU MUSÉE CURTIUS

par André GEORGES

Au Musée Curtius, est exposée au rez-de-chaussée, sous le palier de l'escalier qui mène au premier étage, une taque, inventoriée sous le numéro I/4823, qui provient de la loge maçonnique, selon le registre d'entrée. Elle porte, bien lisible, le millésime 1660, en deux parties placées de part et d'autre d'un blason central, légèrement au-dessus du milieu de ce dernier. Sa forme est presque carrée : 86 cm de large et 89,5 cm de hauteur. Le côté supérieur supporte, en son milieu, un fronton semi-circulaire de 57 cm de diamètre. Sur un motif en cuir découpé, le blason présente trois lions naissants. Derrière l'écu sont croisés deux clefs, dont les poignées apparaissent à la partie inférieure et les pannetons au-dessus. Le cuir découpé est surmonté d'une mitre et sans doute d'une crosse, qui a été usée par le temps. Des végétaux gras d'allure baroque meublent le champ.

Sous le blason, dans un phylactère, l'on voit une inscription que François Boniver disait illisible dans une description qu'il a donnée de la taque dans la « Chronique archéologique du pays de Liège » (1934, n°s 1-2, p. 50). En fait, depuis l'entrée de la pièce dans les collections de l'Institut archéologique liégeois en 1874, le texte avait été lu : « Veritas fortior ».

En 1974, la collection « Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège » s'enrichissait d'un fascicule rédigé par M. Richard Forgeur et consacré à « L'Eglise Saint-Antoine à Liège ». Dans ces pages, l'auteur rapporte que les fenêtres ovales des bas-côtés furent ornées, aux XIXe siècle, de fragments de vitraux de provenances diverses. A la quatrième fenêtre rencontrée dans la nef méridionale par celui qui vient du fond, à droite au-dessus, se voit un blason de gueules à trois lions naissants d'argent. L'écu est posé sur un motif en cuir découpé sur lequel se trouve la partie inférieure

d'un fanon de mitre. Le tout est encadré de lauriers. Un cartouche brisé porte les lettres : VERI...

Ce sont les armes de Lambert Véris, abbé de Lobbes (1650-1668), près de Thuin, dans la principauté de Liège mais relevant du diocèse de Cambrai. La devise du prélat est : Veritas fortior (La vérité est plus courageuse). La mitre et la crosse qui timbraient le blason ont

été serties dans le même bas-côté, dans la cinquième fenêtre, au milieu et au-dessus.

De ce qui précède, l'on peut conclure que la taque présente les armoiries de Lambert Véris. Pour choisir sa devise, il est évident que l'abbé de Lobbes a pris comme point de départ la ressemblance entre son patronyme et le nom latin « veritas ».

Il est maintenant intéressant de regarder la partie périphérique du fronton. Comme toute la taque, elle est soulignée par une grosse moulure extérieure à 4 cm de laquelle court une moulure plus étroite. Entre les deux moulures, au premier abord, on a l'impression de voir des motifs géométriques estompés par le temps. Mais, avec un peu d'attention, on discernera dans ces pseudo-motifs les noms « Lambertus Veris », placés de part et d'autre du crosseron.

A gauche et à droite de l'écu, sous le millésime, deux petites bandes horizontales sont délimitées par des moulures. Elles contiennent chacune une inscription rongée en grande partie par les siècles. Peut-être pourrait-on y voir le nom « abbas » (abbé) et l'abréviation du qualificatif « lobbiensis » (de Lobbes).

Dans le même Musée Curtius [1], dans la salle voisine de celle où est exposé l'Evangéliaire de Notger, une cruche en grès brun de Bouffioulx (H. 46 cm; D. 29 cm) est posée sur un meuble. Cette pièce porte le numéro d'inventaire HJ.83. Le col est orné d'un visage barbu (bartman). La panse piriforme est décorée d'un motif en forme d'étoile et, encadrant ce motif, de deux blasons identiques, qui ne sont autres que celui qui se trouve sur la taque. Chaque écu est accompagné du millésime 1650, date de l'élection de l'abbé Véris. Sous chacun d'eux sinue un phylactère portant la devise, ici aux termes inversés : Fortior veritas.

[1] Nous remercions le Conservateur M. Joseph PHILIPPE, pour les facilités dont il nous a fait bénéficier.

LES CATALOGUES DES BIBLIOTHÈQUES COMME SOURCE POUR L'HISTORIEN

par Maggy HODEIGE

L'histoire littéraire traditionnelle s'attache aux écrivains dont la notoriété est consacrée par les générations ultérieures. Elle met l'accent sur les innovations intellectuelles au détriment des idées courantes. Ainsi, de nombreuses études sur le XVIIIe siècle retracent la vie des auteurs célèbres et mettent en évidence les courants d'idées qui ont porté ces figures de proue.

Daniel Mornet (1) sans négliger Voltaire, Rousseau et autres classiques, met également en valeur la production littéraire et philosophique de leurs contemporains aujourd'hui plus obscurs mais qui ont rencontré une audience certaine dans la société des Lumières. Son but est de démontrer que l'intelligentzia a perçu les défauts de la monarchie absolue et que, exploitant un malaise politique croissant, elle a préparé les Etats-Généraux qui, à leur tour, ont déclenché la Révolution. Lorsqu'il scrute les catalogues des bibliothèques privées, un aspect l'intéresse surtout : le roman du XVIIIe siècle.

Une entreprise analogue est en cours dans le milieu liégeois. Elle vise à restituer le « paysage intellectuel » du lecteur du XVIIIe siècle, à mettre en évidence l'état de ses connaissances, ses goûts, sa personnalité. Liège, n'ayant à cette époque aucun éclat littéraire, constitue un échantillon à retenir pour qui veut observer la pénétration du livre dans une société qui n'a rien d'exceptionnel.

Cette enquête a été menée aussi objectivement et aussi rigoureusement que possible. Elle devra être élargie et prolongée, car le présent article ne fournit qu'un aperçu limité aux caractéristiques des cinq bibliothèques étudiées (2).

(1) D. MORNET, *Les origines intellectuelles de la Révolution française (1715-1789)*, Paris, A. Colin, 1933.

(2) Ce texte, d'abord présenté en 1966-1967 à l'Université de Liège au cours de Critique historique du Professeur P. Harsin et de E. Hélin, Chargé de cours

Des sources disparates, leur rédaction

Les cinq catalogues analysés ici répertorient trois bibliothèques de juristes (Adam de Stellingwerff, François J. Ch. Dothée et Antoine Defooz), la collection des livres trouvés chez Liben — ayant appartenu à des patriotes liégeois — celle enfin d'un marchand libraire, Charles-Auguste Bassompierre. Tous les cinq ont émigré à la suite de la Révolution liégeoise. Rédigés par le bibliothécaire Symons-Pirnéa (1) à partir de 1794, les catalogues sont, depuis 1944, conservés à la Bibliothèque de l'Université de Liège (2).

Le but poursuivi par l'Administration Centrale du Département de l'Ourthe était de fonder à Liège une bibliothèque « nationale » au

associé, a ensuite été remanié par l'auteur en vue d'une publication, avec la collaboration de MM. E. Hélin et de R. Hoven, et selon les conseils de Monsieur R. Van der Made, que nous remercions tout spécialement.

D'autres travaux, rédigés dans des circonstances analogues, sont déjà publiés : N. Peremans, *Une bibliothèque, reflet d'une culture et d'une personnalité (E.-S. de Stoupi)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXXIV, pp. 87-106, 1972; M. Laumont-Maréchal, *Recherches sur Jean-Mathieu de Saroléa, sa fortune, sa bibliothèque*, dans l'*Annuaire d'histoire liégeoise*, t. XIV, pp. 129-155, Liège, 1973. — Etat de la question par E. Hélin, *Les bibliothèques à Liège au XVIIIe siècle*, dans *Sommaire des Travaux du Groupe de Recherche sur la Sociologie des Arts et de la Littérature*, pp. 55-57, Liège, 1968.

(1) Né à Liège en 1740, il y meurt en 1804. Après avoir fait d'excellentes études au collège des jésuites wallons, il exerce le métier de libraire. Sa culture historique et littéraire est étendue, ce qui lui vaut de remporter en 1783 le concours de la Société d'Emulation — le sujet était un éloge du prince évêque Erard de la Marck — et d'être admis comme membre associé. En 1786, il rédige le catalogue des livres de la bibliothèque du tréfoncier de Stoupy (*F. F.*, 458 (5), rapport du 18 messidor an IV). Deux ans plus tard, il sollicite en vain l'emploi de bibliothécaire du Palais épiscopal. Membre suppléant de la Convention en 1793, il se démet de ses fonctions le 11 janvier, pour des raisons de santé. Quelques mois plus tard, il accepte d'être nommé bibliothécaire de la bibliothèque nationale établie à Liège, fonction qui cadre mieux avec ses aspirations. Quand l'administration locale se rangera aux vues émises par l'administration centrale supérieure de Belgique, il deviendra bibliothécaire de la bibliothèque publique annexée à l'Ecole Centrale. Les documents conservés aux archives le présentent comme un fonctionnaire méticuleux qui prend sa besogne à cœur et se plaint de ses conditions de travail. J. Defrecheux, *Symons-Pirnéa*, dans la *Biographie nationale*, t. 22, col 626-628; F. Macours, *L'école centrale du département de l'Ourthe (1797-1804)*, dans *B. I. A. L.*, t. 74, p. 300, 1961; Bassenge, *Ambroise Symons-Pirnéa*, dans *Feuilles d'annonces du Département de l'Ourthe*, 8 février 1811.

(2) B. U. Lg. ms 2856c, Liste des livres trouvés chez Liben; ms 2857c, Liste des livres de la collection Bassompierre et Dothée; ms 2858c, Liste des livres de la collection Defooz; ms 2859c, Liste des livres de l'ex-échevin Stellingwerff.

Ils proviennent, croit-on, du legs Le Paige [L. Godeaux, dans *Liber Memorialis*, p. 127], Liège, 1852-1929, professeur de mathématiques et de physique, amateur d'archéologie et d'héraldique. Le caractère privé de la provenance s'accorde mal avec le caractère public de l'élaboration des catalogues.

moyen des collections confisquées aux émigrés et entreposées dans un local du palais des princes-évêques. Ce projet est rapidement contrecarré par le Comité de Salut public d'une part, qui envoie des émissaires à travers tout le pays pour faire l'écrémage des collections; par l'Administration Centrale supérieure de la Belgique d'autre part, qui par un arrêté du 18 pluviôse an III (6 février 1795 (1) prend des mesures pour former à Bruxelles une bibliothèque générale avec les ouvrages les plus intéressants; elle prévoit en outre la création dans chaque chef-lieu d'une bibliothèque publique annexée à l'Ecole Centrale.

Les catalogues dressés par Symons-Pirnéa étaient destinés à la seconde de ces institutions (2). Les différents rapports adressés à l'administration permettent de reconstituer sa méthode de travail : utilisation de fiches avec l'énoncé bibliographique des ouvrages classés par format et par genre; ensuite, rédaction d'un catalogue.

Bibliothèques confisquées ou séquestrées ?

Parmi les bibliothèques mises sous scellés, certaines sont confisquées tandis que d'autres bénéficient du régime mitigé qu'est le séquestre (3). Les cinq bibliothèques étudiées ici font partie des vingt ou trente collections séquestrées et conservées, dès l'an III, dans une salle du Palais (4). Toutefois, le 16 floréal an III, pour obtempérer à l'Administration et avec beaucoup de réticences, le bibliothécaire considère les collections analysées dans cet article, à l'exception de celle de Liben, comme des biens confisqués. Toutefois aucune suite ne sera donnée à ce rapport. Les collections resteront longtemps encore au

(1) A. E. L., *F. F.*, *Préfecture*, 458 (2, 4 et 5) : *Bibliothèques publiques :* notamment les rapports des 27 ventôse an III, 18 pluviôse an III et 18 messidor an IV; Th. Gobert, *Le palais de Liège*, Liège, 1896, p. 235; Th. Gobert, *Origines des bibliothèques publiques à Liège*, dans *B. I. A. L.*, t. 37, p. 43.

(2) A. E. L., *F. F.*, 458, rapport de Symons-Pirnéa et réponse de l'Administration centrale de Liège, le 27 ventôse an III; lettre du 13 pluviôse an VI.

(3) Les premières sont conservées au Grand Collège et dans différents couvents, les secondes dans une salle du palais épiscopal.

(4) A. E. L., *F. F.*, 458 (1, 4) : rapports du 27 ventôse an III, du 7 vendémiaire an VIII, de frimaire an V; Th. Gobert, *op cit.*, p. 53. A côté des collections de particuliers, on trouve également des bibliothèques ayant appartenu à des communautés ecclésiastiques (Saint-Laurent, Minimes, Saint-Lambert).

Palais (donc sous séquestre) et, quand on les déménagera au premier étage de l'Ecole Centrale, on aura soin de les séparer des bibliothèques confisquées ([1]).

Date de rédaction

Un rapport de Symons-Pirnéa, du 14 prairial an IV ([2]), informe l'Administration Centrale de ce que douze catalogues sont déjà rédigés conformément aux instructions reçues; il est en train de travailler au classement des autres collections. La rédaction des inventaires a donc eu lieu en 1795, avant le mois de juin pour la majorité des bibliothèques.

Le sort ultérieur des collections

Dès messidor an VI, des collections mises sous séquestre doivent être rendues à leurs propriétaires ([3]). Un arrêté du 14 fructidor an XI ordonne la restitution de plusieurs collections. Il est exécuté assez vite en ce qui concerne les livres de Dothée qui sont rendus à ses héritiers, à l'exception des ouvrages réservés à l'Ecole Centrale ([4]). Les bibliothèques de particuliers n'ont en général pas été mêlées aux collections confisquées pour former l'embryon de la bibliothèque de l'Ecole Centrale: leurs nombreux livres de droit civil et de droit canon manquaient d'ailleurs d'intérêt pour les élèves; par contre, des livres de sciences, des œuvres du XVIIIe siècle pouvaient intéresser ces derniers et ont été confisqués ([5]).

L'ensemble des livres trouvés chez Liben a subi un sort identique. Sa bibliothèque comprenait des ouvrages pris chez ses adversaires

([1]) *Ibid.*, *F. F.* 458 (1, 4), rapports du 24 thermidor an VIII et du 12 messidor an VI (bibliothèques des ex-moines).

([2]) A. E. L., *F. F.*, 458 (5); par le même document, Symons-Pirnéa met l'administration devant un fait accompli : par manque de temps, il ne présente qu'un seul catalogue par bibliothèque alors qu'il aurait dû en fournir deux exemplaires.

([3]) A. E. L., *F. F.*, 458, rapport sur les bibliothèques des ex-moines. La bibliothèque du curé de Herstal lui est restituée dès 1796, Th. Gobert, *op. cit.*, p. 74.

([4]) A. E. L., *F. F.*, 458 (X), lettre du 10 germinal an X (le citoyen Durand au préfet de l'Ourthe), rapport de Symons-Pirnéa; Th. Gobert, *loc. cit.*

([5]) A. E. L., *F. F.*, 458 (1); Th. Gobert, *loc. cit.*

politiques : Noël Levooz et l'ex-bourgmestre Lassence. Les livres de celui-ci (une centaine de volumes marqués à son nom et à celui de C. Judon) lui sont rendus en l'an XII ou XIII; ceux de N. Levooz sont restitués à ses héritiers (1). En vertu du même arrêté, les autres bibliothèques ont vraisemblablement été rendues à leurs propriétaires ou héritiers, mais aucun document à ce sujet n'a pu être retrouvé.

Les propriétaires des collections

François, J., Ch. D'Othée.

Baron des Haneffe, seigneur de Limont, de Donceel, ..., François Joseph Charles D'Othée est né à Liège en 1746. Avocat, il a été le conseiller du prince-évêque de Liège, a exercé les fonctions de président du conseil de révision, greffier du tribunal des XXII, bailli et souverain officier des terres d'Awans et de Loncin, bourgmestre de Liège (1782) et échevin (1793) (2). Il était propriétaire de la *Gazette de Cologne* proscrite en 1793 par les Amis de la Liberté (3).

Il quitte Liège à l'annonce de l'arrivée des troupes françaises en 1794 et se réfugie en Allemagne d'où il introduira plusieurs demandes pour être réintégré. N'obtenant vraisemblablement pas l'assurance que ses biens lui seraient restitués, il reste en Allemagne, représente le prince-évêque de Méan au Congrès de Rastadt en 1799 et meurt à Paderborn le 25 juillet 1800 (4).

Sa veuve, amnistiée le 8 nivôse an XI, obtiendra d'être réintégrée et de jouir des biens de son mari, du moins en ce qui concerne les

(1) A. E. L., *F. F.*, 458 (4), 8 frimaire an III; *id.*, 458 (X), rapport de Symons-Pirnéa du 28 vendémiaire an XI; *F. F.*, 458, rapport et projet de décision, s. d.; *ibid.*, 458 (X), rapport et projet de décision du 9 prairial an XII ou XIII. Il semble que les livres ayant appartenu à Levooz et ayant été versés à la bibliothèque publique — en bon nombre, eu égard à leur intérêt — en ont été retirés; les documents sont contradictoires, voir *F. F.*, 458 (X), rapport du 28 vendémiaire an XI, celui de fructidor an XI, et Th. Gobert, *op. cit.*, p. 74.

(2) Chestret de Haneffe, *La terre franche de Haneffe et ses dépendances, dans B. I. A. L.*, t. 38, p. 68; C. de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. 2, p. 399; Loyens, *Mémorial de la Ville de Liège (1720-1830)*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1884, t. 2, p. 140; C. de Borman, *Les avocats de la Cour spirituelle de Liège*, dans *B. I. A. L.*, t. 21, p. 218.

(3) Th. Gobert, *L'imprimerie à Liège sous l'ancien régime*, dans *B. I. A. L.*, t. 49, p. 47; *Journal de Liège*, mardi 22 janvier 1793, n° 10; la *Gazette de Cologne* n'est pas reprise dans les inventaires de presse, du moins pour cette période.

(4) A. E. L., *F. F.*, 2.101, 2.098 (1).

biens meubles et effets non vendus existant à son domicile ou dans les domaines nationaux ([1]).

D'Othée était propriétaire de sept maisons à Liège, dont quatre étaient louées au prix de 4 livres chacune, et disposait de plusieurs rentes dont une de vingt florins. On sait également qu'il possédait une ferme à Terwagne, qui lui fut vendue par un de ses frères en 1787, et le château de Limont dont il racheta les parts léguées à ses frères ([2]). Ces données fragmentaires ne permettent cependant pas de dresser un état correct de sa fortune. Il possédait probablement à Limont une bibliothèque plus importante que les quelques livres repris sur l'inventaire de Symons-Pirnéa.

ANTOINE DEFOOZ.

Antoine, François, Benoît Defooz, seigneur de Corbion, de Troisfontaines et d'Aineffe est baptisé à Liège le 11 janvier 1730 et mort à Aineffe en 1810. Il exerça des fonctions d'avocat à la cour spirituelle de Liège et fut échevin de 1760 à 1794, date de son émigration ([3]). Malgré qu'il soit rayé de la liste des émigrés le 1er nivôse an X, ses biens non aliénés lui seront restitués : c'est notamment le cas pour sa bibliothèque.

Les estimations relatives au patrimoine d'Antoine Defooz sont plus précises que celles de D'Othée. Place Saint-Pierre, pendant son émigration, sa belle maison rapporte la somme annuelle de 410 livres au citoyen Gilkinet ([4]); six autres maisonnettes sont situées derrière les Potiers et rapportent ensemble annuellement 238 livres 20; un immeuble sis en Hors Château lui assure un revenu annuel de 280 livres et une maison dont la situation reste inconnue, 35 livres; enfin, il percevait deux rentes annuelles de sept et de quinze livres. Au total, un revenu déclaré de 1039 livres 20, ce qui suppose un capital de

([1]) A. E. L., *F. F.*, D.142, nº 16 et D. 141.

([2]) A. E. L., *F. F.*, *Sommier des émigrés*, Dothée, vol. 2, nº 7, ch. 17; *F. F.*, 2.098, 2101 (3); *Procès...*, p. 12-13 : la ferme se composait de 52 bonniers de terres labourables et de trois bonniers et demi de prairies et jardins.

([3]) C. DE BORMAN, *Les échevins...*, t. 1, p. 381-382; C. DE BORMAN, *Les avocats...*, p. 218; LOYENS, *op. cit.*, t. 2, p. 156 et 168; A. E., *F. F.*, nº 2 101, 2 098.

([4]) A. E. L., *F. F.*, 2101, 11 prairial an III; C. DE BORMAN, *Les échevins*, p. 382; il s'agit d'un huissier.

20 784 livres [1]. Le 27 ventôse an x, le séquestre est levé : Defooz rentre alors dans la jouissance de ses biens, du moins ceux qui ne se trouvaient pas aliénés et dont l'arrêté du 24 thermidor an IX n'avait pas disposé. Il ne peut prétendre à aucune indemnité.

Sa fortune globale est mieux connue et semble plus importante que celle de nos quatre autres personnages.

ADAM DE STELLINGWERFF, ÉCHEVIN DE LA SOUVERAINE JUSTICE.

Adam de Stellingwerff (1735-1817) est né et mort à Hasselt. Après des études de droit à Pont-à-Mousson, il exerce la profession d'avocat à Liège (1756) et y devient échevin en 1774 [2]. De sa carrière nous savons peu de chose, sinon qu'il a voté le décret de prise de corps contre Redouté et ses co-accusés [3]. Lorsque les troupes françaises investissent Liège en 1794, il a déjà quitté la ville. Un inventaire de ses biens est dressé dès le 1er brumaire an III et les scellés sont apposés au grenier de sa maison « contenant des livres et des papiers »; le procès-verbal n'apprend rien quant à leur nature : une chose est certaine, ils n'ont rien à voir avec les livres catalogués par Symons-Pirnéa [4]. Il reste en exil probablement jusqu'au 16 prairial an x,

(1) Derrière les Potiers, rapportant annuellement 35 livres; *id.*, vis-à-vis de Saint-Julien, rapportant annuellement 95 livres, louée à Cornélis ensuite Debray; *id.*, 9 florins, rapportant annuellement 11 livres, depuis le 23 niv. an III; *id.*, en faveur de Leruite depuis 24 niv. an III, rapportant annuellement 37, 20 livres; *id.*, deux autres maisons, rapportant annuellement 60 livres; Hors Château, bail en faveur de X, rapportant annuellement 280 livres; une à Liège, louée à Duruisseau, rapportant annuellement 35 livres.

A. E. L., *F. F.*, 2098 (1), Note des maisons que le citoyen Falise a visitées, an III; *id.*, 2101 (3), état des réparations à faire aux maisons nationales, 14 pluviôse an III; *F. F.*, *Somier des émigrés*, vol. 3, nº 7, ch. 4 et vol. 2, nº 1, ch. 10, fº 41 et sv. Une maison de la rue des Potiers, en mauvais état, ne sera pas réclamée par Defooz. Soustraction faite du prix des réparations, l'Administration des Domaines lui doit 294 livres.

(2) C. DE BORMAN, *Les échevins*, t. 2, p. 392; *id.*, *Les avocats*, p. 219; E. HELIN, *Etudiants de Liège*, sub verbo Stellingwerff.

(3) A. BORGNET, *Histoire de la révolution liégeoise*, t. 1, p. 45, Liège, 1865 (de même d'ailleurs que Defooz); d'autre part, son nom est mentionné dans un *Mémoire justificatif et réfutatoire d'un libellé diffamatoire imprimé et publié de la part des maistres des Bons-Buveurs pour Messieurs Kenor, Stellingwerff et Longrée, anciens échevins de Liège et les dames veuves de Mrs Dozin et Beghin, aussi anciens échevins*, 79 pp., 1786, traitant des eaux de charbonnages et des fontaines de la Cité.

(4) A. E. L., *F. F.*, 2101, 18 brumaire an III, liste des répertoires faits par Degrady; *ibid.*, Etat des citoyens absents (loi du 25 brumaire an III); *ibid.*,

date à laquelle il prête serment au régime français ([1]). Il est réintégré le 1er thermidor an XI ([2]). A cette même époque, il a dû faire des démarches afin que sa bibliothèque lui soit restituée.

Il possédait à Liège une maison place Saint-Pierre, dans la paroisse Saint-Clément, dont le rez-de-chaussée fut occupé pendant son émigration, dès l'an III par Lambert Stéphany ([3]).

LE MARCHAND LIBRAIRE CHARLES-AUGUSTE BASSOMPIERRE.

Les listes d'émigrés ne mentionnent que deux Bassompierre (sans préciser leur prénom) : un capitaine pensionné et un « Bassompierre-fils », établi en Outre Meuse. Or, l'arbre généalogique du fameux imprimeur-libraire Jean-François Ier Bassompierre ([5]), chez qui Marmontel a séjourné, fait apparaître le nom d'un petit-fils installé rue Puits en Sock. De plus, le catalogue rédigé en 1794 par A. Symons-Pirnéa indique que l'on a trouvé au domicile de l'émigré plusieurs paquets de *Journaux encyclopédiques*. Le propriétaire des livres catalogués ne peut donc être que Charles-Auguste Bassompierre, marchand-libraire établi rue Puits en Sock, à la *Cloche d'Or* et fils du libraire Jean-François II, lui-même établi en Neuvice, *Au Moriane*, près de Sainte-Catherine et de Hélène Pétronille Pasques ([1]).

2101 (3), Liste [...] délivrée le 28 nivôse an III; *id.*, Liste délivrée par Coune; *ibid.*, Liste pour les comptes de Jean Guitton.

([1]) C. DE BORMAN, *Les Echevins*, t. 2, p. 392.

([2]) A. E. L., *F. F.*, D. 141.

([3]) A. E. L., *F. F.*, 2101, rapport de Degrady..., 1er brumaire an III; Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, p. 276, Liège, 1898, signale que l'immeuble 48, en Hors Château était la résidence de la famille Stellingwerff; un Stellingwerff y réside en 1795, il est homme de loi d'après R. VAN SANTBERGEN, *Robert de Paris et le pays de Liège en 1795*, 1958. Il s'agit probablement du frère d'Adam, qui ne doit pas avoir émigré; *F. F.*, D. 141.

([5]) Jean-François I Bassompierre est un imprimeur et marchand libraire établi en Neuvice, à *L'Arbre d'Or*. D'après la capitation de 1762, il y vit avec sa femme, son fils, Jean-François II, ses deux filles, un correcteur et un valet (Th. GOBERT, *Liège*, t. IV, pp. 290-291). Il meurt en 1777, l'imprimerie est reprise par une de ses filles, Anne-Catherine et, à la mort de celle-ci en 1783, par Marie-Josèphe qui avait épousé l'avocat Monens. En 1777, Jean-François II était déjà installé à son compte; il ne fait qu'un avec l'imprimeur-libraire « parent du précédent » que Gobert signale en Neuvice, vis-à-vis Sainte-Catherine, *Au Moriane*. Il y exploite son commerce, aidé par sa femme née Pasques, de son fils, d'un cocher, d'une fille de boutique et d'ouvriers. Il y est établi dans le dernier quart du XVIIIe siècle et porte le titre d'imprimeur de Son Altesse (*idem*, p. 292).

([1]) Il faut donc écarter l'académicien-graveur identifié par Th. GOBERT, *Liège, à travers les âges*, t. 1, p. 303. Quant au capitaine-pensionné, il fut réintégré le

Il quitte Liège avant nivôse an III ([1]), obtient sa réintégration le 30 floréal an III mais n'en profite pas immédiatement ([2]). La date de sa rentrée à Liège reste inconnue, comme d'ailleurs le reste de sa biographie; il vit encore en 1811, tandis que son père, émigré lui aussi mais non repris sur les listes de 1794, semble-t-il, est mort avant 1808 ([3]).

Jean-François BASSOMPIERRE I (†1777) ep. Anne ROSI
en Neuvice, à *L'Arbre d'Or*

Jean-François II († avant 1808) + H. P. PASQUES Neuvice, au *Moriane*	Anne-Catherine Neuvice, à P. *A. d'Or*	Marie-Josèphe Neuvice, à P. *A. d'Or*	Ch. Auguste ([a]) Neuvice ([b]) Puits en Sock

Charles-Auguste († ?)
Puits en Sock, à la *Cloche d'Or* → héritage de l'*Arbre d'Or*

Remarques :

([a]) Selon Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 1, p. 303, Jean-François II a un frère, Charles-Auguste qui, comme lui et leur père, est libraire. On le retrouve en Neuvice (chez son frère) d'abord, rue Puits en Sock, à l'enseigne de la *Cloche d'Or* ensuite. D'autres écrits de Gobert et le décalage chronologique montrent qu'il s'agit du fils et non du frère de Jean-François II (*Ibidem*, pp. 290-291; *Affiches et annonces de 1812*).

([b]) Rien n'a pu être retrouvé concernant le Dieudonné Bassempierre, marchand-libraire établi à Liège un peu avant 1789 et cité par Th. GOBERT, *op cit*, t. IV, p. 289.

24 floréal an III; A. E. L., *F. F.*, D. 141, Registre ouvert le 26 vendémiaire an XI [...]; POSWICK, *Histoire des troupes liégeoises pendant le XVIIIe siècle*, p. 137, Liège, 1893.

([1]) A. E. L., *F. F.*, 2098 (3) 28 nivôse an III, liste des répertoires délivrés à cette date; Rapport des scellés apposés chez Bassompierre, en Outre Meuse et en Longdoz, 19 floréal an III; Inventaire chez Bassompierre, Outre Meuse; Etat des réparations à faire aux maisons nationales..., ventôse an III; Note des maisons visitées par Henckard, 9 thermidor an III [...] conformément à la commission à lui donnée en date du 14 pluviôse; Note des procès-verbaux et levée de scellés du mois de thermidor an III.

([2]) A. E. L., *F. F.*, 2098. La date n'est pas exprimée d'une façon complète mais on peut affirmer qu'il s'agit de l'an III puisque le chanoine de Bemy réintégré à cette époque, figure sur le document. Le procès-verbal de réintégration de Bassompierre — que je n'ai pas retrouvé — , porterait le n° 667; *id.*, 2098 (3). Liste dressée par Falise, père, le 16 fructidor an III. L'ordre de réintégration n'était peut-être pas parvenu à Liège le 16 fructidor.

([3]) Th. GOBERT, *L'imprimerie à Liège sous le régime français*, pp. 57-62, fait mention pour l'année 1808, d'une bouquiniste Pasques, veuve de J. F. Bassompierre dont le fils, Charles-Auguste prête serment devant le tribunal de première instance le 9 décembre 1811.

Bassompierre était propriétaire de deux maisons, l'une située en Outre Meuse et rapportant annuellement 710 livres, la seconde au Longdoz d'un revenu annuel de 35 livres. Au total, 745 livres; on devrait y ajouter la valeur des presses qu'il devait posséder et son fonds de commerce (·).

L'ARGENTIER DU « GRAND TYRAN MITRE » : LIBEN.

Orfèvre de son état (²), il semble avoir été un partisan inconditionnel du prince-évêque. Qualifié d'« argentier du grand tiran mitré », d'« agent du dernier despote », il avait en 1791, lors de la fuite des patriotes liégeois, rassemblé chez lui des collections de livres leur ayant appartenu (³). Outre ses livres personnels, le catalogue en répertorie d'autres dont les propriétaires étaient des patriotes et, parmi ceux-ci, N. Levooz et J. Lassence, ancien bourgmestre (⁴). Quels sont les mobiles de son activisme ? Obéissait-il à un ordre, agissait-il par intérêt personnel dans le but de se constituer une bibliothèque ? En général, on ne retrouve qu'un exemplaire de chaque œuvre. Dans le cas de Buffon par exemple, les séries inscrites au catalogue, éditées à des dates différentes, se complètent mutuellement. Liben était peut-être amateur d'histoire naturelle...

(¹) Le citoyen Lemaitre occupa la maison située en Outre-Meuse pendant l'émigration de son propriétaire, à partir de nivôse an III; l'autre était occupée par le citoyen Collard, A. E. L., *F. F.*, 2101 (3); *id.*, 2098 (3) plusieurs listes de réparations à faire aux maisons nationales, liste des objets réquisitionnés chez Bassompierre; *id.*, *Sommier.*, vol. 3, nº 7.

Il convient de signaler que ce document informe les autorités de l'absence de Bassompierre sur les listes publiées dans le *Recueil des arrêtés et publications des représentants du peuple français* [...] *et actes émanés tant de l'administration centrale supérieure que de l'administration d'arrondissement* [...], *de la commune et du ci-devant pays de Liège, publiés depuis* [...] *le 9 thermidor, 2e année de la République (27 juillet 1794 vieus style)*, 4 t. 1 vol., Liège, La Tour, an III, par suite des dispositions de la loi du 25 brumaire an III; par contre, il figure sur la liste de Falisse père du 16 fructidor an III.

(²) Il faut écarter l'hypothèse que le propriétaire de la bibliothèque soit le prélocuteur réintégré le 26 pluviôse an IV, A. E. L., *F. F.*, 2101 (3), *Rénovations magistrales de 1778, 1792, 1793*, LOYENS, *op. cit.*, p. 130. Quant à la profession d'orfèvre, elle n'est connue que par les documents du fonds français; J. BRASSINE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, ne publie rien à son sujet. Monsieur Pierre Colman ne connaît aucun poinçon lui ayant appartenu.

(³) A. E. L., *F. F.*, 458 (2), Ier floréal an III. *Ibid.*, 2101 (3), Liste dressée par Falisse père, le 16 fructidor an III.

(⁴) A. E. L., *F. F.*, 2101 (3), rapport de Symons-Pirnéa, 28 vendémiaire an XI.

Il habitait « derrière les Récollets » dans une maison qui, durant son émigration et à partir du 18 pluviôse an III, fut louée à un certain Genen au prix de 550 livres. La date exacte de son départ n'est pas connue, mais il avait certainement quitté la ville avant la venue des Français ([1]). Il ne semble pas avoir cherché à rentrer à Liège ([2]).

Le contenu des bibliothèques

Les bibliothèques de juristes : Defooz, Stellingwerff et Dothée.

Dans les catalogues dressés par Symons-Pirnéa, les livres sont rangés par formats (in-fol., in-4°, in-8° et formats plus petits) et, à l'intérieur de ces groupes, par matières : droit de toute espèce, philologie, numologie et économie politique, littérature, mathématique, sciences, arts et voyages, histoire naturelle, histoire générale et particulière.

Selon les critères établis pour tous les travaux analogues ([3]), les livres sont d'abord regroupés en 10 catégories désignées par des chiffres romains (I = Généralités; II = Religion, Philosophie; III = Droit, Economie, Sciences sociales; IV = Mathématiques, Sciences naturelles, Médecine; V = Belles-Lettres; VI = Histoire; VII = Géographie; VIII = Arts, Loisirs et Vie domestique. On s'est ensuite efforcé de situer leur niveau d'érudition. Ainsi, dans la rubrique III, on a attribué aux traités savants, thèses et doctrines économiques le signe (+). Les ouvrages de jurisprudence, codes, coutunes, édits et arrêts, bullaires et conciles, le droit canon et bénéficial, la politique et l'administration, l'économie et les finances dénotent un souci plus pratique que spéculatif; ils ont été affectés du signe (++). Enfin, les procès et causes célèbres, les controverses à propos du gouvernement, pamphlets et apologies, les brochures traitant du commerce et des

([1]) A. E. L., *F. F.*, 2101 (3), Liste des émigrés ou absens de Liège dressée par Falisse, père; *ibid.*, 2098 (1), il possédait peut-être une autre maison rue Hocheporte; A. E. L., *F. F.*, *Sommier des émigrés*, vol. 4, ch. 83, f° 82; Il est absent à la date du 8 frimaire an III; *ibid.*, 2101 (3).

([2]) Ou bien il était décédé avant 1800. Les travaux de J. Puraye, *La correspondance de Monseigneur Zepfel* et de J. Brassine, *Pendant l'émigration* n'apprennent rien sur Liben.

([3]) Cf. *supra*, note 2.

TABLEAU I. Les livres des juristes classés par matières et par niveaux.

Catégories	Defooz				Stellingwerff				Dothée			
	Niveaux			Total	Niveaux			Total	Niveaux			Total
	+	±	−		+	±	−		+	±	−	
I. Généralités	0	0	0	0	1	8	0	9	0	0	0	0
II. Religion, Philosophie	14	25	23	62	10	23	5	38	1	0	0	1
III. Droit - Ec. Sc. soc.	118	334	16	468	95	113	4	212	5	9	0	14
IV. Mathématiques - Sciences	5	8	1	14	0	3	2	5	0	1	0	1
V. Belles-Lettres	1	18	9	28	0	10	0	10	0	0	0	0
VI. Histoire	10	29	8	47	3	17	1	21	0	0	0	0
VII. Géographie	0	5	1	6	1	1	0	2	0	0	0	0
VIII. Arts - Loisirs - Vie domestique	0	0	4	4	1	0	2	3	0	0	0	0
Total	148	419	62	629	111	175	14	300	6	10	0	16

TABLEAU 2. Classement des livres suivant les dates d'édition.

Catégories	DEFOOZ						STELLINGWERFF (c)					
	1500 a 1599	1600 a 1699	1700 a 1749	1750 a 1795	s.d.	Total	1500 a 1599	1600 a 1699	1700 a 1749	1750 a 1795	s.d.	Total
I. Généralités	0	0	0	0	0	—	2	2	5	0	0	9
II. Religion - Philosophie	0	32	30	0	0	62	1	14	20	1	2	38
III. Droit - Sc. soc. et économ.	79	353	32	0	2	466 (a)	33	112	57	3	7	212
IV. Mathémat. - Sciences	1	6	6	1	0	14	0	2	3	0	0	5
V. Belles-Lettres	1	8	17	2	0	28	0	5	2	0	3	10
VI. Histoire	2	22	19	2	1	46 (b)	4	9	8	0	0	21
VII. Géographie	0	1	3	0	2	6	0	1	0	0	1	2
VIII. Arts - Loisirs - Vie quotidienne	0	4	0	0	0	4	0	1	1	0	1	3
Total	83	426	107	5	5	626 + (a) + (b)	40	146	96	4	14	300

Voir notes page 76.

affaires, de l'éducation, de l'actualité sont des écrits de circonstance ou de vulgarisation et comme tels affectés du signe (—).

Les bibliothèques de Defooz, de Stellingwerff et de Dothée se composent respectivement de 629, 300 et 16 livres. Précisons qu'à plusieurs reprises, un même volume comporte parfois des ouvrages différents soit du même auteur et sur le même sujet, soit d'auteurs différents. Dans le cadre du présent article, il a semblé plus opportun d'adopter comme unité le livre relié ([1]).

Une analyse, même superficielle, du tableau 1 permet de mettre en évidence le nombre impressionnant des ouvrages de droit que l'on retrouve dans les trois bibliothèques, soit 72, 70 et 87 %; parmi ceux-ci, les livres de pratique judiciaire l'emportent sur les traités savants — nombreux aussi cependant — et sur les livres d'un niveau intellectuel inférieur.

Dans les deux premières bibliothèques, le droit est suivi de très loin par la religion et la philosophie (II), par l'histoire (VI) et par les belles-lettres (V); les autres catégories sont peu représentées.

D'une façon globale, les livres rangés sous le signe + constituent environ les deux-tiers des bibliothèques jusqu'à présent examinées.

Notes du tableau 2.

([a]) ([b]) 2 titres de droit et un ouvrage d'histoire sont manuscrits.

([c]) *Livres édités de 1750 à 1795* (bibliothèque de DEFOOZ) :

— BELIDOR, *Dictionnaire portatif de l'ingénieur*, 1 vol., in-8°, Paris, C.-A. Joubert, 1754.
— MARINO DI CAVALIERO, *Les vrais plaisirs du Trastulli*, 1 vol., in-8°, Amsterdam, 1751.
— *Histoire de Mademoiselle de Cerni*, 1 vol., in-8°, Berlin, 1750.
— *Histoire de Maurice de Saxe*, 2 vol., in-8°, Londres, Mourse, 1753.
— DE TOTT, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, 3e et 4e parties, in-8°, Maestricht, Dufour, 1785.

Livres édités de 1751 à 1795 (bibliothèque de STELLINGWERFF) :

— *Exposition du droit des curés de Hainaut concernant la portion canonique*, 1751.
— DU BOULAY, *Histoire du droit public ecclésiastique français*, 1758.
— PIUCHE, *Le spectacle de la nature contenant ce qui regarde l'homme en société avec Dieu*, 1763.
— *Traité entre Sa Majesté très Chrétienne et le prince-évêque de Liège et l'Etat de Liège*, Liège, 1777.

([1]) Quand on fait apparaître tous les titres, on constate une augmentation d'une trentaine de titres chez Stellingwerff et d'une centaine chez Defooz.

TABLEAU 3. Classement des livres par périodes et par niveaux.

Livres édités de	DEFOOZ									STELLINGWERFF								
	1500 à 1599			1600 à 1699			1700 à 1749			1500 à 1599			1600 à 1699			1700 à 1749		
Catégories	+	±	−	+	±	−	+	±	−	+	±	−	+	±	−	+	±	−
I.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	5	0
II.	0	0	0	4	15	13	10	10	10	0	1	0	5	9	0	5	13	2
III.	23	55	1	88	258	7	6	19	7	19	14	0	63	47	2	13	43	1
IV	0	1	0	3	3	0	2	3	1	0	0	0	0	1	1	0	2	1
V	0	1	0	0	6	2	1	11	5	0	0	0	0	5	0	0	2	0
VI	0	0	2	10	9	3	0	16	3	0	4	0	2	7	0	1	6	1
VII	0	0	0	0	1	0	0	2	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
VIII	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Total	23	57	3	105	292	29	19	61	27	19	21	0	71	71	4	19	71	6

TABLEAU 4. Classement selon la langue.

	DEFOOZ								STELLINGWERFF							
	Latin				Français				Latin				Français			
Catégories	+	±	−	T	+	±	−	T	+	±	−	T	+	±	−	T
I	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	8	0	1	0	1
II	2	3	0	5	12	22	23	57	6	6	0	12	4	17	4	25
III	116	303	7	426	2	31	9	42	93	86	3	182	1	22	1	24
IV	0	2	0	2	5	6	1	12	0	2	0	2	0	1	2	3
V	1	5	4	10	0	13	5	18	0	8	0	8	0	6	0	6
VI	0	5	2	7	10	24	6	40	0	7	0	7	3	6	1	10
VII	0	0	0	0	0	5	1	6	0	1	0	1	1	0	0	1
VIII	0	0	0	0	0	0	4	4	0	0	1	1	1	0	1	2
Total ...	119	318	13	450	29	101	49	179	100	117	4	221	10	53	9	72

N. B. — La bibliothèque de Stellingwerff comporte en outre 8 livres en néerlandais (un III+ ; sept III ±) et un en espagnol (II −).
Les livres rédigés en latin représentent plus de 70 % des collections Defooz et Stellingwerff. Cela s'explique aisément si l'on tient compte de ce que nous sommes en présence de bibliothèques d'hommes de loi constituées par des éditions des XVIe et XVIIe siècles.

Le tableau 2 montre que dans les deux bibliothèques et particulièrement pour la rubrique « Droit », la majorité des livres répertoriés ont été publiés dans le courant du XVIIe siècle. Les éditions de la première moitié du siècle viennent en seconde position, suivies de loin par celles du XVIe. Les deux hommes de loi n'ont pratiquement rien acquis des publications dont ils étaient les contemporains.

Le tableau 3 révèle que les livres édités au XVIe siècle appartiennent presque tous aux niveaux moyen et supérieur (120/123). La proportion des livres du niveau (—) est plus élevée pour la première moitié du XVIIIe siècle, spécialement dans la collection Defooz. La proportion des ouvrages publiés au XVIIIe siècle par rapport à l'ensemble des livres possédés est plus importante chez Stellingwerff que chez Defooz; dans les deux cas, il s'agit, pour l'essentiel, de livres d'un niveau intermédiaire (±).

Si les deux juristes liégeois ne détiennent ni le Manuel, ni le Speculum de Durand (1), nécessaires à la pratique judiciaire, s'il manque à Stellingwerff, Boerius, Gaill et Alciat (2), on trouve cependant sur les rayons de leur bibliothèque :

— le Décret de Gratien, Balde, Bartole, Lancelot, de Castro, Cepolla pour le Moyen Age;
— les ouvrages de Sordi, Cravetta, Tiraquellus et surtout Cujas pour le XVIe siècle:
— parmi les ouvrages classiques, Brunneman, Menochius, Rebuffi, Marta, Peregrini, Barbosa, Mynsinger et Pinelius. En somme, beaucoup de juristes italiens mais aussi des espanols, portugais, français et allemands.

Droit canon et droit civil sont largement représentés; les décisions du tribunal de la Rote (de Luca) voisinnent avec les livres de droit féodal, criminel et commercial (Scaccia et Stracca), des édits, des arrêts. Le droit coutumier étranger est absent chez Stellingwerff, tandis que la jurisprudence française figure en bonne place avec les recueils de Anne Robert, Imbert et Louët et surtout Papon (3).

(1) R. VAN DER MADE, *La bibliothèsue de l'avocat Marselaer d'Arschot*, dans *B. I. A. L.*, t. 77, pp. 171-190, 1964.

(2) R. VAN DER MADE, *Un répertoire juridique liégeois du XVIIe siècle aux Archives de l'Etat à Namur*, dans *Etudes d'histoire et d'archéologie namuroise*, p. 78, Gembloux, 1952.

(3) Aucune trace cependant de Maynard, R. VAN DER MADE, *La bibliothèque*, pp. 176-177.

Parmi les juristes des Pays-Bas, citons P. Buis, Matthaeus, Van Someren, Paul Voet, Jean Voet, Van Espen, Van Leeuwen, Van der Muyden, Van der Zype, Wamèse, Feltman, Fabri, Stockmans et à nouveau des recueils de privilèges, d'arrêts, de coutumes, etc.

Quant à Dothée, il possède, parmi les grands auteurs : Lancelot, Menochius et Brunneman. Il a également un code de Justinien.

Les deux bibliothèques les mieux fournies comportent plusieurs ouvrages de droit liégeois. Le droit canon et bénéficial est représenté par les travaux de Jean de Chokier, de Nicolaerts et de Wamèse, soit deux auteurs du XVIIe siècle et un du XVIe. Au rayon de la jurisprudence, se groupent les ouvrages d'Erasme de Chokier et de Méan (1) : plusieurs coutumiers, recueils de statuts et d'arrêts figurent dans les collections (recès des commissaires déciseurs de Maestricht, Réformation de Groesbeeck). Un plaidoyer (Rausin) est devenu une sorte d'arsenal des arguments invoqués lors des controverses sur le statut de la Cité de Liège.

Defooz possède encore une œuvre juridique d'Erasme de Foullon, ainsi que la compilation de droit, de morale et de politique du bourgmestre Mathias de Grati; Stellingwerff a conservé les coutumes de la ville de Hasselt dont il est originaire. Les vade mecum à l'usage des notaires, publiés par Simonon, sont absents des deux collections (2).

Tous les ouvrages liégeois ont été publiés soit après 1670 soit pendant les premières années du XVIIIe siècle. Cela donne à penser que nos collections ont été rassemblées par des juristes vivant entre 1680 et 1720. D'autre part, c'est précisément la période pendant laquelle les juristes liégeois ont le plus publié. Leurs centres d'intérêt étaient alors la pratique judiciaire et le droit écclésiastique.

Outre les livres de droit, Defooz et Stellingwerff possèdent plusieurs ouvrages de théologie (saint Augustin notamment) et de dévotion (3). Ils semblent s'être intéressés aux auteurs classiques, de Cicéron et Virgile à Molière, en passant par Pétrarque. L'histoire est représentée

(1) On les retrouve également dans la collection Dothée.

(2) On repère un Simonon chez Bassompierre qui possède neuf travaux juridiques (Loyseau, *Corpus juris civilis cum Decretabilus*, Droits des Etats de Liège, Dothée pour sa part détient Brisson, Cortrepris, Glaser, Malte et Minguet.

(3) Deux ouvrages de droit, quelques romans, quelques livres d'apparence scientifiques.

par des auteurs liégeois (comme Chapeauville et Foullon) et par Mainbourg.

Chez Defooz, les livres édités après 1731 et donc acquis du vivant du propriétaire, sont au nombre de 15, ce qui est peu par rapport à l'ensemble ([1]); chez Stellingwerff, la proportion est un peu plus forte.

Sauf pour leur métier, Defooz et Stellingwerff lisent peu et la mode des idées philosophiques ne se marque guère ([2]). Ce sont des juristes conservateurs qui achètent de loin en loin un livre nouveau, dans le but de compléter des bibliothèques reçues en héritage. Leur biographie éclaire d'ailleurs leurs goûts : magistrats sous l'Ancien Régime puis émigrés, rien ne les avait incités à adhérer aux innovations.

La bibliothèque de Dothée comporte seulement 16 titres ([3]). Une réserve doit cependant être apportée : il s'agit des livres trouvés à son domicile de Liège puis, de ce chef, entreposés au Palais. Peut-être y avait-il également une collection au château de Limont. Quoiqu'il en soit, la collection fait figure de parent pauvre à côté des deux autres bibliothèques ayant appartenu à des échevins. Outre quatorze ouvrages de droit, il possède un atlas et un Descartes. Le contenu permet de formuler des conclusions analogues à celles établies pour Defooz et Stellingwerff.

La collection de Bassompierre.

A. — Le classement ancien dénombre 28 titres et une dizaine de brochures dépareillées ([4]). Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'une partie de celles-ci fasse en réalité partie de la collection Dothée ([5]). Enfin, dans son rapport du 24 thermidor an VIII ([6]), Symons-Pirnéa fait état d'un total de 96 titres in-8°, donc 30 à 45 de plus qu'il n'en inscrit sur le catalogue.

([1]) Un ouvrage d'Arnaud est également répertorié dans la collection Defooz.
([2]) Stellingwerff possède cependant Grotius et Pullendorff, qui influencèrent largement les courants d'idées du XVIIIe siècle.
([3]) 27 d'après le rapport de Symons-Pirnéa en thermidor an VIII.
([4]) Les numéros 29 et 30 du catalogue. Le classement ancien se décompose ainsi : 4 livres in-4°, 24 ouvrages in-8° et les brochures dépareillées.
([5]) Au numéro 30, le signe B = D fait supposer qu'il s'agit de livres ayant appartenu à Dothée, l'inventaire de la collection de ce dernier figurant au verso.
([6]) A. E. L., *F. F.*, 458 (1).

B. — TABLEAU 5. Classement par catégories et par niveaux.

Catégorie	+	±	—	Total
I	0	0	0	0
II	2	5	5	12
III	1	10	4	15
VI	0	0	0	0
V	0	8	1	9
VI	0	3	0	3
VII	0	0	0	0
VIII	0	0	1	1
Indéterminée				4
Ensemble	3	26	11	44

Le tableau 5 suggère que les livres de droit l'emportent immédiatement suivis par les œuvres religieuses (principalement des livres de piété) puis par les belles-lettres et l'histoire. Les brochures dépareillées comportent des journaux et écrits philosophiques : le *Journal encyclopédique*, le *Portefeuille d'un philosophe* ou la *Confidence d'un philosophe*, l'*Observateur anglais*. Elles comptent aussi des livres pour enfants.

La biographie du personnage n'éclaire guère le contenu de sa bibliothèque. On peut supposer un homme éclectique, emportant chez lui quelques volumes prélevés dans son fonds de commerce, plus ouvert que les juristes aux idées nouvelles, probablement en raison de son métier.

LES LIVRES TROUVÉS CHEZ LIBEN.

Leur catalogue totalise 172 titres, outre des paquets de livres dépareillés pour lesquels aucun renseignement n'a pu être trouvé. Or, dans son rapport de thermidor an VIII, le bibliothécaire signale 613 volumes (24 in-fol, 64 in-4° et 523 in-8°) soit 435 titres en plus. L'hypothèse suivant laquelle les 172 livres répertoriés dans le catalogue appartiendraient à Liben doit être écartée : tous les volumes réclamés par les héritiers de Noël Levooz figurent dans le catalogue.

Le classement ancien met en évidence le nombre de livres de grand format (8 in-f°, 23 in-4°). La bibliothèque est donc beaucoup plus maniable que les collections ayant appartence aux hommes de loi.

TABLEAU 6. Classement par catégories et par niveaux.

Catégories	+	±	—	Total
I	0	3	0	3
II	8	29	2	39
III	0	15	17	32
IV	11	16	4	31
V	3	24	6	33
VI	0	17	5	2
VII	0	4	3	7
VIII	0	2	3	5
Ensemble	22	110	40	172

Les ouvrages de droit y sont moins nombreux que les livres de philosophie et de religion, et que les belles-lettres: leur effectif dépasse à peine celui des sciences (catégorie IV).

Une autre constatation s'impose: les traités savants laissent la place à des ouvrages de vulgarisation ou de polémique. Si l'on observe la catégorie III « Droit, Sciences sociales, Economie », on s'aperçoit que les niveaux moyen (±) et ordinaire (—) sont représentés respectivement par 15 et 17 volumes. Ils traitent de politique ou d'économie; ce sont des controverses, des pamphlets. De même, les sciences naturelles et la médecine sont à l'honneur mais sous forme d'ouvrages de vulgarisation.

On dénombre une histoire de Louis XIV, une autre de Hollande, etc. En revanche, aucun historien liégeois n'est répertorié. Enfin en

TABLEAU 7. Classement selon les dates d'édition et les catégories.

Catégories	de 1600 à 1699	de 1700 à 1749	après 1750	s. d.
I	0	2	1	0
II	0	9	30	0
III	1	13	17	1
IV	0	4	26	1
V	1	5	24	3
VI	1	5	15	1
VII	0	2	5	0
VIII	0	0	5	0
Total	3	40	123	6

ce qui concerne les belles-lettres, la collection se compose de dictionnaires et de classiques.

Le nombre important des livres publiés entre 1750 et 1795 saute aux yeux. La presque totalité des ouvrages scientifiques est publiée pendant cette période, de même que les polémiques et les pamphlets politiques et économiques et la littérature d'imagination. Les trois-quarts des livres d'histoire sont dans le même cas.

Lorsqu'on considère l'ensemble de la production du XVIIIe siècle, on constate qu'elle représente la quasi totalité de la collection (le, total moins 3). Parmi les livres, beaucoup (au moins 66 %) ont été écrits au XVIIIe siècle. Les autres publications du XVIIIe siècle sont des rééditions de classiques comme Homère, Plutarque, Molière.

La bibliothèque saisie chez Liben fait une large place aux succès du temps. On y trouve les œuvres de Grotius traduites par Barbeyrac, Helvetius *(Les Progrès de la raison dans la recherche du vrai : De l'homme, De l'esprit)*, Voltaire, Raynal *(Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes)*, Frédéric II, des dictionnaires raisonnés, des ouvrages de physique, de chimie, de médecine ([1]). Un tel choix s'accorde mieux avec ce que nous savons des mentalités de Levooz et de Lassence, patriotes liégeois, qu'avec la personnalité de l'orfèvre du prince-évêque.

CONCLUSION

Si les problèmes de la contrefaçon, de la valeur marchande des ouvrages ([2]), des lieux d'édition — différents suivant les siècles et les genres — n'ont pas été abordés, cette étude de cinq catalogues rédigés dans le but d'inventorier les biens d'émigrés liégeois et de constituer le fonds de la bibliothèque de l'Ecole Centrale, nous éclaire sur les goûts et la culture livresque de leurs propriétaires.

Les trois juristes ont des bibliothèques professionnelles; s'y retrouvent les grands glossateurs, les traités classiques et la juris-

([1]) Par exemple : DESAGULTERS, *Cours de physique expérimentale*, Paris, 1751; LEMERY, *Cours de Chymie*, Paris, 1576; Georges ARNAUD, *Mémoires de chirurgie et remarques sur l'état de la médecine et de la chirurgie en France et en Angleterre*, Londres, 1768.

([2]) Nos catalogues ne fournissent aucune indication quant aux prix.

prudence locale. Le droit liégeois est représenté par des œuvres ayant trait au droit bénéficial et à la procédure. Elles comptent peu d'autres matières : Defooz, le plus conservateur, possède des ouvrages de théologie et les écrivains classiques; Dothée a sous la main les œuvres de Descartes; Stellingwerff connaît Grotius et Puffendroff, mais ce ne sont pas ces classiques mais des philosophes qui ont marqué le siècle des Lumières. Les doctrines politiques nouvelles, les pionniers de l' « irréligion » et des réformes sociales, Voltaire, Rousseau, ne figurent pas sur les rayons...

Si les bibliothèques de Bassompierre et de Liben sont plus éclectiques, c'est en raison, pour le premier, de sa profession et, pour le second, du caractère particulier des provenances. Cette dernière reflète moins les goûts de Liben que ceux de Lassence et Levooz. La production littéraire, philosophique et scientifique y occupe une place importante par rapport aux bibliothèques juridiques. Les livres de morale et de piété sont vraisemblablement la propriété personnelle de Liben.

A l'origine, le regroupement de ces cinq catalogues tient aux hasards des événements : les révolutions, les contre-révolutions, l'annexion à la France et les tentatives d'Ecoles Centrales. En fait, la composition des bibliothèques reflète bien un dix-huitième siècle beaucoup plus composite qu'on ne le représente d'habitude. A côté des courants progressistes qui ont préparé 1789, il faut tenir compte de l'inertie des traditions.

UNE SOCIÉTÉ EN TRANSITION : LA POPULATION DE VISÉ APRÈS L'EFFONDREMENT DE L'ANCIEN RÉGIME

par René LEBOUTTE

INTRODUCTION

« Fatigué de présenter Visé comme un endroit nul, excepté pour l'agriculture, le soussigné se bornera à observer que les pluies continuelles pendant le dernier semestre de l'an 13 ont nui considérablement aux grains qui sont en partie germés (...) ».

Ces lignes peu flatteuses, nées de la plume du notaire Pierre U. Philippin, ne sont-elles que jérémiades d'un maire soucieux d'éviter à ses administrés la visite de percepteurs d'impôts et d'agents de réquisition (1) ? En partie sans doute; pourtant Philippin n'est pas le premier à plaindre Visé. En l'an IX, le préfet Desmousseaux lui-même constatait que :

« Visé, qui n'a pas deux mille habitants, et qui se dépeuple de jour en jour, était dans une situation plus florissante lorsqu'il possédait un pont sur la Meuse, et que l'ancienne route de Liège en Allemagne le traversait. Aujourd'hui il subsiste faiblement, à l'aide d'une fabrique de bras tricotés » (2).

Je remercie vivement Monsieur le Professeur HÉLIN pour ses nombreux conseils.

(1) Archives de l'Etat à Liège (A. E. L.), *Fonds français, Préfecture (F. F. P.)*, liasse 210, farde 7.

(2) DESMOUSSEAUX, *Tableau statistique du département de l'Ourthe*, Paris, an IX, p. 26. Ainsi que le montrent un croquis de 1778 (A. E. L., *Cartes*, n° 69, Visé et la carte de Ferraris, seul existait un demi-pont en charpente qui reliait la ville à un ilot; il fallait donc recourir au service d'un passeur d'eau (cfr. Comte de Ferraris, *Carte de cabinet des Pays-Bas Autrichiens : Mémoires historiques, chronologiques et œconomiques (...)*, Pro Civitate, 1974, volume XI, mémoire 15, pp. 43-49; planche 190, E 15, Visé).

L'absence d'industries avait déjà attiré l'attention du magistrat municipal dès 1725 (1). Rien n'y fit : Visé traversa l'ère de la révolution industrielle dans la médiocrité et la stagnation économique (2), ainsi que l'historien visétois Dodémont l'avoue sans détours (3).

Dégager les caractéristiques démographiques et la structure socio-professionnelle de la population visétoise à l'aube du siècle dernier devrait fournir un début d'explication à ce manque de développement. Ce travail doit être considéré comme un point de départ, un énoncé d'hypothèses de recherches qu'il conviendra d'infirmer ou de confirmer.

La critique des sources et les méthodes

Devenu français par décret de la Convention, notre pays fut soumis aux lois de la République (4). Or le lendemain même de la publication du décret d'annexion était publié un « décret sur la police intérieure des communes » dont le titre II ordonne aux administrations communales la confection d'un tableau de la population âgée de plus de douze ans (10 vendémiaire an IV-2 octobre 1795). Ainsi l'idée de recenser tous les Français afin de connaître le contingent de citoyens ayant droit de vôte (loi du 11 août 1793), mais aussi pour mieux les surveiller, faisait, depuis la loi du 19 juillet 1791, son chemin. C'est elle encore qui présida à la création du Bureau de Statistique en l'an VIII. Sous l'impulsion du conseiller d'Etat Chaptal, cette nouvelle institution mit sur pied les recensements de l'an IX et de 1806 (5). L'état de la population de Visé en nivôse an XII (janvier

(1) E. Hélin, *Les antécédents de l'industrialisation de la basse Meuse*, dans le *Bulletin de la Société Royale « Le Vieux Liège »*, n° 168, t. VII, 1970, pp. 458-459.

(2) En 1879 encore, le sénateur Fléchet montait à la tribune afin de défendre un projet de raccordement ferroviaire des plateaux de Micheroux à Visé : cette ligne « doterait la ville de Visé, restée dans l'oubli depuis 1830, d'un port d'embarcation de charbons qui donnerait lieu à un très grand mouvement. » *Annales parlementaires, Sénat*, séance du 31-5-1879, pp. 204-205.

(3) U. Dodémont, *Histoire politique et administrative de la bonne ville de Visé-sur-Meuse. Depuis ses origines jusqu'à la Révolution Française*. Visé, 1922, p. 35.

(4) Décret du 9 vendiémiaire an IV (1er octobre 1975) dans *Pasinomie*, 1re série, t. VII, p. XXII.

(5) Loi du 10 vendémiaire IV : *Pasinomie, op. cit.*, p. 79; loi du 11 août 1793, *Pasinomie*, 1re série, t. V, p. 351; loi du 19 juillet 1791, *Recueil des lois et actes généraux du Gouvernement en vigueur dans le Royaume des Pays-Bas*, vol. I,

1804) et celui de la population de Dalhem en l'an xn témoignent de cet effort statistique. Ces listes reprennent tous les habitants de la municipalité en mentionnant les noms et prénoms, la date et le lieu de naissance, la profession et l'état civil de chaque citoyen. La date et le lieu de naissance sont presque toujours remplacés par la simple mention de l'âge de l'individu ([1]). Les recensements de Visé et de Dalhem indiquent l'âge exact des enfants de moins de 15 ans; il est donc possible de construire une pyramide des âges complète ([2]). A Visé, les citoyens sont groupés par ménage et par maison (avec le numéro de celle-ci); le recensement de Dalhem ne consiste qu'en une liste des habitants. Ces documents sont l'œuvre de personnes instruites : le notaire Philippin, maire de Visé, et le notaire Schrivers, maire de Dalhem.

A elle seule la liste nominative visétoise fournit une somme considérable d'informations sur la situation démographique et socio-professionnelle de cette ville au début du siècle dernier. Confrontés avec ceux du village de Dalhem, les caractères visétois apparaîtront plus clairement ( ). Une telle comparaison est d'autant plus légitime que Visé et Dalhem sont des communes contiguës à l'intérieur d'un même cadre géographique et administratif ([4]). D'autres sources d'information furent mises à contribution : rapports municipaux sur la

Bruxelles, 1819, pp. 402 et 354-355. A propos du Bureau de Statistique cfr. : Marcel REINHARD, *La statistique de la population sous le Consulat et l'Empire*, dans *Population*, 1950, n° 1, pp. 104-110. A propos de la loi de 1791, cfr P. DEPREZ, *De bevolking van Evergem, Knesselare, Ronsele en Zomergem in het licht van de volkstellingen van 1796/1798*, dans *Cinq études de démographie locale (XVIIe-XIXe s.)*, Pro Civitate, Bruxelles, 1963, p. 154.

([1]) A. E. L., *F. F. P.*, 210[5], population de Visé; 207[20], population de Dalhem. L'âge déclaré lors du recensement correspond généralement avec celui calculé d'après les registres paroissiaux et de l'état civil, sauf pour les personnes de plus de 50 ans dont la différence entre âge réel et âge déclaré peut atteindre 2 ans.

([2]) Les recensements de Chièvres et de Maaseik, par exemple, n'indiquent pas les âges respectifs des jeunes enfants. Cfr. P. BAUWENS, *La structure de la population de la ville de Chièvres en 1798. Contribution à l'histoire économique et sociale.* Dans *Centre d'histoire économique et sociale*, t. III, Bruxelles, 1965, pp. 71-103. Joseph GRAUWELS, *De bevolking van Maaseik in 1796*, dans *Het Oude Land van Loon*, t. XIII, 1957, pp. 87-102.

([3]) R. LEBOUTTE, *La population de Dalhem du XVIIe au début du XXe siècle. Etude de démographie historique.* Mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1975.

([4]) Dalhem fait partie de l'avant-Pays de Herve qui est une zone de transition entre le paysage de la basse Meuse et les bocages du plateau hervien. Cfr. Ch. BIHOT, *Le Pays de Herve. Etude de géographie humaine.* Anvers, 1913, pp. 28 et 34; J. RUWET, *L'agriculture et les classes rurales au Pays de Herve sous l'Ancien Régime*, Liège, 1943, p. 42.

population et l'activité économique, dossiers du Bureau de bienfaisance, registres de l'état civil. Une telle méthode permet non seulement de nuancer le tableau mais encore d'en entreprendre l'examen critique.

Trois raisons nous ont incité à choisir l'an XII (1803-1804) :

a) Nos documents restituent l'image d'une population à une époque charnière : la fin de l'ancien régime et le début de l'ère industrielle.

b) La destruction des registres paroissiaux visétois en 1914 rend hasardeuse l'étude démographique de cette population pour l'ancien régime. Le recensement de l'an XII servira de point de départ à une reconstitution du XVIIIe siècle à l'aide des tables d'état civil ([1]).

c) Le début du XIXe siècle a connu de nombreux dénombrements de ce genre : de fructueuses comparaisons sont donc possibles ([2]).

En l'an XII, la commune de Visé s'étendait sur la ville encore emmurée, sur les quartiers de Souvré, de la Porte de Mouland et de la porte du Marché, sur les écarts de la chapelle de Lorette, Navagne et la Ferme du Temple; le tout sur la rive droite de la Meuse. Sur la rive opposée s'étendait le faubourg de Devant-le-Pont. Les trois îlots marécageux étaient inhabités et servaient seulement de relai au passeur d'eau ([1]). La commune de Dalhem comprenait le village fortifié, les hameaux de La Haustrée, Chinstrée, La Saulx et les écarts de Cromwez et de Sur-le-Bois ([4]). Bien que moins peuplé et

([1]) R. FORGEUR, *Inventaire des archives des cures déposées aux archives de l'Etat à Liège et à Huy*, t. VIII, Bruxelles, 1967, pp. 85-88.

([2]) Outre les articles de P. Bauwens, P. Deprez et J. Grauwels déjà cités, lire : E. HELIN, *Croissance démographique et transformation des campagnes. Chênée, Olne et Gemmenich aux XVIIIe et XIXe siècles*, dans *Cinq études de démographie locale*, Bruxelles, 1963, pp. 195-240; J. DE BROUWER, *Demografische en sociale toestand van het Kanton Lede in 1796*, dans *Het Land van Aalst*, 13, 1961, pp. 105-141; J. VERBEEMEN, *Mechelen in 1796. Demografische en sociaal-economische studie*, dans *Handelingen v. d. Kon. Kring van Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, n° 58, 1954, pp. 135-179.

([3]) Cfr page 1, note 2. Les fortifications étaient en cours de démantèlement à l'époque qui nous occupe. J. KNAEPEN, *Visé, place forte. Les anciennes portes*, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de Visé et de la région*, Liège, 1958. A propos de la Ferme du Temple, cfr : J. DECKERS, *Vente de biens meubles à la Ferme du Temple (Visé) en 1784*, dans le « *Vieux Liège* », n° 175, t. VIII, 1971, pp. 65-76.

([4]) A propos de la capitale de l'ancien comté de Dalhem, cfr. : J. THIELENS, *Assemblée d'Etats du duché de Limbourg et Pays d'Outre-Meuse, au XVIIe siècle*, Namur, 1968, pp. 18-20, 24; J. SCHNACKERS, *Le Pays de Dalhem au XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1955.

d'étendue plus modeste que Visé, Dalhem fut néanmoins choisi comme chef-lieu de canton [1]. Ce village est aussi le siège de la justice de paix et le chef-lieu de canton de milice [2].

Evolution démographique de Visé et de Dalhem entre 1795 et 1815

En 1804, Visé comptait 1 824 habitants : 898 hommes et 926 femmes (tableau 1). Jusqu'en 1807 inclus, la population est demeurée à ce niveau. A partir de 1808, les effectifs fléchirent avant de se stabiliser au niveau des 1 800 habitants vers 1813. Il ne faut en chercher l'explication ni dans une surmortalité ni dans une diminution de la natalité (tableau 2) mais plutôt dans le départ des conscrits et l'émigration. A partir de 1808 en effet, le poids de la conscription a pesé de plus en plus lourdement sur la population mâle (célibataires jusqu'en 1811, célibataires et veufs ensuite).

Tableau I. Population de Visé 1804-1813.

Années	Hommes				Femmes				Total	Nombre de conscrits
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.		
1804	598	254	46	898	606	248	72	926	1 824	20
1806	620	254	36	910	605	254	58	917	1 827	31
1807	630	254	29	913	616	254	55	925	1 838	34
1808	555	242	45	842	609	242	74	925	1 767	42
1810	565	253	48	866	598	253	76	927	1 793	48
1811	565	255	45	865	611	255	76	942	1 807	48
1812	547	261	39	847	622	255	81	958	1 805	59
1813	559	262	14	835	633	256	83	972	1 807	70

Référence : A. E. L., *F. F. P.*, 210, fardes 5 et 6.

(1) L'article III de l'arrêté préfectorial du 21 frimaire an IV stipule que « la commune de Dalhem se trouvant plus au centre de ce canton que celle de Visé, en est déclarée chef-lieu. » A. E. L., *F. F. P.*, 121, farde 1.

(2) Thomassin, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, édité par C. de Luesemans, Liège, 1879, pp. 64-65.

TABLEAU 2. Naissances, mariages, décès entre 1801 et 1813.

A. — VISÉ.

Années	Naissances	Décès	Mariages	Population totale	Nombre de femmes au total	Nombre de femmes mariées et âgées de 15 à 49 ans
1801	53	33	11			
1802	56	28	10			
1803	56	42	5			
1804	45	58	8	1 824	926	162
1805	49	61	5			
1806	40	35	2	1 827	917	
1807	49	49	8	1 838	925	
1808	49	52	14	1 767	925	
1809	53	33	13			
1810	53	36	14	1 793	927	
1811	56	41	5	1 807	942	
1812	51	36	3	1 805	958	
1813	45	31	10	1 807	972	

Années	Taux de [a] Natalité	Mortalité	Nuptialité	Fécondité générale [b]	Fécondité légitime [c]
1804	27,4	29,4	3,3	54,0	308,6
1806	25,2	26,4	2,7	50,1	
1807	25,0	24,6	4,3	49,7	
1808	28,5	25,3	6,6	54,5	
1810	30,1	20,5	5,9	58,2	
1811	29,6	20,9	4,1	56,6	
1812	28,0	20,0	3,3	52,8	
1813	26,3	21,2	4,4	49,0	

[a] Les taux exprimés en ‰ sont obtenus à partir des moyennes triennales des naissances, des mariages et des décès.

[b] Ce taux s'obtient en divisant la moyenne arithmétique des naissances de trois années, par le nombre total des femmes de tous les âges. On remarquera que ce taux est à peu près égal au double du taux brut de natalité, en raison de l'équilibre entre les effectifs des deux sexes; aussi lui préférera-t-on le taux de fécondité légitime [c] qui est obtenu en divisant la moyenne arithmétique des naissances de trois années par le nombre de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans.

Référence : A. E. L., *Etat civil*, registres 114, 142, 156, 170, 185.

B. — DALHEM.

Années	Naissances	Décès	Mariages	Population totale	Population féminine totale
1799	25	17	8	701 [a]	
1800	28	15	10	736 [b]	
1801	32	18	4		
1802	44	18	6		
1803	26	11	3		
1804	36	24	3	846 [c]	
1805	29	22	2	841 [d]	434
1806	23	25	4	808 [e]	425
1807	27	18	5	820 [f]	424
1808	27	25	3	803	400
1809	38	11	4		
1810	25	16	6		
1811	33	20	7	817	396
1812	33	19	5	848	413
1813	26	24	6	837	419

Années	Taux de			
	Natalité	Mortalité	Nuptialité	Fécondité générale
1800	38,6	22,5	9,9	
1804	35,8	22,5	3,1	69,8
1805	34,9	28,1	3,6	
1806	32,5	26,7	4,4	61,9
1807	31,2	27,6	4,9	60,3
1808	38,1	23,7	5,0	76,5
1811	37,0	22,4	7,3	76,5
1812	36,0	24,8	7,1	74,0

Références : A. E. L., *Etat civil*, registres 72, 132, 146, 161, 175.

[a] A. E. L., *F. F. P.*, 207, farde 24.
[b] Archives nationales à Paris (A. N. P.), F^{20}_{368}.
[c] A. N. P., $F^{20}278^{2}$.
[d] A. E. L., *F. F. P.*, 191, farde 7.
[e] A. N. P., $F^{20}402$.
[f] De 1807 à 1813 : A. E. L., *F. F. P.*, 207, farde 21.

TABLEAU 3. Population du canton de Dalhem le 1er fructidor an IV.

Communes [a]	Feux	Nombre de			Enfants (—12 ans)	Population totale	Proportion [b]	
		Hommes et garçons	Femmes et filles	Total des adultes			Adultes	Enfants
Visé	404	595	626	1 221	460	1 681	72,6	27,4
Trembleur	387	565	648	1 213	417	1 630	74,5	25,5
Fouron-le-Comte	252	421	440	861	397	1 258	68,5	31,5
Cheratte	290	443	494	937	298	1 235	75,9	24,1
Housse	164	284	291	575	181	756 [c]	76,1	23,9
Mortier	179	262	273	535	203	738	72,5	27,5
Dalhem	147	221	245	466	223	689	67,7	32,3
Saint-Remy	161	249	266	515	162	677	76,1	23,9
Bolland	148	222	251	473	198	671	70,5	29,5
Warsage	131	218	232	450	148	598	75,3	24,7
Saint-André	129	173	190	363	143	506	71,7	28,3
Bombaye	104	148	152	300	128	428	70,0	30,0
Richelle	90	135	147	282	132	414	68,1	31,9
Berneau	81	144	133	277	81	358	77,4	22,6
Argenteau	85	130	120	250	105	355	70,5	29,5
Mortroux	90	111	123	234	98	332	70,5	29,5
Mouland	69	109	106	215	98	313	68,7	31,3
Feneur	62	66	61	127	67	194	65,5	34,5
Ensemble	2 973	4 496	4 798	9 294	3 539	12 833	72,4	27,6

Référence : A. E. L., *Fonds français, Administration centrale*, n° 204.

[a] Les communes sont classées par ordre décroissant selon le chiffre total de population.

[b] Proportion des adultes et des enfants pour 100 habitants.

[c] Chiffres déclarés approximativement par le maire de Housse.

Comparée aux autres communes celle de Visé présente en l'an IV une structure assez jeune puisque les enfants de moins de 12 ans forment 27,4 % de la population, pourcentage légèrement inférieur à la moyenne du canton (tableau 3). La population visétoise se distingue de celle du reste du canton par la forte proportion de célibataires (tableau 4). Il faut sans doute y voir une des caractéristiques des sociétés citadines.

A Visé, le taux brut de natalité s'élevait à 27,5 ‰ en moyenne entre 1804 et 1813 et le taux brut de mortalité à 23,5 ‰. A Dalhem, ces taux sont nettement plus élevés, respectivement 35,5 et 24,7 ‰. Le vieillissement plus marqué de la population visétoise s'observe, dès la première décennie du XIXe siècle, dans le faible écart entre les taux de natalité et de mortalité. La comparaison entre les structures des âges des populations de Dalhem et de Visé confirme cette observation.

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

A. — LES GROUPES D'ÂGES.

En 1804, la population visétoise est de type progressif puisque les enfants âgés de moins de 15 ans représentent le tiers de la population totale (tableaux 5 et 6); la population dalhemoise est cependant nettement plus jeune.

Avant de dresser les pyramides des âges, il convient de tester la valeur des dénombrements à l'aide des rapports de masculinité par groupes d'âges (tableau 7). Les déséquilibres entre les sexes qui se marquent dans le groupe des adultes de 50 ans et plus témoignent d'une plus grande longévité chez les femmes. La forte proportion de garçons de moins de 15 ans par rapport aux filles qui est observée à Visé s'explique par l'apport de jeunes écoliers pensionnaires; si on retranche les 40 pensionnaires de moins de 15 ans, on obtient un rapport de 97. De même, dans le groupe d'âges suivant, si on tient compte des 20 conscrits absents, le rapport de masculinité passe de 96,1 à 100,9. Au point de vue de la critique des recensements, ces

TABLEAU 4. Répartition de la population du canton de Dalhem suivant l'état matrimonial (janvier 1806).

Communes [a]	Célibataires			Mariés			Veufs			Total	Miliciens [b]
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.		
Wandre	593	588	1 181	311	318	629	30	74	104	1 914	6
Visé	620	605	1 225	254	254	508	36	58	94	1 827	31
Trembleur	508	561	1 069	298	303	601	29	87	116	1 786	16
Cheratte	467	461	928	223	209	432	41	53	94	1 454	7
Fouron-le-Comte	438	401	839	227	221	448	29	54	83	1 370	17
Mortier	254	280	534	133	132	265	51	65	116	915	6
Saint-Remy	243	267	510	132	132	264	17	35	52	826	11
Dalhem	245	254	499	124	124	248	14	47	61	808	12
Housse	211	207	418	109	111	220	6	35	41	679	9
Warsage	189	206	395	111	129	240	12	30	42	677	4
Bolland	199	206	405	109	103	217	18	26	44	666	6
Bombaye	183	212	395	92	93	185	13	20	33	613	5
Saint-André	177	170	347	84	76	160	8	24	32	539	1
Argenteau	131	145	276	99	101	200	10	30	40	516	3
Mortroux	139	138	277	79	84	163	9	19	28	468	3
Berneau	126	158	284	80	80	160	6	15	21	465	7
Richelle	149	136	285	68	70	138	6	32	38	461	0
Mouland	93	79	172	59	59	118	4	10	14	304	10
Feneur	79	64	143	51	51	102	5	6	11	256	2
Ensemble	5 044	5 138	10 182	2 643	2 655	5 298	344	720	1 064	16 544	156

Communes [a]	Proportion pour 100 habitants de		
	Célibataires	Mariés	Veufs
Wandre	61,7	32,9	5,4
Visé	67,0	27,8	5,2
Trembleur	59,8	33,7	6,5
Cheratte	63,8	29,7	6,5
Fouron-le-Comte	61,2	32,7	6,1
Mortier	58,4	29,0	12,6
Saint-Remy	61,7	32,0	6,3
Dalhem	61,7	30,7	7,6
Housse	61,6	32,4	6,0
Warsage	58,3	35,5	6,2
Bolland	60,8	32,6	6,6
Bombaye	64,4	30,2	5,4
Saint-André	64,4	29,7	5,9
Argenteau	53,5	38,8	7,7
Mortroux	59,1	34,8	5,1
Berneau	61,1	34,4	4,5
Richelle	61,8	29,9	8,3
Mouland	56,6	38,8	4,6
Feneur	55,9	39,8	4,3
Ensemble	61,5	32,0	6,5

Référence : A. N. P., F^{20} 402.

[a] Les communes sont classées selon l'ordre décroissant des chiffres de population totale.

[b] Ces conscrits sont absents de la commune, il ne faut donc pas les compter dans la population totale.

TABLEAU 5. Répartition par groupes d'âges (proportion pour 100 habitants).

Groupes d'âges	Visé, 1804			Dalhem, 1804		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-19 ans	22,7	20,4	43,1	23,0	22,9	45,9
20-59 ans	21,3	23,1	44,4	21,8	22,6	44,4
60 et plus	5,2	7,3	12,5	3,5	6,2	9,7
Ensemble	49,2	50,8	100,0	48,3	51,7	100,0

TABLEAU 6. Répartition par groupes d'âges (proportion pour 100 habitants).

Groupes d'âges	Visé, 1804			Dalhem, 1804		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-14 ans	17,9	16,1	34,0	18,0	18,8	36,8
15-49 ans	21,7	22,6	44,3	23,1	23,4	46,5
50 et plus	9,6	12,1	21,7	7,2	9,5	16,7
Ensemble	49,2	50,8	100,0	48,3	51,7	100,0

TABLEAU 7. Rapports de masculinité par groupes d'âges (nombre d'hommes pour 100 femmes).

Groupes d'âges	Visé, 1804	Dalhem, 1804
0-14 ans	110,9	96,2
15-49 ans	96,1	99,4
50 et plus	80,0	75,0
Ensemble	97,0	93,7

rapports confirment donc la bonne qualité des deux sources que nous étudions (·).

(1) A la naissance, le rapport de masculinité est théoriquement voisin de 105 (105 garçons pour 100 filles), puis il diminue en raison de l'âge (surmortalité masculine) et de l'effet de génération c'est-à-dire les migrations et les mortalités

B. — Les pyramides des âges.

La pyramide visétoise est du type dit « en accent circonflexe » : l'évasement de la base révèle une population à tendance progressive [1].

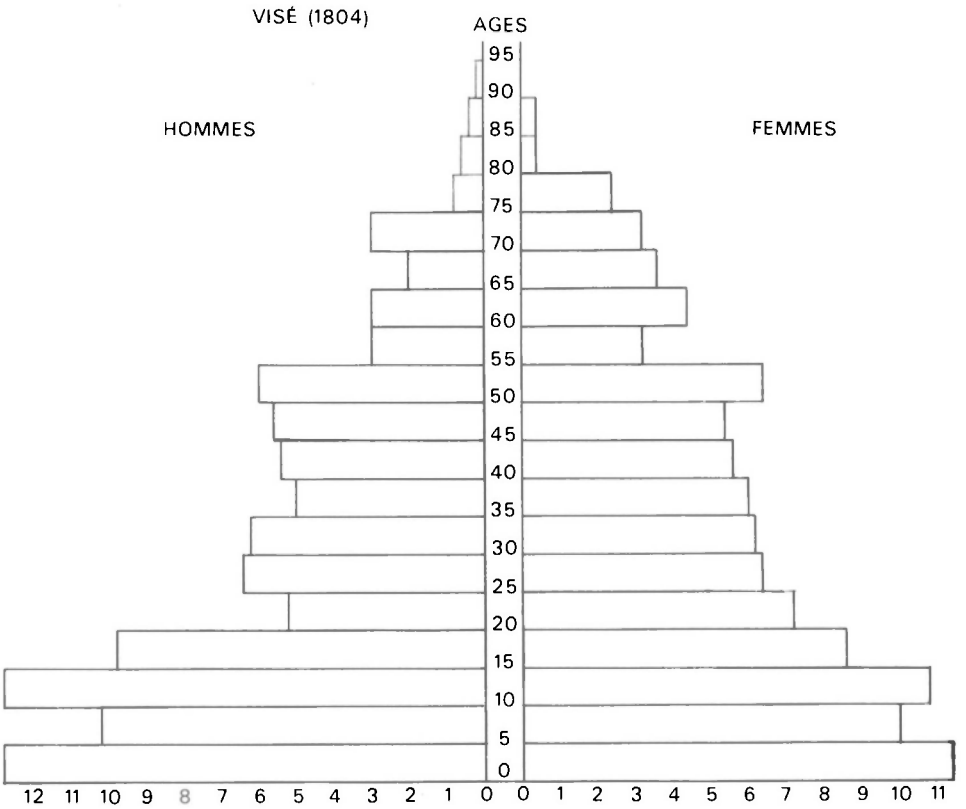

plus ou moins fortes qui affectèrent telle ou telle génération. Toute discordance importante par rapport à cette norme permet de déceler des mouvements migratoires, une surmortalité particulière à l'un ou l'autre sexe ou encore une négligence dans l'enregistrement. Cfr. R. Pressat, *L'analyse démographique*, Paris, P. U. F., 1973, p. 219; L. Henry, *Le contrôle des recensements*, dans *Population*, 1949, n° 2, pp. 231-248; L. Henry, *La masculinité par âge dans les recensements*, dans *Population*, n° 1, 1948, pp. 93-114.

[1] Une « pyramide » est un double histogramme dans lequel l'âge est porté en ordonnées et les effectifs relatifs à chaque groupe d'âges sont portés en abscisses (de gauche pour les hommes, de droite pour les femmes). L'effectif de chaque groupe d'âges est représenté par un rectangle dont la surface est propor-

Les enfants de moins de 10 ans forment 22,3 % de l'ensemble des habitants et les moins de 60 ans 87,5 %. Ce caractère encore jeune est indéniable mais moins marqué qu'à Dalhem où les enfants de moins de 10 ans représentent 26,3 % et les personnes de moins de 60 ans 90 %.

Comparé à Dalhem et à Overyse, le célibat tant masculin que féminin est particulièrement important à Visé ([1]). De plus, l'âge au premier mariage est élevé : les mariés sont en minorité dans les groupes d'âges 15-19 ans à 25-29 ans. Le célibat définitif et l'âge au mariage élevé concourent à rendre cette population moins progressive que celle de Dalhem. Ce vieillissement se traduit d'ailleurs dans la pyramide des âges dont la base est nettement moins large.

Dans la pyramide visétoise, l'échancrure dans le groupe 5-9 ans, qui en fait une classe creuse, résulte sans doute de la surmortalité infantile imputable à la terrible crise des subsistances des années 1794-1796 ([2]). Enfin le tronc de cette pyramide, qui s'inscrit presque dans un rectangle, illustre l'importance de l'effectif adulte par rapport à la population totale.

Le taux brut de natalité mesure imparfaitement le comportement nataliste d'une population car il dépend de la répartition par âges de celle-ci. Moins élevé à Visé qu'à Dalhem, il ne permet nullement de conclure que la population visétoise était déjà malthusienne ([3]). Une analyse plus fine doit tenir compte des effectifs féminins en âge de procréer, c'est-à-dire entre 15 et 49 ans. Le tableau 9 présente deux sortes de taux de fécondité :

tionnelle à l'effectif. Cfr. H. Gérard, G. Wunsch, *Comprendre la démographie*, Verviers, 1973, p. 99; W. S. Thompson, D. T. Lewis, *Population problems*, New-York; 1965, pp. 78-79; P. Hugon, *Démographie*, Précis Dalloz, Paris, p. 89; Ph. Mouchez, *Démographie*, Collection Thémis, Paris, 1964, p. 31.

([1]) D. Van Assche-Van Cauwenbergh, *Deux villages du Brabant sous l'ancien régime : Bierges et Overyse. Etude de démographie historique*, dans *Cinq études de démographie locale*, Bruxelles, 1963, pp. 35-37.

([2]) En l'absence de registres paroissiaux ou d'état civil, il n'est pas possible d'évaluer l'importance de cette crise à Visé. A Dalhem, on comptait en 1795, 21 naissances et 56 décès. Sur les 95 décès enregistrés en 1794-1795, on relève 34 enfants de moins de 12 ans. A Liège, la courbe des décès atteint en 1795 un niveau record et le déficit des naissances est le plus profond qui puisse s'observer depuis le début du XVIIIe siècle. Cfr. E. Helin, *Le déroulement de trois crises à Liège au XVIIIe siècle*, dans *Actes du Colloque international de démographie historique* (Liège, 1963), Paris, 1965, pp. 494-496.

([3]) Ph. Mouchez, *op. cit.*, pp. 36-37.

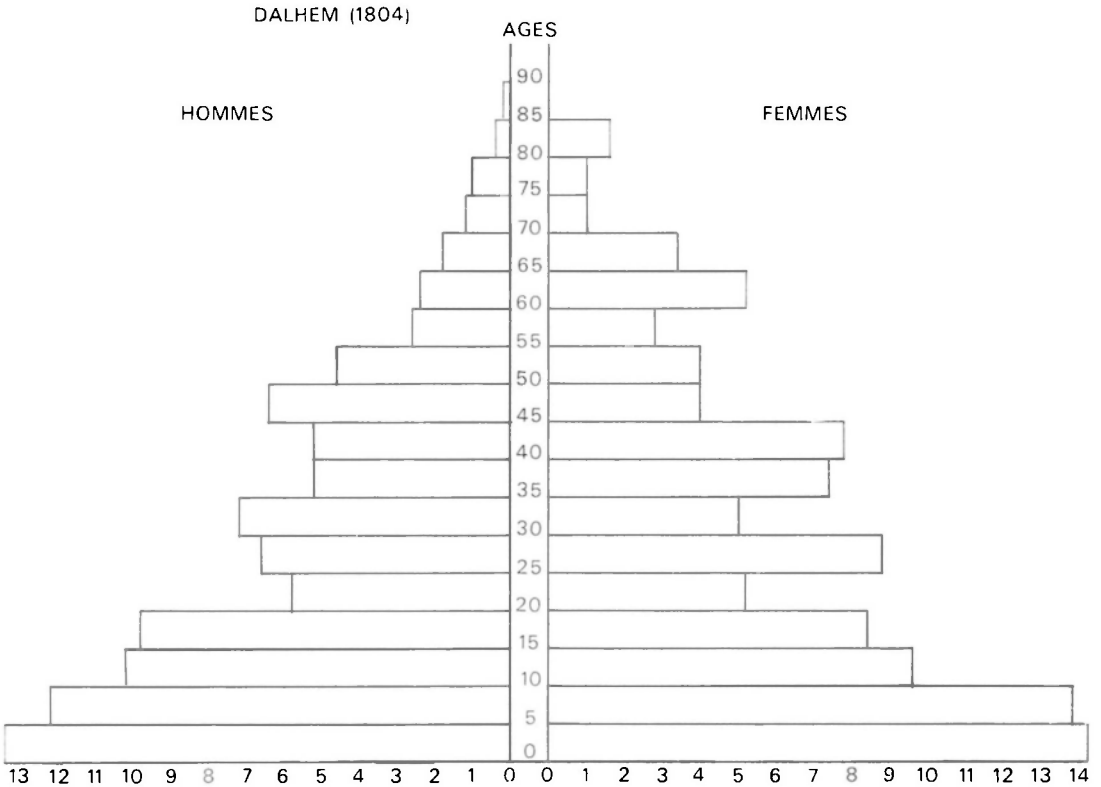
DALHEM (1804)
AGES
HOMMES
FEMMES
90
85
80
75
70
65
60
55
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

— un taux de fécondité général (rapport entre la moyenne arithmétique des naissances de 1803-1804-1805 et le nombre de femmes célibataires, mariées et veuves âgées de 15 à 49 ans);

— un taux de fécondité légitime qui ne tient compte que des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans.

TABLEAU 8. Répartitions proportionnelles suivant le sexe et l'état matrimonial à l'intérieur de chaque groupe d'âges.

A. — VISÉ (1 824 habitants).

Groupes d'âges	Hommes			Femmes		
	C.	M.	V.	C.	M.	V.
0-14 ans	1 000	0	0	1 000	0	0
15-19 ans	1 000	0	0	987	13	0
20-24 ans	917	83	0	818	182	0
25-29 ans	762	310	18	667	333	0
30-34 ans	429	554	17	429	536	35
35-39 ans	289	667	44	255	691	54
40-49 ans	260	700	40	330	620	50
50-59 ans	195	683	122	334	483	183
60-69 ans	213	596	191	286	441	273
70 et plus	234	362	404	350	233	417

B. — DALHEM (841 habitants).

Groupes d'âges	Hommes		Femmes	
	C.	M./V. [a]	C.	M./V. [a]
0-14 ans	1 000	0	1 000	0
15-19 ans	1 000	0	1 000	0
20-24 ans	917	83	955	45
25-29 ans	464	536	405	595
30-34 ans	434	566	190	810
35-39 ans	273	727	194	806
40-49 ans	184	816	120	880
50-59 ans	133	867	310	690
60-69 ans	111	889	139	861
70 et plus	333	667	66	934

[a] Le recensement ne distingue pas les veufs des mariés.

TABLEAU 9. Taux de fécondité en 1804.

	Visé	Dalhem
Nombre de femmes C. M. V. de 15 à 49 ans ..	412	196
Moyenne des naissances de 1803 à 1805	50	30,5
Nombre de femmes mariées de 15 à 49 ans ...	162	109 (mariées et veuves)
Taux de fécondité générale	121,3 ‰	154,5 ‰
Taux de fécondité légitime	308,6 ‰	278,0 ‰

A Visé, sur 248 femmes mariées, 162 sont en âge de procréer, soit 65,3 % ou 8,9 % de la population totale. L'âge modal est situé dans le groupe 35-39 ans et l'âge médian est de 36 ans. A Dalhem, sur 174 femmes mariées et veuves, 109 sont en âge de procréer soient 63 % ou 12,9 % de la population totale; l'âge modal se situe entre 35 et 44 ans. En conclusion, la fécondité légitime des Visétoises est la même que celle des Dalhemoises, mais Visé doit supporter un nombre plus important de célibataires et de personnes âgées.

STRUCTURE SOCIO-ÉCONOMIQUE

A. — TAILLE DES MÉNAGES.

Si la famille c'est-à-dire « la cellule constituée par le couple marié et ses descendants directs au premier degré encore en vie » (1) forme l'unité qui assure la reproduction, c'est le ménage qui constitue l'unité socio-économique de base (2).

Visé abritait 365 ménages non-collectifs groupant 1 741 personnes. La taille moyenne des ménages visétois était donc de 4,769 personnes, ce qui était courant dans la région liégeoise à cette époque (tableau 10).

(1) R. PHILIPPOT, *Initiation à une démographie sociale*, Paris, 1957, p. 39.

(2) Il est primordial de ne pas confondre ces deux réalités : « Le ménage est constitué soit par une personne vivant seule, soit par la réunion de deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par les liens de parenté, résident habituellement dans une même maison et y ont une vie commune ». Cette définition donnée par Th. PIRON (*Des registres de population. Manuel pratique*. Lierre, 1901, p. 39) fut reprise par le *Dictionnaire démographique multilingue* (New-York, 1958, p. 5). Le dénombrement visétois de 1804 répond à cette définition puisqu'il regroupe toutes les personnes vivant sous un même toit; dans le cas où deux ou plusieurs ménages cohabitent, il laisse un espace blanc entre ceux-ci.

TABLEAU 10. Taille moyenne des ménages.

Localités	Années	Nombre de personnes par ménage
Visé [a]	1804	4,769
	1856	5,0
	1880	5,5
	1900	4,4
Dalhem [a]	1846	4,8
	1856	4,7
	1880	4,5
	1900	4,2
Chênée [b]	1740	4,68
Olne [b]	1789	5,03
Liège [c]	1789	3,668
Angleterre et Pays de Galles [d]	1801	4,69

[a] *Recensements généraux de la population.*
[b] E. HELIN, *Croissance démographique...*, p. 218.
[c] E. HELIN, *La taille des ménages avant la révolution industrielle : le cas de Liège en 1801*, dans *Recherches économiques de Louvain*, 1969, n° 4, pp. 233-250.
[d] P. LASLETT, *Size and Structure of the Household in England over Three Centuries*, dans *Population Studies*, Londres, juillet 1969, p. 210.

La taille modale est de 4 personnes. La dispersion autour de ces tendances centrales est importante : 2,376 comme écart-type (1). Parmi les 365 ménages non-collectifs, les gros ménages (7 personnes au moins) forment 20,9 %; il s'agit de ménages d'agriculteurs qui abritent des domestiques ou des personnes logeant des écoliers. Si les ménages de 4 à 6 personnes sont majoritaires (48,2 %), les petits ménages étaient déjà nombreux, comme à Liège (2).

(1) Le coefficient de variation (écart-type divisé par la moyenne arithmétique) est de 0,498 et le coefficient de dissymétrie de Pearson (différence entre la moyenne arithmétique et le mode divisé par l'écart-type) est de + 0,323, autrement cette distribution très a-symétrique étant biaisée positivement incline vers les ménages inférieurs à la moyenne.

(2) Cfr tableau 10. Les cinq ménages collectifs se répartissent en deux écoles primaires privées groupant 13 et 29 enfants et adultes et trois pensionnats (19, 13 et 9 personnes).

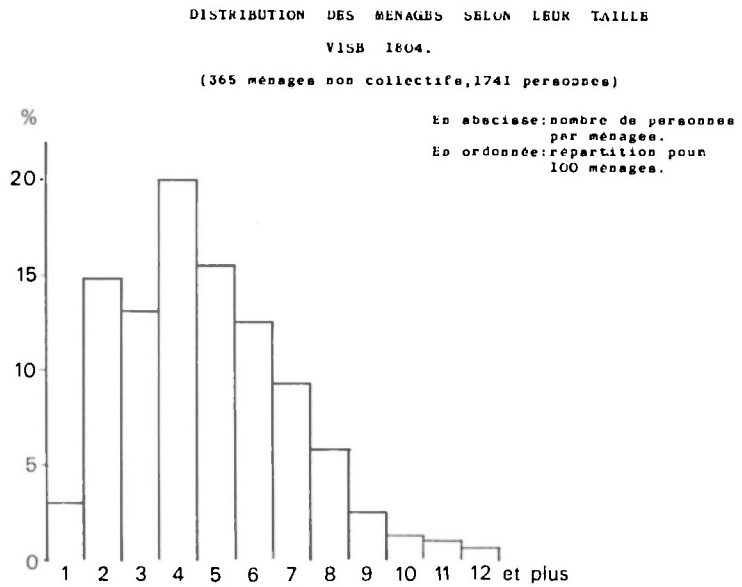

TABLEAU 11. Distribution des ménages selon leur taille. Visé, 1804.

	Nombre de personnes par ménage												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	16[a]
Nombre de ménages . .	11	54	48	73	57	46	34	21	9	5	4	1	2
Répartition pour 100 ménages .	3,0	14,8	13,1	20,0	15,6	12,6	9,3	5,8	2,5	3,3			

[a] Il n'y a pas de ménage de 13, 14 et 15 personnes. A ce total de 365 ménages, il faut ajouter 5 ménages collectifs.

Visé comptait, en 1804, 362 maisons d'habitation; en d'autres termes, le rapport ménage-maison était voisin de l'unité : chaque ménage avait sa maison et la cohabitation était l'exception. Le

nombre moyen d'habitants par maison était donc de 5; dans les faubourgs de Liège, en 1790, ce taux était de 4,9 (1).

B. — Les professions.

A Visé, les personnes actives (2) forment 45,3 % de la population totale tandis qu'à Dalhem, elles représentent 53,2 % (tableau 12). La population visétoise, tant masculine que féminine, a donc un taux d'activité nettement plus faible : la présence d'une importante

Tableau 12. Taux d'activité à Visé et à Dalhem en 1804.

	Nombres absolus						Pourcentages					
	Actifs			Inactifs			Actifs			Inactifs		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Visé	456	371	827	442	555	997	25,0	20,3	45,3	24,2	30,5	54,7
Dalhem ..	240	208	448	167	226	393	28,5	24,7	53,2	19,9	26,9	46,8

Tableau 12*bis*. Taux d'activité par sexes.

	Hommes	Femmes
Visé	50,8	40,0
Dalhem	59,0	47,9

(1) Ce qui confirme la remarque du Rd P. Mols : « en période normale, le nombre moyen de ménages par maison s'écartait fort peu de l'unité, tant en pays rural que dans bon nombre de petites villes et de faubourgs » (*Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIVe au XVIIIe siècle*, t. II, Louvain, 1954-1956, pp. 131-133 et 149.

A propos de Liège, cfr. E. Helin, *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, dans *Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège*, fascicule VI, 1963, pp. 7, 10-11, 23.

(2) Par personnes actives, il faut entendre celles qui exercent une profession lucrative (P. Hugon, *op. cit.*, p. 104). Dans le recensement de 1804, les enfants de moins de 15 ans n'ont généralement pas de profession lucrative; seuls 36 enfants exercent un métier, nous les avons assimilés à la population active.

manufacture à Dalhem explique en partie le taux élevé de cette localité [1].

Dans les grandes lignes, les populations des deux localités présentent des structures socio-professionnelles semblables (tableau 13). Le secteur secondaire fait vivre la majorité des actifs tandis que l'agriculture est faiblement représentée. Le secteur tertiaire est nettement plus développé à Visé qu'à Dalhem.

TABLEAU 13. Répartition de la population active en secteurs économiques et sociaux (1804).

A. — VISÉ.

Secteurs [a]	Nombres absolus			Pourcentages		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Primaire	58	25	83	7,0	3,0	10,0
Secondaire	238	239	477	28,7	28,9	57,6
Tertiaire	57	31	88	7,0	3,7	10,7
Statut social	103	76	179	12,5	9,2	21,7
Ensemble	456	371	827	55,2	44,8	100,0

B. — DALHEM.

	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Primaire	41	9	50	9,2	2,0	11,2
Secondaire	152	169	321	33,9	37,7	71,6
Tertiaire	16	9	25	3,6	2,0	5,6
Statut social	31	21	52	6,9	4,7	11,6
Ensemble	240	208	448	53,6	46,4	100,0

[a] Voir le détail en annexes 2 et 3.

[1] Cfr. R. LEBOUTTE, *Une tentative d'industrialisation des campagnes : la draperie Scheibler, Ronstorff, Rahlenbeck à Dalhem, 1772-1890.* (Article à paraître prochainement.)

A) *Le secteur primaire* (1).

A Visé, l'agriculture occupe 49 hommes et 25 femmes; mais ces effectifs sont sous-estimés car bon nombre de « journaliers », de manœuvres et des domestiques travaillent sans doute dans ce secteur. Un rapport municipal laisse d'ailleurs entrevoir l'importance de l'agriculture dans la vie des Visétois : « La population de Visé se compose d'agriculteurs, fileurs, tricoteuses et d'ouvriers travaillant à la campagne » (2).

Le recensement de 1804 ne distingue pas le cultivateur de l'ouvrier-agricole; en 1812-1813, on relève 23 cultivateurs (3). Notons encore la présence de 3 pêcheurs et de 4 bergers à Visé, de 4 bergers à Dalhem (4).

B) *Le secteur secondaire.*

A la différence du précédent, relativement homogène, celui-ci est davantage diversifié. Parmi les cinq branches d'activité qui le constituent, le textile vient largement en tête : 350 personnes sur 827 actifs à Visé (42,3 %) et 290 sur 448 actifs à Dalhem (64,7 %). A Visé surtout, les autres branches de ce secteur couvrent presque l'ensemble des besoins courants de la population : métallurgie (4 maréchaux, 3 serruriers, 3 chaudronniers, etc.), travail du bois (10 menuisiers, 4 tonneliers, 1 charron), meuniers, boulangers, bouchers, ouvriers de bâtiments. Retenons encore deux activités caractéristiques de Visé : les pontonniers qui travaillaient à Devant-le-Pont et le *chafour* de Souvré. Celui-ci n'était d'ailleurs pas très actif et le rapport sur l'activité industrielle signale qu'il occupait, en 1819, 3 ouvriers seulement et qu'il y avait peu de débit (annexe 4). Ce document confirme d'ailleurs les conclusions qui s'imposent à la

(1) La classification des professions en trois secteurs de production économique appliquée à une source datant du début du XIXe siècle est anachronique. Nous y recourons néanmoins afin de présenter les résultats d'une manière synthétique (pour le détail cfr. annexes 2 et 3). Sous l'étiquette « statut social » sont rangées des déclarations de situation dans la profession (manœuvre, ouvrier) et de statut social isolément considéré (« journalier »).

(2) A. E. L., *F. F. P.*, 210, farde 7, tableau des naissances, mariages et décès pour les années 1801-1804, observations (septembre 1805).

(3) A. E. L., *F. F. P.*, Visé, 210, farde 6.

(4) La laine servait à la production de serges et le fabricant s'approvisionnait directement chez l'éleveur (A. E. L., *F. F. P.*, 687). Vers 1812, Visé possédait 498 moutons; Dalhem : 440; Warsage : 720; Bombaye : 555; Berneau : 330, etc. Cfr THOMASSIN, *op. cit.*, pp. 386-389.

lecture du recensement de 1804 : aucune activité industrielle digne de ce nom n'existait alors à Visé ([1]). Le travail de la laine reste en effet encore artisanal et domestique et contraste avec le caractère déjà industriel que cette activité revêt à Dalhem où la manufacture Scheibler mobilise la moitié de la population active. Dans cette dernière localité le filage est l'affaire des femmes et le tissage celle des hommes; à Visé par contre, les fileurs sont plus nombreux que les fileuses et les tisserands sont rares, les tricoteuses et couturières particulièrement nombreuses reçoivent l'ouvrage de quelques fabricants de bas (tableau 14). Vers 1812, Thomassin ne signalait qu'une fabrique de bas tricotés ([2]).

TABLEAU 14. Activité textile à Visé et à Dalhem en 1804.

	Visé				Dalhem		
	H.	F.	T.		H.	F.	T.
Filage	93	32	125	Filage	51	144	195
Tissage	7		7	Tissage	61		61
Apprenti-tisserand	1		1				
Tailleurs	17		17	Tailleurs	3		3
Apprentis-tailleurs	4		4				
Allongeur	1		1				
				Laineurs	2		2
Tricoteuses		164	164	Tricoteuses		5	5
Couturières		30	30	Couturières		19	19
Apprentie-couturière		1	1				
				Fabric. de serges	4		4
				Directeur	1		1
Total	123	227	350	Total	122	168	290

([1]) A. E. L., *Fonds hollandais*, 3490, rapport sur l'activité industrielle (31 décembre 1819). Si l'installation d'une savonnerie par J. D. Sartorius dans le deuxième semestre de 1819 avait donné aux Visétois l'espoir d'un début d'industrialisation, ils déchantèrent rapidement car, dans le courant de la même année, cet etablissement fut intégré à la manufacture Scheibler à Dalhem.

([2]) Il signale aussi une carrière et un four à chaux qui employaient 5 ouvriers, 4 brasseries pour le commerce et une pour la consommation particulière; la tannerie Quaedvlieg comprenant 3 fosses qui produisaient annuellement 170 peaux de bœufs et vaches et 500 peaux de veaux (THOMASSIN, *op. cit.*, pp. 144-145, 407, 428, 468). A propos de la fabrication de bas, le rapport hollandais rappelle : « Cette branche alimentait autrefois les indigens de cette ville et de 5 fabriques il reste 4 marchands qui achettent l'ouvrage que les malheureux doivent se donner. »

C) *Le secteur tertiaire.*

Relativement plus important à Visé qu'à Dalhem, il couvre la plupart des services dont a besoin la communauté. Dans ce secteur, le commerce occupe une place de choix (27 marchands et négociants, 4 cabaretiers) et les professions libérales sont variées : notaire, médecin, pharmacien, homme de loi, etc. Parmi les membres du service public, notons la présence de 4 gendarmes sous les ordres d'un brigadier [1]. Mais Visé se distingue surtout par l'importance du corps enseignant. L'instruction est assurée par 2 instituteurs et 9 institutrices qui ne sont autres que les « ex-Sépulchrines » du couvent de Visé. Par ailleurs, l'instruction et l'hébergement des écoliers (70 enfants) créent une source de revenus pour bon nombre d'ex-religieux. En 1804 vivaient à Visé au moins 23 ex-religieux (y compris les Sépulchrines), 7 prêtres et 1 curé. En l'an VI (1797), le citoyen Barrois, receveur du Domaine, fut chargé de recenser les religieux vivant dans la commune : il n'en compta pas moins de 60 (tableau 15).

TABLEAU 15. Enquête sur les établissements religieux de Visé, an VI.

Etablissements	Nombre de		Ensemble
	Religieux	Convers	
Collégiale	20	—	20
Récollets	11	4	15
Oratoriens	2	4	6
Carmes déchaussés	5	1	6
Sépulchrines	9	4	13
Ensemble	47	13	60

Référence : A. E. L., *F. F. P.*, 1951 (affaires religieuses).

En application de la loi du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796) qui supprimait ordres et congrégations réguliers, le couvent des

[1] A propos de l'installation de la gendarmerie dans un immeuble loué à Pierre Jean Collardin, rentier domicilié à Wandre, cfr. A. E. L., *F. F. P.*, Visé, 367 (gendarmerie).

Carmes fut vendu ainsi que celui des Récollets ([1]). Celui des Sépulchrines fut maintenu car il avait l'instruction pour objet. Le Collège des Oratoriens, parce qu'il remplissait théoriquement les mêmes fonctions, ne fut pas vendu mais administré par « une commission indépendante du bureau de bienfaisance ». Cette commission rencontra d'énormes difficultés à entretenir des bâtiments délabrés, si bien que le maire Philippin proposa de vendre le collège et d'en céder les revenus à « des instituteurs secondaires » (lettres du 21 germinal et du 5 prairial an XI). Cette proposition est restée sans suite ([2]). La lettre du maire T. Maës au préfet Desmousseaux, datée du 14 thermidor an X (2 août 1802), dresse un tableau précis des établissements scolaires de Visé :

« — Dehome Charles Antoine, maître de syntaxe, un pensionnat de 7 étrangers et 12 enfants de la ville.

— Les citoyens Joiris, cij-devant chanoines et doyen du chapitre de Saint Hadelin, tiennent un pensionnat de 10 élèves.

— Colignon Joseph, un pensionnat de 8 élèves, la plupart Hollandais ou Flamands.

— J. D. Duchêne, cij-devant chantre et chanoine, 4 pensionnaires.

— Drijen Pascal Joseph, cij-devant principal au collège de Dinant, 6 pensionnaires.

— Ruht, natif de Mouland, cij-devant chantre et chanoine de l'église Notre-Dame à Maestricht, maintenant domicilié dans cette commune, 9 à 10 pensionnaires.

— Les ex-Sépulchrines de Visé tiennent une école française pour les enfants de la ville et un pensionnat de jeunes filles. Il existe en outre diverses petites écoles où les parents envoyent leurs petits enfants » ([3]).

([1]) A propos du couvent des Carmes, cfr. G. Ruhl, *L'ancien couvent des Carmes et l'église de Devant-le-Pont près Visé*, dans *Leodium*, nº 6, 1907, pp. 45-49.

([2]) A. E. L., *F. F. P.*, 1959, biens nationaux; un arrêt de l'arrondissement central du département de l'Ourthe du 19 frimaire an VIII maintient le collège des Oratoriens dans ses fonctions. Vers 1830, une savonnerie occupait les bâtiments de ce collège, cfr. Ph. Vander Maelen, *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, Bruxelles, 1831, p. 229.

([3]) A. E. L., *F. F. P.*, 453, instruction. Toussaint Joiris, son frère Guillaume et Gilles Duchêne furent parmi les condamnés à la déportation par l'arrêté du

D) *Les déclarations de statut social.*

Les dénombrements anciens défient nos classifications en secteurs économiques, en actifs et inactifs, etc. (1) : que faire de ces 1 176 Visétois (sur 1 824 au total) dont nous ignorons l'activité et dont les déclarations sont parfois des plus déroutantes ? D'où la nécessité de ce secteur baptisé « personnes désignées d'après leur statut social ». Celles-ci peuvent être réparties en deux catégories :

TABLEAU 16. Personnes désignées d'après leur statut social.

	Visé			Dalhem		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Actifs [a]	103	76	179	31	21	52
Inactifs :						
rentiers	16	25	41	2		2
sans profession (plus de 15 ans)	84	246	330	8	67	75
sans profession (moins de 15 ans)	266	270	536	152	158	310
ex-religieux	14		14			
pensionnaires	60	10	70			
divers [a]	2	4	6	5	1	6
Ensemble	545	631	1 176	198	247	445

[a] Détail en annexes 2 et 3.

4 novembre 1798. Les deux premiers, sexagénaires, restèrent à Visé sous surveillance tandis que Duchêne, arrêté en janvier 1799, fut conduit à la prison de Liège; il fut rapidement libéré sans doute et mis sous surveillance. Voici la liste des religieux visétois frappés par l'arrêt de 1798 et repris dans le recensement de 1804 : Desaive Laurent, 72 ans, ex-chanoine; Closset Pierre, 51 ans, récollet; Piron Eustache, 52 ans, prêtre; Choulfart Albert, 73 ans, prêtre; Thonnart, 57 ans, récollet; Delong Gilles, 50 ans, prêtre; Lambert J. F., 52 ans, prêtre; Deherve Guillaume, chanoine depuis 1790, veuf, âgé de 52 ans, mis en liberté en février 1799 comme n'étant pas prêtre. Cfr Joseph DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, t. III, Liège, 1783, pp. 80, 98-99, 165, appendice pp. XV-XVI (prêtres condamnés à la déportation par l'arrêté du 4 novembre 1798, canton de Dalhem).

N. B. — Ruht de Mouland n'est plus repris dans le recensement de 1804.

(1) A propos de la classification que nous utilisons cfr. : E. HELIN, Cl. DESAMA, *La démographie historique au L. A. S. L. A.*, dans *International Organisation for Ancient Languages by Computers Revue*, n° 4, Liège, 1970, pp. 83-101 ; E. HELIN, *Variables démographiques en rapport avec la profession*, dans *Annales de Démographie historique*, Paris, 1972, pp. 215-220.

— Celles qui exercent une activité professionnelle : « journaliers », domestiques, apprentis, etc.
— Celles qui ne semblent pas avoir d'activité rénumérée : enfants, mendiants, adultes sans travail, etc.

Parmi ces 445 Dalhemois et ces 1 176 Visétois, une seule catégorie ne pose pas de problème : celle des enfants de moins de 15 ans. A Visé, sur un total de 620 enfants, 20 garçons sont fileurs et 16 filles, fileuses ou tricoteuses; 48 enfants sont écoliers-pensionnaires. L'âge moyen des garçons au travail est de 12 ans; les plus jeunes sont deux fileurs âgés de 7 ans. Chez les filles, l'âge moyen est à peine plus élevé : 12 ans et 3 mois; la plus jeune est une fileuse de 8 ans. Cette faible proportion d'enfants au travail infirme-t-elle l'opinion courante selon laquelle les enfants devaient subvenir en partie aux besoins de leurs parents dès l'âge de 7-8 ans ? Plus vraisemblablement, le travail des enfants n'est-il pas sous-enregistré ?

Le groupe des adultes sans profession est hétéroclite : on y compte des personnes de tous les âges et états matrimoniaux. A l'intérieur de chaque groupe d'âges, les chômeurs représentent au moins un quart de l'effectif et le chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est important (34 % des adultes sans travail, 6 % de la population totale) (tableaux 17 et 18). Le chômage frappe surtout les hommes

TABLEAU 17. Pyramide des âges des personnes sans profession. Visé, 1804.

Groupes d'âges	Hommes				Femmes				Ensemble
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.	
15-19 ans	20			20	37			37	57
20-29 ans	12	1		13	26	18		44	57
30-39 ans	8	1		9	13	25	2	40	49
40-49 ans	3	4		7	10	24	2	36	43
50-59 ans	2	3		5	7	18	3	28	33
60-69 ans	4	6	2	12	6[a]	13	10[a]	29	41
70-79 ans	1	3	5	9	9[a]	9	11	29	38
80-89 ans	1	4[a]	4	9	1		6[a]	7	16
90-99 ans			1	1					1
Ensemble	51	22	12	85	109	107	34	250	335

[a] Dont un(e) indigent(e).

célibataires et les veufs (tableau 19); le grand nombre de femmes sans travail s'explique sans doute par le fait qu'elles sont ménagères ou aident leur mari sans être rénumérées.

Parmi les personnes actives, les « journaliers » sont ceux dont on ignore le plus la source de leur revenu. Cette mention n'indique ni une profession précise ni même un statut social bien défini. Ils sont bons à tout faire, ainsi que le suggère un rapport du conseil communal de Dalhem en 1825 : « des ouvriers journaliers [...] qui ne vivent que de leur journée quand ils ont de l'ouvrage » (1).

TABLEAU 18. Proportions de sans profession par rapport à la population de chaque groupe d'âges. Visé, 1804 (en pourcents).

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble
0-14 ans	81,6	91,8	86,7
15-19 ans	22,5	47,4	34,9
20-29 ans	12,2	35,8	24,0
30-39 ans	9,0	36,0	22,5
40-49 ans	7,0	36,0	21,5
50-59 ans	6,0	32,2	19,1
60-69 ans	25,5	39,8	32,6
70-79 ans	22,2	54,9	38,5
80-89 ans	100,0	88,8	94,4
90-99 ans	100,0	—	100,0

TABLEAU 19. Proportions de sans profession par rapport à l'ensemble des célibataires, mariés et veufs (en pourcents).

	Hommes	Femmes
Célibataires	18,8	34,9
Mariés	8,7	43,0
Veufs	26,0	47,2

LES VARIATIONS DANS LES DÉCLARATIONS DE PROFESSION

Deux questions méritent ici un examen particulier : les gens changeaient-ils de profession ? Que recouvrent des expressions aussi

(1) A. E. L., *Fonds des communes*, Dalhem, registre n° 3, p. 92.

vagues que « sans ouvrage », « manœuvre », « journalier », « indigens » et qui foisonnent dans les dénombrements d'ancien régime et du début du siècle dernier ? Si une réponse définitive est impossible à donner, la confrontation des déclarations recueillies dans différentes sources mais concernant un même individu, fournit cependant quelques indications. Pour ce faire, trois sources furent collationnées :

a) Nous avons d'abord comparé les professions déclarées par les électeurs de l'an IX (1801) avec celles du recensement de 1804.

b) Nous avons également comparé les professions du recensement de 1804 avec les déclarations faites lors de la rédaction d'un acte d'état-civil entre l'an IX et l'an XIV (1806).

c) Enfin nous avons recherché la profession des personnes périodiquement secourues par le Bureau de bienfaisance.

A) *Le recensement de 1804 et la liste d'électeurs de 1801.*

Sur les 298 personnes dont le nom figure sur les deux documents, 147 (49 %) exercent la même profession (cfr. annexe 5). Pour les 151 autres se pose la question de savoir s'il s'agit d'un réel changement de profession ou simplement d'une désignation différente. En fait, les individus déclarant des professions entièrement différentes (mais non incompatibles) sont en minorité : moins d'une vingtaine sur 151 [1]. Pour le reste, nous proposons trois catégories :

— Les personnes n'ayant pas de profession en l'an XII et qui en avaient une en l'an IX. La plupart sont âgées de plus de 60 ans en l'an XII (15 sur 23) et il est vraisemblable qu'elles n'exercent plus de profession. Dans ce cas, la déclaration de l'an IX indique simplement leur dernier métier.

— Les travailleurs de la laine, des fileurs en majorité, sont généralement assimilés à des journaliers ou à des ouvriers, sur la liste électorale. Ces vocables sont donc des termes généraux s'appliquant à un grand nombre d'occupations. Par contre, le terme « manœuvre », souvent remplacé par le mot journalier sur la liste électorale, ne doit pas être considéré comme une expression

[1] Dans la liste donnée en annexe, ces professions sont inscrites en italiques.

vague ou générale : il est rarement utilisé à la place d'un mot plus précis. Ce vocable semble bien désigner un travail manuel spécifique (peut-être ouvrier-agricole ?) sans qu'il soit possible de préciser la branche d'activité.

— Nombre de personnes dont l'activité est très claire dans le recensement sont indistinctement mêlées sous les termes journaliers et ouvriers sur la liste électorale. Ces vocables sont donc bien des mots passe-partout qui ne désignent aucun statut social particulier.

B) *Le recensement de 1804 et l'état civil.*

Sur les 247 personnes dont le nom figure sur les deux documents, 110 déclarent des professions différentes mais nous relevons à peine une dizaine d'occupations peu compatibles (*soulignées* dans la liste donnée en annexe 6). Pour le reste les trois catégories précédentes restent valables :

— Les personnes sans profession selon le recensement sont ou des rentiers ou déclarés comme travaillant lors de leur mention dans les registres d'état civil. Sont-ils, en 1804, des chômeurs ?

— Les travailleurs de la laine ainsi que d'autres personnes dont l'activité est clairement mentionnée en l'an XII (1804) sont de nouveau confondus dans la catégorie des journaliers selon les actes d'état civil.

— Enfin les personnes dont la déclaration est très précise, quoique différente, dans l'un et l'autre document : il s'agit alors de synonyme (barbier ou perruquier), de mots dont le sens est voisin (porcher-pâtre) ou encore d'occupations compatibles (vitrier et marchand, fruitier et revendeur, chafournier et ouvrier-maçon).

En somme, des déclarations différentes ne permettent pas de mesurer la mobilité. Même dans les cas de professions réellement différentes il s'agit souvent d'occupations complémentaires : fileur et marchand de bas, cultivateur et fileur, fileur et voiturier, etc.

Les déclarations de profession dans le dénombrement sont généralement plus précises que dans les registres d'état civil et la liste d'électeurs. Le recensement est sans conteste la meilleure source à notre disposition afin d'étudier la structure socio-professionnelle.

C) *Le recensement et les registres de la bienfaisance.*

Il s'agit maintenant de percevoir quel était le statut social de cette foule de fileurs, tricoteuses, journaliers, etc. Dans son rapport sur les professions exercées à Visé en 1812-1813, le maire termine par ces mots : « Le reste file et mendie » ou « le reste est incapable de travail ou file » (·). Cette association du fileur et du mendiant en apprend long sur le sort des ouvriers du textile, mais elle doit être nuancée. La ville était-elle peuplée de mendiants ainsi qu'une lecture crédule du rapport le ferait croire ? Au contraire, Visé n'avait-il que 5 pauvres si on s'en tient au recensement ?

TABLEAU 20. Personnes secourues au moins une fois l'an par le Bureau de bienfaisance de Visé.

Années	Bénéficiaires de secours	Années	Bénéficiaires de secours
1802-1803	97	1809	115
1803-1804	40	1810	113 (45) [a]
1804-1805	63	1811	116 [b]
1807	123	1812	110
1808	116		

Références : A. E. L., *F. F. P.*, 1615.
[a] « Distribution de chemises », le 30 décembre 1810.
[b] « Distribution de pains aux indigens », le 26 décembre 1811.

Ces chiffres représentent le nombre total de personnes différentes qui furent aidées au moins une fois au cours de l'année envisagée. On peut estimer à 115 le nombre d'indigents assistés régulièrement et il s'agit d'ailleurs d'un minimum car ceux-ci se présentaient au Bureau de bienfaisance en tant que chefs de famille (ou plus exactement ils y envoyaient leur femme).

Ainsi au moins un dixième de la population recevait régulièrement des secours du seul Bureau de bienfaisance sans pour autant être considéré comme mendiant. Il est probable que les assistés ne mendiaient pas et qu'ils avaient une occupation (tableau 22).

(1) A. E. L., *F. F. P.*, Visé, 210, farde 6. En 1812, la population s'élevait à 1805 habitants et le nombre de travailleurs recensés par le maire était de 301, ce « reste » est donc de 1 504 personnes !

TABLEAU 21. Personnes secourues en janvier 1813.

A. — GROUPES D'ÂGES.

	Hommes				Femmes				Total	Enfants à charge
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.		
20-29	1			1					1	
30-39		7	1	8			2	2	10	
40-49		4	1	5	2		2	4	9	
50-59	1	7		8	2			2	10	
60-69	1	7	4	12	6	1	5	12	24	
70-79		1		1	5		11	16	17	
80-89		1		1	3		1	4	5	
Ensemble.	3	27	6	36	18	1	21	40	76	133 "

" Trois enfants abandonnés non compris.

B. — MOTIF ÉVOQUÉ.

	H.	F.	T.
« Incapable »	4	17	21
« Impotent », « Paralitique », « Estropié »	2	5	7
« Sans ouvrage »	30	18	48
Ensemble	36	40	76

TABLEAU 22. Occupations des bénéficiaires de secours entre 1803 et 1810.

Profession	Nombre de secourus	Profession	Nombre de secourus
Pêcheur	1	Scieur	1
Porcher	1	Fossoyeur	1
Cordonniers	7	Barbier	1
Tisserands	2	Domestiques	2
Couturières	3	Manœuvres	3
Tailleurs	2	Ouvrier	1
Tricoteuses	31	Journaliers	22
Fileurs	29	« Sans ouvrage »	24
Pontonnier	1	Indigents	2
Menuisier	1		
Plafonneur	1		
Maçons	2	Ensemble	138

Au-delà de cette analyse du gagne-pain, c'est le visage d'une société qu'il convient de percevoir. Une société « d'ancien régime » qui ignore encore l'industrialisation et qui défie nos classifications rigoureuses. A part quelques notables, qui forment 2 % de la population totale (tableau 23), la société visétoise est formée de deux grandes couches sociales. La couche supérieure se recrute au sein de ces travailleurs exercant un métier bien défini qui a nécessité un apprentissage et qui réclame du savoir-faire (horloger, maréchal-ferrant, boucher, boulanger, menuisier, tanneur...). Les titulaires de profession libérale ou d'une fonction publique servent de trait d'union entre ceux-ci et les notables (1). La couche inférieure présente un aspect bigarré : on y rencontre une foule de gens n'ayant pas de

TABLEAU 23. Liste des citoyens les plus fortunés de Visé en 1795-1796.

Nom	Profession	Revenus annuels
Requilé	Rentier	2 000 florins
Sartorius	Aisé et marchand	1 600 florins
Fowarge	Rentier	1 500 florins
Elias	Aisé	1 500 florins [a]
Derykel	Aisé	1 500 florins
Dessart	Marchand aisé	1 200 florins
Devos	Aisé, officier municipal	1 100 florins
Dodémont	Rentier	1 000 florins
Lejeune	Aisé	1 000 florins
D'Aoust	Curé et chanoine	1 000 florins
Foullon	Aisé, officier municipal	900 florins
Lecocq	Rentier	814 florins
Floen	Aisé	600 florins
Tilman	Rentier	600 florins
Tixhon	Marchand aisé	500 florins
Joiris	Doyen	500 florins
La citoyenne Piron	Aisée	300 florins

Référence : A. E. L., *F. F. Administration centrale*, 204. Visé comptait alors 1 681 habitants dont 1 221 adultes.

[a] « Fortune présumée d'après la notoriété publique ».

(1) Ainsi, le notaire Philippin, qui était maire de Visé en 1804, avait pour client régulier la famille Sartorius, cfr. A. E. L., *Fonds des notaires*, Visé, P. U. Philippin (1791-1828).

moyens d'existence précis ( ). Bons à tout faire, ils exercent des métiers qui demandent peu de qualifications et presque pas d'apprentissage (pêcheurs, fileurs, tricoteuses, manœuvres, journaliers). Sans être misérables, ces gagne-deniers sont à la merci d'un hiver rigoureux, d'un manque passager d'ouvrage. Leur femme, souvent « surchargée d'enfants », recevra alors quelques pains, une chemise ou quelques sous « pour de la houille » (2). Si un de leurs enfants meurt, le Bureau paiera un cercueil (3).

Conclusion

Visé et Dalhem à l'aube de la révolution industrielle, deux images d'une société en transition. Décrire Visé en 1804, c'est montrer une société à mi-chemin entre l'ancien régime finissant et l'ère industrielle. Les institutions traditionnelles ont disparu. Les couvents sont vendus, les chanoines de la collégiale dispersés, les établissements d'enseignement désorganisés, les corporations abolies (4). Mais ces modifications n'ont pas encore entraîné la transformation de la structure économique et sociale. Aucune industrie digne de ce nom n'annonce la révolution industrielle. Pas de capitalistes audacieux, ni de prolétaires, mais une société de notables, de rentiers dominant une foule d'artisans et de bons à tout faire. Dalhem, ancienne capitale d'un comté qui disparut avec l'ancien régime, nous montre un tout autre tableau. Dès 1774, sous l'impulsion de Wilhelm Scheibler, fils du célèbre drapier de Montjoie Johann Henrich Scheibler, une manufacture de draps donne du travail à près de 300 personnes (5). Ici les bons à tout faire sont rares (annexe 3) : le travail de la laine mobilise tous les bras.

* * *

(1) A Liège, parmi les 200 adultes qui reçoivent des secours sur les 1 800 paroissiens de Saint-Martin en 1726, l'éparpillement social est de règle : pas de grandes masses homogènes mais une infinité de statuts variant selon le métier, la condition juridique et les à-coups de la conjoncture économique : E. Hélin, *Une approche de la pauvreté : Qui recevait les aumônes distribuées par les curés liégeois ?*, dans *Leodium*, t. 58, Liège, 1971, p. 73.

(2) A. E. L., *F. F. P.*, bienfaisance, 1615, bordereaux de l'année 1812.

(3) A. E. L., *F. F. P.*, 1615, en 1803-1804 le Bureau paya 10 cercueils.

(4) U. Dodémont, *op. cit.*, p. 149.

(5) R. Leboutte, *op. cit.*

ANNEXE I. Pyramides des âges et états matrimoniaux en 1804.

VISÉ.

Groupes d'âges	Hommes				Femmes				Total
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.	
0- 4 ans .	116			116	104			104	220
5- 9 ans .	93			93	92			92	185
10-14 ans .	117			117	98			98	215
15-19 ans .	89			89	77	1		78	167
20-24 ans .	44	4		48	54	12		66	114
25-29 ans .	39	18	1	58	38	19		57	115
30-34 ans .	24	31	1	56	24	30	2	56	112
35-39 ans .	13	30	2	45	14	38	3	55	100
40-44 ans .	14	34	1	49	13	37	1	51	100
45-49 ans .	12	36	3	51	20	25	4	49	100
50-54 ans .	10	39	6	55	18	30	10	58	113
55-59 ans .	6	17	4	27	11	12	6	29	56
60-64 ans .	7	14	6	27	13	14	13	40	67
65-69 ans .	3	14	3	20	9	16	8	33	53
70-74 ans .	9	10	8	27	10	10	9	29	56
75-79 ans .	1	3	5	9	8	4	10	22	31
80-84 ans .	1	2	3	6	2		3	5	11
85-89 ans .		2	2	4	1		3	4	8
90-94 ans .			1	1					1
Ensemble .	598	254	46	898	606	248	72	926	1 824

ANNEXE 1. Suite.

DALHEM.

Groupes d'âges	Hommes			Femmes			Total
	C.	M. et V.	T.	C.	M. et V.	T.	
0- 4 ans .	56		56	60		60	116
5- 9 ans .	51		51	58		58	109
10-14 ans .	45		45	40		40	85
15-19 ans .	42		42	35		35	77
20-24 ans .	22	2	24	21	1	22	46
25-29 ans .	13	15	28	15	22	37	65
30-34 ans .	13	17	30	4	17	21	51
35-39 ans .	6	16	22	6	25	31	53
40-44 ans .	3	19	22	3	30	33	55
45-49 ans .	6	21	27	3	14	17	44
50-54 ans .	3	16	19	5	12	17	36
55-59 ans .	1	10	11	4	8	12	23
60-64 ans .	2	8	10	2	20	22	32
65-69 ans .		8	8	3	11	14	22
70-74 ans .	2	3	5		4	4	9
75-79 ans .	2	2	4		4	4	8
80-84 ans .		2	2	1	6	7	9
85-89 ans .		1	1				1
Ensemble .	267	140	407	260	174	434	841

Référence : A. E. L., *F. F. P.*, Visé : 210, farde 5; Dalhem : 191, farde 7.

ANNEXE 2. Les professions à Visé en 1804.

	Hommes				Femmes				
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.	Total
SECTEUR PRIMAIRE.									
Cultivateurs	24	21	4	49	4	18	3	25	74
Bergers	2	1	1	4					4
Porcher		1		1					1
Jardinier		1		1					1
Pêcheurs		1	2	3					3
Ensemble	26	25	7	58	4	18	3	25	83
SECTEUR SECONDAIRE.									
Orfèvre		1		1					1
Horlogers		2		2					2
Chaudronniers	2	1		3					3
Cloutiers		2		2					2
Maréchaux-ferrants	1	3		4					4
Serruriers	3			3					3
Ensemble	6	9		15					15
Tonneliers	1	3		4					4
« Faiseur de paniers »	3	1		4					4
« Scieur de rond » [a]		3		3					3
Pontonniers	4	11	1	16					16
Fendeurs de lattes		2		2					2
Menuisiers	3	5[b]	2	10					10
Charron	1			1					1
Ensemble	12	25	3	40					40
Meuniers		1		1		1		1	2
Boulangers	1	5	1	7		4	1	5	12
Bouchers		2		2		3		3	5
Garçons-bouchers	2			2					2
Cirier		1		1					1
Brasseurs	3			3					3
Ensemble	6	9	1	16		8	1	9	25

[a] Sans doute pour scieur de long.
[b] Dont un « menuisier-journalier ».

	Hommes				Femmes				
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.	Total
Savetier			1	1					1
Sellier		1		1					1
Tanneurs	2[c]	1		3					3
Cordonniers	5	14	2	21					21
Fileurs[d]	54	36	3	93	18	14		32	125
Allongeur de laine	1			1					1
Tisserands	1	5	1	7					7
Tailleurs	9	8		17					17
Fabricants de bas		3		3		3	1	4	7
Tricoteuses[e]					77	68	19	164	164
Couturières					17	10	3	30	30
Ensemble	72	68	7	147	112	95	23	230	377
Tailleurs de pierres	2			2					2
Maçons	1	4	1	6					6
Couvreur		1		1					1
Ardoisiers		1	1	2					2
Vitriers	2	2		4					4
Plafonneurs	1	1		2					2
Blanchisseur			1	1					1
Peintre		1		1					1
Chafournier		1		1					1
Ensemble	6	11	3	20					20
Secteur II. Total	102	122	14	238	112	103	24	239	477

[c] Dont deux domestiques-tanneurs.
[d] Dont 19 fileurs et 7 fileuses de moins de 15 ans.
[e] Dont 6 tricoteuses de moins de 15 ans.

	Hommes				Femmes				
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.	Total
SECTEUR TERTIAIRE									
Messagers	2	2		4					4
Passeur d'eau		1		1					1
Cabaretiers		1		1		3		3	4
Négociants	3	3		6	3	2	2	7	13
Revendeurs		1		1	1	3	1	5	6
Marchands de bois	1	1		2		1		1	3
Marchands					2			2	2
Revendeur de bière		1		1					1
Revendeur de charbon		1		1					1
Marchand de drogues		1		1					1
Fruitier		1		1					1
Commis	1			1					1
Ensemble	7	13		20	6	9	3	18	38
Notaire		1		1					1
Huissier		1		1					1
Homme de loi		1		1					1
Instituteurs	1	1		2	9			9	11
Maître de pension	1			1					1
Médecins	2			2					2
Officier de santé			1	1					1
Pharmacien		1		1					1
Sage-femme						1		1	1
Barbiers	2	3	1	6					6
Fossoyeurs		2		2					2
Blanchisseuses						2		2	2
Repasseuse							1	1	1
Musicien		1		1					1
Marguillier		1		1					1
Curé	1			1					1
Prêtres	7			7					7
Ensemble	14	12	2	28	9	3	1	13	41
Greffier		1		1					1
Garde champêtre		1		1					1
Receveur des domaines		1		1					1
Capitaine		1		1					1
Brigadier de gendarmerie		1		1					1
Gendarmes		3	1	4					4
Ensemble		8	1	9					9
Secteur III. Total	21	33	3	57	15	12	4	31	88

	Hommes				Femmes				
	C.	M.	V.	T.	C.	M.	V.	T.	Total
Manœuvres	3	13	3	19					19
Journaliers	17	23	3	43	8	3		11	54
Ouvriers	4	1		5	1			1	6
Domestiques	12	9	2	23					23
Servantes *f*					60			60	60
Apprentis *g*	13			13	4			4	17
Ensemble	49	46	8	103	73	3		76	179
Indigents		1		1	2		2	4	5
Rentiers	9	6	1	16	13	5	7	25	41
« Ex-religieux »	7			7					7
« Ex-chanoine »	5		1	6					6
« Ex-doyen »	1			1					1
« Ancien capitaine »	1			1					1
Pensionnaires	60			60	10			10	70
Sans profession	51	21	12	84	107	107	32	246	330
Enfants de moins de 15 ans à charge	266			266	270			270	536
Ensemble	400	28	14	442	402	112	41	555	997

RÉCAPITULATION.

Population active	198	226	32	456	204	136	31	371	827
Population inactive	400	28	14	442	402	112	41	555	997
Total	598	254	46	898	606	248	72	926	1 824

f Dont une de moins de 15 ans.
g Parmi ces apprentis :
3 apprentis cordonniers,
4 apprentis tailleurs,
2 apprentis tonneliers,
2 apprentis chaudronniers
1 apprenti tisserand,
1 apprenti menuisier,
1 apprentie couturière.

ANNEXE 3. Professions à Dalhem en 1804.

	Hommes			Femmes			
	C.	M./V.	T.	C.	M./V.	T.	Total
SECTEUR PRIMAIRE							
Cultivateurs	13	24	37	1	8	9	46
Bergers	3	1	4				4
Ensemble	16	25	41	1	8	9	50
SECTEUR SECONDAIRE							
Marechaux-ferrants		2	2				2
Tonneliers	1	2	3				3
Menuisiers	1	2	3				3
Charron		1	1				1
Bouchers		1	1				1
Boulangers	2	2	4		1	1	5
Fabricant de colle forte		1	1				1
Maçons	1	2	3				3
Plafonneurs		3	3				3
Couvreurs en chaume		2	2				2
Ensemble	5	18	23		1	1	24
Fileurs	37	14	51	52	92	144	195
Tisserands	22	39	61				61
Laineurs	1	1	2				2
Tricoteuses				2	3	5	5
Couturières				10	9	19	19
Tailleurs	2	1	3				3
Fabricants en serges	1	3	4				4
Directeur de la fabrique de draps		1	1				1
Ensemble	63	59	122	64	104	168	290
Sellier	1		1				1
Cordonniers		6	6				6
Secteur secondaire : total	69	83	152	64	105	169	321

Annexe I *(suite)*.

	Hommes			Femmes			
	C.	M./V.	T.	C.	M./V.	T.	Total
SECTEUR TERTIAIRE							
Revendeurs		8	8		6	6	14
Négociants		2	2	2		2	4
Blanchisseuse					1	1	1
Instituteur	1		1				1
Comptable		1	1				1
Officier de santé		1	1				1
Curé	1		1				1
Maire		1	1				1
Adjoint		1	1				1
Ensemble	2	14	16	2	7	9	25
Manœuvres	1	9	10				10
Ouvriers	6	2	8	4		4	12
Domestiques	12	1	13				13
Servantes				17		17	17
Ensemble	19	12	31	21		21	52
Sans profession	6	2	8	13	54	67	75
Enfants de moins de 15 ans à charge	152		152	158		158	310
Rentiers	2		2				2
Mendiants	1	3	4				4
Aveugle		1	1	1		1	2
Ensemble	161	6	167	172	54	226	393

RÉCAPITULATION.

Population active	106	134	240	88	120	208	448
Population inactive	161	6	167	172	54	226	393
Total	267	140	407	260	174	434	841

ANNEXE 4. Activités industrielles à Visé et à Dalhem en 1819-1820.

Activité industrielle	Nombre d'ouvriers	Observations
VISÉ, 1819.		
3 brasseries de bière	6	
3 boulangeries	3	
1 bourrelerie	1	
2 maréchaux-ferrants	« travaillant seul »	
1 « chaufour »	3	
2 métiers de tailleurs	4	
1 chaudronnier	« travaillant seul »	
1 fabrique de bas et de chaussons de laine	7	
1 tannerie	2	
2 maçonneries	5	
2 scieries de long	8	
2 métiers de couvreurs en chaume	4	
1 briqueterie	3	
1 taillerie de pierres	2	
2 tonneliers	« travaillant seul »	
2 menuiseries	« travaillant seul »	
2 couvreurs en ardoises	« travaillant seul »	
1 vannerie	« travaillant seul »	
2 boucheries	« travaillant seul »	
3 serruriers, ferrailleurs	« travaillant seul »	
1 horlogerie	« travaillant seul »	
1 savonnerie	?	« établie à Visé le second semestre de 1819 et transférée à Dalhem. Sous la raison de J. D. Sartorius.»
Total des ouvriers et des « travaillant seul »	56	
DALHEM, 1820.		
Fabrique de draps Scheibler, Ronstorff, Rahlenbeck	118	Manufacture en partie mécanisée.
Fabrique de draps J. H. Soxhlet	8	*idem.*
Fabrique de serges G. J. Hardy	« ses enfants »	« sans mecaniques »
Fabrique de colle	« travaillant seul »	*idem.*
Bracine à bière	« un ouvrier pendant une demie année »	

Références : A. E. L., *Fonds hollandais*, 3 490, industries à Visé; 3 426, industries à Dalhem.

ANNEXE 5. Confrontation des professions mentionnées dans le recensement de 1804 et dans la liste des électeurs de 1801 (Visé).

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF.

Déclarations 1804		Déclarations 1801		Déclarations 1804		Déclarations 1801	
		Mêmes	Autres [a]			Mêmes	Autres
Cultivateurs	32	28	4	Négociants	4	0	4
Jardinier	1	0	1	Marchands	2	0	2
Pêcheurs	5	4	1	Marchand de bois	1	1	0
Porcher	1	0	1	Marchand de drogues	1	0	1
Tailleurs	9	7	2	Revendeur de charbon	1	0	1
Fileurs	33	11	22	Vendeur de bière	1	0	1
Allongeur	1	0	1	Cabaretier	1	0	1
Tisserands	6	0	6	Barbiers	3	0	3
Fabricants de bas	3	1	2	Médecins	2	2	0
Cordonniers	12	12	0	Pharmacien	1	0	1
Tanneur	1	1	0	Fossoyeurs	2	0	2
Pontonniers	14	6	8	Marguillier	1	0	1
Fendeur de lattes	1	0	1	Prêtre	1	0	1
Tonneliers	4	3	1	Greffier	1	0	1
Scieurs	3	2	1	Notaire	1	1	0
Couvreur	1	0	1	Garde champêtre	1	1	0
Ardoisiers	2	2	0	Receveur	1	1	0
Maçons	5	0	5	Gendarmes	3	3	0
Menuisiers	7	3	4	Homme de loi	1	0	1
Plafonneurs	2	2	0	Huissier	1	0	1
Blanchisseur	1	0	1	Messagers	3	3	0
Tailleur de pierres	1	1	0	Passeur	1	1	0
Peintre	1	0	1	Musicien	1	0	1
Vitriers	2	2	0	Rentiers	13	11	2
Horloger	1	0	1	Ex-doyen	1	1	0
Maréchal-ferrant	1	1	0	Ex-religieux	4	0	4
Orfèvre	1	1	0	Ex-chanoines	5	5	0
Cloutiers	2	0	2	Journaliers	27	14	13
Chaudronniers	3	2	1	Manœuvres	13	0	13
Vannier	1	0	1	Domestiques	3	0	3
Garçons bouchers	2	0	2				
Boulangers	5	5	0	Sans profession	28	5	23
Meuniers	1	1	0				
Cirier	1	1	0				
Brasseurs	2	1	1	Indigent	1	1	0
				Ensemble	298	147	151

[a] Voir détail : annexe 5, tableau B.

Référence : A. E. L., *F. F. P.*, 141, farde 16 : élection dans l'arrondissement communal en vertu de la loi du 15 ventôse an IX, germinal an IX.

ANNEXE 5 *(suite)*.

B. DÉCLARATIONS DIVERGENTES.

Déclarations 1804	Déclarations 1801	Déclarations 1804	Déclarations 1801
Cultivateur	Rentier		
Cultivateur	*Marchand de sabots*	3 Barbiers	3 Perruquiers
Cultivateur	Journalier	Pharmacien	Apothicaire
Cultivateur	Sans	Fossoyeur	Journalier
Jardinier	Ouvrier	Fossoyeur	*Portier*
Pêcheur	Ouvrier	Marguillier	*Musicien*
Porcher	*Fileur*	Prêtre	Rentier
Tailleur	*Musicien*	Greffier	Maire
Tailleur	*Cultivateur*	Homme de loi	Procureur
12 Fileurs	12 Journaliers	Huissier	*Instituteur*
4 Fileurs	4 Ouvriers	Musicien	*Aubergiste*
2 Fileurs	2 *Cultivateurs*	Rentier	Fabricant de bas
2 Fileurs	2 *Pêcheurs*	Rentier	Ex-notaire
Fileur	Marchand de bas	3 Ex-religieux	3 Ex-récollets
Fileur	*Plafonneur*	Ex-religieux	Ex-carme
Allongeur	Journalier	3 Journaliers	3 Fileurs
5 Tisserands	5 Ouvriers	3 Journaliers	3 Ouvriers
Tisserand	Journalier	2 Journaliers	2 Cultivateurs
2 Fabricants de bas	2 Marchands	Journalier	Pêcheur
5 Pontonniers	5 Journaliers	Journalier	Marchand
3 Pontonniers	3 Ouvriers	Journalier	Sans profession
Fendeur de lattes	Ouvrier	Journalier	Maçon
Tonnelier	Ouvrier	Journalier	Cordonnier
Scieur	Ouvrier	9 Manœuvres	9 Journaliers
Couvreur	Ouvrier	3 Manœuvres	3 Ouvriers
3 Maçons	3 Journaliers	Manœuvre	Cultivateur
2 Maçons	2 Ouvriers	2 Domestiques	2 Journaliers
4 Menuisiers	4 Ouvriers	Domestique	Ouvrier
Blanchisseur	Plafonneur	Sans profession (+ de 60 ans)	Vendeur de viandes
Peintre	Ouvrier	»	Fileur
Horloger	Ouvrier	»	Cultivateur
2 Cloutiers	2 Ouvriers	»	Fruitier
Chaudronnier	Ouvrier	»	Ex-chantre
Vannier	Mantelier	»	Maître de langues
Garçon boucher	Ouvrier	»	Chaudronnier
Garçon boucher	Revendeur de viandes	»	Ouvrier
Brasseur	Journalier	»	Fileur
Négociant	Sans profession	»	Revendeur de viandes
Négociant	Rentier	»	Pontonnier
Négociant	Cabaretier	»	Ouvrier
Négociant	Propriétaire	»	Ex-chantre
Marchand	Propriétaire	2 »	2 Cultivateurs
Marchand	Négociant	Sans profession (— de 60 ans)	Ouvrier
Marchand de drogues	Apothicaire	3 »	3 Rentiers
Revendeur de charbon	Marchand	»	Boulanger
Vendeur de bière	*Menuisier*	»	Ex-chantre
Cabaretier	*Fabricant de bas*	»	Fabricant de bas
		»	Journalier
	Total	151	151

ANNEXE 6. Professions mentionnées dans le recensement et déclarations à l'état-civil. Visé.

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF.

Déclaration 1804		Etat-civil (1801-1805) Mêmes	Etat-civil (1801-1805) Autres[a]	Déclaration 1804		Etat-civil (1801-1804) Mêmes	Etat-civil (1801-1804) Autres
Cultivateurs	18	14	4	Négociants	3	0	3
Pêcheurs	2	1	1	Marchand de charbon	1	0	1
Porcher	1	0	1	Fruitier	1	0	1
Tailleurs	11	7	4	Revendeur de bois	1	0	1
Fileurs	25	5	20	Marchand de drogues	1	0	1
Tisserands	6	4	2	Cabaretier	1	1	0
Fabricants de bas	2	0	2	Barbiers	6	4	2
Couturière	1	0	1	Pharmacien	1	0	1
Tricoteuses	5	4	1	Fossoyeurs	2	1	1
Cordonniers	10	9	1	Marguillier	1	0	1
Tanneur	1	0	1	Prêtre	1	1	0
Pontonniers	12	11	1	Greffier	1	0	1
Fendeur de lattes	1	0	1	Homme de loi	1	1	0
Tonneliers	5	3	2	Receveur des domaines	1	1	0
Scieur	1	1	0	Garde champêtre	1	1	0
Couvreur	1	1	0	Gendarme	1	1	0
Ardoisier	1	1	0	Messagers	3	3	0
Maçons	3	2	1	Passeur	1	1	0
Menuisiers	4	2	2	Repasseuse	1	0	1
Blanchisseur	1	0	1	Ex-religieux	3	0	3
Tailleur de pierres	1	1	0	Manœuvres	12	1	11
Vitrier	1	0	1	Journaliers	20	14	6
Horlogers	2	2	0	Domestiques	8	2	6
Maréchal	1	1	0	Rentiers	6	5	1
Orfèvre	1	1	0				
Cloutier	1	1	0				
Chaudronniers	2	2	0				
Vanniers	2	0	2	Sans profession	29	12	17
Chafourniers	2	0	2				
Charron	1	1	0				
Bouchers	2	2	0				
Garçons bouchers	2	2	0				
Boulangers	5	5	0				
Meunier	1	1	0				
Cirier	1	0	1				
Brasseurs	3	3	0				
Musicien	1	1	0	Ensemble	247	137	110

[a] Voir détail annexe 6, tableau B.

ANNEXE 6 *(suite)*.

B. — DÉCLARATIONS DIVERGENTES.

Déclarations 1804	Etat-civil	Déclarations 1804	Etat-civil
4 Cultivateurs	4 Journaliers	Pharmacien	Apothicaire
Pêcheur	Journalier	Fossoyeur	*Fileur*
Porcher	Pâtre	Marguillier	*Musicien*
3 Tailleurs	3 Couturiers	Greffier	Maire
Tailleur	*Musicien*	Repasseuse	Blanchisseuse
12 Fileurs	12 Journaliers	Ex-religieux	Administrateur de paroisse
2 Fileurs	2 Marchands de bas	Ex-religieux	Ministre du culte
Fileur	Manœuvre		
Fileur	*Voiturier*	Ex-chanoine	Marchand
Fileur	Ecorcheur	7 Manœuvres	7 Journaliers
Fileur	Ouvrier-tailleur	Manœuvre	Jardinier
Fileur	*Couvreur*	Manœuvre	Marchand-ambulant
Fileuse	Journalière		
2 Tisserands	2 Ouvriers	Manœuvre	Ouvrier-boulanger
Fabricant de bas	*Aubergiste*		
Fabricant de bas	Marchand	Manœuvre	Cultivateur
Couturière	Tricoteuse	2 Journaliers	2 Manœuvres
Tricoteuse	Journalière	Journalier	Pêcheur
Cordonnier (76 ans)	Sans profession	Journalier	Fileur
Tanneur	Négociant	Journalier	Ouvrier
Pontonnier	Ouvrier	Journalier	Maçon
Fendeur de lattes	Ouvrier	3 Domestiques	3 Cultivateurs
Tonnelier	Ouvrier-journalier	Domestique	Garçon de ferme
Tonnelier	*Chaudronnier*	Domestique	Journalier
Maçon	Journalier	Domestique	Manœuvre
Menuisier	Charpentier	Rentier	« Ci-devant notaire »
Menuisier	Journalier	2 Sans profession (½60 ans)	2 Marchands
Blanchisseur	Plafonneur	3 »	3 Journaliers
Vitrier	Marchand	»	Tricoteuse
Vannier	Mantelier	»	Chantre
Vannier	Ouvrier	»	Ecrivain
Chafournier	*Batelier*	»	Marchande
Chafournier	*Ouvrier-maçon*	»	Journalière
Cirier	Chandelan	»	Sage-femme
Négociant	Sans profession	»	Tricoteuse
Négociant	Rentier	»	Marchand de bas
Négociante	Marchande	»	Revendeur
Marchand de charbon	Marchand	Sans profession (+ 60 ans)	Rentier
Fruitier	Revendeur	»	Rentier
Revendeur de bois	Marchand de bois	»	Boucher
Marchand de drogues	Apothicaire		
2 Barbiers	2 Perruquiers		
	Total	110	110

UN MANUSCRIT DE LA COMPAGNIE DE CHARITÉ POUR LE SECOURS DES PAUVRES PRISONNIERS A LIÈGE

par Pierre BAAR

Neuf générations, respectueuses des témoins de notre passé, ont fait parvenir en nos mains divers manuscrits inédits qui concernent la confrérie de charité de Saint-Jean le Décollé dont un récent article a décrit l'action [1]. La note qui suit ne vise qu'à présenter ces documents.

L'intitulé du premier de ces manuscrits est le suivant : « Régistre des noms des suppliciés, où sont les comptes des quettes faites et distribuées pour les messes, depuis l'an 1654 jusqu'a présent ». Il est accompagné de deux livres de comptes pour les années 1778 et 1779, qui sont probablement du même type que ceux cités par Mlle Chr. Goblet, auteur de l'article précité, pour les années 1765 à 1775. A ces trois volumes s'ajoutent un livre de famille et des documents qui en justifient l'origine.

Le premier manuscrit est un in-folio (33 × 20 cm), de 156 pages, dont 135 sont écrites, dans une reliure cuir très fatiguée. Les nombreuses personnes qui ont utilisé ce registre pendant plus de cent vingt ans ont rempli leur mission d'une manière très variable. Très différentes aussi sont les écritures, gothique ou cursive moderne. Il apparaît que la préoccupation principale des rédacteurs était la justification comptable des interventions auprès des condamnés à mort, comme le précise le texte suivant (à la page 6) : « L'an 1678, du tems de Mrs l'Avocat Mibaise et Arnold Rapier, maitres-régents, a esté fait et ordonné par la Compagnie des pauvres prisonniers d'écrire en détaille comment et en quoy l'on a employé les deniers que l'on

[1] B. I. A. L., LXXXIX, 1972, p. 125.

collecte le jour de l'exécution de quelque patient, a raison qu'aucun malveuillants, ont autrefois dit, que les Confrères quettant, se le retenait pour eux mêmes ». A partir du 2 Novembre 1678, le montant de la collecte et le détail de la répartition des fonds recueillis, sont repris à chaque exécution. En même temps apparaît au bas de chaque page la formule : « Requiescant in Pace — Amen ».

Le même jour (2 novembre 1678), deux hommes sont pendus à Sainte-Walburge; la collecte se monte à 24 fl 7 sous répartis comme suit :

Donné aux pères Minimes pour 12 messes	6 fl.
à notre comfrère pour 2 messes	1
pour biscuittes et deux pots de vin et demi	2. 2
au maitre des hautes-œuvres pour détacher les corps	4
pour les fosses et faire porter au cimetière S. W.	5
donné à la prison pour un ff de chandelles	1
donné à Saint-Jean Baptiste pour les exèques	3. 5
donné à la dite église pour 4 messes	2
	24. 7

D'une manière générale la collecte est distribuée en dépenses pour des messes (10 sous par messe), pour le vin de réconfort du condamné et de l'assistant, pour récupérer le corps et l'enterrer, parfois pour des chemises et caleçons pour le patient.

Les trois-quarts de la page 18 sont blancs, et les mentions cessent le 21 avril 1692 pour ne reprendre, à la page suivante, que le 15 juin 1699. Cette lacune correspond au bombardement de Liège par le Maréchal de Boufflers.

Les pages 55 à 57 contiennent une longue relation du comportement de Joseph Clenge qui, condamné à être marqué « pour avoir commis un crime d'impureté fort vilain » et à demander pardon aux autorités, proféra de tels blasphèmes qu'il fut envoyé au poteau d'exécution. Le texte du jugement et une affiche appelant les fidèles à la prière pour sa conversion, sont collés dans le registre.

En 1725 eut lieu à l'Hôtel de Ville une assemblée de la Compagnie pour discuter de l'opportunité d'adresser une supplique à « Son Altesse Sérénissime Georges-Louis » [de Berghes]. La page 63 commente cette réunion, tandis que la supplique est reproduite aux

pages 64-65; elle est signée par Sébastien Libert, Régent et secrétaire de la Compagnie et expose les pratiques de la Confrérie :

1) le jour de l'exécution, exposition à 6 h. du matin du Très Saint Sacrement en l'oratoire de la Confrérie en l'église de Saint-Jean Baptiste; messes à deux prêtres durant six heures, ceux-ci relayés par d'autres;

2) les prêtres les plus âgés officient à l'heure de l'exécution et récitent la prière des agonisants;

3) la dernière messe est dite lorsque le patient est mort ou « à peu près »; on récite le Miserere et le De Profundis; après quoi on collecte; on donne la bénédiction et on remet le Saint-Sacrement au Tabernacle.

Cette supplique est agréée le 25 mai 1725 par le comte de Rougrave, Vicaire Général, et les pages 66-67 reproduisent l'affiche qui édicte ces règles, avec autorisation de Son Altesse Sérénissime.

A partir de cette date sont indiqués les noms des deux Maîtres-Régents, qui étaient élus le premier dimanche d'octobre.

Aux pages 71-73, Sébastien Libert, secrétaire, transcrit le règlement présenté aux 24 marchands de la Confrérie; il comprend quinze articles :

1) Reprise des manifestations décrites dans la supplique. Le Prince-Evêque est le Chef de la Compagnie.
2) Les 24 confrères sont unis dans une commune pensée.
3) Les collectes d'aumônes doivent être remises en mains du Régent.
4) Les frais des prières sont à charge de la Compagnie.
5) Les confrères régleront entre-eux le rôle d'adoration du Saint-Sacrement.
6) Ils décideront entre eux de l'ordre des messes.
7) La compagnie fournit les ornements de l'oratoire.
8) Les confrères pourvoient à l'entretien des ornements et peuvent collecter près des « bonnes gens » dans ce but.
9) Les ornements de l'autel et des officiants « seront propres et nets ».
10) Le régent informe la Compagnie des dates des exécutions. La grosse cloche sera sonnée la veille à huit heures du soir et le lendemain matin, à six heures moins le quart.
11) Il n'y aura aucun égard à la qualité du confrère, « qui s'aimeront

dans l'esprit de miséricorde ». Ils obéiront aux ordres des Régents.

12) Le jour anniversaire de Saint-Jean le Décollé, il y aura procession avec l'étendard de la Compagnie, le portrait du Saint, entouré de flambeaux.
13) Concerne la maladie ou la mort d'un confrère.
14) Concerne les collectes.
15) En cas de difficultés l'assemblée est convoquée.

Le règlement est signé par les maîtres-régents L. van den Steen et de Soumagne-Fraineux, ainsi que par le secrétaire Sébastien Libert. Il est daté du 10 avril 1728. A la page 74, approbation par divers confrères, tous marchands, qui ont signé : Jean Englebert, Louis Servais, J. Wamps, Jean Germain, J. Beuday, Gérard Heneheene, Jacques Wadeleux, Gilbert Du Bois, Jean Bauduin et Henry Gerardy. Approbation de J. B. Gillis Doyen examinateur du Synode et permission d'imprimer du Vicaire Général Comte de Rougrave.

A la page 114, il est fait mention d'une plainte contre le maître des hautes œuvres, qui ne détache pas d'office le corps du pendu, lorsque la condamnation ne spécifie pas qu'il doit resté exposé, suivant une convention du 24 juillet 1734 avec S.A.S.

La dernière mention, à la page 135, concerne l'exécution du 17 août 1775.

* * *

Les livres de comptes se présentent sous la forme de deux in-folio, 38 × 24 cm., 66 et 44 pages; reliures cuir avec dorure, dorés sur tranches. Très bon état de conservation et écriture très soignée. Ils concernent les années 1777-78, et 1778-79, commençant le premier dimanche d'octobre. La rédaction des comptes est la même pour les deux registres et peut se résumer comme suit : La présentation est faite par Jean-Jacques de Heusy, tréfoncier, conseiller de la chambre des comptes de S. A. et Michel Liben.

En premier, le report de caisse de l'année précédente (4139.15) et les recettes et étrennes (S. A. S., les chapitres, les Etats, divers organisations et personnalités), soit 1732,16 florins.

Ensuite le rapport des « boetes domestiques » qui sont des troncs déposés en divers endroits; 54 boîtes ont rapporté 722 florins.

Suivent les quatre rapports trimestriels des collectes effectuées par les confrères (total 2757 fl., 8, 0), puis les « débourcés » » : honoraires du chirurgien visiteur des prisonniers, achats de tissus et vêtements, impression et reliure de livres, achats de pain, vin, et chandelles, etc., pour un total de 1463,15,0 florins.

Ensuite, mois par mois, d'octobre à septembre, les dépenses occasionnées par les visites du dimanche aux prisons (2651 fl.), principalement linge et vêtements, parfois un cercueil pour un prisonnier décédé. En août sont exposés les frais pour la célébration de la fête de Saint-Jean le Décollé, lorsqu'ils dépassent le montant de la collecte faite à l'offrande.

Suivent les comptes de la dépense faite pour les condamnés à mort, avec la somme recueillie et la justification de son utilisation. Pour terminer, un « Sommaire » donnant la balance des recettes et des dépenses.

Enfin la dernière page est consacrée au procès-verbal de la reddition des comptes, approuvés par le Grand Doyen baron Boos de Waldeck et le Vicaire Général comte de Rougrave, avec leurs sceaux.

Ces volumes contiennent également deux sauf-conduits : texte imprimé à l'emblème de la Compagnie (tête de St-Jean sur le plateau) : l'un au nom de Libert Libert, daté du 26 juin 1725, signé par le secrétaire Sébastien Libert et attesté par deux échevins, le second, au nom de Jean-Libert Oury, daté du 18 août 1793, signé par le secrétaire L. Ransonnet, chanoine de St-Martin, et attesté comme le précédent.

* * *

Le principal intérêt du premier registre est la liste des condamnés qui ont bénéficié de la sollicitude de la Compagnie, et l'importance des sommes collectées avec leur utilisation. Cette liste est éditée ci-dessous, accompagnée des indications suivantes, quand elles existent :

1) la page du registre;
2) la date de l'exécution;
3) le nom du condamné;
4) le montant de la collecte;
5-6) le lieu et le mode de l'exécution;

7) le motif de la condamnation;
8) un indice repère aux documents que voici :

1) A. E. L. Officialité n° 591-92. « Régistre aux noms des prisonniers civils et criminels, tant de la prison du Mayeur qu'a la tour de l'Official de Liège », pour les années 1738 à 1766 », et « Régistre d'écrou de l'Official, 1724 à 1740 ».

Le renvoi à ces deux registres mentionne la page et le numéro d'ordre sur cette page (30/1 signifie : page 30 n° 1).

2) *La justice criminelle dans l'ancien Pays de Liège*, par Jules Freson, Liège, Ch. A. Desoer, 1889; les chiffres romains renvoie aux divers chapitres de ce livre.

Les mêmes personnages se retrouvent dans le manuscrit et les documents cités ci-dessus. Sur 1189 personnes mentionnées dans les registres 591 et 592, 62 se retrouvent dans les exécutés, soit 5,2 %.

La lecture de ces documents montre que la justice de l'époque appliquait facilement la peine de mort. D'août 1654 à septembre 1779, 798 condamnés ont nécessité 618 séances d'exécution, certaines groupant plusieurs suppliciés. En tenant compte des périodes de silence, le nombre d'années à considérer est de 116, ce qui donne une moyenne générale d'environ sept exécutions par an. Le nombre augmente après 1700, probablement à cause des nombreux vols et pillages, à la suite des guerres de Louis XIV. La moyenne annuelle avant 1700 est de 3,9 contre 8,3 après cette date. L'année 1716 détient le record avec 42 exécutions, suivie de 1751 avec 31 exécutions.

Le mode d'exécution variait suivant l'importance du forfait, mais la pendaison et la décapitation étaient les plus fréquents [1].

Le corps de certains condamnés, notamment les hérétiques et blasphémateurs, était brûlé après exécution. Parfois l'inhumation dans le cimetière officiel était refusée. Aussi la Compagnie avait-elle acquis un terrain pour recevoir les corps des condamnés; la mention « enterré en notre cimetière » apparaît plusieurs fois dans le registre.

[1] Pour le terme « billoné », L. E. Halkin cite dans *La cruauté des supplices de l'Ancien Régime* dans « Revue historique de droit Français et étranger », Paris, 1937, p. 140 : « Le criminel est assis sur un petit bloc de bois planté en terre, qui a environ un pied de haut, le dos appuyé à un poteau qui passe la tête de trois doigts, dans lequel poteau il y a un trou à hauteur du col du patient, où passe une corde prise dans un bâton qui, tournant, l'étrangle. »

Les pendus restaient sur le gibet « pour l'exemple » et dans les comptes on trouve souvent la mention : « au maître d'œuvres pour dépendre le corps » avec une allocation de 2 à 4 florins.

Les exécutions avaient lieu en principe en semaine, mais sur les 618 enregistrées, 17 l'ont été le dimanche.

Enfin le montant des collectes atteint un total de 37.450 florins, ce qui représente une moyenne de 47 florins par condamné, et de 60 par séance d'exécution. Les sommes recueillies croissent avec le temps, le maximum étant atteint, lors de l'exécution du célèbre Sartorius, à Visé le mercredi 3 mars 1779 : 318 florins et 18 sous.

Comme l'a montré Mlle Goblet, ces manuscrits confirment le rôle important de la Compagnie de Miséricorde auprès des prisonniers et il est certain que celle-ci a atteint le but qu'elle s'était fixé.

Pour terminer, on trouvera ci-après un tableau généalogique où interviennent les membres de la confrérie, qui ont transmis à leurs descendants les documents que nous avons décrits; ce tableau explique pourquoi ces archives sont entre les mains de leurs possesseurs actuels.

Le reçu ci-après se trouvait parmi les documents de famille :

« Le 13 Novembre 1828 les enfants de feu le Confrère J. L. Oury m'ont remis en présence du Confrère Jean Libert, la somme de F. 2760, horsquelle j'ai pris F. 48 montant d'une distribution particulière que j'ai faite aux prisonniers pour les faire prier pour le repos de son âme, de façon qu'il restera la somme de F. 2712, qui a été remise immédiatement en main du dit Confrère Jean Libert, à charge par lui de le renseigner à la Compagnie de charité en quatre rapports différents d'après la disposition expresse de feu le Confrère Oury.

signé : J. Libert, Caissier. D. J. Dejace, Corégent. »

CHEMINEMENT GÉNÉALOGIQUE DES DOCUMENTS CITÉS

Libert Libert d'Heur × Nicole de Prayon dite de Pas
1632- 1636-

Sébastien Libert (a) × Jeanne Hallet
1674- 1670

Libert Libert (b) × Anne Destordeur
1700-1768 1705-1796

Renier Oury × Anne-Joseph Libert
1721-1783 1731-1797

Jean-Libert Oury (c) × Marie Ellisabeth Malherbe
1764-1828 1767-1825

Guillaume Oury × Charlotte Remont
1792-1874 1812-1871

Eugène-Noël Oury × Bertha Masson
1834-1921 1846-1921

Albert Oury × Marthe Francotte
1872-1946 1875-1968

Albert Oury × Thérèse Gevers
1897-1966 1899-1973

Christian Oury × Marie-Pierre Baar
1927- 1931-

(a) Etait Confrère de la Compagnie en 1725; maître en 1735-36.
(b) Etait secrétaire en 1725; maître en 1733-34.
(c) Maître en 1793; confrère jusqu'à son décès en 1828.

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
1	8- 8-1654	De Becko, Pierre, dit le pouilleux.		Degrés de St-Lambert	Décapité		
	4- 9-1654	Ouverbrouck, Servais		*Ibidem.*	Poing coupé puis décapité	Assassinat du docteur Loncin	
	5- 5-1655	d'Oultremont, Thomas, lieutenant		Marché	Décapité	Vols	
	11- 8-1655	Burnette, François.		Sur le lieu du crime	Décapité. Tête exposée sur perche	Assassinat du procureur Donneau	
	8- 1-1656	Ponthier, Guillaume.			Décapité		
	22- 5-1656	Bertand d'Alleur.		Gravier de Tanneurue, Outremeuse	Pendu et étranglé	Vol chez Honlet le le 8-9-1652	
	9- 1-1657	Quarray, François, dit Batta.			Pendu et étranglé	Larcins	
	? 1-1657	Boumael, Henry.			Décapité	Tué Pierre Lombard le 21-8-1656	
	11- 1-1657	Carrez, François		Waides des dames à Robermont	Supplicié		
2	18- 5-1657	Morea, Henry			Décapité	A tué Gilles de la Chapelle	
	25- 6-1657	Severin, Ignace		Aux Justices de St-Gilles	Supplicié (pendu ?)		
	30- 6-1657	Demont, Nicolas.		Awans	Supplicié		
	19- 9-1657	Daniel, Jean.			Pendu et étranglé		
	13- 9-1658	Connar, Englebert, Le Ruitte, Jean, Werck, Cornélis.		Théâtre devant Neuvice	Supplicié		
	27- 9-1658	Compagnon, Nicolas.		*Ibidem*	Supplicié		
	2-10-1658	Barazet, Jacques, dit tapissier.		*Ibidem*	Supplicié		
	31-10-1658	Preud'home, Pétronelle.		Pont des Arches	Jetée dans la Meuse		
	22- 2-1659	Masser, Jean.		Hors de la fausse porte Ste-Marguerite	Supplicié		

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	21-10-1659	Goffin, Paulus.		A la croix à Grâce	Exécuté		
	28- 1-1660	Maire, Guillaume.		Chaussée St-Gilles	Exécute		
	10- 5-1660	de Gotte, Hubert.		Degrés de St-Lambert	Exécuté		
2	16- 8-1660	Gauvets, Jean.		Degrés de St-Lambert	Supplicié		XXXI
	17- 1-1661	Hubert, Marie		Gibet dvt Neuvice	Pendue		XXXIII
	22- 2-1661	Philipy, Henry.		Marche et degrés de St-Lambert	Tenaillé, étranglé, décapité, tête sur perche, corps brulé	Vol à la Cathédrale	XXXII
	15- 3-1661	Jean-Louis Barbe.		Gibet du Marché	Pendue		
3	27- 6-1663	Henrotte, Jeanne dite Rogette		Gibet du Marché	Pendue		
	12- 7-1663	Warnant, Raes		Entre Eglises Ste-Foy et St-Léonard	Supplicié	Assassinat d'un pélerin	
	8-10-1663	X, Marie		Marché	Pendue		
	12-11-1663	Abry, Damide		Marché	Poing coupé et étranglée	A tue son enfant de trois ans	XXXV
	29- 3-1664	Cantea, Jean		Chaussée St-Gilles	Poing coupé, décapité		
	21- 5-1664	Letiexhe, Estienne		Outremeuse, opposite la petite nasarue	Exécuté		
	11- 2-1665	La Fontaine, Jean, de Looz, Mathieu Meneme, Pierre.		Marché de Liège	Exécutes	« En raison d'une fille »	XXXVI
	10- 3-1665	Anne-Marie.		Gibet du Marché	Pendue	Empoisonnement	XXXVI
	11- 7-1665	Fieumont, Jean-Robert		Degrés de St-Lambert	Exécuté par l'epée	A occis une fille	XXXVII
	27- 7-1665	Remouchant, Arnold		Marché	Pendu		
	20-10-1665	Stoffel, Martin (flamand)		Rond Chaisne	Exécuté		
	24- 4-1666	L'Espinasse, Hector		Marché	Pendu	Faux monnayeur	XXXVIII
	16- 6-1666	Honinck, Lambert		Bierset	Exécuté		
	13- 5-1667	Franck, Hubert		Devant Neuvice	Décapité		
	12-10-1667	Randaxhe, Henry.		Heuseux	Exécuté		
4	19- 5-1668	..., Anne		Potence St-Gilles	Exécutée		
	4- 6-1668	Bonett, Philippe-Antoine		Monfort	Exécuté		

	12- 3-1669	Onclin, Thomas d. Boverie	St-Gilles	Exécuté	
	19- 9-1669	Sereixhe, Jean	Gibet de St-Gilles	Exécuté	
	22-10-1669	Jamin, Jean	Potence à Bois de Breux	Exécuté à vue	
	20-11-1669	Mirbaxhe, Antoine Boublin, Jacquemin	Dvt l'image de N. D. des prêcheurs	Decapités	
	22- 5-1670	Gerardiny, Elisabeth	Potence St-Gilles	Exécutee	
	13-11-1670	Haccourt, Jean	Degres St-Lambert	Exécuté	
	24-12-1670	X, Toussaint	Potence St-Gilles	Exécuté	
	16- 4-1671	Camsain, Gilles	Potence St-Gilles	Exécuté	
	7- 7-1671	Henra, Henry de Péville	Par-delà le bois de Breux	Exécuté	
	16- 4-1672	Andry, Jean	Marché dvt Neuvice	A genou sur une roue, decapité	A empoisonné sa femme
	3-10-1672	L'Espérance, Paul, de Marchienne et Roland, Antoine, bourguignon	Potence de St-Gilles	Exécutés	
	7-10-1672	Severin, Jean dit Gustin de Huy	Gibet de St-Gilles	Exécuté	
	13-10-1672	Minette, Adam dit Detrixhe.	Gibet de St-Gilles	Exécuté	
5	6- 2-1673	Rorive, Pierre, Wattoule, d'Amas	A Amas	Pendus	
	25- 8-1673	Luseur Gaseon, Dominique Gérard, Jean.	St-Gilles	Pendu Poing coupé, étranglé au poteau	
5	14- 3-1674	Jacquet, Jean de Ste-Foy.	Marché dvt Neuvice	Exécute	
	9- 4-1675	Hardy, Gertrude de Gland	A Gland	Exécutée	A empoisonné mari et beau-frère
	27- 6-1675	Thomas, Jean	Potence de St-Gilles	Exécuté	
	27-11-1675	De l'Isle, Jean.	Potence du Marché	Exécuté	
	27-12-1675	Le Minusier, Jean de Herstal.	Potence du Marché	Exécuté	
	4- 2-1676	X, Gertrude.	Warfusée	Exécutée	
	16- 9-1676	De Richelle. François.	St-Gilles	Pendu	
	24-10-1676	de Chaisne, François, Barrez, Jacques, du Chasteau, Gérard, Buscaille, Jean, Hoftaz, Remy.	Potence de St-Gilles	Tous pendus	
	10- 7-1677	X, Nicolas, Ramioulle, Jacques.	Potence de St-Gilles	Exécutés	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	20- 8-1677	Peter, Jean dit Bovy		Degrés de St-Lambert	Passé l'épée par-dessus la tête puis banni		
6	25- 8-1677	Le même		*Idem*	Décapité	N'avait pas quitté le pays	
	17-12-1677	Gubin, Salmon.		Potence de St-Gilles	Exécuté		
	sans date	Jenicot, Lambert (valet) Kerko, Laurent (valet) Caket, Jean (valet)		Potence au rivage St-Remy-sur-Meuse	Exécutés	A enlevé des gens à Liège	
	16- 1-1678	Charlier, Nicolas		Marché dvt Neuvice	Décapité		
	19- 8-1678	Mulkea, Hubert		Degrés de St-Lambert	Décapite	Assassinat du Sieur Pasquier	

A cet endroit ordre est donné d'inscrire les quêtes et leur utilisation.

6	2-11-1678	Collinet, Pierre, de Huy, Anseau, Jean, de Givet.	24. 7	Potence à Ste-Walburge spécial. installée	Executés		
7	10- 1-1679	Ambrouck, Elisabeth.	—	Chapelle sur Avroy, trop froid pour la quête. Public abs.	Noyée	Tué son enfant	
	9-10-1679	Hodeige, Catherine, épouse Goffin.	35.10	Potence à Ste-Walburge	Exécutée	Larcins	
	22- 1-1680	Bioul, Nicolas.	28. 5	Potence à Ste-Walburge	Supplicie		
8	18- 3-1680	Lenards, Hanse (Luxemb.).	32.15	Potence St-Gilles	Supplicié		
	19- 8-1680	Liloy Houblin, Louis.	22.	Degrés St-Lambert	Exécuté		
	5-11-1680	Messer, Jean (St-Severin)	21.15	Marché dvt St-Lambert	Décapité	A tué son beau-frère	
9	14- 5-1681	Frerard, Jean, de Liège.	10.	Visé	Décapité		
	6- 6-1681	Jenicot, Pierre (Namur).	16. 5	Le trixhe de Ste-Walburge	Harquebusé	Vols en Outremeuse	
	28- 6-1681	Hendrick-Goote, Jean.	19. 5		Harquebuse		
	20- 8-1681	Cœur, Joly.	19. 5		Harquebusé		
	30- 8-1681	Rongy, Nicolas, de Mons.	23.15	St-Gilles	Pendu		

10	22- 8-1682	Gérard, David.	26.	Potence de St-Gilles	Exécuté	A volé lampe et croix d'argent à Ste-Walburge
	7- 9-1682	..., Ambroise	13.	Villers dvt Huy	Exécuté	A tué une fille et un jeune homme
	22- 2-1683	Hardy, François (St-Georges).	32.	St-Gilles	Exécuté à un poteau, mis sur roue	Violé, volé, coupé la langue à une femme
11	26- 5-1683	Burtin, Antoine.	27.	Degrés de St-Lambert	Supplicié	
	8- 4-1684	Quaresme, Henry.	28.	Potence de St-Gilles	Exécute	A volé
	12- 4-1684	Contoulouje, Claude	31.	Potence de St-Gilles	Exécuté	A volé
12	2- 5-1684	Pierre, Joseph d. Gauthié.	33.10	Potence de St-Gilles	Exécuté	
	2- 9-1684	Deloffe, Jean-Simon.	11.	Devant Neuvice	Exécuté	
	9- 9-1684	Loly, Bailly.	63.10	Devant Neuvice	Exécutés	
	31-10-1684	Borguignon, Jacques, grenadier	15.	Potence du Marché	Exécuté	
13	25-11-1684	..., soldat allemand des grenadiers.	—	Potence du Marché	Rupture de la corde; fut gracié	
	2- 1-1685	Un homme	12.10	Potence du Marché	Exécuté	
	4- 1-1685	...	5.10	Potence du Marché	Supplicie	
	11- 3-1685	Un homme	9.	Potence du Marche	Supplicié	
	30-10-1685	Martin, Joachim	14.	A un poteau à Forêt	Supplicié	
14	7- 1-1686	Jamin, Georis (St-Trond).	32.	Marché	Pendu	
	16- 7-1686	Masset-Coune	46.11	Ste-Walburge	Décapité	
	14-12-1686	de Struveau, Léonard.	31.15	Degrés de St-Lambert	Décapité	
15	7- 9-1688	Rex.	17.	Degrés de St-Lambert	Décapité	
	8- 2-1689	Galopin, Henry	16.	Devant les Bénédictines sur Avroy	Décapité	
	23- 9-1689	Neuf soldats français.	44.11	Citadelle	Passés par les armes	
		Un soldat français.		Marché	Pendu	
16	28-11-1689	Malaise, Jean.	27. 6		Exécute	
	2- 8-1690	Charles, François	38.16	Marché, puis devant Neuvice	Exécuté, puis brûlé	
	26-10-1690	de Chaisne, Jean.	21. 6	Potence du Marché	Exécuté	
	25-11-1690	de la Croix, Jean.	29. 2	Degrés de St-Lambert	Décapité	
17	18- 5-1691	Kaket, Guillaume, soldat.	25.14	Marché	Pendu et étranglé	
	12- 6-1691	Dujardin, Libert.	22. 4	Marché	Pendu et étranglé	
	31- 7-1691	De l'Abbeye, André.	36.	Dvt de Crucifix de St-Nicolas en Glins	Exécuté	
	14- 4-1692	Coulon, Jullien.	24.10	Potence de St-Gilles	Pendu	
18	21- 4-1692	Le Roy, Pierre, du Bois, Michel.	43. 5	St-Gilles Marché	Exécutés	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
19	15- 6-1699	de Longueville, François.	26. 5	St-Gilles	Exécuté		
	13- 9-1699	Dogny, Marguerite.	26.	Potence de St-Gilles	Exécutée		
	25- 9-1699	—	47.10	Suivant testament, vente des hardes de la condamnée.			
	1- 3-1700	Gillot, Jean, de Theux.	17.17	Theux	Exécuté		
20	17- 3-1700	Henne, Nicolas (Rocour).	13.	Rocour	Etranglé et roué		
	4- 9-1700	Kisot, Jaspar.	23.	Awans	Pendu		
	5-11-1700	Jean-Pierre, enf. de Liège.	28.10	Potence de St-Gilles	Pendu et étranglé		
	19-11-1700	Wust, Jean, de Cheratte.	20. 5	Potence de St-Gilles	Pendu et étranglé		
21	23-11-1700	Gilson, Henry.	54.		Etranglé puis brûlé	Faux prêtre	XL
	24-12-1701	Un soldat.	72.10		Roué	A tué son major	XLI
	1- 2-1702	Lefevre, Jacques	20.5	Marché	Pendu	Condamné par la Guémine	
22	28- 9-1702	Un suisse.	13.10	Marché	Pendu	Condamné par la Guémine	
	8- 3-1702	Collinet, Guillaume.	19.		Décapité		
	8- 7-1702	Un suisse.	18.10	Marché	Pendu		
	11- 7-1702	Un soldat hollandais.	25.10	S'est converti avant	Harquebusé		
	24- 8-1702	Quatre soldats	4.10	En retard pour quêter	Passés par les armes		
23	26- 8-1702	Un soldat.	12.	Chartreuse	Pendu		
	20- 9-1702	Un soldat.	13. 5	Chartreuse	Pendu		
	18-10-1702	de Sart, Mathieu	11.10	Hauteurs de Foret	Décapité	Assas. Fçois Minguets	
	16-11-1702	Un soldat suisse	8.	Cornillon	Passe par les armes	Déserteur	
	22-11-1702	Laurent, Simon.	20.	Marché	Pendu		
24	25-11-1702	Un soldat.	26.	Marché	Exécuté		
	19- 2-1703	Un allemand	15.	St-Léonard	Pendu		
	26- 2-1703	Docteur, Gilles.	69.	Pont d'Amercœur	Pendu	A aidé des déserteurs	XLIV
	26- 3-1703	Deux soldats.	29.10	Marché	Un décapité Un pendu	Assassin fanatique (?) Déserteur	XLV
25	7- 4-1703	Melchior.	25.10	Barrière St-Gilles	Pendu	Trahison	XLVI
	11- 4-1703	de Lin (maréchal-ferrand).	5.	Barrière St-Gilles	Pendu	Voleur de grand chemin	XLVII

	24- 4-1703	de Lin, fils du précédent, Deux soldats.	33.10	Marché (3 potences)	Pendus	Aidait son père Déserteurs	XLVII
	9- 7-1703	Un soldat	28.	Marché	Pendu		
	23-11-1703	Un soldat suédois	26.15	Marché	Pendu		
26	8- 1-1704	Un soldat	20.	Marché	Pendu		
	23- 1-1704	Un soldat.	24.10	Marché	Pendu	Déserteur	
	9- 9-1704	Jehoye, Pierre, Durand, Dujardin.	77.10	Arbre Ste-Barbe à Ste-Walburge	Pendus	Tentatives d'extorsion	XLIX
27	3- 1-1705	Deux soldats	42.		Exécutés		
	16- 2-1705	Un soldat suisse	32.	Marché	Pendu		
	3- 8-1705	Deux soldats	37. 2	Marché	Pendus	Déserteurs	
	5- 9-1705	Deux soldats	40. 5	Marché	Pendus	Déserteurs	
28	12-12-1705	Un soldat	34.	Marché	Pendu	Déserteur	
	2- 2-1706	Un soldat	31.	Marché	Pendu	Déserteur	
	5- 2-1706	Un soldat	34.10	Marché	Pendu		
29	12- 3-1706	Un soldat	38.10	Marché	Pendu		
	2- 7-1706	Un soldat	24.10	Place des chevaux	Passé par les armes	Assassinat	
	6- 8-1706	Un soldat	28.	Marché	Pendu	Déserteur	
	7- 9-1706	Un soldat	31.10	Marché	Pendu	Déserteur	
30	26- 3-1707	Laramée.	38.		Pendu		
	9- 3-1708	Herman, André.	69.		Passé par les armes		
	23- 4-1708	Frambach, Gérard.	74.	Marché	Pendu		
31	26- 1-1709	Un dragon allemand	33.10		Pendu		
	11- 2-1709	Deux bourguignons.	63.	Marché	Pendu		
				Place des chevaux	Harquebusé		
	8- 3-1709	Albert, Guillaume, soldat.	26.10		Passé par les armes		
	27- 5-1709	Mario, Anne	49.10	Awans	Etranglée, poing c., exposée sur roue	A voulu tuer une fille de trois manières	
32	4-12-1709	Bovy, Jean.	22.	Marché	Pendu	Déserteur	
33	1- 2-1710	Un soldat	25.10		Pendu	Déserteur	
	13- 2-1710	Deux dragons	38.		Harquebusés		
32	22- 2-1710	Hercot, Michel, soldat	46. 5	Marché	Pendu	Déserteur	
	30- 3-1710	Roquet, Joan (St-Remy-Dalem).	28.		Harquebusé	Déserteur	
	24- 5-1710	Maupas, Jean.	42.10	Marché	Pendu	Vol	
33	24- 6-1710	Un soldat.	19.15		Harquebuse	Déserteur	
	22-12-1710	Un soldat allemand.	40. 5	Rempart des Anglais	Harquebusé		
	3- 1-1711	Guillaume, Joseph.	—	Balloir Ste-Sabbine	Passé par les armes	Les parents ont demandé de ne pas quêter	
34	17- 1-1711	Gaston, Estienne, Gaston, Lambert s. frère.	92.	Pendus			

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	7- 3-1711	Denis, Louis, soldat	38.10	Marché	Pendu		
	4- 7-1711	Laford, Jeanne (Bruxelles).	96. 6		Pendue	A volé	
35	5- 9-1771	Givalle, Agnès	61.10	Marché de Liège	Pendue	Vol	
	22- 1-1712	Roly, François, soldat	60. 6	Marché	Pendu	Déserteur	
	26- 1-1712	Drider, Henry, Dupont, Watgy, Henkar, Servais.	196.10	St-Gilles	Pendus	Voler et tançonner des paysans	LII
36	9- 2-1712	Jarbinet, Pierre, Counotte, Martin.	72.15	Marché	Pendus	Ont été déclarés « parti blancs » (?)	
	30- 5-1712	Renson, Martin.	86.	3 chaisnes à Fléron	Pendu	A demandé des armes (?)	
	16- 7-1712	Rodolfe soldat hollandais.	31.		Passé par les armes	A tué son caporal	
37	19-10-1712	Guillaume, Philippe De Bar, Jacques.	73.10	St-Gilles	Pendus	Faux passeport Vol. gd chemin	
	25-11-1712	Hauregard, François Gouvy, François	59.10		Passés par les armes	Vol. gd chemin	LIV
	14-12-1712	Benoit, Jacques, Hubart, Louis, Goffart, Henry.	98.	A l'Espinette derrière la digue de Herstal	Pendus	Voleurs et coureurs de parti	LV
38	4- 1-1713	Malherbe, Thomas	48.	St-Gilles	Décapité et roué	A occis plus. personnes	LVI
	22- 4-1713	Lina, Mathy Quillesse, Henry, Gustin, Antoine, Pirson ...	104.	St-Gilles	Décapité et roué, pendus	« Coureurs parti », c-à-d. voleurs avec assassinats	LVIII
39	9- 1-1714	Toroff, Marie, de Juliers.	78.	Arbre Ste-Barbe	Etranglée, m. s. roue	A étranglé une femme	LIX
	30- 1-1714	Fourquet, Jean-François.	24. 5	St-Gilles	Pendu	Assassinat	
	1- 2-1714	Bailly, ...	17.	Degrés de St-Lambert	Décapité		LX
	3- 2-1714	Laurent, Jean, dit Noquion	40.10	Rue Puits-en-Sock	Décapité	A tué mal à propos (?)	LXI
40	20- 4-1714	du Bois, ...	11.	Oupée	Pendu		
	21- 4-1714	Leclercq, ...	38.15	Bois-de-Breux	Pendu	Plusieurs vols	
	5-11-1714	Druest, Bernard	32.	Antinne	Exécute	Tentative d'empoisonnement	

	27- 4-1715	Thirv, Jean	51.10	Montegnee	P. coupé, étranglé, mis sur roue		
41	4- 5-1715	Fremillot, Jacques	70.10	Fléron ?	Etranglé, mis sur roue	Assassinat	
	9- 9-1715	Croissant, Simon, de Herstal	44.	Boncelle	Roué vif, étranglé après 4 heures	Assassinat	LXVII
42	18-10-1715	Daniel, Baptiste, soldat	48-10		Passé par les armes	A débauché un collègue	
	14- 1-1716	Tilfft, Jean-Théodore	85.10	Marché	Pendu	Faux monnayeur	LXVIII
43	25- 4-1716	X..., soldat	27.10	Balloir du clergé	Pendu		
	28- 8-1716	Coiquelbert, Cornélis, messager.	85.15	St-Gilles, dont 47.15 vte hab.	Pendu	Vols	LXXIII
44	9-11-1716	Paque, Michel	32.10	Fexhe-Slins	Décapité	A assomé un homme	LXXIV
	26-11-1716	Desiron, ..., Stader, Joannes, Manhay, Abraham, Renoy, Michel.	104.10	St-Gilles	Pendus	Vols domestiques avec effraction	LXXV
	9- 1-1717	de Bellevaux, Louis-M.	69.15	Degrés de St-Lambert	Pg coupé, décapité	A voulu tuer son neveu	LXXVI
45	13- 2-1717	Touchar, Jean, milicien	43.5	St-Gilles	Pendu		
	2- 3-1717	Gand, Jean-Baptiste.	52. 5	En Bèche	Harquebusé	Déserteur	
	5- 6-1717	Danthinne, Gilles.	32.10	Sur le quai	Tête cassée	Déserteur	
46	12- 6-1717	Lagrange-Picar, Pierre.	42.12	St-Gilles	Pendu	A volé 3 cœurs d'arg. au Crucifix de St-Lambert	LXXIX
	28- 7-1717	Fracis et Jacob et trois autres inconnus	81.10	St-Gilles	Pendus	Vol de gd chemin	LXXX
	9- 9-1717	Vandenbrouck, Knapers A, Simois, H., Courard, F. et Nayer, Jacob.	64.10	St-Gilles	Pendus	Vagabonds voleurs	LXXXI
47	5-10-1717	Schepers, N. et J. et Madeleine, Hendrix, Jeanne, Montoir, Jean-François	90.	Arbre Ste-Barbe, S. W. avec écriteau : voleurs et sacrilèges	2 rompus, décapités, 3 étranglés puis décapités	Vols dans les églises. Les corps furent brûlés	LXXXII
	25-10-1717	Cinq hommes et deux femmes	122.10	Arbre Ste-Barbe	Pendus, étranglés puis brûlés	Vagabonds voleurs	LXXXIV
48	8-11-1717	Sept personnes	4.	St-Gilles	Pendus (offenses à la confrérie qui suspendit la quête)		LXXXV
	22-11-1717	Hustremans, Willem, Cornelis.	68.	St-Gilles	Pendus	Voleurs	LXXXVI
	2- 5-1718	Paiviez, Jean (Boncelles)	67.10	St-Gilles	Pendu	Voleur	LXXXVIII
	4- 6-1718	Colson, Jean, de Fosses.	62.	St-Gilles	Roué vif	Meurtre du messager du lieu	XC
49	9- 7-1718	Bodet, Marie-Anne	30.	Val N./Dame lez Huy	Noyée	A « suffoqué » son enfant	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	21- 7-1718	Crevatte, Jean et Nicolas	67.	St-Gilles	Pendus	Vols	XCI
	7- 1-1719	Moudart, de Duren	38.	St-Gilles	Pendu	Retour après bannis.	XCV
	16- 1-1719	Godefroy, Henry	57.10	St-Gilles	Pendu	Vols de moutons	XCVI
50	sans date	Refus de se nommer.	42.	St-Gilles	Pendu	Par la Guèmine	
	16-10-1719	Brosser, Jeanne, Bala, Antoine, Rusteler, Paulus, Salon, Michel.	116.	Ham en Campine	3 pendus	Vols et brigandages	
					Brûlé	Brigand et incendiaire	CI
	sans date	X... et Y...	72.	St-Gilles	Un pendu, un brûle	Voleur et incendiaire	
51	25-10-1720	Willem, X...	59.	St-Gilles	Pendu		
	11-11-1720	Offermans, Christiane, Coppal, Bastienne.	60.10	St-Gilles	Pendues		
	13-11-1720	Lambermont, de Foret	59.	St-Gilles	Exécuté		
52	4- 2-1721	Alexandre, Estienne (Foret)	88.10	Foret	Rompu vif sur roue, étranglé 2 h. après	A étranglé une fille	
	7- 6-1721	Bouvoy, Joseph.	89.		Passé par les armes	A battu son caporal	
	6-10-1721	Mignon, Antoine, de Huy	38.	St-Gilles	Pendu	Vols de moutons	
53	14-10-1721	Un soldat	11.		Devait être harquebusé, a été gracié	Déserteur	
	15-12-1721	De Nivelle, Philippe.	24.		Condamne pg coupé, et étranglé, a été pardonné, a reçu la la quête	Tué sa maîtresse	
	3- 2-1722	Henry.	46.	St-Gilles	Pendu	Vol de chevaux	
	6- 6-1722	Depirez, Louis.	55.	Marché	Pg coupé, étranglé	A tué son parrain	
	18- 6-1722	Laffont, Jean, de Tongres	50.	St-Gilles	Pendu	Déserteur	
54	17- 8-1722	Fingels, Marguerite.	49.	St-Gilles	Pendue	Plusieurs vols	
	12-11-1722	Logremenne, Jean, Houpon, Lambert.	69.	St-Gilles	Pendus	Déserteurs et vols	
	9-12-1722	de la Rivière, Jacques	53.	St-Gilles	Pendu	Vols	
55	14-12-1722	Jeniton, X..., servante	96.	Marché	Pendue	Vols domestiques	

	30-12-1722	Clenge, Joseph.	20.	St-Lambert	Etranglé et brûlé	Crime d'impureté et blasphèmes
58	16- 3-1723	Colson, Jacques.	69.	St-Gilles	Etranglé et roué	
	5- 4-1723	Toussain, de Brâ.	54.	St-Gilles	Pendu	
	10- 5-1723	X..., Jacques	57.	St-Gilles	Pendu	
	6- 8-1723	L'Esperence	38.	St-Gilles	Pendu	
	30-10-1723	Houlfort, Jacques	102.10	St-Gilles	Poing coupé, étrangle puis roué	A tue son oncle
	20- 1-1724	Aberty, Martin	70. 7	Foret	Etranglé, puis roué	
60	11- 2-1724	Brixhe, Henry.	92.		Rompu vif sur croix, une h. sur roue, puis 5 coups d'une barre de fer	A tué son beau-frère
	20- 2-1724	Crahay, Servais.	80.	St-Gilles	Pendu	Faux monnayeur
	29- 2-1724	Massin, Arnold (Jupille).	94.17	Jupille	Etranglé, roué	
	4- 3-1724	X...	66.10	Hognoul, Hte Chaussée	Décapité	
61	13- 7-1724	Aberty, Barthélemy.	124.15	Jemeppe	Rompu vif, roué	Meurtre d'un homme dans un cabaret
	19-10-1724	Simonne, Marguerite.	74.13	St-Gilles	Pendue	Vols domestiques
	24-10-1724	Cristophe, Arnold, soldat.	55.14	Balloir du Clergé	Passé par les armes	Déserteur
62	13- 2-1725	Stempel, Evrard, Docteur, Françoise, son épouse, Kimlaire, François-Jos.	179.	St-Gilles	Pendus	Vols et recel
	21- 2-1725	Genet, Lambert, Maréchal, Pierre.	91.15	St-Gilles	Pendus et étranglé	Vols
	14- 3-1725	Demaret, Antoine.	68.13	Marché	Pendu	Vol
63	10- 7-1725	Gillis, Yan, de Campine.	56.	St-Gilles	Pendu	
		Régence de Gilles Moha et Louis Closquet				
	17- 9-1725	Bastin, Toussaint.	82.15	St-Gilles	Pendu	Vol
	10-12-1725	Joiris, Thomas.	108.15	Chemin Royal au Val Benoit	Etranglé et roué	
	30- 4-1726	Bastin, Jean et sa femme	86.15	St-Gilles	Pendus	Vol
69	11- 8-1726	Hubart, Julot.	83. 5	Marché	Pendu	Vol
	16- 9-1726	d'Ambois, Philippe.	72.15	St-Gilles	Pendu	Vol de cheval
		Régence de Olivier Sauveur et Gilles Delcomunne				
69	9-12-1726	Biar, Nicolas, Polleur, Martin.	93.	St-Gilles	Pendu Roué	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	14-12-1726	X... François, de Fraineux	90.	Fraineux	Tenaillé, roué vif		
	25- 2-1727	Didier, Nicolas.	62.10	Citadelle	Pendu		
	6- 3-1727	Philiplin, Marie de Fexhe.	179.	Marché	Pendue		
70	12- 3-1727	Baltasar, Lambert.	70.	St-Gilles	Pendu		
	5- 4-1727	Vandermonde, François P.	79.	Marché	Décapité		
	4- 6-1727	de Goirs (?), Nicolas	54.	St-Gilles	Pendu		
	12- 8-1727	Moutier, Herman	64.	...	Pendu	Déserteur	
	2- 9-1727	de la Savoye, Jean, de Rocroix, Louis, Dimanche, Henry, de Trêve, Marie.	121.	St-Gilles	Rompus vifs Pendus		
75		*Régence de Jean Bovenia et Martin Capitaine*					
	27-10-1727	Schumacker, Bomers, Schumacker, Joannes.	72.	St-Gilles	Pendu Décapité		30/1 30/3
	20-12-1727	Delsaux, Mathieu	88.	Degrés de St-Lambert	Décapité	Assassinat	
	20- 6-1728	Coviny, Florent.	70.10	Marché	Pendu	Vol	
	6- 9-1728	Freson, Wathieu (Milmort)	80.10	Milmort	Décapité	Assassinat	
	22- 9-1728	Noël, Marie.	68.	St-Gilles	Pendue avec ecriteau dvt et der.	Débit de fausse monnaye	
		Régence de Jean-Antoine Rouhenne et Léonard Havasse					
76	23-10-1728	Houters, Jacques, Collin, Jean.	81.10	St-Gilles	Pendus		34/2 34/3
	8-11-1728	Jean-Pierre (valet).	92.	St-Gilles	Pendu		
	2-12-1728	La servante de Mgr Canto, écolâtre.	84.10	Marché	Pendue	Débit de fausse monnaye	
77	18- 1-1729	L'Anglais.	74.		Pendu		
	28- 3-1729	de Bar, Hubert.	78. 1	St-Gilles	Pendu		

	19- 5-1729	Ancia, Antoine	76. 6	A la potence	Executé		40/3
	27- 5-1729	Frederick, Christiane.	85.	A la potence	Pendue		
78		*Régence de Olivier Sauveur et Etienne Du Jardin*					
	16- 1-1730	Radoux, Jean.	84. 5	Marché	Etranglé		
	22- 4-1730	Berger, Joseph (Montegnée)	63.	Citadelle	Passé par les armes		
		Régence de Jean Bovinia et Henry-G. Delhez					
	9-10-1730	Chistiane, de Wilen.	73.10	Citadelle	Harquebuse		
	13- 1-1731	Lavos, Hendrick (Munster), Dirick, Jean.	70.10	St-Gilles	Pendus		
	6- 2-1731	Coune, dit Lovinfosse.		Herstal La quête remise au bourgmestre de Herstal	Décapité	A occis	
79	4- 2-1731	Maisthome.	84.16	Pont d'Avroy	Décapite		
	14- 4-1731	Guisenne, Cornélis.	67.	Horpal (?)	Brûlé		
	16- 4-1731	La Haye, Mathieu.	71. 6	Boirs	Etrangle au poteau		
	19- 4-1731	Furbeck, Hendrick	70.16	St-Gilles	Pendu		
	9- 6-1731	Libert, Marie, Crahay, Henry.	83.16	Marché	Pendus	A « recoigné » (?)	
80	18- 6-1731	La Touche, Renier, Grece, François, Renson, Henry.	69.16	Citadelle	Pendus	Déserteurs	
	10- 7-1731	Freson, Jacques.	79.10	Vivegnis	Décapité	Assassinat	
	11- 8-1731	..., Nicolas ..., Martin, ..., Pierre	5.10	Herstal Au bord de l'eau	Décapité Pendus		
		Régence de Léonard Havasse et Martin Gosson					
	27- 3-1732	Raick, Martin.	68.14	Citadelle	Supplicie		
81	1- 6-1732	Le Clerque, Joseph.	87.18	Citadelle	Pendu		
	7- 8-1732	Thiry, Jean	90. 3	Monthoraye	Pendu		
		Régence de Gille Delcomune et Jean Mosty					
	4-12-1732	Pryon, Anne.	115. 6		Trainée sur claie puis rouée	A tué sa mère	
	1- 2-1733	Un jeune homme	84.	Bolers	Roué	A tué son père	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	24- 5-1733	Chique, Andre (flamands), Neuste, Hendrick, ..., Joannes	86.16	St-Gilles	Pendus		
82		*Régence de Sébastien Libert (secrétaire) et Martin Capitaine*					
	27- 2-1734	Parent, Jean Louis (Lantin).	88. 1		Billone et roué	A tué son beau-frère	
	3- 3-1734	Le Douts, Gille	75. 3	Boncelles	Pg coupé, billoné, roué	Coups de couteau au jeu	
	11- 8-1734	Bonhome, Antoine.	71.10	St-Gilles	Pg coupé, billoné, roué	A voulu tuer un berger	
83		*Régence de Olivier Sauveur et François Ghiot*					
	1-12-1734	Bertrand, Pierre.	86.	Marché	Décapite		
	15- 3-1735	Dispa, François (Egyptien), Marie-Marguerite son ép.	84.	St-Gilles	Pendus		66/3 67/1
	13- 7-1735	..., Jean.	68.	St-Gilles	Pendu		
		Régence de Henry Delheid et Libert Libert					
	4-10-1735	Le Maréchal, Jean.	103. 8	Bois de Breux	Pg coupé, billoné, roué		
	14- 1-1736	Lacos, Arnold et Marie-Jacqueline (bohémienne).	112.63	St-Gilles	Pendus		64/1
	26- 5-1736	Gors, Water.	72.16	St-Gilles	Pendu		
	28- 8-1736	Sterk, Jean-Baptiste	81.15	St-Gilles	Pendu		
84		*Régence de Léonard Havasse et Noël Rocoux*					
	13-10-1736	Le Sage, Nicolas	81. 3	St-Gilles	Pendu		
	21- 1-1737	Jambon, François.	106. 3	Marché	Décapité		
	25- 2-1737	Meinjo	99. 8	Marché	Exécuté		
	13- 4-1737	Maréchal, Jeanne.	83.18	St-Gilles	Exécutée		83/1

	27- 5-1737	Tihange, Pierre.	103.19	St-Gilles	Rompu vif	
85	7- 9-1737	Guilain, Jean.	79.15	St-Gilles	Exécuté	
		Régence de Martin Gosson et Pierre-Jean Deheinsse				
	20- 9-1737	Fassin.	160.19	Marché	Pg coupé, billoné	
	21- 9-1737	Perée.		Avroy/Bénédictines	Décapité	
	25- 1-1738	Collard, Jacob dit « bon vivant ».	124.12		Billoné, mis sur roue	
	28- 1-1738	Josse, Jacques.	102.18		Décapité	
86	1- 2-1738	Listray (?), P.	105.19		Décapité	
	3- 2-1738	Collars, Hubert dit « bon vivant ».	111. 2		Billoné	
	3- 3-1738	Barbier, Jean.	115.18		Exécuté	
	5- 3-1738	Jacques, Jan.	95. 2	St-Gilles	Exécuté	
87	10- 7-1738	Chesne, Joseph.	87. 7		Pendu	
	22- 7-1738	Le Bomelle, Jacques,				
	22- 7-1738	Janssens, Cornélis, Leonor (bohémienne).	141.18			
	28- 7-1738	Baptiste, Jean.	94.16	St-Gilles	Pendu	
	11- 9-1738	Florence, Jean-François.	76. 3	St-Gilles	Pendu	
88		*Régence de Jean Mossy et François Brakenne*				
	1-12-1738	France, Jacques.	105.13	Montegnée	Décapité	A occis un gamin
	22-12-1738	Gaty, Jean-François.	98. 1	Marché	Décapité	Assassinat
	16- 3-1739	Defossez, Gérard.	99.	Marché	Décapité	
89	10- 5-1739	Marcassin dit Dellingnette.	6 Frs	Marché	Pendu	A pillé
	16- 5-1739	Begasse, Anne, Defays, Alexandre, Sauenay.	10.10	Marché	Pendus	Ont participé au même pillage
	29- 5-1739	Chauveau, Pierre,	107. 6	Marché	Pendus	Ont participé au même pillage
	30- 5-1739	Brassinnes, Joseph.		St-Gilles		
	18- 6-1739	..., Jean, ..., François, ..., Marie.	125.19	Bolderberg, terre de Vogelsang	Tenaillés, étranglés puis roués Pendue	
90	28- 7-1739	N..., Jean-François.	74. 6	la Neuveville	Pendu	A dérobé des moutons
	13- 8-1739	..., François-Joseph.	68.15	St-Gilles	Pendu	
	4-10-1739	*Régence de François Ghiot et Louis Gregoire*				
91	2-12-1739	Mage, Henry.	85. 4	Hauteur de Jemeppe	Pendu	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	30- 1-1740	Bernard, Wathieu,	155.13	Beaufays	Brisé et brulé	Sacrilège, voleur, ass.	
	1- 2-1740	Schors, Nicolas.		Marché	Pendu	Conseil de guerre	
	6- 2-1740	Gaspard, Vandôme et Etienne.	95. 5	St-Gilles	Tenaillés, billonés, mis sur roues		
	23- 2-1740	Hodeige, Pentecôte.	87.	Mons lez Liège	Pendue		
92	6- 4-1740	Hendricks, Joseph.	78. 9	Marché	Pendu	Condamné par Guémine	
	27- 4-1740	Winandts de Maestricht.	76.13	St-Gilles	Pendu		
	21- 7-1740	Philippi.	75.15	St-Gilles	Pg coupé, étranglé, mis sur roue		
	28- 7-1740	Greinsberg, Anne, Cat. M.	70.15	St-Gilles	Pendue		108/4
	12- 9-1740	Janssenne, Catherine, Janssenne, Gerardus.	71. 3	St-Gilles	Pendus		
93	3-10-1740	*Régence de Henry-Lambert Delhaye et Gilles-Joseph Houet*					
	13-12-1740	N..., Jean, de Hesbaye.	94. 3		Harquebusé		
	14-12-1740	Matival, Pierre.		Marché	Pendu		
	20-12-1740	Duriau, Jean-Joseph.	66. 4	St-Gilles	Rompu vif		113/1
	11- 1-1741	Janssens, Joseph,	104. 3	St-Gilles	Pendus		
	21- 1-1741	Siminis, Hubert.		Dessus les Chartreux			
	30- 1-1741	Coune, Arnold.	71. 5	Marché	Pg coupé, billoné		
	15- 2-1741	Janssens, Jean,	90.15	St-Gilles	Pendu		
	17- 2-1741	Renson, Hendrick.		Hougaerde	Rompu		
	23- 2-1741	Jamart, Joseph.	62.19	St-Gilles	Pg coupé, rompu		
94	25- 2-1741	Matheis, de Trèves	58.10		Pendu		
	15- 4-1741	Smits, Hendrick.	56.13	St-Gilles	Pendu		
	7- 6-1741	N..., Léonard.	76.12	Velroux	Rompu, mis sur roue		
	13- 6-1741	Mathyval, Jean, serrurier, Mathyval, Pierre.	52. 6	Marché	Pendus		
	22- 6-1741	Renson, Jean-Mathieu.	53.12	Villers l'Evêque	Billoné, mis sur roue		
	12- 8-1741	N..., Pierre.	55. 4	St-Gilles	Pendu		

95	1-10-1741	*Régence de Gosson et Baihet*					
	15-11-1741	Sainte, Thomas et deux autres.	81. 5	St-Gilles	Suppliciés		
	9-12-1741	Eloy, Joseph.	68. 2		Supplicié		
	14- 2-1742	Louis, Robert.	60.14		Supplicié		
	23- 2-1742	Toussaint, ...	59.17		Supplicié		
	5- 4-1742	Une fille.	49.14		Suppliciée		
	19- 4-1742	Gaye, Gilles, Grosfils, ...	96. 4	Degrés de St-Lambert	Décapités	Faux monnayeurs	3/2-4
96	16- 7-1742	Dombret, Anne.	65.14	Marché	Billonée	A tué son enfant	29/9
	28- 7-1742	Bayar, Jean, cordonnier.	62. 1		Roué et brisé		
	1- 8-1742	..., Jean	54. 4		Supplicié		
	21- 8-1742	Un étranger.	53. 5		Pendu		46/13
	10- 9-1742	Une femme étrangère.	49.14		Suppliciée		
		Régence de Léonard Havasse et Guilleaume Dubois					
	22-12-1742	Pavers, Joseph.	64. 3	Marché	Pendu		51/13
97	19- 1-1743	Demoulin, Lambert.	61. 2	St-Gilles	Pendu		55/13
	22- 2-1743	Simonis, Jeannetton.	64. 3	Marché	Pendue		54/13
	6- 4-1743	Geutkain, Jean.	96. 6	Lise/Seraing	Roué, billoné après 2 heures		58/15
	7- 5-1743	Marechal, Joseph.	71. 3	Outremont	Exécuté		
	17- 7-1743	Mariva, Marguerite.	78. 4	Pont d'Amercœur	Exécutée		
	3- 3-1744	Baguette, Laurent.	89.19	Jupille	Billoné et brûlé		59/15
	16- 4-1744	Janssen, Jean.	67.15	St-Gilles	Pendu		
	30- 7-1744	Droumart, Jean, de Herstal.	76.10	Bois de Breux	Pg coupé, billoné		
98		*Régence de Pierre-Jean Deheinse et Pierre-Lambert Vivario*					
	10-11-1744	Bosman, Anne-Marie.	67. 4	St-Gilles	Pendue		
	25-11-1744	Tils, Cornélis, Mansen, Guillaume, Nelis, François, Walise, Paulus.	83.16	Proche Corteshoven	Billonés puis brûlés		
	3-12-1744	Goffin, Laurent, Goffin, Olivier.	78.19	Hauteurs de Rocour	Pendus		
	17- 2-1745	Beranger, Louise.	81. 5	St-Gilles	Pendue		
	17- 7-1745	Evrard, Paul-François.	63.10		Tête cassée.		
99		Xittois, Mathieu.	54.12		Condamné à mort, a été gracié		

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
		Régence de Louis Gregoire et Jacques Wampe					
	16- 3-1746	Capaillier, Marie.	75. 5	Marché	Pendue et étranglée		108/25
	9- 5-1746	Delleforge, N...	82.16	Marché	Décapité		112/27
	17- 5-1746	Darsis, Jean-Pierre.	74.	Marché	Décapité		110/27
100		*Régence de Guilleaume Dubois et Salomon-Henri Pasquemres*					
	1-12-1746	Fransen, Elisabeth.	74. 3	St-Gilles	Pendu	Vagabondage	124/29
	2- 3-1747	Renier, André, Thomas, André, soldats	75.17	Citadelle	Harquebusés		
	16- 3-1747	Gaspard, Clément.	87.10	Marché	Pendu	Vol	149/35
	18- 7-1747	Thiri, Jos. Philippe.	75.14	Montegnée	Décapité		151/35
	28- 7-1747	Donnay, André.	75. 8	Marché (à 3 h. du matin)	Billoné	Assassinat	166/37
		Régence de François Ghiot et Laurent Berrier					
	19-12-1747	Malpas, Antoine.	77. 7	Marché	Pendu	Voleur	179/41
101	12- 2-1748	Leclercq, Lambert.	99. 2	Marché	Pendu		
	26- 3-1748	Marie, Philippe, soldat	50.10	Citadelle	Condamné par la Guémine à être pendu, fut gracié		
	4- 4-1748	Nicolas, dit Nicolas,	146.13	Marché	Pendu et étranglé		170/39
	6- 4-1748	Fouage, Catherine.		St-Gilles	Pendue		183/41
	9- 9-1748	Lacroix, André.	57. 1	Citadelle	Pendu	Déserteur	
		Régence de Havasse et Deweede					
	28-11-1748	Bodson, Pierre.	83.19	Xhendremael	Rompu vif		122/325
		Husard, Freumont.	76.15		Condamné par la Guémine, gracié		

	18- 1-1749	Salomon, Louis.	79. 6	St-Gilles	Pendu		196/43
102	24- 2-1749	L'Hoest, Bertrand.	81. 7	?	Exécuté		198/43 ?
	1- 7-1749	Debraas, Marie-Joseph.	82.15	Marché	Pendue		204/45
	8- 7-1749	Lemaire, Jacques.	98. 6	Marché	Pg coupé, étranglé		207/45
	1- 9-1749	Coulin, Jean-François.	65.14	Marché	Pendu		
	16- 9-1749	Bralet, Bastin	89. 2	Montegnée	Pendu et étranglé		212/47
	22- 9-1749	Gaye, Renier.	87.17	Herstal	Décapité		
		Régence de Mosty et Plumier					
	25-11-1749	Veuve Grisart	94.16	Freumont	Pendu		218/49
	21- 2-1750	Thonnon, Jacques.	93.14	Marché	Pendu		220/49
	18- 2-1750	Mayet, Joseph.	86.11	St-Gilles	Pendu	Vagabond	90/321
103	12- 3-1750	Graindorge, Etienne.	94. 3	Fontaine	Rompu vif/roué		213/47
	14- 3-1750	Mathieu, Joseph.	76.14	Citadelle	Pendu	Déserteur	216/47
	27- 5-1750	Paquay, . . .	102. 8	St-Gilles	Pendu		
	27- 6-1750	Rostant, Jean-Jacques.	75.16	St-Gilles	Pendu		108/323
	29- 8-1750	Bolsair, François.	68.18	Citadelle	Tête cassée		
	19- 9-1750	Lewalle, Hubert.	89.13	Marché	Pendu		238/51
	23- 9-1750	Gordenne, Piron.	88.11		Billoné et roué		239/53
		Régence de Gosson et Moreau					
	19-11-1750	Leroy, Marion.	75. 5	Marché	Pendue		236/51
104	23-12-1750	Lobert, Etienne,			Supplicié		
	24-12-1750	Gabay, François,	169.15		Rompus vifs		245/53
		Lambert, Jean-Emanuel.					247/53
	3- 1-1751	Ronset, Georges,	88.10		Supplicié		129/327
		Filli, Jacques-Joseph.			Pendu et étranglé		
	9- 1-1751	Lobert, Etienne.	76. 6		Pendu et étranglé		117/325
	26- 1-1751	Malaise, Jean-François,	203. 5		Suppliciés		
		Nouri, Pierre,					
		Coppers, Anne.					
	1- 2-1751	Brandt, Gilles.					
	12- 2-1751	Coppers, Anne ?	98.10		Pendue		
	9- 2-1751	Brasseur, Marie.	69.16	Marché	Pendue		
105	1- 3-1751	Gilan, Dieudonné.	69.10	St-Gilles	Pendu		
	11- 3-1751	Coppers, Martin.	64. 2		Exécuté		
	22- 3-1751	Marx, Elisabeth.	66.10		Pendue		
	3- 4-1751	Epouse Lobert, Etienne.	60.09		Pendue		
	12- 5-1751	Claude, Pierre-François	73.15		Rompu/roué		158/335

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	17- 5-1751	Le Roi, Martin et deux inconnus (Personne Hendrick, Blavier, Laurent).	103. 3		Pendus		126/327 242/53
	14- 6-1751	Cauchie, Louis-Jean.	62. 3	St-Gilles	Pendu		255/55
106	13- 7-1751	Femme Coppers, Martin.	57. 8	St-Gilles	Pendue		283/59
	11. 8-1751	Guerin, Marie, ép. Kay.	59. 9		Pendue et étranglée		244/53
	28- 8-1751	Deux femmes, trois hommes	142.15	St-Gilles	Pendus		/67bis
	6- 9-1751	Deux égyptiens.	69. 4	St-Gilles	Pendus		174/337
	18- 9-1751	André, Gilles-Mathieu et sa femme.	71. 7	St-Gilles	Pendus		
		Régence de Wampe et Pinchart					
	5-11-1751	Michel, Marie-Madeleine.	60. 9	Sur les Walles	Pendue		
	25-11-1751	Gérard, Denis.	69.10		Billoné et roué		
107	22- 1-1752	Le Sart, Thérèse.			Pendue		
	24- 1-1752	Geslier, Simon et son frère Jacques.	93.10	Montegnée	Décapité Billoné et roué		
	5- 2-1752	Des Bruières, Jean.	66.15		Pendu		
	24- 2-1752	Watelet, Pierre et son fils	128. 4		Tenaillé, rompu sur roue, étranglé après une demi-heure Rompu sur roue, puis étranglé après avoir chanté « de profundis »		
	25- 4-1752	Maignée, Charles.	87.19		Brûlé vif		
	12- 5-1752	Cornelis, Joseph, Godefroid, Catherine.	75. 3		Devaient être pendus, furent graciés		
108	15- 5-1752	Desmarets, Jeanne-Franç.	68.15		Etranglée puis brûlée		

	20- 5-1752	Le Coq, Henri-Remacle.	72.15		Rompu, roué, étranglé après 3 heures	
	12- 6-1752	Anthie, Nicolas-Louis.	67.		Billoné puis brûlé	
	29- 6-1752	Courtoy.	15. 8		Devait être pendu, fut gracié	
	14- 9-1752	Navaux, Gabrielle-Marie, Troublains, Marguerite, Bretan, Jeanne-Françoise.	121.13		Pendues	
109		*Régence de Deheinse et Liégeois*				
	16-11-1752	Baptiste, Jean, étranger.	58.12		Pg coupé, billoné et roué	
	28-11-1752	Germay, Pierre.	68.12		Rompu vif, roué	
	23-12-1752	Goutray, André.	63. 9	St-Gilles	Pendu	Faux monnayeur
	24- 1-1753	Orban, Wathieu-Joseph.	62.12	St-Gilles	Pendu	Voleur de grd chemin
	12- 2-1753	Lovinfosse, Guillaume.	78.	Marché	Décapité	
	19- 3-1753	Monfort, Gilles.	82.17		Tenaillé 6 fois, rompu vif, a respiré 4 h.	
	27- 3-1753	Gilliar, Bartholomé.	78. 7	Marché	Décapité	
	31- 3-1753	Monfort, Denis.	72.7		Poing coupé, billoné, mis sur roue	
110	5- 4-1753	Monfort, Joseph (frère).	68.17		Billoné, roué	Plusieurs meurtres
	14- 5-1753	Grosjean, Martin.	75.17	St-Gilles	Pendu	
	17- 5-1753	Laprelle, Charles.	65. 3	Marché	Décapité	
	28- 5-1753	Baudouin, Jean et son fils.	70. 2	Campagne de Mélen	Pendu Fouetté	
	16- 6-1753	Pierrefasse, Jeanne-B., Baudouin, Jean.	60. 3	Lisière de Heuseux	Pendus	
	4- 8-1753	Leclerc, Jean-Pierre.	54. 3	Les Walles	Pendu	
		Régence de Ghiot et Berrier				
	20-11-1753	Deblie, Anne-Marie.	54.17		Pendue	
	28-11-1753	Femme Nicolas, Nicolas	57. 3		Pendue	
	16- 2-1754	Etienne, Jean.	65.		Tenaillé 3 fois, billoné, mis sur roue	
111	19- 2-1754	Trentecuisse, Gérard.	63.10		Billoné, mis sur roue	
	20- 3-1754	Lelièvre, Gérard, Doyen, Jean.	105.18		Pg coupé, billoné Décapité	
	1- 4-1754	Marc, Pierre-Joseph-H.	91. 2		Décapité	
	9- 5-1754	Liégeois, Jean-Martin.	80. 7		Billoné, mis sur roue	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
		Delfosse, . . .	15. 6		Condamné au poing coupé et billoné, fut gracié		
	25- 9-1754	Noël, Martin.	65. 4		Pendu		
	28- 9-1754	Demaison, François, soldat, Derna, Jacques-Antoine.	57. 6		Graciés d'être harquebusés		
112		*Régence de Havasse et Laurent Berrier*					
	2-11-1754	Dumont, Marie-Ida.	64. 4	Boye	Pendue		
	11-12-1754	Christiane, Jean.	103.	Vaux-sous-Chèvremont	Pendu		
	20- 2-1755	Suneau, François.	83. 6	St-Gilles	Pendu		
	6- 3-1755	Rasset, Jean.	94.13	St-Gilles	Pendu		
	23- 4-1755	Defaaz, Maria, ép. P. Watelet.	86. 4	Bois de Breux	Tenail. pg. coupé, rouée		
	29- 4-1755	Mantanus, Gilles.	87. 1	Hollogne aux Pierres	Décapité		
	6- 5-1755	Kaquet, Georges.	86. 7	Hollogne aux P.	Billoné, pg coupé		
113	24- 7-1755	Eloy, Nicolas.	68. 5	Les Walles	Décapité		
		Régence de Wampe et Stregnaerts					
	27- 4-1756	Couvalle, Jean.	91. 5	Place de Herstal	Pg coupé, billoné		
	31- 5-1756	Simon, François	90.14		Brisé sur une croix, mis sur roue, étranglé après deux heures		
	23- 6-1756	Beauvais, Pierre-Joseph.	79.17		Billoné, puis brûlé, cendres dispersées		
	13- 7-1756	Pecqueur, François et sa sœur.	77. 4	Sur les Walles	Pendus		
	4- 8-1756	Fourniquet, Pierre.	65.12		Pg coupé, billoné puis brûlé		

114	12- 8-1756	Falart, Antoine, Beauvais, Antoine.	69.16	Sur les Walles	Pendus	
	17- 8-1756	Pisa, Marguerite.	60. 3	Sur les Walles	Pendue	
	28- 9-1756	Dalis, Nicolas.	64. 4	St-Gilles	Pendu et étranglé	
115		*Régence de Ghiot et Horne*				
	22-11-1756	Cabay, Christophe.	66.11	St-Gilles	Pendu, a eu la chaine	
	12- 2-1757	Cloos, Hubert,		Pont d'Amercœur	Billoné	
	14- 2-1757	..., Jean-François.	98.10	St-Gilles	Pendu	
	1- 8-1757	..., Henri.	60. 3	Sur les Walles	Pendu	
116		*Régence de Moreau et Colsoule*				
	19-11-1757	Nizet, Pierre.	69.14	St-Gilles	Pendu	
	12-12-1757	Salme, Jeanne.	57.11	Sur les Walles	Billonée	
	28- 1-1758	Fèvre, Nicolas.	66. 7	St-Gilles	Pendu	
	13- 2-1758	Le Bottier, Henri.	68.15	St-Gilles	Pendu	
	17- 3-1758	Thonnart, Gilles et André, son fils.	86.10	Wégimont	Brisé et roué Pendu	
	26- 5-1758	Denoël, Nicolas	66. 6	Bois de Breux	Pendu	
117	2- 6-1758	Garnier, Charles.	64. 1	Flémalle	Pendu	
	13- 7-1758	Beghein, Jacques.	57. 4	Flémalle	Pendu	
	16- 8-1758	Collette, Marguerite.	68. 6	Flémalle Grande	Pendue	
		Régence de Gosson et Lembor				
	14-11-1758	Collette, François	60. 5	Flémalle	Supplicié	
	23-11-1758	Rouwa, Baudouin.	57. 1	Jemeppe	Supplicié	
		D'Heur, Pierre.	37. 4		Devait être décapité, fut gracié	
118	17- 1-1759	Lonnay, Georges.	79.13	Vottem	Supplicié	
	13- 2-1759	Daine, Pierre et Tombeur, Marie, sa mère.	124.14	Anthisnes	Suppliciés.	
	19- 2-1759	Quatre Français	176.10	Citadelle	Têtes cassées	Déserteurs
	22- 2-1759	Willeur.			Supplicié	
	13- 3-1759	..., Joseph. Saint, Jean.	97.12	St-Gilles	Suppliciés	
	27- 3-1759	Bataille, Barbe.	76.17		Suppliciée	
	9- 7-1759	Lagnoul, Jean.	96. 6	Montegnée	Supplicié	
119	20- 8-1759	Daine, Marie-Jeanne.	67.18	Anthinnes	Suppliciée	Meurtre

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
		Régence de Wampe et Magnery					
	16-11-1759	Richelle, Simon.	69.14	Marché	Décapité		
	19-11-1759	Pontier, Jean-Gilles.	68. 8	St-Gilles	Pendu, a eu la chaine		
	23-11-1759	Duchâteau, Lambert.	73. 2	Oleye	Pg coupé, billoné		
	9- 1-1760	Henrard, Jean.	69. 5	Sur les Walles	Pendu		
	3- 3-1760	Le Febvre, Jean.	82. 2	Bois de Breux	Pendu		
120	29- 3-1760	Brasseur, Jean-Joseph.	89.18	St-Gilles	Pendu		
	27- 5-1760	Collette, Marie-Jeanne et Barbe.	75.15	Flémalle	Pendues		
	18- 7-1760	Dermisse, Nicolas.	63. 4	Sur les Walles	Pendu		
	2- 8-1760	Collette, Henri.	116.18	Montegnée	Pg coupé, billoné		
	4- 8-1760	de Herve, Noël.		Joncs-quay, Herstal	Rompu vif, roué, a respiré 2 h.		
121		*Régence de Grégoire et Colsoule*					
	17-10-1760	Cornet, Corneille.	50.15		Condamnée à être pendue, fut graciée		
	14-11-1760	Dispy, Marie.	71.13	St-Gilles	Pendue		
	12- 1-1761	Urar, Henri.	89. 6	Warfuzée	Ten. brisé, roué		
	28- 1-1761	Urar, Louise.	70.12	Warfuzée	Ten., pg. coupé, rouée		
	31- 1-1761	Moray, Louis.	77.19	St-Gilles	Pendu		
	20- 4-1761	Bovers, Simon.	71. 8	Mons lez Liège	Pg coupé, billoné		
122	19- 5-1761	La Rose, Joseph, Gueret, François.	62. 4	Citadelle	Passé par les armes	Déserteurs	
	7- 7-1761	Francenne, François, Frezy, Jean-François, Sauvenier, Gaspard.	78.18	St-Gilles	Pendus		
	11- 8-1761	Bovy, Jean.	57.17	Villers en Hesbaye	Ten., billoné, roué		
	18- 8-1761	Huskens, Renier.	45.11	St-Gilles	Pendu		
	20- 8-1761	Coquai, Louis.	50.13	Villers en Hesbaye.	Ten., billoné, roué		

		Régence de Stregnart et Closon				
	20-11-1761	Seret, Jacques.	57.18	St-Gilles	Pendu, eu la chaine	
	10-12-1761	Sinan, Jacques.	68. 1	St-Gilles	Pg coupé, billoné	
123	14- 1-1762	Latury, François.	111. 6	Marché	Décapité	
	8- 2-1762	Gillis, Thomas.	85. 4	Marché	Billoné, corps sur roue à St-Gilles	
	1- 4-1762	Becko, Severin.	90.19	Méry	Ten., rompu vif, roué	Etranglé une fille
	24- 4-1762	Solder, Jacob.	76. 9	St-Gilles	Pendu, eu la chaine	
	20- 7-1762	Renwart, Martin.	65.	St-Gilles	Pendu	
	24- 7-1762	Grenant, Antoine.	60.	Chockier	Pendu	
	9- 8-1762	Dethier, Simon.	48.13	St-Gilles	Pendu	
	19- 8-1762	Frederic, Louis-Lambert.	60. 5	St-Gilles	Pendu, eu la chaine	
124		*Régence de Wampe et Desellier*				
	1-12-1762	Wathiers, Joseph.	65.19	St-Gilles	Pendu	
	27- 9-1763	Venin, Louis.	64.15	St-Gilles	Pendu	
		Régence de Lembor et Gustin				
	22-12-1763	Goffin, Jean.	70.15	Sur les Walles	Pendu	
	31- 1-1764	Charles, Jacques.	80.18	Fexheslins	Pendu	
	6- 2-1764	Raeskin, Dorothée.	83.15	St-Gilles	Pendue	
125	14- 2-1764	Masset, Gérard.	87.18	St-Gilles	Pendu, a eu la chaine	
	21- 2-1764	Laquay, Jean.	82.13	St-Gilles	Pendu	
	9- 3-1764	Lemoine, Vincent.	100. 5	Vaux/Chèvremont	Décapité	
	7- 7-1764	Minet, Henri.	90.10	Alle Wenne, Lixhe	Ten., brisé, roué	
	30- 7-1764	Moray, Henri.	66.14	Marché	Pendu	
	sans date	Grevesse, Nicolas.	63.10	St-Gilles	Pendu	
126		*Régence de Moreau et Delmer*				
	18-12-1764	Dupont, Denis.	70.15	Marché	Décapité	
	19- 1-1765	Mardaga, Pierre.	92.18	Marché	Décapité	
	16- 2-1765	Merive, Gérard.	93.12	Marché	Pg coupé, étranglé	
	27- 2-1765	Collette, Jean.	126.11	Foret	Brûlé vif	
	11- 3-1765	Fontaines, Pierre-Ivan.	89.16	Beaufays	Pg coupé, billoné	
127	29- 3-1765	Marneffe, François.	99.16	St-Gilles	Pendu	
	30- 3-1765	Goyos, Joseph, Dawanse, Jenison.	108.11	Marché	Pendus	

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	13- 4-1765	Cambron, ...	101.15	St-Gilles	Pendu		
	17- 5-1765	Mouton, Jean.	70.15	Frehein	Brûlé vif		
128		*Régence de Desellier et Colson*					
	26-11-1765	Pirquée, Piron.	78.15	Marché	Pendu		
	4- 2-1766	Lourtille, Jean.	113. 9	Wégimont	Pendu		
		Régence de Desellier et Ramoux					
	13- 1-1767	Chatelet, Lambert.	78.15	Wandre	Pendu		
	14- 5-1767	Bosquien, Marie.	76.	Marché	Pendue		
	6- 6-1767	Trengtcuisses, Gilles.	58. 9	Nandrin	Pendu		
	7- 7-1767	Renson-Goffin, André.	72. 4	Val-Benoit	Pendu		
129		*Régence de Delmer et Valet*					
	15- 1-1768	Lurson, Dieudonné.	104.17	St-Gilles	Pendu		
	22- 4-1768	Frère, Jean-Remi.	90. 8	Herstal	Pendu		
		Régence de Wampe et Vincent					
	14-12-1768	Beckers, Fréderick.	78.13	Sur les Walles	Pendu		
	20- 3-1769	Goignet, Marie-Joseph.	96.19	Marché	Billoné		
	30- 5-1769	Badoinet, Joseph.	90. 4	Flémalle	Pendu		
130		*Régence de Gustin et Dethier*					
	24- 3-1770	Chaineux, Henri.	136. 8	Mélen	Ten., brisé, mis sur roue		
	10- 6-1770	Antoine, Gilles.	127. 2	Flémalle Haute	Pendu		
	25- 7-1770	Cabais, Gérard.	75.13	Al naye ?	Pendu		

		Régence de Le Bourgnire de Hroutars et Ramoux			
	2- 3-1771	Balot, Henri et ses trois fils	203.11	St-Gilles	Pendu Décapités
	16- 3-1771	Pousart, Louis.	126.16	Marché	Pendu
131	26- 8-1771	Delbouille, Servais.	72. 2	St-Gilles	Billoné
	11- 9-1771	Malade, Pierre.	71.17	St-Gilles	Pendu
	26- 9-1771	Vanes, Martin.	68.	St-Gilles	Billoné
		Régence de l'Archidiacre Baron de Haxhe et Delmer			
	3- 1-1772	Rulle, Mathieu	82.18	Heuzeux	Pendu
	17- 4-1772	Henrotte, Alice.	121. 8	Marché	Pendue
		Comblin, Marie.		St-Gilles	Pendue
	3- 4-1772	Erasme, Henri, de Sprimont.	73. 2	St-Gilles	Pendu
	19- 5-1772	Hubinon, Joseph.	130.11	Marché, puis St-Gilles	Pg coupé, billoné et abandonné sur roue
132	30- 5-1772	Straickman, Sophie.	75. 8	St-Gilles	Pendue
	13- 7-1772	Joiris, Marie-Joseph.	62. 1	St-Gilles	Pendue
	18- 8-1772	Franko, François.	80.13	St-Gilles	Pendu
	24- 8-1772	Dubois, Henri.	83.11	Oteppe	Ten., brisé, mis sur rou roue 8 h., pg coupé, étranglé
	sans date	Hinnon, Marie-Joseph.	66.17	St-Gilles	Pendue
		Régence du Commissaire Wesmal et de François Rouma			
	2- 1-1773	Medart, Jacques.	60. 7	Sur les Walles	Décapité
	30- 1-1773	Malade, Gérard.	83.19	St-Gilles	Pendu
133	18- 2-1773	Fresart, Gilles-Joseph.	84. 8	St-Gilles	Pendu et resté tel
	20- 4-1773	Staes, Marie-Agnès.	121. 2	St-Gilles	Ten., billonée, mise sur roue 1 h.
	18- 5-1773	Dreijck, Henry.	106. 3		Ten., brisé, pg coupé, exposé sur roue
	28- 5-1773	Dupont, Joseph (Anthinnes)	76. 3	St-Gilles	Ten., brisé, mis sur roue puis étranglé
	28- 6-1773	Paty, Lambert.	87.10	St-Gilles	Pendu
134		*Régence du Commissaire Wesmal et de Dechamps*			
	14-12-1773	Desarcy, Jean-Erard.	81.19	St-Gilles	Pendu

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
	22- 2-1774	Alez, Dieudonné.	77. 4	Marché	Pendu		
	10- 3-1774	Ruhl, Noël.	84.12	St-Gilles	Pendu		
	20- 6-1774	Bilsen, Théodore.	72. 8	St-Gilles	Pendu		
	5- 7-1774	Vanvingt, Jean.	78.18	St-Gilles	Pendu		
135		*Régence de Wampe et Vincent*					
	18-11-1774	Cloes, François.	94. 6	Marché	Pg coupé, billoné		
	23- 6-1775	Foret, Jean-Arnold.	59.15	Oupeye	Pendu		
	23- 8-1775	Mestre, Catherine.	88. 8	Othée	Pendue		
	17- 8-1775	Billen, Catherine.	66.14	Wotem	Brisée sur croix, poing coupé, billonée, brûlée		

Fin du Registre

Condamnés repris dans les deux livres de comptes pour 1777-78 et 1778-79.

Page	Date	Noms	Quête	Exécution		Motif	Repère
				Lieu	Mode		
1	2	3	4	5	6	7	8
30	15-12-1777	Nignon, Martin.	115. 3	St-Gilles	Pendu		
32	5- 2-1778	Welle, Pierre.	135.10	Derrière les Anglais	Billoné et brûlé		
34	sans date	Gérard, Joseph.	64.10		Devait être décapité, a été gracié		
36	16- 3-1778	Botte, André.	130. 2	Marché	Pendu		
38	22- 9-1778	Gonda, Marie.	156.16	Halbosa	Tenaillée, étranglée, mise sur roue		
34	17- 2-1779	Roi, Raskin.	85. 2	St-Gilles	Devait être pendu, fut graéié		
36	3- 3-1779	Satorius, Eustache.	328.18	Visé	Tenaillé et mis sur roue et rompu		CIV
38	9- 3-1779	Bataille, Joseph.	181.14	Hermalle	Décapité		
40	23- 4-1779	Marquet, Gilles	115.13	St-Gilles	Décapité		
42	11- 5-1779	Hauteclair, Joseph.	102. 6	Lexhi	Pendu		
44	5- 6-1779	Beaulieu, Mariane.	119.12	Lantin	Pendue		
46	15- 6-1779	Pirard, Joseph.	119. 6	St-Gilles	Décapité, tête sur pique, corps sur roue		
48	28- 7-1779	Wilmet, Joseph.	138.19	St-Gilles	Pendu		

PARTIE ADMINISTRATIVE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'I. A. L. EN 1976

La vie de l'Institut se poursuit normalement. Le nombre des membres oscille autour de cinq cents. La fréquentation des séances mensuelles reste très bonne. La publication d'un Bulletin copieux montre que l'activité scientifique des publications reste l'un des soucis prédominant des responsables. Enfin, l'activité du Comité des excursions s'est encore poursuivie avec le plus grand succès.

L'IAL peut, une fois encore, entrevoir l'avenir avec optimisme.

MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARTS DÉCORATIFS DE LA VILLE DE LIÈGE

RAPPORT DU CONSERVATEUR. ANNÉE 1976

I. — Musée Curtius

1. Principaux travaux d'ordre muséographique.

— Classement et enregistrement du fonds de la bibliothèque du comte Joseph de Borchgrave d'Altena (don de l'épouse du comte Joseph de Borchgrave d'Altena). Fonds entré en 1975 au Musée Curtius à l'intervention du Conservateur. Evalué à 4 000 volumes (livres, catalogues d'expositions, revues). Les livres sont relatifs principalement à l'art en général et au Moyen âge en particulier mais aussi aux sujets les plus divers (littérature, philosophie, religion, histoire de Belgique et de Liège, sciences). Le type de rangement est choisi et la rédaction des fiches est en cours, par les soins et sous la direction de Mme Françoise Léonard-Etienne, assistée par Mlle Roth. Les ouvrages anciens (17e et 18e s.) à la belle reliure seront groupés en antiquariat. L'importante documentation scientifique (constituée par des dossiers d'étude, des photographies, ...) déposée dans le fonds par le Conservateur qui l'avait reçue en don de la comtesse Joseph de Borchgrave d'Altena, sera classée par pays, villes, monuments (fig. p. 179).

— Préparation de la prochaine édition du guide de la section préhistorique du Musée Curtius. Auteur choisi : M. Marcel Otte.

— Améliorations apportées à la présentation des musées en vue de la visite à Liège des membres du Comité international de l'ICOM pour les Musées d'Archéologie et d'Histoire. Séance officielle de réception en Belgique organisée au Musée d'Ansembourg. Visites de ce musée, ainsi que des Musées Curtius et du Verre. Voir *La Vie liégeoise*, Liège, n° de décembre 1976, p. 18.

— Nettoyage et restauration d'une tapisserie bruxelloise du XVIIIe s. (inv. H. J. 12).

— Installation antivol : un dossier de demande en obtention d'une installation antivol a été introduit pour le Musée Curtius.

— Protection contre l'incendie : des mesures diverses de protection contre l'incendie ont été prises suivant nos possibilités (tel le fléchage) ou demandées aux services de l'Architecture et de l'Electricité.

2. Travaux d'entretien et d'appropriation des bâtiments.

— Contrôle annuel des installation de détection contre-incendie par une firme spécialisée.

— Aménagement du réduit à l'entrée du Musée Curtius (nouvelles cloisons, peinture et plafonnage).

— Aménagement d'un local, au 2e étage de l'aile de Féronstrée, pour l'installation adéquate du fonds de la bibliothèque du comte Joseph de Borchgrave d'Altena (installation de rayonnages, plafonnage, tapissage, peinture et éclairage).

— Entretien régulier de divers meubles par l'atelier de menuiserie des musées.

— Traitement des deux portes principales du Musée par la Régie de peinture.

3. Extension des Musées Curtius et du Verre.

— En présence de M. F. Ulrix, le Comité des Correspondants de la Commission Royale des Monuments et des Sites a poursuivi sur place l'étude préalable à la restauration des façades des ailes Féronstrée et Mont-de-Piété.

— Les locaux annexes (Maisons de Wilde et Brahy) qui sont dans un état délabré, ont fait l'objet de contacts pris avec le Dr Lemmens (Service public de la Médecine du Travail.)

4. Matériel.

— Acquisition de matériel pour la construction de meubles vitrés de réserve.

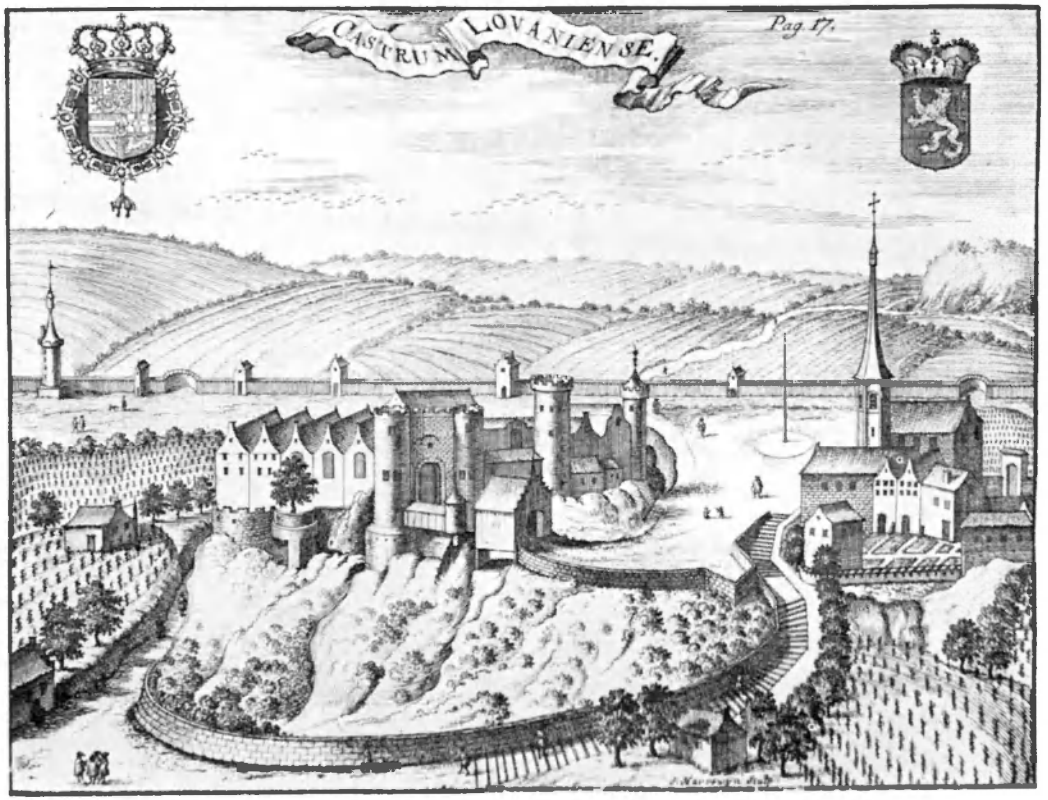
CASTRUM LOVANIENSE.
Pag. 17.

5. Service éducatif.

A. *Visites guidées et conférences :*

— Causeries-promenades hebdomadaires du mercredi soir.

— Organisation de visites guidées pour des groupes.

B. *Expositions* (en Belgique) :

— Prêts aux expositions :

« L'arme de luxe à Liège », Liège.

« Préhistoire au pays d'Aubel », Liège.

« Saint Lambert et Saint Hubert », Abbaye de Park-Heverlee.

« Exposition d'archéologie régionale », à Huy, à l'occasion du 44e congrès de la Fédération belge des Cercles d'Archéologie et d'Histoire.

« Exposition centrée sur l'industrie de la paille », à Liège.

« Spa. Café de l'Europe — 1750-1799 », à Spa.

« Rochefort et Notre-Dame de Foy », à Rochefort.

« Exposition d'Art, d'Histoire et de Folklore », à Fallais.

« Les 550 ans de l'Université de Louvain — 1425-1975 ».

« Le Prince électeur Max-Emmanuel — La Bavière et l'Europe vers 1700 », à Munich.

C. *Vente de catalogues, cartes-vues, épreuves photographiques et diapositives.*

6. Fréquentation du Musée.

— Les Musées Curtius et du Verre ont été fréquentés en 1976 par 7 272 visiteurs payants et par 7 066 visiteurs bénéficiant de l'entrée gratuite.

— *Ecoles (Belgique et étranger) :* groupes scolaires de Liège, Verviers, Varsovie, Bruxelles, Anvers, Lixhe, Fraipont, Louvain, Liers, Ouffet, Morlanwez, Flémalle-Haute, Namur, Charleroi, Heusy, Herstal, Jemeppe, Schaarbeek, Seraing, Charleroi, Huy, Couvin, Visé, Stavelot, Aubel, Essen, Vielsalm, Anderlecht, Cologne, Genk, Milmort, Martelange, Maaseik, Cheratte, Etterbeek, Soumagne, Heerlen, Bure, Warsage.

— *Groupes belges et étrangers :* groupe soviétique, Evasion culturelle, militaires américains, touristes soviétiques, groupe du Monastère de Wavremont, Canadiens, groupe américain, groupe familial, groupe culturel d'Allemagne, 3e âge de Gand, groupe culturel des U. S. A., Ministère de la culture de Maastricht, 3e âge de Hollande, Fraternelle Troupes de Transmission (France), Pensionnés de Bréda, Pensionnés d'Ougrée, 3e âge de Visé, pensionnés de France, groupe culturel de Waremme, pensionnés de Charleroi, groupe allemand, groupe anglais, groupe hollandais, groupe culturel de Gand, groupe du 3e âge de Waremme, groupe culturel de Bordeaux, groupe culturel de Vienne, 3e âge de Charleroi, pensionnés de Maastricht, Sacré-Cœur de Lille, 3e âge du Val-Saint-Lambert, Service civil intern., congressistes de Paris, congressistes du Sart-Tilman, Maison des Jeunes de Bastogne, pensionnés de Meeuwen, pensionnés d'Anvers, Militaires du Shape OTAN, congrès ICOM, journalistes liégeois, groupe de Verdun, congressistes étrangers, ASLIRA, pensionnés d'Amsterdam, groupe culturel de Hollande, cercle conférences de Louvain, congrès électrochimie (intern.).

— *Personnalités belges et étrangères :* M. J. R. Ter Molen, Conservateur au Musée Boymans-van Beuningen, Rotterdam; M. Thomas Sharman Buechner, Director of the Corning Museum of Glass, Corning (U. S. A.); M. Clain Johnson, Production Superintendent, Steuben Glass, Steuben (U. S. A.); Mme Maria Sharabani, Rockefeller Museum, Jérusalem.

7. Bibliothèque et archives photographiques.

— Enrichissement régulier de la bibliothèque par voie d'achats, d'échanges (Belgique et étranger) et de dons (cf. 1).

— Accroissement des archives photographiques.

II. — Musée d'Ansembourg

1. Travaux d'ordre muséographique et de restauration.

— Fin de la restauration de la Salle Henrijean-Hennet (ancienne Salle Elsen) : traitement des peintures du plafond et des lambris par M. Jacques Folville; nettoyage des cuirs.

— Restauration des peintures du plafond et des lambris du petit salon attenant à la Salle Henrijean-Hennet, restauration réalisée en collaboration entre M. Jacques Folville et les peintres de la Régie.

— Nettoyage du plafond de la Salle de Soer par les peintres de la Régie.

2. Entretien et appropriation des bâtiments.

— Réparation des portes de la façade sur cour.

— Peinture (par une firme privée) des fenêtres, des portes et de la corniche de la façade sur cour.

3. Service éducatif.

— Causeries-promenades du jeudi soir.

— Organisation de visites guidées pour des groupes.

— Vente de catalogues, de cartes-vues, d'épreuves photographiques et de diapositives.

4. Fréquentation du Musée.

— Le Musée d'Ansembourg a été visité en 1976 par 3 144 visiteurs payants et par 5 247 visiteurs bénéficiant de l'entrée gratuite.

— *Ecoles :* groupes scolaires de Liège, Bruxelles, Louvain, Morlanwez, Maaseik, Liers.

— *Groupes belges et étrangers :* officiers du NATO, dames de Hesbaye, dame de militaires, groupe du 3e âge, groupe culturel de Gand, groupe culturel de Bruxelles, groupe de Gand, membres du Comité international de l'ICOM pour les Musées d'Archéologie et d'Histoire, accompagnés par M. l'Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège et par le Président du Comité M. Adolf Klasens, Directeur du Rijksmuseum van Oudheden de Leyde (Pays-Bas).

— *Personnalités :* un groupe de médecins américains (Connecticut) guidé par le Dr Lapierre.

III. — Hypocauste belgo-romain

1. Fréquentation.

— L'hypocauste a été visité par 350 personnes. Il a été ouvert irrégulièrement pendant la période d'été le dimanche et le lundi.

2. Activités éducatives.

— Vente de brochures explicatives.

Publications relatives aux Musées Curtius et d'Ansembourg et à leurs collections

— BENCARD, Mogens, *Om et middelalderligt knivskaft fra Ribe*, Soertrijk, 1975, p. 49 et fig. 51 (manche de couteau en os).

— DE BORCHGRAVE D'ALTENA, comte J., (†) et PHILIPPE, Joseph, *Nouveaux propos sur l'art mosan*, Liège, Musée Curtius, 1976, 20 pp. (Sur la vierge de dom Rupert.)

— DE SCHAETZEN, Oscar, *Orfèvreries liégeoises*, Anvers-Liège, 1976 (avec le concours de Pierre Colman) [1].

— HARKSEN, Sibyle, *Women in the Middle Ages*, Leipzig, 1975, pl. 21 (Vierge de Dom Rupert).

— LAFFINEUR-CREPIN, Marylène, *La décoration des plafonds de l'hôtel d'Ansembourg*, dans : *B. I. A. L.*, t. LXXXVII, 1975, pp. 1-20, ill.

— OTTE, Marcel, *Documents solutréens de France conservés au Musée Curtius*, dans : *B. I. A. L.*, t. LXXXVII, 1975, pp. 79-95, VI planches.

— PHILIPPE, Joseph, *Femmes célèbres de l'histoire : l'héritière spirituelle de Pierre le Grand : Catherine de Russie*, dans : *Beauté-Magazine*, n° 39 (3e trimestre de 1976), pp. 1-6, 8 fig. dont une en couleurs.

[1] En complément de bibliographie : J. PHILIPPE, *Glanes sur l'orfèvrerie liégeoise*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. LIII (1962), pp. 82-100, et LXI (1970), pp. 63-67 (le poinçon AL y a été déterminé).

— PHILIPPE, Joseph, *Femmes célèbres de l'histoire : l'amie polonaise de Napoléon Ier, Maria Walewska*, dans : *Beauté-Magazine*, Bruxelles, 2e trimestre 1976, pp. 1-6, 9 fig.

— PHILIPPE, Joseph, *Des « clochards » liégeois au service de la Résistance*, dans : *Si Liège m'était conté...* », n° d'hiver 1976, pp. 15-18, 5. fig.

— PHILIPPE, Joseph, *Le Musée d'Ansembourg à Liège*, Liège, éd. Eugène Wahle, 1976, couveture couleurs et 31 fig.

— PHILIPPE, Joseph, *Le Musée Curtius à Liège*, Liège, éd. Eugène Wahle, 1976, couverture couleurs et 55 fig.

— PHILIPPE, Joseph, *Trésors des musées liégeois*, Liège, éd. Eugène Wahle, 1976.

— PHILIPPE, Joseph, *La célèbre Vierge de dom Rupert, une énigme ?*, dans : *Gazette nationale l'Antiquaire*, Bruxelles, n° de décembre 1976, pp. VI-VIII, 2 fig.

— PHILIPPE, Joseph, *Préface* de « La décoration des plafonds de l'hôtel d'Ansembourg à Liège », par Marylène LAFFINEUR-CREPIN, Liège, Musée d'Ansembourg, 1976, p. 3. Tirage à part à 496 exemplaires du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXXVII (1975).

IV. — Musée du Verre

1. Principaux travaux d'ordre muséographique.

— Remaniement de la présentation (amorcée en 1975) du Musée du Verre par le Conservateur adjoint et le Préparateur-Technicien.

— Installation de la réserve du Musée (fabrication du mobilier par l'atelier du Musée).

2. Entretien et appropriation des bâtiments.

— Peinture, tapissage et renforcement de l'éclairage des bureaux.

— Entretien (plafonnage, entoilage, peinture des cages d'escalier et d'un couloir).

— Renforcement de l'éclairage de la bibliothèque.

— Réparation d'une ouverture avec porte dans la toiture de l'aile Mont-de-Piété.

3. Extension.

— Le dossier de la 1re phase de restauration de la Maison Brahy (annexe de l'aile de Féronstrée) a été transmis aux autorités supérieures en septembre 1974, par le Service de l'Architecture.

4. Matériel.

— Placement de nouvelles vitrines (Salle Baar).

5. Service éducatif.

— Causeries-promenades du mercredi soir.

6. Fréquentation.

Le Musée du Verre a été fréquenté en 1976 par 7 272 visiteurs payants et par 7 066 visiteur bénéficiant de l'entrée gratuite.

— *Ecoles (Belgique et étranger)* : Liège, Verviers, Varsovie, Bruxelles, Anvers, Lixhe, Fraipont, Louvain, Liers, Ouffet, Morlanwez, Flémalle-Haute, Namur, Charleroi, Heusy, Herstal, Jemeppe, Schaarbeek, Seraing, Huy, Couvin, Visé, Stavelot, Aubel, Essen, Vielsalm, Anderlecht, Cologne, Genk, Milmort, Martelange, Maaseik, Cheratte, Etterbeek, Soumagne, Heerlen, Bure, Warsage.

— *Groupes belges et étrangers* : groupe soviétique, Evasions culturelles, militaires américains, touristes soviétiques, groupe du Monastère de Wavremont, Canadiens, groupe américain, groupe familial, groupe culturel d'Allemagne, 3e âge de Gand, groupe culturel des U. S. A., Ministère de la Culture de Maastricht, 3e âge de Hollande, Fraternelle Troupe de Transmission (France), pensionnés de Bréda, pensionnés d'Ougrée, 3e âge de Visé, pensionnés de France, groupe culturel de Waremme, pensionnés de Charleroi, groupe allemand, groupe anglais, groupe hollandais, groupe culturel de Gand, groupe 3e âge de Waremme, groupe culturel de Bordeaux, groupe culturel de Vienne, 3e âge de Charleroi, pensionnés de Maastricht, Sacré-Cœur de Lille, 3e âge du Val-Saint-Lambert, Service civil intern., congressistes de Paris, congressistes du Sart-Tilman, Maison des Jeunes de Bastogne, pensionnés de Meeuwen, pensionnés d'Anvers,

Militaires du Shape OTAN, groupe ICOM, journalistes liégeois, groupe de Verdun, congressistes étrangers, ASLIRA, pensionnés d'Amsterdam, groupe culturel de Hollande, cercle conférences de Louvain, congrès électrochimie (intern.), Vie 8.

— *Personnalités belges et étrangères :* MM. Thomas S. Buechner et Clain Johnson, Corning-Steuben (U. S. A.); M. Helmut Kliege, Geschäftsfuhrer EBV-Revision GMBH, Aachen (R. F. A.); M. Mogens Schluter, sous-directeur, Kastrup og Holmegaards Glasvaerker, Naestved (Danemark); Mme Maria Sharabani, Rockefeller Museum, Jérusalem; M. van de Walle, Prof. à l'Université de Gand; le Ministre des Finances du Honduras.

7. Bibliothèque et archives photographiques.

— Enrichissement de la bibliothèque par voie de dons, d'échanges et d'achats.

— Accroissement des archives photographiques relatives aux collections du Musée et à l'histoire du Verre.

8. Publications.

— PHILIPPE, Joseph, *Le Musée du Verre de Liège*, Liège, éd. Eugène Wahle, 1976, couverture couleurs et 48 fig.

V. — Secrétariat général de l'Association internationale pour l'histoire du verre

1. Activités scientifiques.

— Préparation du programme du 7e congrès (Berlin-Leipzig, en août 1977).

2. Activités d'organisation.

— Voir missions du Conservateur (Secrétaire général de l'Association) à l'étranger (s.v. Paris, Berlin-Est et Pologne).

— Patronage d'une séance de la Société d'Histoire de la Pharmacie

tenue en l'Hôtel-Dieu de Lyon sous la présidence du Dr Gasparetto, Vice-Président, sur le thème du « Kutrolf » en verre.

3. Publications.

— Préparation du 7e Bulletin de l'Association, consacré pour une part notable aux collections de la République Démocratique allemande.

Accroissement des collections des Musées Curtius et d'Ansembourg

Fonds Ville de Liège (dons, achats)

BEAUX-ARTS.

— Intérieur, Gravure d'après Léonard Defrance. L'une des 5 épreuves (numérotées I à V), tirées par le graveur liégeois Georges Comhaire au Cabinet des Estampes à Liège, d'un cuivre conservé au Musée Curtius (76/4).

— Bas-relief en bronze, école liégeoise, signé O. Berchmans et daté 1918 (76/99). Don de Mme Veuve Laguesse, Liège.

BELGO-ROMAIN.

— Matériel archéologique provenant des fouilles de la villa romaine de Haccourt. Dépôt du Service national des Fouilles (Bruxelles) (D/76/5).

CÉRAMIQUE.

— Service à café en porcelaine, Belgique ? vers 1880 (76/94 a-r). Don de Mlle Joséphine Locht, Liège.

MÉDAILLIER.

— Matrice de sceau armorié. Ancien Pays de Liège. XVIIIe s. (76/3).

— 22 médailles (Allemagne, Belgique, France, Italie, Monaco) et plaquettes commémoratives en bronze, bronze doré, argent, métal

blanc, métal-doré, datées de 1935 à 1969, dont 11 signées (A. Guzman, Léopold Wiener, Albert de Jaeger, Christiane Idoux, Audagna, A. Raoul, Tschudin, L. Desvignes, H. Heusen, C. Van Dionant, Pierre Turin) et toutes relatives à l'activité de cactéiste de feu Jean Doinet (76/6 - 76/27). Don de Mme Josée Doinet-Philippe, à Dolembreux.

MOBILIER.

— Lit en chêne daté 1654. Anciens Pays-Bas, ou ancienne Principauté de Liège (76/96).

— Siège en « X » en merisier. Ecole mosane (provenance : ancienne abbaye de Floreffe). Fin XVIe-début XVIIe s. (76/97). (Avec la participation financière de l'A. M. I. A. L.) (fig. p. 188).

TEXTILES.

— Tapis de pied roumain XXe s. (76/1).

— Tapis de pied Pendik (U. R. S. S.). XXe s. (76/2).

Accroissement des collections du Musée du Verre

Fonds Ville de Liège (dons et achats)

MOYEN ÂGE.

— Fragments de verre plat vraisemblablement mosan, datant des XIIe-XIIIe siècles, découverts à Amay, Salle du Chapitre, lors des fouilles d'octobre 1974 (76/52-53). Don de M. Eugène Thirion, Administrateur du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz, Liège.

XIXe-XXe SIÈCLES.

ALLEMAGNE.

— Bocal à conserves en verre incolore; inscriptions sur le couvercle et sur la base : « 11 B//WECK//P//15//« WECK//WECK//4//1 Ltr// GERMANY ». XXe s. (76/90).

BELGIQUE.

Liège.

— Composition colorée I, œuvre de Willy Hellewegen, Liège, 1976 (76/98) (fig. p. 190).

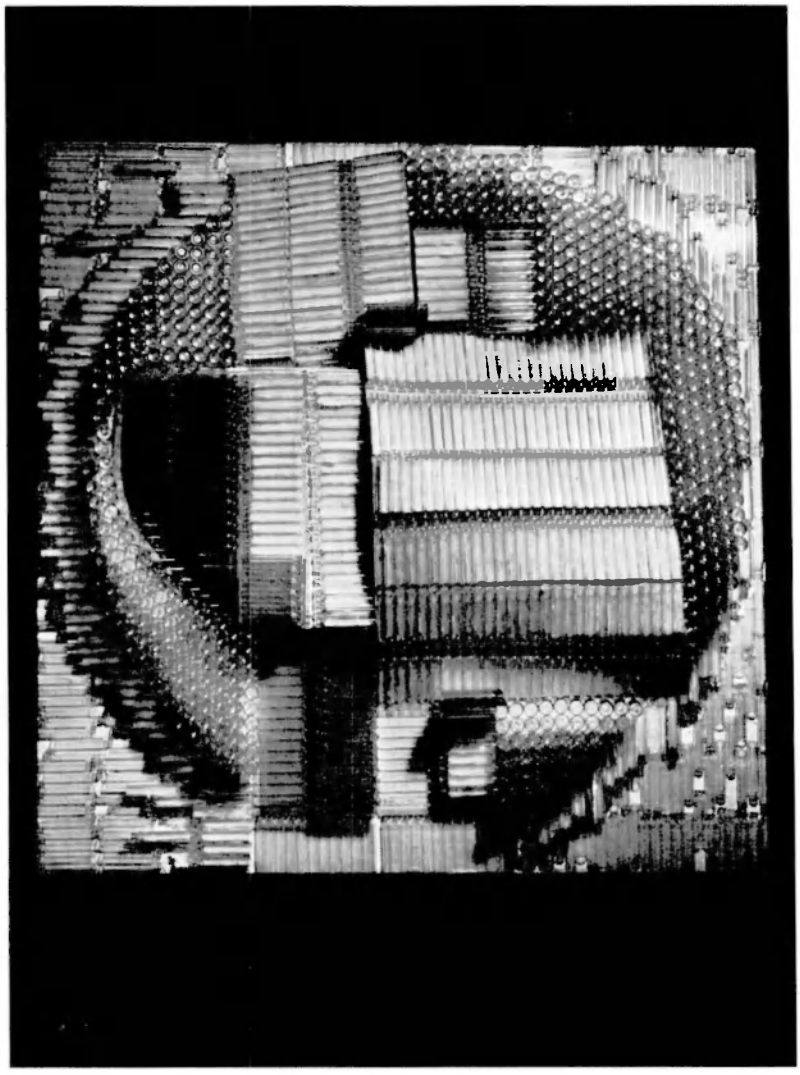

Région liégeoise (provenance d'utilisation).

— Flacon pharmaceutique en verre brun. Inscription : « LAMPRECHT'S »//Nº 36587//60. Début du xxe s. (76/43). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Deux billes polychromes. xxe s. (76/50-51). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Deux chandeliers en verre incolore moulé. Fin du xixe s. (76/67-68). Don de Mlle Joséphine Locht, Liège.

— Verre à pile électrique. xxe s. (76/91). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Flacon de poche dit « plate ». Inscriptions moulées en relief sur le verre incolore : « 9 CL. 5 » et « PLA O » xxe s. (vers 1960). (76/92). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Thermomètre de chaudière à charbon. xxe s. (76/93). Don de M. Joseph Philippe, Liège.

— Bouteille à soda, en verre verdâtre; inscription moulée : « CHARLES STORTZ//LIEGE ». xxe s. (76/95). Don de M. A. Marnette, Herstal.

Val-Saint-Lambert (cristalleries du —).

— Petit vase opale marbré, incrusté de cabochons et habillé d'étain. Division de Jemeppe du Val-Saint-Lambert, création Jeanne Gevaert-Tisehon, vers 1912 (76/28). Don de Mme Suzanne Collon-Gevaert, Liège.

— Vase cylindrique en verre opale marbré, incrusté d'une perle bleue et habillé d'étain. Division de Jemeppe du Val-Saint-Lambert, création de Jeanne Gevaert-Tisehon, vers 1912 (76/29). Don de Mme Suzanne Collon-Gevaert, Liège (fig. p. 192).

— Deux presse-papiers. Division de Jemeppe du Val-Saint-Lambert. Début du xxe s. (76/30-31). Don de Mme Suzanne Collon-Gevaert, Liège.

— Oiseau sous globe. Début du xxe s. (76/32). Don de Mme Suzanne Collon-Gevaert, Liège.

— Deux verres miniature. Début du xxe s. (76/33-34). Don de Mme Suzanne Collon-Gevaert, Liège.

— Petit vase en cristal incolore gravé à la roue. Début du xxe s. (76/35). Don de Mme Suzanne Collon-Gevaert, Liège.

— Très grand vase en verre incolore. Division de Jemeppe du Val-Saint-Lambert. Début du xxe s. (76/36). Don de Mme Collon-Gevaert, Liège.

— Forme évoluant en verre de vitrail de ton bleu. Création Charles Graffart, 1957 (76/42). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert, Seraing.

— Vase « aux poissons » en cristal incolore gravé et taillé. Signature et date gravées à la pointe « Cristallerie du Val-Saint-Lambert// 1895 » (76/54). Illustration ci-dessous.

— Carafe en cristal incolore à décor pantographié vers 1900 (76/55). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Gobelet en cristal incolore à décor pantographié. Vers 1900 (76/56). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Cloche à fromage en cristal incolore taillé et pantographié. Vers 1900 (76/57). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Carafe en cristal incolore à décor pantographié et taillé. XIXe-XXe s. (76/58). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied et flûte sur pied en cristal incolore gravé à la roue; filet doré au bord de la coupe et du pied (76/59-59*bis*). XIXe-XXe s. Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Gobelet en cristal incolore à décor pantographié. Vers 1900 (76/60). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore pantographié portant l'inscription : « r 3920 cp//3721 nº 2// p. 310 S//Le 26-2-1903 » (76/61). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Petit verre à pied en cristal incolore taillé. Armoiries de Belgique gravées et dorées avec la devise « L'UNION FAIT LA FORCE ». XIXe ou XXe s. (76/62). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied à décor pantographié. Début du XXe s. (76/63). Don de la Manufacture de cristaux du Val Saint-Lambert.

— Coupe rose gravée d'armoiries, sur pied incolore; filet doré au bord de la coupe et du pied. XIXe-XXe s. (76/64). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Petit gobelet en cristal incolore pantographié et portant l'inscription : « gobelet de Rce//Bouche gr. 34//Le 7-9-1903 » (76/65). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Gobelet en cristal incolore taillé, pantographié et maté. Inscription : « 2864 ». Vers 1900 (76/66). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Coupe à décor pantographié sur pied bleu. XXe s. (76/69). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Deux pions de jeu d'échecs, en cristal incolore. XXe s. (76/70-71). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore taillé et gravé. xxe s. (76/72). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore à décor pantographié partiellement doré. Inscription gravée : « V 1674 Extra 3 guil gr 3262. Le 25-4-98 ». 1898 (76/73). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore taillé et gravé d'armoiries, avec la devise « LIBERTAD Y ORDEN ». xixe-xxe s. (76/74). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore; blason et bords dorés. xxe s. (76/75). Don de la Manufacture de cristaux du Val Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore à décor pantographié et maté. Vers 1900 (76/76). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal taillé; armoiries de Belgique gravées et dorées avec la devise « L'UNION FAIT LA FORCE ». xxe s. (76/77). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore au décor pantographié. Vers 1900 (76/78). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Gobelet en cristal incolore au décor pantographié et portant l'inscription : « gobelet Bohême n° 3 gr. 47. Le 3-3-1903 ». 1903 (76/79). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Gobelet en cristal incolore pantographié. Inscription « gobelet Bohême n° gr. Iris. Le 24-2-1903 ». 1903 (76/79*bis*). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Gobelet en cristal incolore taillé et pantographié. Vers 1900 (76/80). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Verre à pied au décor pantographié. Vers 1900 (76/81). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Flûte sur pied en cristal incolore taillé. xxe s. (76/82). Don de la Manufacture de cristaux du Val Saint-Lambert.

— Verre à pied en cristal incolore pantographié et taillé. xxe s. (76/83). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Coupe sur pied en cristal incolore taillé, gravé à la roue et doré. xxe s. (76/84). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Coupe sur pied en cristal incolore taillé; armoiries de Roumanie gravées sur la coupe. Etiquette sur le pied : « Xavier gr. écusson//de

Roumanie. pd. à pans//chpe 2 MEN ». xxe s. (76/85). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Coupe sur pied taillé et gravée à la roue en cristal incolore. xxe s. (76/86). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

— Haut gobelet en cristal incolore taillé et gravé à la roue des blasons familiaux jumelés des Princes de Liège Albert et Paola. xxe s. (76/87). Don de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

DANEMARK.

— Guttrolf en verre incolore, Kastrup og Holmegaards Glasvaerker A/S, Holmegaard Afdeling, Naestved. xxe s. (76/37). Don de la firme.

— Deux verres à pied de la série dénommée « Perle ». Création Per Lütken, 1966. Kastrup og Holmegaards Glasvaerker A/S, Holmegaard Afdeling, Naestved. xxe s. (76/38-39). Don de la firme.

ESPAGNE.

— Echantillon de flacon à liqueur en verre brun; inscription moulée « FERROQUINA ». Espagne ? xxe s. (76/44). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

FRANCE.

— Gobelet en verre clair; pied portant l'inscription « MADE IN FRANCE ». Milieu du xxe s. (76/45). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Verre à dégustation portant des armoiries et l'inscription gravée POLIGNAC. Milieu du xxe s. (76-46). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Deux verres à moutarde portant l'inscription « MADE IN FRANCE ». Milieu du xxe s. (76/48-49). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Bouteille en verre brun portant les inscriptions moulées en relief « SG/D.G.//L.M. CANNEAU//SOAHN/PEDLEY//A REIMS/BREVETE ». France ? Milieu du xxe s. (76/89). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

INCONNU.

— Verre à apéritif portant une gravure « aigle bicéphale ». Milieu du XXe s. (76/47). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

POLOGNE.

— Vase en cristal incolore taillé, Huta Szkla, Krysztalowego « Julia », Szklarska Poreba, création Régina Puchala, 1976 (76/40). Don de la verrerie.

— Calice en cristal incolore taillé, Ecole Supérieure d'Etat pour le verre et les Arts plastiques (section Verre et Céramique), Wroclaw, création Ludwig Kicoura, 1976 (76/41). Don de l'artiste et de l'Ecole.

Personnel et collaborateurs des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs

Personnel :

— Entrée en fonction de M. Jules Dethier, en qualité de peintre.

— Mme Julia Vandeplas et M. Adémar Lemineur, tous deux commis techniques, ont quitté le service du Musée.

— Entrée en charge le 18 août 1976 de Mme Claudine Monnier, épouse Olifer, rédacteur-vérificateur du Musée du Verre et de Mlle Simone Roth, le 8 novembre 1976, comme stagiaire (commis technique) à la Bibliothèque du Musée Curtius.

— Promotion de M. Jean-Marie Mairlot (super-qualification).

Missions du Conservateur à l'étranger :

— A Paris et à Berlin-Est pour la préparation du 7e congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre (Berlin-Leipzig, 1977).

— En Pologne (Varsovie et Silésie), pour l'histoire du verre, à l'invitation du Musée historique de Varsovie.

— Aux Pays-Bas, pour les réunions du Comité international de l'ICOM pour les Musées d'Archéologie et d'Histoire, dont il était le Vice-Président.

— A Rotterdam, pour l'examen d'une tapisserie XVIe s. intéressant le Gouvernement provincial.

Conférences, radio, télévision :

— Prises de vues en couleurs au Musée d'Ansembourg pour la télévision.

Collaboration avec l'I. A. L. :

— Le Conservateur a continué sa mission de co-secrétaire (archéologie) du Bulletin de l'I. A. L.

Collaborateurs :

— Nous remercions vivement MM. Pierre Baar, Conservateur adjoint à l'I. A. L. (pour sa collaboration au Musée du Verre et à l'Association internationale pour l'histoire du verre), Michel Vanderhoeven (pour sa collaboration aux Musées Curtius et du Verre, ainsi qu'à l'A. I. H. V.) et Marcel Otte (archéologie préhistorique). Mme Léonard-Etienne, qui rend de précieux services, a continué à aider au reclassement de la bibliothèque du Musée Curtius et à l'inventorisation du fonds Comte J. de Borchgrave d'Altena.

Réserves (étude des —) :

Les réserves du Musée Curtius ont été fréquentées par des chercheurs belges, y compris des étudiants des universités : Mlles S. De Cock et I. Dierckx (fibules romaines non-émaillées); M. G. Destexhe (matériel omalien); M. H. De Witte (bracelets préhistoriques en verre); M. J.-P. Lensen (fonds de préhistoire Lesire et de Puydt); M. M. Martens (lampes romaines); Mlle Simone Scheers (monnaies gauloises); Mlle Y. Vanden Bemden (collaboration au « Corpus Vitrearum Medii Aevi »); Mlle Régine Van Halle (sculpture médiévale brabançonne); M. Paul Van Ossel (matériel préhistorique de Fallais); M. M. K. Wustrack (albâtres malinois).

Causeries-promenades :

Remercions les conférenciers des causeries-promenades nocturnes : MM. J. Beguin, A. Georges, Mme Marylène Laffineur-Crepin,

M. J.-P. Lensen, Mlle Claire Massard, M. G. Micheels, Mlle Odette Moureau, MM. M. Otte et J. Philippe.

Donateurs :

Remercions tout particulièrement les généreux donateurs qui ont contribué à enrichir les collections : Mmes Collon-Gevaert et Doinet-Philippe; Huta Skla Krystalowego Julia, Szklarska Poreba; Kastrup og Holmegaards Glaswaerker A/S (par les soins de M. Schlüter); M. Kicoura (et l'Ecole Supérieure d'Etat pour le Verre et les Arts plastiques Wroclaw); Mme Vve Lagesse; Mme Lebrun; Mlle Locht; Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert; MM. Marnette, Philippe et Thirion.

Joseph PHILIPPE.

TABLEAU DU BUREAU
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRESIDENT D'HONNEUR

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1977-1978

Président :	MM. FLORENT ULRIX.
Vice-Président :	ETIENNE HELIN.
Secrétaire :	JEAN PIEYNS.
Conservateur :	JOSEPH PHILIPPE.
Bibliothécaire :	N...
Trésorier :	F. ROBERT.
Conservateurs adjoints :	LÉON DEWEZ, HUBERT FRERE, RICHARD FORGEUR, JEAN BEGUIN, PIERRE BAAR.

Conseil

MM. Léon-E. HALKIN, Pierre HANQUET, Julien VENTER, G. HANSOTTE, J. THILL.

Commissions

Publications : MM. G. HANSOTTE, J. PHILIPPE, L. E. HALKIN, P. HARSIN, R. VAN DER MADE, P. HANQUET, J. PIEYNS.

Fouilles : MM. J. PHILIPPE, F. ULRIX, M. OTTE.

Acquisitions : MM. L. DEWEZ, J. PHILIPPE, P. BAAR.

Vérification du Musée : Mlle DANTHINE, MM. A. VAN ZUYLEN, G. HANSOTTE.

Vérification de la Bibliothèque : MM. G. HANSOTTE, R. FORGEUR, E. WAHLE.

Vérifications des Comptes : MM. H. FRERE, J. VENTER, P. BAAR.

Excursions : Mme G. LEGRAND, Présidente, MM. J. VENTER, R. FORGEUR, L. DEWEZ, Mlle MOTTARD, Mme A. BAAR.

Conférences : MM. G. HANSOTTE, J. PHILIPPE, P. COLMAN.

Protection des Sites : MM. J. VENTER, F. ROBERT, J. THILL.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

ABBEYE (André de l'), p. 147.
ABERTY (Barthélémy), p. 153; (Martin), p. 153.
ABRY (Damide), p. 144.
AGIMONT, orphelins d', à Liège, p. 41 n. 2.
AINEFFE (arr. Huy, cant. Jehay-Bodegnée), p. 68; le seigneur d', voir DEFOOZ.
ALBERT (Guillaume), soldat, p. 149; prince de Liège, p. 196.
ALCIAT, auteur, p. 79.
ALDENHOVEN, p. 56.
ALEXANDRE (Estienne), de Forêt, p. 152.
ALEZ (Dieudonné), p. 170.
ALLEMAGNE, p. 55, 67, 87, 189; médailles d', p. 187.
ALLEUR (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins); (Bertrand d'), p. 143.
ALSACE, p. 55.
ALTENA, voir BORCHGRAVE.
AMAY (arr. et cant. de Huy), p. 145, 189; habitant de, voir WATTOULE.
AMBOIS (Philippe d'), p. 153.
AMBROUCK (Elisabeth), p. 146.
AMERCŒUR, pont d', à Liège, p. 148, 159, 165.
ANCIA (Antoine), p. 155.
ANCIEN RÉGIME, p. 1, 13, 40, 41, 81, 87.
ANDRÉ (Gilles-Mathieu), p. 162.
ANDRY (Jean), p. 145.
ANGLAIS, derrière les, lieu-dit à Liège, p. 171; rempart des, lieu-dit à Liège, p. 149.
ANGLETERRE, p. 104.
ANSEAU (Jean), de Givet, p. 146.
ANSEMBOURG, musée d', à Liège, p. 177, 181, 182, 183, 184, 187, 198; plafonds de l'hôtel d', p. 183, 184; salle du, voir ELSEN, HENRIJEAN-HENNET, SOER.
ANTHIE (Nicolas-Louis), p. 163.
ANTHISNES (arr. Liège, cant. Nandrin), p. 150, 165, 169; habitant d', voir DUPONT.
ANTOINE (Gilles), p. 168.
ARBRE D'OR, maison en Neuvice à Liège, p. 70, 71.
ARCHES, pont des, à Liège, p. 143.
ARGENTEAU (arr. Liège, cant. Dalhem), la population d', p. 94, 96, 97.
ARNAUD (Georges), auteur, p. 81 n. 1, 84, n. 1.
ARSCHOT (Marselaer d'), avocat, p. 79 n. 1.
AUBEL (arr. Verviers, ch.-l. cant.), pays d', exposition de préhistoire, p. 179.
AUDAGNA (N...), p. 188.
AVROY, bénédictines d', à Liège, p. 21 n. 2; chapelle sur, lieu-dit à Liège, p. 146; lieu-dit à Liège, p. 147, 157; pont d', p. 155.
AWANS (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 67, 149; bailli d', voir OTHÉE.

B

BAAR (Marie-Pierre), époux de Christian Oury, p. 142.
BADOINET (Joseph), p. 168.
BAGUETTE (Laurent), p. 159.
BAIHET, p. 159.
BAILLY, p. 150.
BALA (Antoine), p. 152.
BALDE, auteur, p. 79.
BALLOIR, à Liège, p. 151, 153.
BALOT (Henri), p. 169.
BALTASAR (Lambert), p. 154.
BAPTISTE (Jean), p. 157, 163.
BAR (Hubert de), p. 154.
BARAZET (Jacques), dit tapissier, p. 143.
BARBE (Jean-Louis), p. 144.
BARBEYRAC, traducteur, p. 84.
BARBIER (Jean), p. 157.
BARBOSA, auteur, p. 79.
BARREZ (Jacques), p. 145.
BARROIS, receveur du domaine, p. 110.
BARTOLE, auteur, p. 79.
BASSE-MEUSE, p. 43, 44, 45.

BASSEMPIERRE (Dieudonné), marchand-libraire à Liège, p. 71.
BASSENGE (p. 45 n. 2; lieu-dit à, voir COUVENT.
BASSOMPIERRE, p. 80 n. 2, 81, 85; (Jean François I), imprimeur et marchand libraire, p. 70, 71; son ép., voir ROSI; (Jean François II), son fils, libraire, p. 70, 71; son ép., voir PASQUES; (Charles-Auguste), fils du précédent, marchand-libraire, p. 64, 64 n. 2, 70, 71, 72; (Anne-Catherine), fille de Jean François I, p. 70, 71; (Marie-Josèphe), fille de Jean François I, p. 70, 71; son ép., voir MONENS.
BASTIN (Jean), p. 153; (Toussaint), p. 153.
BATAILLE (Barbe), p. 165; (Joseph), p. 171.
BATTA, voir QUARRAY.
BAUDOUIN (Jean), p. 163.
BAUDUIN (Jean), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
BAVIÈRE, Allemagne, p. 179; exposition à propos de, voir MUNICH; prince-électeur de, voir MAX-EMMANUEL.
BAVIÈRE, hôpital de, à Verviers, p. 32.
BAYAR (Jean), cordonnier, p. 159.
BEAUFAYS (arr. Liège, cant. Louveigné), p. 158, 167.
BEAULIEU (Mariane), p. 171.
BEAUVAIS (Antoine), p. 165; (Pierre-Joseph), p. 164.
BÈCHE, en, lieu-dit à Liège, p. 151.
BECKERS (Frédérick), p. 168.
BECKO (Severin), p. 167.
BEGASSE (Anne), p. 157.
BEGHEIN (Jacques), p. 165.
BEGHIN, échevin de Liège, p. 69 n. 3.
BEGUINE, la, lieu-dit à Wihogne, p. 44.
BELGIQUE, p. 189; médailles de, p. 187.
BELIDOR, auteur, p. 76.
BELLEVAUX (Louis-M. de), p. 151.
BEMY, de, chanoine, p. 71 n. 2.
BENOÎT (Jacques), p. 150.
BERANGER (Louise), p. 159.
BERCHMANS (O.), bas-relief de, p. 187.
BERGER (Joseph), de Montegnée, p. 155.
BERGHES (Georges-Louis de), prince-évêque de Liège, p. 136.
BERLIN, Allemagne, p. 186, 197.
BERLOZ (arr. Waremme, ch.-l. cant.), p. 50.
BERNARD (Wathieu), p. 158.
BERNEAU (arr. Liège, cant. Dalhem), élevage des moutons, p. 108 n. 4; population de, p. 94, 96, 97.
BERRIER, p. 163; (Laurent), p. 160, 164.
BERTRAND (Pierre), p. 156.
BEUDAY (J.), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
BIAR (Nicolas), p. 153.
BIERGES (arr. Nivelles, cant. Wavre), p. 100 n. 1.
BIERSET (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 144.
BILLEN (Catherine), p. 170.
BILSEN (Théodore), p. 170.
BIOLLEY (Franç.), directeur de l'hôpital des Malades de Verviers, fabricant de laine verviétois, mambour de l'hôpital des malades, p. 5, 11 n. 2, 12 n. 1, 31; (Lamb. Ign.), directeur de l'hospice de la Providence de Verviers, fabricant de laine verviétois, p. 8, 12 n. 1.
BIOUL (Nicolas), p. 146.
BLANC-BOIS, lieu-dit à Seraing-le-Château, p. 49, 50.
BLAVIER (Laurent), p. 162.
BODET (Marie-Anne), p. 151.
BODSON (Pierre), p. 160.
BOERIUS, auteur, p. 79.
BOHÊME, p. 195.
BOIRS (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 45, 45 n. 2, 48, 155; lieu-dit, voir HAUT-BONNIER.
BOIS, sur le, écart à Dalhem, p. 90.
BOIS DE BREUX, dép. de Grivegnée, p. 145, 150, 156, 159, 164, 165, 166.
BOIS TRAWEZ, lieu-dit à Glons, p. 44.
BOLDER, dép. de Zichen-Zussen-Bolder, p. 50.
BOLDERBERG, terre de Vogelsang, p. 157.
BOLERS, lieu-dit, p. 155.
BOLLAND (arr. Verviers, cant. Herve), population de, p. 94, 96, 97.
BOLSAIR (François), p. 161.
BOMBAYE (arr. Liège, cant. Dalhem), élevage des moutons à, p 108 n 4; population de, p 94, 96, 97
BONCELLES (arr Liège, cant Seraing), p 151, 156; habitant de, voir PAIVIEZ
BONETT (Philippe-Antoine), p. 144
BONHOME (Antoine), p 156.
BONNE VOLONTÉ, orphelinat de la, à Liège, p. 20 n. 5.
BONS-BUVEURS, maistres des, p. 69 n. 3.
BORCHGRAVE (Joseph de), comte, d'Al-

tena, sa bibliothèque, p. 177, 178, 198.
BORGUIGNON (Jacques), grenadier, p. 147.
BOSMAN (Anne-Marie), p. 159.
BOSQUIEN (Marie), p. 168.
BOTTE (André), p. 171.
BOUBLIN (Jacquemin), p. 145.
BOUFFIOULX, grès de, p. 61.
BOUFFLERS, maréchal de, p. 136.
BOULLARD, chirurgien, p. 33.
BOUMAEL (Henry), p. 143.
BOUVOY (Joseph), p. 152.
BOVENIA (Jean), p. 154.
BOVERS (Simon), p. 166.
BOVINIA (Jean), p. 155.
BOVY (Jean), p. 149, 166; voir PETER.
BOYE, lieu-dit, p. 164.
BRA (arr. Verviers, cant. Stavelot), p. 153; habitant de, voir TOUSSAIN.
BRABANT, p. 100 n. 1.
BRAGARD (F. J.), auteur du XVIIIe siècle, p. 41 n. 3.
BRAHY, maison, p. 178, 185.
BRAKENNE (François), p. 157.
BRALET (Bastin), p. 161.
BRANDT (Gilles), p. 161.
BRASSEUR (Jean-Joseph), p. 166; (Marie), p. 161.
BRASSINNES (Joseph), p. 157.
BRETAN (Jeanne-Françoise), p. 163.
BRISSON, auteur, p. 80 n. 2
BRIXHE (Henry), p 153.
BROSSER (Jeanne), p. 152.
BRUNNEMAN, auteur, p. 79, 80.
BRUXELLES, p. 65, 150; habitant de, voir LAFORD.
BUFFON, p. 72.
BUIS (P.), juriste des Pays-Bas, p. 80.
BUISSON LOWAY, lieu-dit à Wonck, p. 45 n. 2.
BURNETTE (François), p. 143.
BURTIN (Antoine), p. 147.
BUSCAILLE (Jean), p. 145.

C

CABAIS (Gérard), p. 168.
CABAY (Christophe), p. 165.
CAKET (Jean), p. 146.
CAMBRAI, diocèse de, p. 60.
CAMBRON, p. 168.
CAMPINE, p. 153.
CAMSAIN (Gilles), p. 145.
CANTEA (Jean), p. 144.
CANTO, monseigneur, écolâtre, p. 154.
CAPAILLIER (Marie), p. 160.
CAPITAINE (Martin), p. 154, 156.
CAPUCINS, pères, p. 32.
CARMES DÉCHAUSSÉS, couvent à Visé, p. 110, 111.
CARREZ (François), p. 143.
CARRIÈRE (G. F.), chirurgien des quatre hôpitaux de Verviers, p. 33, 34.
CARTIER DE MARCHIENNE, conseiller aux Etats, p. 37.
CASTRO, de, auteur, p. 79.
CATHERINE DE RUSSIE, p. 183.
CAUCHIE (Louis-Jean), p. 162.
CEPOLLA, auteur, p. 79.
CERNI, mademoiselle de, p. 76.
CHAINEUX (Henri), p. 168.
CHAISNE (François de), p. 145; (Jean de), p. 147.
CHAISNES, les trois, à Fléron, p. 150.
CHAMP, Yonne, France, p. 55.
CHAPEAUVILLE, auteur liégeois, p. 81.
CHAPELLE (Gilles de la), p. 143.
CHAPON-SERAING (arr. Huy, cant. Jehay-Bodegnée), collection Destexhe, p. 49.
CHAPTAL, conseiller d'Etat, p. 88.
CHARLES (François), p. 147; (Jacques), p. 167.
CHARLIER (Nicolas), p. 146.
CHARNEUX (D. de), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 6, 11.
CHARTREUSE, lieu-dit à Liège, p. 148.
CHARTREUX, dessus les, lieu-dit à Liège, p. 158.
CHASTEAU (Gérard du), p. 145.
CHATELET (Lambert), p. 168.
CHAUVEAU (Pierre), p. 157.
CHEMIN DE CHÉRA, lieu-dit à Lanaye, p. 45 n. 3.
CHÊNÉE (arr. Liège, cant. Fléron), p. 90 n. 2, 104.
CHÉRA, voir CHEMIN.
CHERATTE (arr. Liège, cant. Dalhem), p. 94, 96, 97, 148; habitant de, voir WUST.
CHESNE (Joseph), p. 157.
CHESTRET (J. N. de), secrétaire du Conseil Privé, p. 22.
CHEVAUX, place des, à Liège, p. 149.
CHIÈVRES (arr. Ath, ch.-l. cant.), p. 89 n. 2.
CHINSTRÉE, hameau de Dalhem, p. 90.
CHIQUE (André), p. 156.
CHOCKIER (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 167.

CHOKIER (Erasme de), auteur, p. 80; (Jean de), auteur, p. 80.
CHOUFFART (Albert), prêtre, Visé, p. 112.
CHRISTIANE (Jean), p. 164.
CICÉRON, p. 80.
CITADELLE, lieu-dit à Liège, p. 147, 154, 155, 160, 161, 165, 166.
CLAUDE (Pierre-François), p. 161.
CLENGE (Joseph), p. 136, 153.
CLOCHE D'OR, maison, rue Puits en Sock à Liège, p. 70, 71.
CLOES (François), p. 170.
CLOOS (Hubert), p. 165.
CLOSON, p. 167.
CLOSQUET (Louis), p. 153.
CLOSSET (Pierre), récollet de Visé, p.112.
CŒUR (Joly), p. 146.
COIQUELBERT (Cornélis), messager, p. 151.
COLIGNON (Joseph), p. 111.
COLLARD, le citoyen, p. 72 n. 1; (Jacob), dit bon vivant, p. 157.
COLLARDIN (Pierre Jean), rentier de Wandre, p. 110 n. 1.
COLLARS (Hubert), dit bon vivant, p. 157.
COLLET (Jac.-Ign.), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des vieilles gens, fabricant de laine, mambour de l'hospice des orphelins, p. 4 n. 5, 7, 10, 12 n. 1, 26; (Nicolas), directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 6, 7.
COLLETTE (Barbe), p. 166; (François), p. 165; (Henri), p. 166; (Jean), p. 167; (Marguerite), p. 165; (Marie-Jeanne), p. 166
COLLIN (Jean), p 154.
COLLINET (Guillaume), p. 148; (Pierre), de Huy, p. 146.
COLOGNE, p. 46; gazette de, p. 67.
COLSON (Jacques), p. 153, 168; (Jean), de Fosses, p. 151.
COLSOULE, p. 165, 166.
COMBLIN (Marie), p. 169.
COMHAIRE (Georges), graveur liégeois, p. 187.
COMPAGNIE DE CHARITÉ, de Liège, p. 136; les confrères de la, voir BAUDUIN, BEUDAY, DU BOIS, ENGLEBERT, GERARDY, GERMAIN, HENEHEENE, SERVAIS, WADELEUX, WAMPS; maître-régent de la, voir SOUMAGNE-FRAINEUX, VAN DEN STEEN; secrétaire de la, voir LIBERT.
COMPAGNON (Nicolas), p. 143.
CONNAR (Englebert), p. 143.
CONTOULOUJE (Claude), p. 147.
COPPAL (Bastienne), p. 152.
COPPERS (Anne), p. 161; (Martin), p. 161, 162.
COQUAI (Louis), p. 166.
CORBION (arr. Neufchâteau, cant. Bouillon), p. 68; seigneur de, voir DEFOOZ.
CORNE, voir CORNET.
CORNÉLIS, p. 69 n. 1; (Joseph), p. 162.
CORNET (Corneille), p. 166; (François), directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, fabricant, p. 7; (Jean-Bapt.), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers et de l'hospice des orphelins, fabricant de laine, p. 4 n. 5, 7, 9, 10, 11, 12 n. 1; (J.-Ign.), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hospice des orphelins, fabricant de laine, p. 4 n. 5, 10, 12 n. 1; (M. G. X.), auteur, p. 1.
CORNILLON, p. 148.
CORTESHOVEN, p. 159.
CORTREPRIS, auteur, p. 80 n. 2.
COULIN (Jean-François), p. 161.
COULON (Jullien), p. 147.
COUNE, p. 70; (Arnold), p. 158; dit Lovinfosse, p. 155.
COUNOTTE (Martin), p. 150; orphelinat, à Liège, p. 3 n. 3, 20 n. 5.
COURARD (F.), p. 151.
COURTOY, p. 163.
COUVALLE (Jean), p. 164.
COUVENT, lieu-dit à Bassenge, p. 45 n. 2.
COVINY (Florent), p. 154.
CRAHAY (Henry), p. 155; (Servais), p. 153.
CRAVETTA, auteur, p. 79.
CREVATTE (Jean), p. 152; (Nicolas), p. 152.
CRISTOPHE (Arnol), soldat, p. 153.
CROISSANT (Simon), de Herstal, p. 151.
CROIX (Jean de la), p. 147.
CROMWEZ, écart de Dalhem, p. 90.
CUJAS, auteur, p. 79.
CURTIUS, musée, à Liège, p. 43, 45 n.2, 56, 59, 61, 177, 178, 179, 183, 184, 187, 197, 198; fonds au musée, voir LESIRE, DE PUYDT.

D

DAINE (Marie-Jeanne), p. 165; (Pierre), p. 165; sa mère, voir TOMBEUR.

DALHEM (arr. Liège, ch.-l. cant.), p. 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 100 n. 2, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 114, 120, 122, 127, 129; comté de, p. 90 n. 4, 94, 120; draperie à, p. 107 n. 1; écart, voir CROMWEZ; élevage du mouton, p. 108 n. 4; fabrique de draps, voir SCHEIBLER, RONSTORFF, RAHLENBECK, SOXHLET; fabrique de serges, voir HARDY; hameau de, voir CHINSTRÉE, HAUSTRÉE, SAULX; maire de, voir SCHRIVERS; population de, p. 89, 94.
DALIS (Nicolas), p. 165.
DAMHAPT (H. J.), curé de Verviers, directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 10.
DANEMARK, p. 196.
DANIEL (Baptiste), soldat, p. 151; (Jean), p. 143.
DANTHINNE (Gilles), p. 151.
D'AOUST, curé, chanoine de Visé, p. 119.
DARSIS (Jean-Pierre), p. 160.
DAUBOIS (Jean), directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 6.
DAWANSE (Jenison), p. 167.
DE BAR (Jacques), p. 150.
DE BECKO (Pierre), dit le pouilleux, p. 143.
DEBLIE (Anne-Marie), p. 163.
DEBRAAS (Marie-Joseph), p. 161.
DEBRAY, p. 69 n. 1.
DECHAMPS, p. 169.
DECHARNEUX (D.), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 4 n. 5, 9.
DE DOYARD, voir DEDOYARD.
DEDOYARD (Adam), collecteur de la République, directeur de l'hospice de la Providence à Verviers, fabricant de laine, p. 4 n. 6, 8, 12 n. 1.
DEFAAZ (Marie), p. 164; son ép., voir WATELET.
DEFAYS (Alexandre), p. 157.
DEFOOZ, p. 69, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 81 n. 1, 85; (Antoine-François-Benoît), avocat, échevin de Liège, seigneur de Corbion, Troisfontaines et Aineffe, p. 64, 68, 69; collection, p. 64 n. 2.
DEFOSSEZ (Gerard), p. 157.
DEFRANCE (Léonard), p. 187.
DEGRADY, p. 69 n. 4, 70.
DEHEINSE, p. 163; (Pierre-Jean), p. 157, 159.
DEHERVE (Guillaume), chanoine de Visé, p. 112.
DEHOME (Charles-Antoine), maître de syntaxe, p. 111.
DEJACE (D.-J.), corégent de la compagnie de charité de Liège, p. 141.
DELBOUILLE (Servais), p. 169.
DELBROUCQ, amon, lieu-dit à Rocourt, p. 44.
DELCOMUNNE (Gilles), p. 153, 155.
DELEMOTTE (P. D.), bourgmestre et directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 7.
DELHAYE (Henry-Lambert), p. 158.
DELHEID (Henry), p. 156.
DELHEZ (Henry-G.), p. 155.
DE LIN, maréchal-ferrant, p. 148, 149.
DELLEFORGE (N.), p. 160.
DELLINGNETTE, p. 157, voir MARCASSIN.
DELMER, p. 167, 168, 169.
DELMOTTE (Jean-Franç.), bourgmestre de Verviers, collecteur, directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 4 n. 5, 9, 35; (P. D.), bourgmestre de Verviers, p. 4, n. 5.
DELOFFE (Jean-Simon), p. 147.
DELONG (Gilles), prêtre de Visé, p. 112.
DELSAUX (Mathieu), p. 154.
DEMAISON (François), soldat, p. 164.
DEMARET (Antoine), p. 153; (Paula), auteur, p. 1, 3, 13.
DEMONT (Nicolas), p. 143.
DEMOULIN (Lambert), p. 159.
DENIS (Louis), soldat, p. 150.
DENOËL (Nicolas), p. 165.
DEPACHE (N.), directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 9.
DEPIREZ (Louis), p. 152.
DE PUYDT (Marcel), fonds de préhistoire au musée Curtius, p. 45 n. 2.
DERIJCK (Henry), p. 169.
DERMISSE (Nicolas), p. 166.
DERNA (Jacques-Antoine), p. 164.
DEROTE, directeur de l'hospice de la providence de Verviers, p. 8.
DERYKEL, citoyen de Visé, p. 119.
DESAGULTERS, auteur, p. 84 n. 1.
DESAIVE (Laurent), chanoine de Visé, p. 112.
DESARCY (Jean-Erard), p. 169.
DES BRUIÈRES (Jean), p. 162.
DESCARTES, p. 81, 85.
DESELLIER, p. 167, 168.
DESIRON, p. 151.
DESMARETS (Jeanne-Franç.), p. 162.
DESMOUSSEAUX, préfet, p. 87, 111.
DESSART, marchand de Visé, p. 119.

DESTEXHE (G.), collection, à Chapon-Seraing, p. 49.
DESTEXHE-JAMOTTE (J.), collection, à Seraing-le-Château, p. 49.
DESTORDEUR (Anne), p. 142; son ép., voir LIBERT.
DESVIGNES (L.), p. 188.
DETHIER, p. 168; (Servais), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hospice de la providence à Verviers, fabricant de drap, p. 4 n. 5, 8, 12 n. 1; (Simon), p. 167; firme à Verviers, p. 24 n. 2.
DETRIXHE, voir MINETTE.
DETROOZ (J.), auteur, p. 41, 41 n. 1.
DEVANT-LE-PONT, faubourg de Visé, p. 90, 108.
DEVAUX (Henri), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des malades et de l'hospice des orphelins de Verviers, mambour de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 4 n. 5, 5, 7, 10, 11.
DEVOS, officier municipal de Visé, p. 119.
DEWEEDE, p. 160.
D'HEUR (Pierre), p. 165.
DIDIER (Nicolas), p. 154.
DIEMARDEN, Allemagne, p. 47, 48.
DIGUE, derrière la, lieu-dit à Herstal, p. 150.
DIMANCHE (Henry), p. 154.
DINANT (arr. et cant. de Dinant), collège de, p. 111; principal au collège de, voir DRIJEN.
DIRICK (Jean), p. 155.
DISPA (François), dit Egyptien, p. 156.
DISPY (Marie), p. 166.
DIVINE PROVIDENCE, orphelinat de la, à Liège, p. 20 n. 5.
DOCTEUR (Françoise), p. 153; son ép., voir STEMPEL.
DODEMONT, historien visétois, p. 88; rentier à Visé, p. 119.
DOGNY (Marguerite), p. 148.
DOINET (Jean), p. 188.
DOMBRET (Anne), p. 159.
DONCEEL (arr. et cant. Waremme), p. 67; seigneur de, voir OTHÉE.
DONNAY (André), p. 160.
DONNEAU, procureur, p. 143.
DOTHÉE (J. Ch.), juriste, p. 64, 66, 73, 74, 76, 80, 81, 85; collection de, p. 64 n. 2, 80 n. 1.
DOUTS (Gille le), p. 156.
DOYEN (Jean), p. 163.
DOZIN, échevin de Liège, p. 69 n. 3.
DRASCHWITZ, p. 49.
DRIDER (Henry), p. 150.
DRIJEN (Pascal Joseph), président du collège de Dinant, p. 111.
DROUMART (Jean), de Herstal, p. 159.
DRUEST (Bernard), p. 150.
DU BOIS (Gilbert), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138; (Michel), p. 147.
DUBOIS (Guilleaume), p. 159, 160; (Henri), p. 169.
DU BOULAY, auteur, p. 76.
DUCHÂTEAU (Lambert), p. 166.
DUCHÊNE (Gilles), p. 111 n. 3, 112; (J. D.), chanoine-chantre de la collégiale Saint-Hadelin à Visé, p. 111.
DUJARDIN, p. 149 (Libert), p. 147.
DU JARDIN (Etienne), p. 155.
DUMONT (Marie-Ida), p. 164.
DUPONT (Joseph), habitant d'Anthisnes, p. 169; (Watgy), p. 150.
DURAND, p. 149; auteur, p. 79; le citoyen, p. 66 n. 4.
DUREN, Allemagne, p. 46, 152; habitant de, voir MOUDART.
DURIAU (Jean-Joseph), p. 158.
DURUISSEAU, p. 69 n. 1.
DUVIVIER, directeur de l'hospice de la Providence de Verviers, p. 8.

E

EGLISE, hauteur derrière l', lieu-dit à Roclenge, p. 44.
EGYPTIEN, voir DISPA.
ELIAS, citoyen de Visé, p. 119.
ELOY (Joseph), p. 159; (Nicolas), p. 164.
ELSEN, salle, au musée d'Ansembourg à Liège, p. 181.
ELSLOO, Pays-Bas, p. 47, 49, 57.
ENGLEBERT (Jean), marchand et confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
ERASME (Henri), de Sprimont, p. 169.
ESPAGNE, p. 196.
ESPÉRANCE (Paul l'), de Marchienne, p. 145.
ESPERENCE, l', p. 153.
ESPINASSE (Hector l'), p. 144.
ESPINETTE, à l', derrière la digue, lieu-dit à Herstal, p 150.
ESSELBORN-KETTENHEIM, Allemagne, p. 55.
ETAT TIERS, p. 37.
ETIENNE (Jean), p. 163.

EUROPE, p. 106 n. 1.
EVERGEM (arr. Gand, ch.-l. cant.), p. 89.
EVRARD (Paul-François), p. 159.

F

FABRI, juriste des Pays-Bas, p. 80.
FALART (Antoine), p. 165.
FALISE, p. 71 n. 2; le citoyen, p. 69 n. 1.
FALISSE, père, p. 72 n. 1, n. 3, p. 73 n. 1.
FALLAIS (arr. Waremme, cant. Hannut), exposition à, p. 179, 198.
FASSIN, p. 157.
FELTMAN, juriste des Pays-Bas, p. 80.
FENEUR (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97.
FERRARIS, carte de, p. 87 n. 2.
FÈVRE (Nicolas), p. 165.
FEXHE-SLINS (arr. Liège, ch.-l. cant.), p. 151, 154, 167; habitant de, voir PHILIPLIN.
FIEUMONT (Jean-Robert), p. 144.
FILLI (Jacques-Joseph), p. 161.
FINGELS (Marguerite), p. 152.
FION (Aimon), bourgmestre, directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 4 n. 5, 7.
FLÂDJON, au, lieu-dit à Wihogne, p. 44.
FLÉCHET, sénateur, p. 88 n. 2.
FLÉMALLE-GRANDE (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 165, 166.
FLÉMALLE-HAUTE (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 168.
FLÉRON (arr. Liège, ch.-l. cant.), p. 150, 151; lieu-dit à, voir CHAISNES.
FLOEN, citoyen de Visé, p. 119.
FLOREFFE, abbaye de, p. 189; siège en × provenant de l', p. 189.
FLORENCE (Jean-François), p. 157.
FONTAINE, lieu-dit, p. 161.
FONTAINES (Pierre-Ivan), p. 167.
FORÊT (arr. Liège, cant. Fléron), p. 152, 153, 167; habitant de, voir ALEXANDRE, LAMBERMONT; hauteur de, p. 148.
FORET (Jean-Arnold), p. 170.
FOSSES, p. 151; habitant de, voir COLSON.
FOUAGE (Catherine), p. 160.
FOULLON (Erasme de), auteur, p. 80, 81; officier municipal de Visé, p. 119.
FOURNIQUET (Pierre), p. 164.
FOURON-LE-COMTE, population de, p. 94, 96, 97.
FOURQUET (Jean-François), p. 150.
FOWARGE, rentier à Visé, p. 119.
FRAINEUX, lieu-dit, p. 154.
FRAMBACH (Gérard), p. 149.
FRANCE, p. 55, 85, 196; (Jacques), p. 157; médailles de, p. 187.
FRANCENNE (François), p. 166.
FRANCHIMONT, marquisat de, p. 41 n. 1.
FRANCK (Hubert), p. 144.
FRANCOTTE (Marthe), p. 142; son ép., voir OURY.
FRANKINET (Lambert), conseiller, directeur de l'hôpital des vieilles gens, p. 6.
FRANKO (François), p. 169.
FRANQUINET (Antoine), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des malades, fabricant de drap, p. 4 n. 5, 5, 12 n. 1; (A.), chirurgien des quatre hôpitaux de Verviers, p. 33; (François), directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, fabricant de drap, mambour des hôpitaux des malades et des vieilles gens, p. 5, 7, 9, 11, 11 n. 3, 12 n. 1; (Jean-Ign.), bourgmestre, directeur des hôpitaux des malades et des vieilles gens, fabricant verviétois, p. 4 n. 5, 5, 7, 11, 12 n. 1; (Jeanne), fille de François, mambournesse de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 7, 11 n. 3, 20; (L.), conseiller de la République, p. 4 n. 6.
FRANSEN (Elisabeth), p. 160.
FRÉDÉRIC II, p. 84.
FRÉDÉRIC (Louis-Lambert), p. 167.
FREDERICY, médecin de Bavière à Verviers, p. 33.
FREDERICK (Christiane), p. 155.
FREHEIN, lieu-dit, p. 168.
FREMILLOT (Jacques), p. 151.
FRERARD (Jean), p. 146.
FRÈRE (Jean-Remi), p. 168.
FRESART (Gilles-Joseph), p. 169.
FRESON (Jacques), p. 155; (Wathieu), de Milmort, p. 154.
FREUMONT, lieu-dit, p. 161.
FREZY (Jean-François), p. 166.
FURBECK (Hendrick), p. 155.

G

GABAY (François), p. 161.
GAILL, auteur, p. 79.
GALOPIN (Henry), p. 147.
GAND (Jean-Baptiste), p. 151.
GARNIER (Charles), p. 165.

GASPARD (Clément), p. 160.
GASTON (Estienne), p. 149; (Lambert), p. 149.
GATY (Jean-François), p. 157.
GAUVETS (Jean), p. 144.
GAYE (Gilles), p. 159; (Renier), p. 161.
GEER, p. 43, 44, 45.
GEMMENICH (arr. Verviers, cant. Aubel), p. 90 n.2.
GENEN, p. 73.
GENET (Lambert), p. 153.
GEORGE, médecin des quatre hôpitaux de Verviers, p. 33.
GERARD (David), p. 147; (Denis), p. 162; (Joseph), p. 171; (Jean), p. 145.
GERARDINY (Elisabeth), p. 145.
GERARDY (Henry), confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
GERMAIN (Jean), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
GERMAY (Pierre), p. 163.
GESLIER (Jacques), p. 162; (Simon), p. 162.
GEUTKAIN (Jean), p. 159.
GEVAERT-TISEHON (Jeanne), p. 191.
GEVERS (Thérèse), p. 142; son ép., voir OURY.
GHIOT (François), p. 156, 157, 160, 163, 165.
GILAN (Dieudonné), p. 161.
GILKINET, citoyen, p. 68.
GILLIAR (Bartholomé), p. 163.
GILLIS (J. B.), examinateur du synode, p. 138; (Thomas), p. 167; (Yan), p. 153.
GILLOT (Jean), de Theux, p. 148.
GILON, notaire, receveur des quatre hôpitaux de Verviers, p. 5, 7, 8, 10, 11, 36.
GILSON (Henry), p. 148.
GIVALLE (Agnès), p. 150.
GIVET, p. 146; habitant de, voir ANSEAU.
GLAND, p. 145.
GLASER, auteur, p. 80 n. 2.
GLONS (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 43, 44; habitant de, voir LESIRE; lieu-dit à, voir BOIS TRAWEZ, WATISART.
GODAR (G.), médecin des quatre hôpitaux de Verviers, p. 33; (Hubertine), mambournesse de l'hospice de la providence à Verviers, p. 8; (J. Th.), conseiller de la République, p. 4 n. 6; (Jacques-Th.), neveu de M. F. PENAY, médecin, mambour de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 10, 11 n. 3; (Renat), bourgmestre de Verviers, directeur des hôpitaux des malades et des vieilles gens, fabricant, mambour de l'hospice de la providence, p. 5, 7, 8.
GODARD, médecin des quatre hôpitaux de Verviers, p. 34.
GODART (Guillaume), directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 7; (J.), p. 21 n. 1; (Renat), bourgmestre, directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, fabricant de laine, p. 4 n. 5, 10, 11, 12 n. 1.
GODEFROID (Catherine), p. 162.
GODEFROY (Henry), p. 152.
GODIN, bourgmestre de Verviers, p. 35.
GOFFART (Henry), p. 150.
GOFFIN (Jean), p. 167; (Laurent), p. 159; (Olivier), p. 159; (Paulus), p. 144; voir HODEIGE.
GOIGNET (Marie-Joseph), p. 168.
GOIRS (Nicolas de), p. 154.
GONDA (Marie), p. 171.
GORDENNE (Piron), p. 161.
GORS (Water), p. 156.
GOSSON (Martin), p. 155, 157, 159, 161, 165.
GOTTE (Hubert de), p. 144.
GOTTINGEN, p. 48.
GOUTRAY (André), p. 163.
GOUVY (François), p. 150.
GOYOS (Joseph), p. 167.
GRÂCE, à la croix à, lieu-dit, p. 144.
GRAFFART (Charles), p. 192.
GRAINDORGE (Etienne), p. 161.
GRATI (Mathias de), auteur, bourgmestre de Liège, p. 80.
GRATIEN, auteur, p. 79.
GRECE (François), p. 155.
GREGOIRE, p. 166; (Louis), p. 157.
GREINSBERG (Anne Cat. M.), p. 158.
GRENANT (Antoine), p. 167.
GREVESSE (Nicolas), p. 167.
GRISART, la veuve, p. 161.
GROESBEECK, la réformation de, p. 80.
GROSFILS, p. 159.
GROSJEAN (Martin), p. 163.
GROTIUS, auteur, p. 81 n. 2, 84, 85.
GUBIN (Salmon), p. 146.
GUERET (François), p. 166.
GUERIN (Marie), p. 162; son ép., voir KAY.
GUILAIN (Jean), p. 157.

GUILLAUME (Joseph), p. 149; (Philippe), p. 150.
GUISENNE (Cornélis), p. 155.
GUITTON (Jean), p. 70.
GUSTIN, p. 167, 168; (Antoine), p. 150; voir SEVERIN.
GUZMAN (A.), p. 188.

H

HACCOURT (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), villa romaine de, p. 187; (Jean), p. 145.
HAECK (J.), collection de, à Oleve, p. 48.
HAINAUT, p. 76.
HALBOSA, lieu-dit, p. 171.
HALLET (Jeanne), p. 142, son ép., voir LIBERT.
HAM, Campine, p. 152.
HANEFFE (arr. Waremme, cant. Jehay-Bodegnée), p. 67, baron de, voir OTHÉE.
HANLET (Thomas), commissaire de la république, mambour de l'hospice de la providence de Verviers, p. 4 n. 6, 8.
HARDY (François), p. 147.
HARDY (G. J.), fabrique de serges à Dalhem, p. 129; (Gertrude), p. 145.
HASSELT, ville de, p. 69, 80.
HAUREGARD (François), p. 150.
HAUSTRÉE, la, hameau de Dalhem' p. 90.
HAUT-BONNIER, lieu-dit à Boirs, p. 45, 45 n. 2, 48.
HAUTECLAIR (Joseph), p. 171.
HAUTENONE (Pierre), directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6.
HAUTES-BRUYÈRES, France, p. 55.
HAUT-VINAVE, lieu-dit à Sluizen, p. 44.
HAVASSE (Léonard), p. 154, 155, 156, 159, 160, 164.
HAXHE, baron de la, archidiacre, p. 169.
HAZETTE, lieu-dit, p. 45 n. 2.
HÉ, sur, lieu-dit à Lixhe, p. 45 n. 2.
HELLEWEGEN (Willy), p. 189.
HELVETIUS, auteur, p. 84.
HENCKARD, p. 71 n. 1.
HENDRICK-GOOTE (Jean), p. 146.
HENDRICKS (Joseph), p. 158.
HENDRIX (Jeanne), p. 151.
HENEHFENE (Gérard), marchand, confrère de la compagnie de la charité de Liège, p. 138.
HENKAR (Servais), p. 150.
HENNE (Nicolas) de Rocourt, p. 148.
HENRA (Henry), p. 145.
HENRARD (Jean), p. 166.
HENRIJEAN-HENNET, salle, au musée d'Ansembourg, p. 181, 182.
HENROTTE (Alice), p. 169; (Jeanne), dite Rogette, p. 144.
HERCOT (Michel), soldat, p. 149.
HERMALLE, p. 171; (Jean de), li minusier, p. 145.
HERMAN (André), p. 149.
HERQUET (Pascal), directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6, 11 n. 2, 11 n. 3; son ép., voir PIRONS; voir aussi PISOUS; le révérend, instituteur à la Providence, p. 34.
HERSTAL (arr. Liège, ch.-l. cant.), p. 150, 151, 155, 159, 161, 166, 168; curé de, p. 66 n. 3; habitant, voir CROISSANT, DROUMART; lieu-dit à, voir DIGUE, ESPINETTE, JONCS-QUAY; la place de, p. 164.
HERVE (Noël de), p. 166; pays de, p. 89 n. 4.
HESBAYE, p. 53, 56, 57, 158.
HEULEKOM, lieu-dit à Vroenhoven, p. 45, 45 n. 2, 47.
HEUR, d', voir LIBERT.
HEUSEN (H.), p. 188.
HEUSEUX, dép. de Cerexhe-Heuseux, p. 144, 163, 169.
HEUSY (Jean-Jacques de), tréfoncier, conseiller à la chambre des comptes, p. 138; porte de, à Verviers, p. 2; rue de, à Verviers, p. 2, 35.
HEUZEUX, voir HEUSEUX.
HINNON (Marie-Joseph), p. 169.
HIRCHS (J. F.), chirurgien des quatre hôpitaux de Verviers, p. 33.
HOCHEPORTE, rue, à Liège, p. 73 n. 1.
HODEIGE (Catherine), p. 146; son ép., voir GOFFIN; (Pentecôte), p. 158.
HOEST (Bertrand l'), p. 161.
HOFTAZ (Remy), p. 145.
HOGNOUL (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 153; haute chaussée à, p. 153.
HOLLANDE, p. 83.
HOLLOGNE-AUX-PIERRES (arr. Liège, ch.-l. cant.), p. 44, 164.
HOMÈRE, p. 84.
HONINCK (Lambert), p. 144.
HONLET, p. 143.
HORION-HOZÉMONT (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 53, 55, 57.
HORNE, p. 165.

HORS-CHÂTEAU, en, lieu-dit à Liège, p. 68, 69 n. 1, 70 n. 3.
HOUET (Gilles-Joseph), p. 158.
HOUGAERDE, p. 158.
HOULFORT (Jacques), p. 153.
HOUPON (Lambert), p. 152.
HOUSSE (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97.
HOUTERS (Jacques), p. 154.
HUBART (Julot), p. 153; (Louis), p. 150.
HUBERT (Marie), p. 144.
HUBINON (Joseph), p. 169.
HUNENFELD, Allemagne, p. 45 n. 2.
HUSARD (Freumont), p. 160.
HUSKENS (Renier), p. 166.
HUSTREMANS, p. 151.
HUTA SZKLA KRYSTALOWEGO « JULIA » SZKLARSKA POREBA, verrerie de Pologne, p. 199.
HUY, p. 145, 146, 152; exposition d'archéologie régionale, p. 179; habitant de, voir COLLINET, MIGNON, SEVERIN.

I

IDOUX (Christiane), p. 188.
IMBERT, auteur, p. 79.
INDES, p. 84.
INGRAY (Thomas), directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6.
ISLE (Jean de l'), p. 145.
ITALIE, médailles d', p. 187.

J

JACQUES (Jan), p. 157.
JACQUET (Jean), p. 145.
JAEGER (Albert de), p. 188.
JAMART (Joseph), p. 158.
JAMBON (François), p. 156.
JAMIN (Georis), p. 147; (Jean), p. 145.
JANSSEN (Jean), p. 159.
JANSSENNE (Catherine), p. 158; (Gerardus), p. 158.
JANSSENS (Cornélis), p. 157; (Joseph), p. 158; (Jean), p. 158.
JARBINET (Pierre), p. 150.
JEHOYE (Pierre), p. 149.
JEMEPPE, p. 153, 157, 165.
JENICOT (Pierre), p. 146; (Lambert), p. 146.
JODOCY (Remacle), prêtre, fondateur et administrateur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 2, 6, 27; receveur de l'hospice des orphelins, p. 6, 9, 11, 21.
JOINTY, lieu-dit à Verlaine, p. 47, 49, 50.
JOIRIS, doyen du chapitre Saint-Hadelin à Visé, p. 111, 119; (Marie-Joseph), p. 169; (Thomas), p. 153; (Toussaint), p. 111 n. 3; (Guillaume), son frère, p. 111 n. 3.
JONCS-QUAY, lieu-dit à Herstal, p. 166.
JOSSE (Jacques), p. 157.
JUDON (C.), p. 67.
JULICH, p. 55.
JULIERS, p. 150; habitant de, voir TOROFF.
JUPILLE (arr. Liège, cant. Grivegnée), p. 153, 159; habitant de, voir MASSIN.
JUSTINIEN, code de, p. 80.

K

KAKET (Guillaume), soldat, p. 147.
KAQUET (Georges), p. 164.
KASTRUP OG HOLMEGAARDS GLASVAERKER A/S, verrerie du Danemark, p. 199.
KAY, p. 162.
KENOR, échevin de Liège, p. 69 n. 3.
KERKO (Laurent), p. 146.
KEYBERG, p. 45, 45 n. 4.
KICOURA (Ludwig), p. 197.
KIMLAIRE (François-Jos.), p. 153.
KISOT (Jaspar), p. 148.
KNAPERS (A.), p. 151.
KNESSELARE (arr. Gand, cant. Zomergem), p. 89.
KÖLN-LINDENTHAL, p. 48, 56.

L

LACOS (Arnold), p. 156; (Marie-Jacqueline), p. 156.
LACROIX (André), p. 160.
LAFFONT (Jean), de Tongres, p. 152.
LA FONTAINE (Jean), p. 144.
LAFORD (Jeanne), de Bruxelles, p. 150.
LAGNOUL (Jean), p. 165.
LAGRANGE-PICAR (Pierre), p. 151.
LA HAYE (Mathieu), p. 155.
LAMBERT (Antoine), directeur de l'hôpital des malades de Verviers, p. 5.
LAMBERT (Hubert-Jos.), conseiller, mambour de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 4 n. 6, 10, 11 n. 2;

(Jean-Emanuel), p. 161; (J. F.), prêtre de Visé, p. 112.
LAMBERMONT, de Foret, p. 152.
LANAYE, p. 45, 45 n. 3; lieu-dit à, voir CHEMIN DE CHÉRA, VIGNES.
LANCELOT, auteur, p. 79, 80.
LA NEUVEVILLE, p. 157.
LANTIN (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 156, 171; habitant de, voir PARENT.
LAPRELLE (Charles), p. 163.
LAQUAY (Jean), p. 167.
LARAMÉE, p. 149.
LA ROSE (Joseph), p. 166.
LASSENCE (J.), bourgmestre de Liège, p. 67, 72, 84, 85.
LA TOUCHE (Renier), p. 155.
LATURY (François), p. 167.
LAURENT (Jean), dit Noquion, p. 150; (L. J.), conseiller et collecteur de la république, p. 4 n. 6; (Simon), p. 148.
LAURENTII (Lamb.-Jos.), conseiller et collecteur, directeur de l'hospice de la providence à Verviers, p. 8.
LAVOS (Hendrick), de Munster, p. 155.
LE BOMELLE (Jacques), p. 157.
LE BOTTIER (Henri), p. 165.
LECLERCQ, p. 150; (Lambert), p. 160.
LECLERC (Jean-Pierre), p. 163.
LE CLERQUE (Joseph), p. 155.
LECOCQ, rentier à Visé, p. 119.
LE COQ (Henri-Remacle), p. 163.
LEFÈVRE (Jacques), p. 148.
LE FEBVRE (Jean), p. 166.
LEGROS (Jeanne-Catherine), marchande, fondatrice et directrice de l'hôpital des malades de Verviers, p. 2, 5.
LEIPZIG, p. 186, 197.
LEJEUNE, citoyen de Visé, p. 119; médecin des pauvres de Verviers, p. 34; prêtre, mambour de l'hospice de la providence à Verviers, p. 8.
LELIÈVRE (Gérard), p. 163.
LEMAIRE (Jacques), p. 161.
LEMAÎTRE, citoyen, p. 72 n. 1.
LE MARÉCHAL (Jean), p. 156.
LEMBOR, p. 165, 167.
LEMERY, auteur, p. 84 n. 1.
LEMOINE (Vincent), p. 167.
LENARDS (Hanse), p. 146.
LEONOR, bohémienne, p. 157.
LE PAIGE, professeur de mathématiques et de physique, p. 64 n. 2.
LEQUAILLE, demoiselles, directrice de l'hospice de la Providence à Verviers, p. 2, 8.
LE ROY (Pierre), p. 147.
LE ROI (Martin), p. 162.
LEROY (Marion), p. 161.
LERUITE, p. 69 n. 1.
LE RUITTE (Jean), p. 143.
LE SAGE (Nicolas), p. 156.
LE SART (Thérèse), p. 162.
LESIRE (Joseph), p. 43, 44, 46; fonds, au musée Curtius, p. 43, 45, 45 n.2, 46, 48, 50, 52, 53, 55, 56.
LETIEXHE (Estienne), p. 144.
LEVOOZ (Noël), patriote liégeois, p. 67, 67 n. 1, 72, 82, 84, 85.
LEWALDY, prêtre, directeur de l'hospice de la Providence de Verviers, p. 8.
LEWALLE (Hubert), p. 161.
LEXHI, p. 171.
LEZAACK (Louis), prêtre, fondateur et directeur de l'hospice des orphelins de Verviers, aumônier et administrateur de l'hôpital des vieilles gens, p. 2, 6, 9, 11, 38; (Thomas), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des vieilles gens, p. 4 n. 5, 6.
LIBEN, p. 64, 64 n. 2, 65, 66, 82, 84, 85; (Michel), p. 138; orfèvre, p. 72.
LIBERT (Libert), d'Heur, p. 142; son ép., voir PRAYON; (Sébastien), fils du précédent, régent et secrétaire de la compagnie de charité de Liège, p. 137, 138, 139, 142, 156; son ép., voir HALLET; (Libert), fils du précédent, p. 139, 142, 156; son ép., voir DESTORDEUR; (Anne-Joseph), fille du précédent, p. 142; son ép., voir OURY; (Jean), confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 141; (Marie), p. 155.
LIÈGE, p. 1, 2, 3, 13, 20 n. 5, 37, 40, 64, 68, 69, 70, 71, 73, 73 n. 1, 81, 87, 100 n. 2, 104, 120 n. 1, 136, 146, 169, 189; archidiacre de, voir HAXHE; balloir, voir SAINTE-SABBINE; bourgmestre de, voir GRATI, LASSENCE, OTHÉE; cabinet des Estampes, p. 187; cathédrale de, voir SAINT-LAMBERT; chambre des comptes, p. 138; conseiller à la chambre des comptes, voir HEUSY; chapitre cathédral, grand doyen, voir WALDECK; cité de, p. 20 n. 5, 80; collège des Jésuites wallons, p. 64 n. 1; collégiale, voir SAINT-MARTIN; communauté ecclésiastique, voir MINIMES, SAINT-LAURENT; compagnie de charité, p. 135; confrérie de charité, voir SAINT-JEAN; maître-

régent de la confrérie, voir MIBAISE, RAPIER; conseil privé, voir CHESTRET; conseil de révision, p. 67; cour spirituelle, p. 68; avocat à la cour, voir DEFOOZ; couvent, voir AVROY, MINIMES; échevin de, voir BEGHIN, DEFOOZ, DOZIN, KENOR, LONGRÉE, OTHÉE, STELLINGWERFF; Ecole centrale à, p. 65, 66, 84; église à, voir SAINT-ANTOINE, SAINT-JEAN-BAPTISTE, SAINT-JULIEN, SAINT-LÉONARD, SAINT-REMACLE, SAINTE-CATHERINE, SAINTE-FOY; exposition à, p. 179; habitant de, voir FRERARD; hôpitaux de, p. 3; hospices civils de, p. 13; hôtel de ville de, p. 136; lieu-dit à, voir AMERCŒUR, ANGLAIS, ARCHES, AVROY, BÈCHE, CHARTREUSE, CHARTREUX, CHEVAUX, CITADELLE, CORNILLON, HORS-CHÂTEAU, MARCHÉ, NEUVICE, OUTREMEUSE, POTIERS, QUAI RÉCOLLETS, RIVAGE, ROBERMONT, SAINT-GILLES, SAINT-LAMBERT, SAINT-LÉONARD, SAINT-PIERRE, SAINTE-MARGUERITE, SAINTE-WALBURGE, TANNEURUE, THÉÂTRE, WAIDES DES DAMES; maison à, ARBRE, BRAHY, CLOCHE, MORIANE, WILDE; marchand de, voir BAUDUIN, BEUDAY, DU BOIS, ENGLEBERT, GERARDY, GERMAIN, HENEHEENE, SERVAIS, WADELEUX, WAMPS; Mont de piété, p. 178; musée à, voir ANSEMBOURG, CURTIUS, VERRE; orphelinat à, voir BONNE VOLONTÉ, COUNOTTE, DIVINE PROVIDENCE, SAINT-MICHEL; orphelins de, voir AGIMONT; palais des princes-évêques, p. 65; paroisse de, voir SAINT-MARTIN; pays de, p. 187; place Saint-Lambert (préhistoire), p. 45 n. 2; prince de, voir ALBERT, PAOLA; prince-évêque de, p. 3, 67, 76; voir BERGHES, MARCK, MÉAN, VELBRUCK; conseiller du prince-évêque, voir OTHÉE; principauté de, p. 60, 189; prison de, p. 112; quartier de, voir LONGDOZ, OUTREMEUSE; rue à, voir HOCHEPORTE, POTIERS, PUITS-EN-SOCK; société d'Emulation, p. 64 n. 1; synode, p. 138; examinateur du synode, voir GILLIS; tribunal des XXII, p. 67; université de, p. 45 n. 2; bibliothèque de l'Université, p. 64; musée de préhistoire de l'Université, voir SERVAIS.
LIÉGEOIS, p. 163, (Jean-Martin), p. 163.
LILOY-HOUBLIN (Louis), p. 146.
LIMBOURG HOLLANDAIS, p. 46 n. 1, 47, 53, 55, 56.
LIMBOURG, duché de, p. 90 n. 4.
LIMONT, château de, p. 68, 81; seigneur de, p. 67; voir OTHÉE.
LINA (Mathy), p. 150.
LISE, dép. de Seraing, p. 159.
LISTRAY (P.), p. 157.
LIXHE (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 45 n. 3, 57, 167; lieu-dit à, voir HÉ, WENNE.
LOBBES (arr. Thuin, cant. Thuin), p. 60; abbé de, p. 59, 61, voir VÉRIS.
LOBERT (Etienne), p. 161.
LOLY, p. 147.
LOMBARD (Pierre), p. 143.
LONCIN (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 67; bailli de, voir OTHÉE; docteur, p. 143.
LONGDOZ, p. 71 n. 1, 72.
LONGRÉE, échevin de Liège, p. 69 n. 3.
LONGREMENNE (Jean), p. 152.
LONGUEVILLE (François de), p. 148.
LONHIENNE (Hubert), conseiller, mambour de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 10; (N. J.), conseiller, prélocuteur, mambour et receveur des quatre hôpitaux de Verviers, p. 4 n. 6, 5, 7, 8, 10, 11, 17.
LONNAY (Georges), p. 165.
LOOZ, comté de, p. 27; (Mathieu de), p. 144.
LORETTE, chapelle de, écart de Visé, p. 90.
LOUIS (Robert), p. 159.
LOUIS XIV, guerres de, p. 39, 140; histoire de, p. 83.
LOUËT, auteur, p. 79.
LOURTILLE (Jean), p. 168.
LOVINFOSSE (Guillaume), p. 163; voir COUNE.
LOYSEAU, auteur, p. 80 n. 2.
LURSON (Dieudonné), p. 168.
LUSEUR GASEON (Dominique), p. 145.
LUXEMBOURG, p. 146.
LYON, p. 187; hôtel-Dieu à, p. 187.

M

MAASEIK (arr. et cant. Maaseik), p. 89 n. 2.
MAËS (T.), maire de Visé, p. 111.
MAESTRICHT, p. 80, 111, 158; église de, voir NOTRE-DAME; habitant de, voir WINANDTS.
MAGE (Henry), p. 157.

MAGNERY, p. 166.
MAIGNÉE (Charles), p. 162.
MAINBOURG, auteur, p. 81.
MAIRE (Guillaume), p. 144.
MAISTHOME, p. 155.
MALADE (Gerard), p. 169; (Pierre), p. 169.
MALAISE (Jean), p. 147; (Jean-François), p. 161.
MALHERBE (Marie-Elisabeth), p. 142; son ép., voir OURY; (Thomas), p. 150.
MALINES, p. 90 n. 2.
MALPAS (Antoine), p. 160.
MALTE, auteur, p. 80 n. 2.
MANGAM (J.), directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6.
MANHAY (Abraham), p. 151.
MANSEN (Guillaume), p. 159.
MANTANUS (Gilles), p. 164.
MARC (Pierre-Joseph-H.), p. 163.
MARCASSIN, dit DELLINGNETTE, p. 157.
MARCHÉ, lieu-dit à Liège, p. 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 166, 167, 168, 169, 170, 171; la porte du, quartier de Visé, p. 90.
MARCHIENNE, p. 145; habitant de, voir ESPÉRANCE; voir CARTIER.
MARCK (Erard de la), prince-évêque de Liège, p. 64 n. 1.
MARDAGA (Pierre), p. 167.
MARÉCHAL (Jeanne), p. 156; (Joseph), p. 159; (Pierre), p. 153.
MARIE (Philippe), soldat, p. 160.
MARINO DI CAVALIERO, auteur, p. 76.
MARIO (Anne), p. 149.
MARIVA (Marguerite), p. 159.
MARMONTEL, p. 70.
MARNEFFE (François), p. 167.
MARQUET (Gilles), p. 171.
MARTA, auteur, p. 79.
MARTIN (Joachim), p. 147.
MARX (Elisabeth), p. 161.
MASSER (Jean), p. 143.
MASSET-COUNE, p. 147.
MASSET (Gérard), p. 167.
MASSIN (Arnold), de Jupille, p. 153.
MASSON (Bertha), son ép., voir OURY, p. 142.
MATHEIS, de Trèves, p. 158.
MATHIEU (Joseph), p. 161.
MATHYVAL (Jean), serrurier, p. 158; (Pierre), p. 158.
MATIVAL (Pierre), p. 158.
MATTHAEUS, juriste des Pays-Bas, p. 80.
MAUPAS (Jean), p. 149.
MAX-EMMANUEL, prince-électeur de Bavière, p. 179; exposition à propos de, à Munich, p. 179.
MAYENCE, p. 45 n. 2, 46.
MAYET (Joseph), p. 161.
MAYNARD, auteur, p. 79 n. 3.
MÉAN, de, auteur, p. 80; de, prince-évêque de Liège, p. 67.
MEDART (Jacques), p. 169.
MEINJO, p. 156.
MELCHIOR, p. 148.
MELEN (arr. Liège, cant. Fléron), p. 163, 168.
MENEME (Pierre), p. 144.
MENOCHIUS, auteur, p. 79, 80.
MERCIER (Jean), médecin des quatre hôpitaux de Verviers, p. 33.
MERIVE (Gérard), p. 167.
MERSCHEIM, p. 55.
MERXHEIM, p. 55, 56, 57.
MERY, lieu-dit, p. 167.
MESSER (Jean), de Saint-Severin, p. 146.
MESTRE (Catherine), p. 170.
MEUSE, p. 43, 44, 87, 90, 143.
MIBAISE, avocat, maître-régent de la compagnie des pauvres prisonniers, p. 135.
MICHEL (Hubert), directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6; (Marie-Madeleine), p. 162.
MICHEROUX (arr. Liège, cant. Fléron), p. 88, n. 2; bourgmestre de Verviers, p. 27.
MIGNON (Antoine), de Huy, p. 152.
MILMORT (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 154; habitant de, voir FRESON.
MINET (Henri), p. 167.
MINETTE (Adam), dit Detrixhe., p 145.
MINGUET, auteur, p. 80 n. 2.
MINGUETS (François), p. 148.
MINIMES, couvent des pères, à Liège, p. 65 n. 4, 136.
MIRBAXHE (Antoine), p. 145.
MOHA (Gilles), p. 153.
MOLIÈRE, p. 80, 84.
MONACO, médailles de, p. 187.
MONENS, avocat, p. 70; son ép., voir BASSOMPIERRE.
MONFORT, p. 144; (Denis), p. 163; (Gilles), p. 163; (Joseph), p. 163.
MONS-LEZ-LIÈGE, p. 158, 166.
MONT-DE-PIÉTÉ, à Liège, p. 178.
MONTEGNÉE (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 151, 155, 157, 160, 161, 162, 165, 166; habitant de, voir BERGER.

MONTHORAYE, lieu-dit, p. 155.
MONTJOIE p. 120; drapier à, voir SCHEIBLER.
MONTOIR (Jean-François), p. 151.
MORAY (Henri), p. 167; (Louis), p. 166.
MOREA (Henry), p. 143.
MOREAU, p. 161, 165, 167.
MORIANE, au, maison à Liège en Neuvice, p. 70, 71.
MORTIER (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97.
MORTROUX (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97.
MOSSY (Jean), p. 157.
MOSTY, p. 161; (Jean), p. 155.
MOUDART, de Duren, p. 152.
MOULAND, population de, p. 94, 96, 97, 111, 112; porte de, quartier de Visé, p. 90.
MOUTIER (Herman), p. 154.
MOUTON (Jean), p. 168.
MOXHET, major, directeur de l'hôpital des malades à Verviers, p. 5.
MUDDERSHEIM, Allemagne, p. 46.
MULKEA (Hubert), p. 146.
MUNICH, p. 179; exposition, voir BAVIÈRE.
MUNSTER, p. 155; habitant de, voir LAVOS.
MUNZINGEN, Allemagne, p. 55.
MYNSINGER, auteur, p. 79.

N

NAMUR (arr. et cant. Namur), p. 146; habitant, voir JENICOT.
NANDRIN (arr. Huy, ch.-l. cant.), p. 168.
NAPOLÉON Ier, p. 184.
NASARIE, la petite, lieu-dit, p. 144.
NAVAGNE, écart à Visé, p. 90.
NAVAUX (Gabrielle-Marie), p. 163.
NAYER (Jacob), p. 151.
NÉLIS (François), p. 159.
NEUSTE, p. 156.
NEUVICE, lieu-dit à Liège, p. 70, 71, 143, 144, 145, 146, 147.
NEUWIED, bassin de la, Allemagne, p. 45 n. 2.
NICOLAERTS, auteur, p. 80.
NICOLAS, dit Nicolas, p. 160.
NIGNON (Martin), p. 171.
NIVELLE (Philippe de), p. 152.
NIZET (J.), p. 35; (H. C.), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hôpital des vieilles gens et de l'hospice des orphelins à Verviers, fabricant, p. 4 n. 5, 6, 7, 9, 11; (Pierre), p. 165.
NOËL (Marie), p. 154; (Martin), p. 164.
NOQUION, voir LAURENT.
NÖRDLINGEN, Allemagne, p. 55.
NOTGER, évangéliaire de, p. 61.
NOTRE-DAME, église à Maestricht, p. 111; chanoine-chantre de, voir RUHT; de Foy, exposition à Rochefort, p. 179.
NOTTAY (Arnold), mambour de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6, 21 n. 6, 35.
NOURI (Pierre), p. 161.

O

ODART (Guillaume), directeur de l'hôpital des vieilles gens, p. 7.
OFFERMANS (Christiane), p. 152.
OLEYE (arr. et cant. Waremme), p. 48, 50, 57, 166; collection à, voir HAECK.
OLNE (arr. et cant. Verviers), p. 90 n. 2, 104.
ONCLIN (Thomas), p. 145.
ORATORIENS, collège des, à Visé, p. 110, 111.
ORBAN (Wathieu-Joseph), p. 163.
OTEPPE (arr. Huy, cant. Hannut), p. 169.
OTHÉE (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 170; (François-Joseph-Charles d'), avocat, bourgmestre et échevin de Liège, conseiller du prince-evêque, baron des Haneffe et seigneur de Limont et Donceel, p. 67, 68.
OULTREMONT (Thomas d'), lieutenant, p. 143.
OUPEYE (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 150, 170.
OURTHE, arrondissement de l', p. 20; département de l', p. 64, 87 n. 2; préfet de l', p. 66 n. 4.
OURY (Renier), p. 142; son ép., voir LIBERT; (Jean-Libert), fils du précédent, p. 142; confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 139, 141; son ép., voir MALHERBE; (Guillaume), fils du précédent, p. 142; son ép., voir REMONT; (Eugène-Noël), fils du précédent, p. 142; son ép., voir MASSON; (Albert), fils du précédent, p. 142; son ép., voir FRANCOTTE; (Albert), fils du précédent, p. 142; son ép., voir GEVERS; (Christian), fils du précédent, p. 142; son ép., voir BAAR.

OUTREMEUSE, lieu-dit à Liège, p. 70, 70 n. 1, 72, 143, 144, 146.
OUTREMONT, lieu-dit, p. 159.
OUVERBROUCK (Servais), p. 143.
OVERYSE (arr. Bruxelles, cant. Elsene), p. 100, 100 n. 1.

P

PADERBORN, p. 67.
PAIFVE (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 44.
PAIVIEZ (Jean), de Boncelles, p. 151.
PAOLA, princesse de Liège, p. 196.
PAPON, auteur, p. 79.
PAQUE (Michel), p. 151.
PARENT (Jean-Louis), p. 156.
PARIS, p. 3 n. 1, 186, 196.
PARK-HEVERLEE, abbaye du, p. 179; exposition, voir SAINT-HUBERT, SAINT-LAMBERT.
PAS, voir PRAYON.
PASQUEMRES (Salomon-Henri), p. 160.
PASQUES (Hélène-Pétronile), p. 70, 71; son ép., voir BASSOMPIERRE.
PASQUIER, sieur, p. 146.
PASSANTS, hôpital des, à Verviers, p. 35.
PATY (Lambert), p. 169.
PAVERS (Joseph), p. 159.
PAYS-BAS, anciens, p. 189; p. 197.
PAYS DE GALLES, p. 104.
PECQUEUR (François), p 164
PENAY (Jacques Th.), mambour des orphelins, directeur de l'hôpital des vieilles gens, p. 6, 9, 11, 11 n. 3; (Marie-Françoise), sa fille, p. 9, 11 n. 3; son neveu, voir GODAR.
PENDIK, tapis de, URSS, p. 189.
PERÉE, p. 157.
PEREGRINI, auteur, p. 79.
PERSONNE (Hendrick), p. 162.
PESCHERIES, lieu-dit à Verviers, p. 2 n. 2.
PETER (Jean), dit Bovy, p. 146.
PÉTRARQUE, p. 80.
PEUSKENS, collection de préhistoire, p. 48, 57.
PÉVILLE, p. 145; habitant, voir HENRA.
PFLAUMHEIM, Allemagne, p. 47, 49.
PHILIPLIN (Marie), de Fexhe, p. 154.
PHILIPPI, p. 158.
PHILIPPIN (Pierre U.), notaire, maire de Visé, p. 87, 89, 111, 119 n. 1.
PHILIPY (Henry), p. 144.
PIERREFASSE (Jeanne B.), p. 163.
PIERRE LE GRAND, p. 183.
PINCHART, p. 162.
PINELIUS, auteur, p. 79.
PINGRAY (Thomas), directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6.
PIRARD (Joseph), p. 171.
PIRON, citoyenne de Visé, p. 119; (Eustache), prêtre de Visé, p. 112.
PIRONS (A.), Veuve Herquet, mambournesse de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 7, 11 n. 3; (Jacques Ant.), bourgmestre de Verviers, directeur de l'hospice des orphelins, p. 4 n. 5, 9.
PIRQUÉE (Piron), p. 168.
PIRSON, p. 150.
PISA (Marguerite), p. 165.
PISOUS (A.), Veuve Herquet, directrice de l'hôpital des malades à Verviers, p. 5.
PIUCHE, auteur, p. 76.
PLUMIER, p. 161.
PLUTARQUE, p. 84.
POLIGNAC, armoirie de, p. 196.
POLLEUR (Martin), p. 153.
POLOGNE, p. 186, 197.
PONT-À-MOUSSON, p. 69.
PONT-AUX-LIONS, lieu-dit à Verviers, p. 2.
PONTHIER (Guillaume), p. 143.
PONTIER (Jean-Gilles), p. 166.
POTIERS, derrière les, lieu-dit à Liège, p. 68, 69 n. 1; rue des, à Liège, p. 69 n. 1.
POUILLEUX, voir DE BECKO.
POUSART (Louis), p. 169.
PRAYON (Nicole de), dite de Pas, p. 142; son ép., voir LIBERT.
PREUD'HOME (Pétronelle), p. 143.
PRAYON (Anne), p. 155.
PUCHALA (Régina), p. 197.
PUITS-EN-SOCK, rue, à Liège, p. 70, 71, 150.
PUFFENDROFF, p. 85.
PULLENDORFE, auteur, p. 81 n. 2.

Q

QUAEDVLIEG, tannerie à Visé, p. 109 n. 2.
QUAI, sur le, lieu-dit à Liège, p. 151.
QUARESME (Henry), p. 147.
QUARRAY (François), dit Batta, p. 143.
QUILLESSE (Henry), p. 150.

R

RADOUX (Jean), p. 155.
RAESKIN (Dorothée), p. 167.

RAHLENBECK, fabrique de drap à Dalhem, p. 107 n. 1, 129.
RAICK (Martin), p. 155.
RAMES, grandes, lieu-dit à Verviers, p. 2, 34.
RAMIOULLE (Jacques), p. 145.
RAMOUX, p. 168, 169.
RANSONNET (L.), chanoine de Saint-Martin, p. 139.
RAOUL (A.), p. 188.
RAPIER (Arnold), maître-régent de la compagnie des pauvres prisonniers, p. 135.
RASSET (Jean), p. 164.
RASTADT, congrès de, p. 67.
RAYNAL, auteur, p. 84.
REBUFFI, auteur, p. 79.
RÉCOLLETS, derrière les, lieu-dit à Liège, p. 73; couvent des, à Visé, p. 110, 111.
REDOUTÉ, p. 69.
REIMS, p. 196.
REMONT (Charlotte), p. 142; son ép., voir OURY.
REMOUCHANT (Arnold), p. 144.
RENIER (André), soldat, p. 160.
RENOY (Michel), p. 151.
RENSON (Hendrick), p. 158; (Henry), p. 155; (Jean-Mathieu), p. 158; (Martin), p. 150.
RENSON-GOFFIN (André), p. 168.
RENWART (Martin), p. 167.
RÉPUBLIQUE, p. 4; collecteur de la, voir DEDOYARD, DETHIER, LAURENT; commissaire de la, voir HANLET; conseiller de la, voir FRANQUINET, GODAR, LAMBERT, LAURENT, LONHIENNE; rentier de la, voir THISQUENNE.
REQUILÉ rentier à Visé p. 119.
REX p. 147.
RHÉNANIE, p. 46 n. 1, 53, 56.
RHIN, p. 46, 56.
RICHELLE (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97; (François de), p. 145; (Simon), p. 166.
RIEMS, cense de, p. 27.
RIVAGE, potence au, lieu-dit à Liège, p. 146.
RIVIÈRE (Jacques de la), p. 152.
ROBERT (Anne), auteur, p. 79.
ROBERMONT, lieu-dit à Liège, p 143.
ROCHEFORT (arr. Dinant, ch.-l. cant.), p. 179; exposition, voir NOTRE-DAME.
ROCLENGE, p. 44; lieu-dit à, voir EGLISE, THIER.
ROCOURT, p. 44, 148, 149; habitant de, voir HENNE; lieu-dit à, voir DELBROUCQ.
ROCOUX (Noël), p. 156.
ROCROIX (Louis de), p. 154.
RODOLFE, soldat hollandais, p. 150.
ROGETTE, voir HENROTTE.
ROI (Raskin), p. 171.
ROLAND (Antoine), p. 145.
ROLY (François), soldat, p. 150.
ROND CHAISNE, lieu-dit, p. 144.
RONGY (Nicolas), de Mons, p. 146.
RONSELE (arr. Gand, cant. Zomergen), p. 89.
RONSET (Georges), p. 161.
RONSTORFF, fabrique de drap à Dalhem, p. 107 n. 1, 129.
ROQUET (Joan), de Saint-Remy, p. 149.
RORIVE (Pierre), p. 145.
ROSI (Anne), p. 71; son ép., voir BASSOMPIERRE.
ROSTANT (Jean-Jacques), p. 161.
ROTE, tribunal de la, p. 79.
ROTTERDAM, p. 197.
ROUGRAVE, comte de, vicaire général, p. 137, 138, 139.
ROUHENNE (Jean-Antoine), p. 154.
ROUMA (François), p. 169.
ROUMANIE, p. 195.
ROUSSEAU, p. 63, 85.
ROUWA (Baudouin), p. 165.
RUHL (Noël), p. 170.
RUHT, chanoine-chantre de l'église Notre-Dame à Maestricht, p. 111, 112.
RULLE (Mathieu), p. 169.
RUPERT, vierge de dom, p. 183, 184.
RUSTELER (Paulus), p. 152.

S

SAINT (Jean), p. 165.
SAINT-ANDRÉ (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97.
SAINT-ANTOINE, église à Liège, p. 59.
SAINT-AUGUSTIN, p. 80.
SAINT-CLÉMENT, paroisse à Liège, p. 70.
SAINT-FRANÇOIS, Filles tertiaires de, p. 2.
SAINT-GEORGES, p. 147.
SAINT-GILLES, barrière de, p. 148; chaussée de, p. 144; gibet de, p. 145; lieu-dit à Liège, p. 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171.

SAINT-HADELIN, chapitre de, à Visé, p. 111; doyen du, voir JOIRIS; chanoine, chantre, voir DUCHÊNE.
SAINT-HUBERT, exposition à l'abbaye de Park-Heverlee, p. 179.
SAINT-JEAN-BAPTISTE, église à Liège, p. 136, 137.
SAINT-JEAN-LE-DÉCOLLÉ, confrérie de charité à Liège, p. 135, 138, 139.
SAINT-JULIEN, église à Liège, p. 69 n. 1.
SAINT-LAMBERT, cathédrale à Liège, p. 65 n. 4; degrés de, lieu-dit à Liège, p. 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 153, 154, 159; exposition, voir PARK-HEVERLEE.
SAINT-LAURENT, communauté de, à Liège, p. 65 n. 4.
SAINT-LÉONARD, église à Liège, p. 144.
SAINT-MARTIN, collégiale à Liège, p. 139; chanoine de, voir RANSONNET; paroisse à Liège, p. 120 n. 1.
SAINT-MICHEL, orphelinat à Liège, p. 20 n. 5.
SAINT-NICOLAS-EN-GLINS, p. 147.
SAINT-PIERRE, degrés de, lieu-dit à Liège, p. 147; place, à Liège, p. 68, 70.
SAINT-REMACLE, église à Liège, p. 41 n. 3.
SAINT-REMY (arr. Liège, cant. Dalhem), p. 94, 96, 97, 146, 149; habitant de, voir ROQUET.
SAINT-SEVERIN (arr. Huy, cant. Nandrin), p. 146; habitant, voir MESSER.
SAINT-TROND, p. 147; habitant de, voir JAMIN.
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, Filles de la charité de, p. 3 n. 1.
SAINTE (Thomas), p. 159.
SAINTE-BARBE, arbre, lieu-dit, p. 150, 151.
SAINTE-CATHERINE, église à Liège, p. 70.
SAINTE-FOY, église à Liège, p. 144, 145.
SAINTE-MARGUERITE, hors de la fausse porte, lieu-dit à Liège, p. 143.
SAINTE-SABBINE, balloir de, à Liège, p. 149.
SAINTE-WALBURGE, lieu-dit à Liège, p. 136, 147, 149.
SALME (Jean de), directeur de l'hôpital des vieilles gens de Verviers, p. 6; (Jeanne), p. 165.
SALOMON (Louis), p. 161.
SALON (Michel), p. 152.
SAROLÉA (Jean-Mathieu de), p. 64; médecin des hôpitaux de Verviers, p. 33.
SARTORIUS (Eustache), p. 171; (J. D.), savonnerie à Visé, p. 109 n. 1; habitant de Visé, p. 141; marchand, p. 119.
SAUENAY, p. 157.
SAULX, La, hameau de Dalhem, p. 90.
SAUVENIER (Gaspard), p. 166.
SAUVEUR (Olivier), p. 153, 155, 156.
SAVOYE (Jean de la), p. 154.
SAXE (Maurice de), p. 76.
SCACCIA, auteur, p. 79.
SCHEIBLER, draperie à Dalhem, p. 107 n. 1, 109, 109 n. 1, 129; (Johann Henrich), drapier à Montjoie, p. 120; (Wilhelm), son fils, p. 120.
SCHEPERS (J.), p. 151; (Madeleine), p. 151; (N.), p. 151.
SCHORS (Nicolas), p. 158.
SCHRIVERS, notaire, maire de Dalhem, p. 89.
SCHUMACKER (Bomers), p. 154; (Joannes), p. 154.
SEINE, département de la, p. 55.
SÉPULCHRINES, couvent des, à Visé, p. 110, 111.
SERAING-LE-CHÂTEAU (arr. Huy, cant. Jehay-Bodegnée), p. 49, 50; collection à, voir DESTEXHE-JAMOTTE; lieu-dit, voir BLANC-BOIS.
SERAING, p. 192; manufacture de cristaux, voir VAL-SAINT-LAMBERT.
SEREIXHE (Jean), p. 145.
SERET (Jacques), p. 167.
SERVAIS (Jean), Fonds de préhistoire à l'Université de Liège, p. 45 n. 2; (Louis), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
SEVERIN (Jean), dit gustin de Huy, p. 145; (Ignace), p. 143.
SILÉSIE, p. 197.
SIMINIS (Hubert), p 158.
SIMOIS (H.), p. 151.
SIMON (François), p. 164.
SIMONIS (Henri-G.) bourgmestre, directeur de l'hôpital des vieilles gens et de l'hospice des orphelins de Verviers, fabricant de laine, p. 2, 4 n. 5, 7, 10, 11, 12 n. 1, 24 n. 2; (Jeannetton), p. 159.
SIMONNE (Marguerite), p. 153.
SIMONON, auteur, p. 80, 80 n. 2.
SINAN (Jacques), p. 167.
SIRTAINE, révérend, instituteur des orphelins à Verviers, p. 33, 34.
SITTARD, Pays-Bas, p. 46, 47, 48, 52, 57.

SLUIZEN (arr. et cant. Tongres), p. 44; lieu-dit à, voir HAUT-VINAVE.
SMITS (Hendrick), p. 158.
SOER, de, salle, au musée d'Ansembourg, p. 182.
SOLDER (Jacob), p. 167.
SOMMELEVILLE, porte de, lieu-dit à Verviers, p. 2.
SORDI, auteur, p. 79.
SOUMAGNE-FRAINEUX, maitre-régent, compagnie de charité à Liège, p. 138.
SOUVRE, quartier à Visé, p. 90, 108.
SOXHLET (J. H.), fabrique de drap à Dalhem, p. 129.
SPA (arr. Verviers, ch.-l. cant.), p. 179.
SPRIMONT (arr. Liège, cant. Louveigné), p. 169; voir ERASME.
STADER (Joannes), p. 151.
STAES (Marie-Agnès), p. 169.
STELLINGWERFF (Adam de), avocat, échevin de la souveraine Justice de Liège, p. 64, 64 n. 2, 69, 70 n. 3, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 81 n. 2, 85.
STEMBERT (P. de), bourgmestre, directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 4 n. 5, 6.
STEMPEL (Evrard), p. 153; son ép., voir DOCTEUR.
STÉPHANY (Lambert), p. 70.
STERK (Jean-Baptiste), p. 156.
STOCKMANS, juriste des Pays-Bas, p. 80.
STOFFEL (Martin), p. 144.
STORTZ (Charles), p. 191.
STOUPY, tréfoncier de Liège, p. 64 n. 1.
STRACCA, auteur, p. 79.
STRAICKMAN (Sophie), p. 169.
STREGNAERTS, p. 164.
STREGNART, p. 167.
STRUVEAU (Léonard de), p. 147.
SUISSE, soldat de, p. 148, 149.
SUNEAU (François), p. 164.
SUR LES VIGNES, p. 45.
SYMONS-PIRNÉA (Ambroise), bibliothécaire, p. 64, 64 n. 1, 65, 66, 66 n. 4, 67 n. 1, 68, 69, 70, 72 n. 4, 73, 81, 81 n. 3.

T

TANNEURUE, gravier de, lieu-dit à Liège, p. 143.
TAPISSIER, voir BARAZET.
TARTARES, p. 76.
TEMPLE, ferme du, écart à Visé, p. 90, 90 n. 3.
TERWAGNE (arr. Huy, cant. Nandrin), p. 68.
THÉÂTRE, devant Neuvice, lieu-dit à Liège, p. 143.
THEUX (arr. Verviers, cant. Spa), p. 148; chaussée de, p. 21, 21 n. 3; habitant de, voir GILLOT.
THIER, dessus le droit, lieu-dit à Roclenge, p. 44.
THIHANGE (Pierre), p. 157.
THIRI (Jos. Philippe), p. 160.
THIRY (Jean), p. 151, 155.
THISQUEN (Jacques), receveur de l'hôpital des malades de Verviers, p. 5.
THISQUENNE, rentier de la république, p. 4 n. 6.
THOMAS (André), soldat, p. 160; (Jean), p. 145.
THONNART (Gilles), p. 165; (André), son fils, p. 165; récollet de Visé, p. 112.
THONNON (Jacques), p. 161.
THUIN (arr. et cant. Thuin), p. 60.
TILFFT (Jean-Théodore), p. 151.
TILMAN, rentier à Visé, p. 119.
TILS (Cornélis), p. 159.
TIRAQUELLUS, auteur, p. 79.
TISQUENNE, rentier de la ville de Verviers, mambour de l'hospice des orphelins de Verviers, p. 9, 11.
TIXHON, marchand à Visé, p. 119.
TOCQUET (Révérend), instituteur à la Providence, p. 33.
TOMBEUR (Marie), p. 165; son fils, voir DAINE.
TONGRES, p. 152, habitant de, voir LAFFONT; musée gallo-romain, p. 43, 45 n. 4.
TOROFF (Marie), de Juliers, p. 150.
TOUCHAR (Jean), milicien, p. 151.
TOUSSAIN, de Brâ, p. 153.
TREMBLEUR (arr. Liège, cant. Dalhem), population de, p. 94, 96, 97.
TRENGTCUISSES (Gilles), p. 168.
TRENTECUISSE (Gérard), p. 163.
TRÊVE (Marie de), p. 154.
TRÊVES, p. 158; habitant de, voir MATHEIS.
TROISFONTAINES, p. 68; seigneur de, voir DEFOOZ.
TROUBLAINS (Marguerite), p. 163.
TSCHUDIN, p. 188.
TURCS, p. 76.
TURIN (Pierre), p. 188.

U

URAR (Henri), p. 166; (Louise), p. 166.
U.S.A., p. 181.

V

VAL-BENOÎT, p. 168; chemin royal au, p. 153.
VAN DIONANT (C.), p. 188.
VALET, p. 168.
VAL-NOTRE-DAME, près de Huy, p. 151.
VAL-SAINT-LAMBERT, Cristalleries du, p. 191, 193; manufacture de cristaux du, p. 192, 193, 194, 195, 196, 199; division de Jemeppe, p. 191.
VANDENBROUCK, p. 151.
VAN DEN STEEN (L.), maître-régent de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
VANDERMONDE (François P.), p. 154.
VAN DER MUYDEN, juriste des Pays-Bas, p. 80.
VAN DER ZYPE, juriste des Pays-Bas, p. 80.
VANDÔME, p. 158.
VANES (Martin), p. 169.
VAN ESPEN, juriste des Pays-Bas, p. 80.
VAN LEEUWEN, juriste des Pays-Bas, p. 80.
VAN SOMEREN, juriste des Pays-Bas, p. 80.
VANVINGT (Jean), p. 170.
VARSOVIE, p. 179, 197.
VAUX-SOUS-CHÈVREMONT (arr. Liège, cant. Fléron), p. 164, 167.
VELBRUCK, prince-évêque de Liège, p. 3 n. 2, 22, 23 n. 1.
VELROUX (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 158.
VENIN (Louis), p. 167.
VÉRIS (Lambert), abbé de Lobbes, p. 60, 61.
VERLAINE (arr. Huy, cant. Jehay-Bodegnée), p. 47, 49, 50; lieu-dit voir JOINTY.
VERRE, musée du, à Liège, p. 177, 178, 179, 184, 186, 189, 197, 198.
VERVIERS, archives de la ville, p. 1; assistance publique de, p. 1; bienfaisance publique à, p. 3 n. 2; bourgmestre de, voir COLLET, CORNET, DE CHARNEUX, DELMOTTE, DETHIER, DEVAUX, FION, FRANQUINET, GODART, GODIN, LEZAACK, MICHEROUX, NIZET, PIRONS, SIMONIS, STEMBERT, XHOREL, ZINCK; chirurgien à, voir BOULLARD, CARRIÈRE, FRANQUINET, HIRCHS; commissaire à, voir HANLET; conseiller à, voir FRANKINET, LAURENTII, LONHIENNE; curé de, voir DAMHAPT; fabricant de laine, voir BIOLLEY, COLLET, CORNET, DEDOYARD, DETHIER, FRANQUINET, GODART, NIZET, SIMONIS, ZINCK; hôpital de, p. 1, 2, 12, 13; hôpital des malades, p. 13 n. 2, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 21 n. 2, 21 n. 6, 22, 31, 32, 34 n. 1, 35, 36, 37, 38, 39 n. 6, 41; administrateurs de l'hôpital des malades, voir BIOLLEY, DEVAUX, FRANQUINET, GILON, GODAR, LAMBERT, LEGROS, LONHIENNE, MOXHET, PISOUS, ZINCK; directeur de l'hôpital, voir BIOLLEY, DEVAUX, FRANQUINET, GODAR, LAMBERT, MOXHET, ZINCK; directrice de l'hôpital, voir LEGROS, PISOUS; fondatrice de l'hôpital, voir LEGROS; mambour de l'hôpital, voir BIOLLEY, FRANQUINET, LONHIENNE; mambournesse de l'hôpital, voir LEGROS; receveur de l'hôpital, voir GILON, LONHIENNE, THISQUEN; hôpital des orphelins à, p. 13 n. 2, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 21 n. 5, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 33, 34, 37, 37 n. 8, 38, 39 n. 6, 41; hôpital des passants à, p. 2; hôpital de la Providence, p. 2, 3 n. 2, 13 n. 2, 14, 15, 17, 18, 22, 23, 25, 31, 34, 35, 36, 37 n. 8, 38, 39, 39 n. 6, 39 n. 7; hôpital des vieilles gens, p. 2, 3 n. 1, 3 n. 2, 6, 7, 12 n. 3, 13, 13 n. 2, 14, 15, 17, 18, 20, 21 n. 5, 21 n. 6, 22, 27, 34, 35, 36, 37, 37 n. 8, 37 n. 9, 38, 39 n. 6, 41; administrateur de l'hôpital des vieilles gens, voir JODOCY, LEZAACK; aumônier, voir LEZAACK; directeur de l'hôpital des vieilles gens, voir COLLET, CORNET, DAUBOIS, DELEMOTTE, DE CHARNEUX, DE SALME, DE STEMBERT, DE XHOREZ, FION, FRANKINET, FRANQUINET, GODAR, GODART, HAUTENONE, HERQUET, INGRAY, LEZAACK, LONHIENNE, MANGAM, MICHEL, NIZET, ODART, PENAY, PINGRAY, SIMONIS; mambour de l', voir DEVAUX, FRANQUINET, NOTTAY; mambournesse de l', voir FRANQUINET, PIRONS; receveur de l', voir GILON, LONHIENNE; hospice des orphelins, p. 9; directeur de l'hospice, voir CORNET, DAMHAPT, DECHARNEUX,

DELMOTTE, DEPACHE, DEVAUX, FRANQUINET, GODART, LEZAACK, LONHIENNE, NIZET, PIRONS, SIMONIS; instituteur des, voir SIRTAINE; mambour de l'hospice des orphelins, voir COLLET, GODAR, LAMBERT, LONHIENNE, PENAY, TISQUENNE; mambournesse, voir PENAY; receveur de l', voir GILON, JODOCY, LONHIENNE; hospice de la providence, directeur, voir BIOLLEY, DE DOYARD, DEROTE, DETHIER, DUVIVIER, LAURENTII, LEWALDY; directrice de l'hospice de la providence, voir LE QUAILLE; instituteur, voir HERQUET, TOCQUET; mambour, voir GODAR, HANLET, LEJEUNE; mambournesse de l', voir GODAR; receveur, voir GILON, LONHIENNE; hôtel de ville de, p. 3; industrie de la laine à, p. 2 n. 1; lieu-dit, voir HEUSY, PESCHERIES, PONT, RAMES, SOMMELEVILLE, WAINES; maire de, p. 20; maison de miséricorde, p. 12 n. 2, 37 n. 6; marchand, voir LEGROS; médecin, voir FREDERICY, GEORGE, GODAR, GODARD, LEJEUNE, MERCIER, SAROLEA; notaire, voir GILON; orphelinat de, p. 1, 2, 3 n. 2, 12; son fondateur, voir LEZAACK; plan de, p. 2 n. 1; prélocuteur, voir LONHIENNE; prêtre de, voir JODOCY, LEJEUNE, LEWALDY, LEZAACK; rentier de, voir TISQUENNE; rue à, voir HEUSY; ville de, p. 1, 2, 3, 3 n. 2, 4, 15, 16, 17, 18, 20, 23, 32, 38, 39, 40, 41, 41 n. 1.

VIGNES, sur les, lieu-dit à Lanaye, p. 45 n. 2, 45 n. 3.

VILLERS DEVANT HUY, p. 147.

VILLERS EN HESBAYE, p. 166.

VILLERS-L'EVÊQUE (arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), p. 158.

VILLERS-SAINT-SIMÉON (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 44.

VINCENT, p. 168, 170.

VIRGILE, p. 80.

VISÉ (arr. Liège, cant. Dalhem), p. 87, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 98, 99, 100 n. 2, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 119, 120, 121, 123, 129, 130, 132, 146, 171; bureau de bienfaisance à, p. 117; chanoine de, voir DEHERVE, DESAIVE; chapitre de, voir SAINT-HADELIN; citoyen de, voir D'AOUST, DEVOS, DERYKEL, DESSART, DODEMONT, ELIAS, FLOEN, FOULLON, FOWARGE, JOIRIS, LECOCQ, LEJEUNE, PHILIPPIN, PIRON, REQUILÉ, SARTORIUS, TILMAN, TIXHON; collégiale de, p. 110; commune de, p. 90; couvent à, voir CARMES, ORATORIENS, RÉCOLLETS, SÉPULCHRINES; curé de, voir D'AOUST; élevage des moutons, p. 108 n. 4; histoire de, p. 88 n. 3; historien, voir DODÉMONT; maire de, p. 119 n. 1, voir MAËS, PHILIPPIN; marchand de, voir DESSART, SARTORIUS, TIXHON; notaire de, voir PHILIPPIN; officier municipal à, voir DEVOS, FOULLON; population de, p. 88, 91, 96, 97; prêtre de, voir CHOUFFART, DELONG, LAMBERT, PIRON; quartier de, voir DEVANT-LE-PONT, LORETTE, MARCHÉ, MOULAND, NAVAGNE, SOUVRÉ, TEMPLE; récollet de, voir CLOSSET, THONNART; rentier à, voir DODEMONT, FOWARGE, LECOCQ, REQUILÉ, TILMAN; savonnerie, voir SARTORIUS; tannerie, voir QUAEDVLIEG.

VIVARIO (Pierre-Lambert), p. 159.

VIVEGNIS (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 155.

VLIJTINGEN (arr. Tongres, cant. Zichen-Zussen-Bolder), p. 45, 45 n. 4, 57.

VOET (Paul), juriste des Pays-Bas, p. 80.

VOGELSANG, p. 157.

VOLTAIRE, p. 63, 84, 85.

VOTEM, p. 170.

VOTTEM (arr. Liège, cant. Herstal), p. 165.

VROENHOVEN (arr. Tongres, cant. Zichen-Zussen-Bolder), p. 45, 45 n. 2, 47, 48, 50; lieu-dit à, voir HEULEKOM.

W

WADELEUX (Jacques), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.

WAIDES DES DAMES, à Robermont, lieu-dit à Liège, p. 143.

WAINES, les petites, lieu-dit à Verviers, p. 2.

WALDECK (Boos de), baron, grand doyen de Liège, p. 139.

WALEWSKA (Maria), p. 184.

WALISE (Paulus), p. 159.

WALLES, sur les, lieu-dit, p. 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169.

WAMÈSE, juriste des Pays-Bas, p. 80.

WAMPE, p. 162, 164, 166, 167, 168, 170.

WAMPS (J.), marchand, confrère de la compagnie de charité de Liège, p. 138.
WANDRE (arr. Liège, cant. Herstal), p. 110 n. 1, 168.
WANDRE, rentier à, voir COLLARDIN.
WARFUZÉE, p. 145, 166.
WARNANT (Raes), p. 144.
WARSAGE (arr. Liège, cant. Dalhem), élevage du mouton à, p. 108 n. 4; population de, p. 94, 96, 97.
WATELET (P.), p. 162, 164; son ép., voir DEFAAZ.
WATHIERS (Joseph), p. 167.
WATISART, lieu-dit à Glons, p. 44.
WATTOULE, d'Amay, p. 145.
WÉGIMONT, p. 165, 168.
WELLE (Pierre), p. 171.
WENNE, alle, lieu-dit à Lixhe, p. 167.
WERCK (Cornélis), p. 143.
WESMAL, commissaire, p. 169.
WIENER (Léopold), p. 188.
WILDE, maison de, à Liège, p. 178.
WIHOGNE (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 44; lieu-dit, voir BÉGUINE, FLÂDJON.
WILLEUR, p. 165.
WILMET (Joseph), p. 171.
WINANDTS, de Maestricht, p. 158.
WONCK, p. 45 n. 2; lieu-dit, voir BUISSON LOWAY.
WROCLAW, école supérieure de l'Etat pour le verre et les arts plastiques, p. 197, 199.
WUST (Jean), de Cheratte, p. 148.

X

XHENDREMAEL (arr. Liège, cant. Fexhe-Slins), p. 160.
XHOREL (J.), bourgmestre de Verviers, p. 4 n. 5.
XHOREZ (Jean de), bourgmestre et fermier d'impôt, directeur de l'hôpital des vieilles gens à Verviers, p. 6, 7.
XITTOIS (Mathieu), p. 159.

Y

YONNE, France, p. 55.

Z

ZEPFEL, monseigneur, p. 73 n. 2.
ZINCK (Joseph), bourgmestre, fabricant de laine, directeur de l'hôpital des malades à Verviers, p. 4 n. 5, 5, 12 n. 1.
ZOMERGEM (arr. Gand, ch.-l. cant.), p. 89.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Les quatre hôpitaux de la bonne ville de Verviers, par Madeleine LEBRUN-DEWÉ 1-41

Documents exceptionnels de la civilisation à céramique rubanée dans le fonds Lesire conservé au musée Curtius, par Jean-Pierre LENSEN... 43-57

Une double évocation d'un abbé de Lobbes au musée Curtius, par André GEORGES 59-61

Les catalogues des bibliothèques comme source pour l'historien, par Maggy HODEIGE 63-85

Une société en transition : la population de Visé après l'effondrement de l'ancien régime, par René LEBOUTTE 87-133

Un manuscrit de la compagnie de charité pour le secours des pauvres prisonniers à Liège, par Pierre BAAR 135-171

Rapport du secrétaire sur l'activité de l'A.I.L. en 1976, par Jean PIEYNS 176

Musées d'archéologie et d'arts décoratifs de la ville de Liège. Rapport du conservateur. Année 1976, par Joseph PHILIPPE 177-199

Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Joseph DECKERS ..... III-XXIII

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

Céramique rubanée du fonds Lesire conservé au musée Curtius 51
Céramique rubanée du fonds Lesire conservé au musée Curtius..... 54
Taque aux armes de Lambert Véris, abbé de Lobbes (1650-1668), conservée au musée Curtius 60
Gravure représentant le château de Louvain par Harrewijn 180
Siège en « X » en mérisier. Ecole mosane 188
Composition colorée, œuvre de W. Hellewegen, Liège, 1976 190
Forme en verre de vitrail de ton bleu, création Charles Graffart, 1957... 192
Vase « aux poissons » en cristal incolore gravé et taillé. Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 1895 193

TABLE DES AUTEURS

Pages

BAAR (Pierre), Un manuscrit de la compagnie de charité pour le secours des pauvres prisonniers à Liège 135-171

DECKERS (Joseph), Table alphabétique des noms de personnes et de lieux

GEORGES (André), Une double évocation d'un abbé de Lobbes au musée Curtius 59-61

HODEIGE (Maggy), Les catalogues des bibliothèques comme source pour l'historien 63-85

LEBOUTTE (René), Une société en transition : la population de Visé après l'effondrement de l'ancien régime 87-133

LEBRUN-DEWÉ (Madeleine), Les quatre hôpitaux de la bonne ville de Verviers 1-41

LENSEN (Jean-Pierre), Documents exceptionnels de la civilisation à céramique rubanée dans le fonds Lesire conservé au musée Curtius..... 53-57

PHILIPPE (Joseph), Musées d'archéologie et d'arts décoratifs de la ville de Liège. Rapport du conservateur. Année 1976 177-199

PIEYNS (Jean), Rapport du secrétaire sur l'activité de l'A.I.L. en 1976.... 176

Imprimé en Belgique

19188 — Imp. VAILLANT-CARMANNE, S.A.

G. Dengis, adm.-dir., Rue Sainte-Véronique 17, Liège